



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 148 • NUMÉRO 107 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 15 novembre 2016

Présidence de l'honorable Geoff Regan

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 novembre 2016

La séance est ouverte à 10 heures.

L'ENVIRONNEMENT

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant sa visite à la République de Corée et en Mongolie, du 5 au 10 septembre 2016.

* * *

LE CODE CRIMINEL

L'hon. Jody Wilson-Raybould (ministre de la Justice, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-32, Loi relative à l'abrogation de l'article 159 du Code criminel.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

PÉTITIONS

LES ALIMENTS GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai l'honneur de prendre la parole pour présenter deux pétitions.

[Traduction]

La première a été signée par de nombreux résidents de ma circonscription, ainsi que d'autres régions, jusqu'à Edmonton. Les pétitionnaires demandent à la Chambre d'interdire la vente de poissons génétiquement modifiés. Nous savons que la pétition fait suite aux autorisations actuelles concernant le saumon de l'Atlantique produit par l'entreprise AquaBounty. Les pétitionnaires demandent au Parlement de veiller à ce que la production et la vente de poissons et d'œufs de poissons génétiquement modifiés soient interdites au Canada.

La deuxième pétition est semblable à la première, mais elle a été signée par des résidents de localités totalement différentes, allant de Victoria à Meaford, en Ontario, en passant par Sherbrooke, au Québec. Les pétitionnaires demandent au gouvernement et au Parlement du Canada d'assurer l'étiqutage des produits génétiquement modifiés.

M. Fin Donnelly (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour présenter deux pétitions électroniques. La première demande au gouvernement d'ordonner la tenue d'un examen environnemental fédéral du projet de remplacement du tunnel Massey. Les pétitionnaires ont exprimé de nombreuses préoccupations, et j'aimerais en souligner quelques-unes. Les pétitionnaires sont inquiets au sujet des risques du projet pour l'écologie de l'estuaire du fleuve Fraser et pour la faune de la région, ainsi que pour les pêches commerciales et récréatives et celles des Premières Nations. Ils sont inquiets aussi au sujet des effets du projet sur la sécurité alimentaire, puisqu'il entraînera la perte d'autres terres agricoles fertiles. Les pétitionnaires savent qu'il serait bon de tenir d'abord un examen environnemental fédéral du projet du tunnel Massey si nous tenons à protéger l'écosystème du fleuve Fraser pour les générations à venir. Le Règlement de la Chambre ne permet pas aux députés d'appuyer des pétitions, mais je tiens à dire que je suis heureux de présenter cette pétition au nom des 340 personnes et plus qui l'ont signée.

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

M. Fin Donnelly (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, je suis ravi de présenter également une pétition électronique lancée par Michael Donovan de Calgary, en Alberta. Les 1 071 pétitionnaires de partout au pays pressent le gouvernement d'interdire l'importation au Canada de parties d'animaux provenant d'Afrique, destinées à servir de trophées de chasse. Les signataires sont préoccupés par le déclin rapide des populations d'espèces sauvages africaines qui, selon eux, est en partie attribuable aux chasseurs de trophées, dont bon nombre viennent de l'étranger, notamment du Canada. Les Canadiens se soucient énormément de la conservation de faune et attendent avec impatience la réponse du gouvernement.

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Monsieur le Président, j'ai une pétition électronique à déposer concernant le fameux *Kathryn Spirit* qui gît depuis 2011 dans les eaux du lac Saint-Louis, dans ma circonscription. Les pétitionnaires demandent au gouvernement que les experts appropriés se saisissent du bateau de façon sécuritaire.

Je dépose cette pétition qui a été signée, depuis 2011, par presque plus de 4 000 personnes maintenant.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI N° 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2016

PROJET DE LOI C-29 — MOTION D'ATTRIBUTION DE TEMPS

L'hon. Bardish Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Lib.) propose:

Que, relativement au projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures, au plus un jour de séance supplémentaire soit accordé aux délibérations à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi;

Que, 15 minutes avant l'expiration du temps prévu pour les Ordres émanant du gouvernement au cours du jour de séance attribué pour l'étude à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi, toute délibération devant la Chambre soit interrompue, s'il y a lieu aux fins de cet ordre, et, par la suite, toute question nécessaire pour disposer de cette étape soit mise aux voix immédiatement et successivement, sans plus ample débat ni amendement.

●(1010)

[Français]

Le Président: Conformément à l'article 67.1 du Règlement, il y aura maintenant une période de questions de 30 minutes. J'invite les honorables députés, qui souhaitent poser des questions, à se lever pour que la présidence ait une idée du nombre de députés qui désirent participer à cette période de questions.

[Traduction]

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, je commencerai par dire que je suis très déçue que la leader du gouvernement à la Chambre ait présenté cette motion. Je pense que, jusqu'ici, nous avons eu une très bonne relation de travail. Il y a eu certains projets de loi dont nos députés n'ont pas voulu débattre en profondeur, de sorte que le gouvernement a pu les faire adopter à un rythme satisfaisant pour lui.

Dans le cas du projet de loi d'exécution du budget, il est clair que de nombreux députés sont extrêmement préoccupés. Ceux de ce côté-ci veulent se faire entendre sur cette mesure législative capitale.

Il se peut que le gouvernement juge certains propos répétitifs, je le conçois, mais ce sont des points de vue importants, qui doivent être entendus. La présentation de cette motion et la limitation du temps de parole qui nous est alloué ont de multiples effets. Elles empêchent les députés, dûment élus et désireux de s'exprimer, d'exercer leurs fonctions. En outre, à mon avis, elles ne favorisent pas la collaboration entre nous.

Cela m'inquiète.

Il y a cependant autre chose qui me préoccupe aussi beaucoup. Je ne pense pas que le ministre des Finances répondra à nos questions. Le projet de loi dont nous sommes saisis est le sien, mais il n'est même pas ici, dans cette enceinte. Quel est donc réellement le plan?

Pourquoi le gouvernement cherche-t-il à faire adopter ce projet de loi d'exécution du budget à toute vapeur? Pourquoi ne voit-il pas qu'il ferait du tort aux Canadiens et entraînerait un déficit astronomique qui pèserait sur les générations futures? Au lieu de s'occuper des problèmes qu'engendre le projet de loi, le gouvernement cherche à faire adopter celui-ci précipitamment.

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, je suis contente de pouvoir répondre à la question de la députée. Je suis d'accord avec elle pour dire que nous travaillons bien ensemble. Je crois que cette collaboration peut continuer.

Le fait est que, en comptant la journée d'aujourd'hui, il y aura eu six jours de débat sur cette mesure législative, la loi d'exécution du budget. Le projet de loi sera renvoyé au comité, où il sera encore débattu et étudié. Le comité aura l'occasion d'inviter des Canadiens à venir témoigner pour répondre à des questions et pour dire au comité ce qu'ils aiment de ce projet de loi et ce qui les préoccupe à son sujet. Le comité aura aussi l'occasion de faire une étude détaillée, article par article, de cette mesure législative et, donc, d'en débattre encore. Il est important que nous laissions le comité faire son bon travail.

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Madame la Présidente, moi aussi, je prends la parole plus attristé qu'en colère. Je suis d'accord avec ma collègue, la leader à la Chambre de l'Opposition officielle, pour dire que la relation de travail durant cette législature a été éprouvée par ce projet de loi.

Je me rappelle que les conservateurs, dans le gouvernement Harper, ont présenté plus de 100 motions d'attribution de temps, établissant peut-être un record au Parlement, et que les libéraux se sont joints à nous de nombreuses fois pour dire à la Chambre à quel point l'attribution de temps les contrariait. Les choses ont bien changé, n'est-ce pas?

Le ministre des Finances nous a dit que ce budget était important pour les Canadiens. Il a parlé de l'importance de prendre des mesures contre l'évasion fiscale, contre la pollution et bien d'autres choses. Nous avons attiré l'attention sur le changement incroyable dans la vie des Canadiens que vont apporter les dispositions sur les infrastructures, et le gouvernement nous dit à quel point ce budget est important.

Je pose donc la question suivante: si ce budget est si important, pourquoi le gouvernement restreint-il le droit des parlementaires de l'étudier?

●(1015)

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, j'aimerais prendre quelques instants pour souligner la bonne relation de travail que j'ai avec le député, et je suis impatiente de poursuivre cette conversation. Le député sait fort bien que je crois en l'atteinte de consensus et que nous pouvons tous faire mieux à la Chambre. Nous pouvons faire mieux pour les Canadiens, pour ceux qui font partie de la classe moyenne, ceux qui nous ont élus pour faire le bon travail que nous faisons.

Initiatives ministérielles

Je sais que les députés sont ici pour représenter les électeurs de leur circonscription, et je sais que les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement fasse progresser les mesures législatives qu'ils nous ont demandé de promouvoir. Il est important que nous puissions tenir un débat productif et significatif, mais il faut aussi laisser le comité faire son excellent travail habituel. Cette loi d'exécution du budget ne permettrait de mettre en oeuvre que les mesures que nous avons présentées le 22 mars dans le budget de 2016.

Je peux assurer à la Chambre que le travail se poursuivra, et j'ai hâte de collaborer avec l'ensemble des députés.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, une fois de plus, les députés ministériels agissent comme des enfants. Ils prennent leurs jouets et rentrent chez eux lorsqu'ils n'aiment pas la façon dont les choses se passent.

Notre collègue de Portage—Lisgar, qui est notre leader parlementaire, a dit que nous n'avons pas pu faire entendre nos voix. Ce ne sont pas nos voix que le gouvernement doit entendre. Il y a ici 338 députés qui ont été élus pour être la voix des électeurs, la voix des Canadiens. Il y a six jours de débats, s'il s'agit bien du bon chiffre. Si c'est bien le cas, comme l'affirme notre distinguée collègue, je suppose que nous devons la croire. Dans la même veine, je suppose que nous devons croire que les libéraux n'ont dépensé que 10 milliards de dollars, ou je suppose que c'est faux et que le montant réel est bien plus élevé.

Le gouvernement actuel a promis de dépenser des milliards de dollars, nous enfonçant encore davantage dans le rouge. Ce sont les générations futures qui devront tout rembourser.

Ce budget, cette mise à jour financière et le projet de loi ont une incidence sur ma circonscription. Nous n'avons pas d'accord sur le bois d'oeuvre. Le projet de loi et la mise à jour des libéraux ne font absolument rien pour créer des emplois dans ma circonscription. Je n'ai pas eu l'occasion avant aujourd'hui de parler de ce que le gouvernement fait ou ne fait pas et de ce que cela a comme incidence sur ma circonscription. Six jours ne sont pas suffisants pour exprimer le point de vue des circonscriptions des 338 députés du Parlement.

Je voudrais poser la question suivante à ma collègue. Pourquoi le gouvernement tente-t-il de faire adopter le projet de loi à toute vapeur? Pourquoi ne donne-t-il pas aux Canadiens l'occasion de faire entendre leur point de vue par l'intermédiaire des députés, qui ont été élus pour être les voix de leurs électeurs?

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, je conviens que les députés sont élus pour représenter leurs électeurs. Je conviens que nous accomplissons chaque jour un travail important au nom des Canadiens. Ce que nous disons, c'est qu'il faut poursuivre ce travail. Il faut continuer de travailler sans relâche pour les Canadiens de l'ensemble du pays.

En incluant aujourd'hui, nous aurons eu six jours de débat sur le projet de loi C-29 à l'étape de la deuxième lecture. Le projet de loi sera renvoyé au comité, où il sera étudié plus en détail et fera l'objet d'autres débats. Des Canadiens auront l'occasion de venir témoigner. De retour à la Chambre, le projet de loi continuera de faire l'objet de débats et de discussions, de sorte que nous puissions représenter nos électeurs et l'ensemble des Canadiens.

Notre plan pour les Canadiens et les familles canadiennes de la classe moyenne dans la circonscription du député, dans ma circonscription et partout au pays et notre plan en matière d'infrastructure, c'est de faire avancer le pays. C'est d'aider les familles. C'est d'exécuter le plan en raison duquel les Canadiens ont élu le gouvernement. Nous devons travailler en collaboration afin de nous assurer de créer les occasions dont les Canadiens ont besoin.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, je n'ai pas pu m'empêcher de constater que la motion mettant fin au débat sur le projet de loi budgétaire qui créera la nouvelle banque de la privatisation a été présentée le jour même où le premier ministre s'est réuni avec des investisseurs détenant des milliards de dollars en capitaux étrangers et que nous serons appelés à nous prononcer sur ladite motion dès le lendemain. Une coïncidence, j'imagine. Les débats parlementaires servent parfois à mieux cerner les intentions du gouvernement. Maintenant, au lieu d'apprendre ce qui s'est dit pendant cette fameuse réunion à mesure que les détails transpirent, le vote à l'étape de la deuxième lecture aura déjà eu lieu. C'est sans doute une coïncidence, mais elle m'a sauté aux yeux.

Nous pourrions dire tout ce que nous voudrions sur le renvoi du projet de loi au comité, la prochaine étape du débat et *tutti quanti*, mais cela ne changera rien au fait que cette mesure législative est au coeur même du programme gouvernemental. Une fois en vigueur, elle changera — pour le pire — la manière dont les projets d'infrastructures du pays sont réalisés. Cette motion de clôture ne sert en fait qu'à une chose: cacher aux Canadiens les détails du nouveau plan libéral de privatisation des infrastructures canadiennes. Arrêtons de faire semblant. J'aimerais bien savoir ce que la leader du gouvernement à la Chambre répond à cela.

• (1020)

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, nous débattons de la Loi n° 2 d'exécution du budget, qui met en oeuvre le budget dont la Chambre a été saisie le 22 mars dernier et qu'elle a ensuite adopté. Ne perdons pas de vue que ce projet de loi budgétaire ne fera rien d'autre que de concrétiser les mesures annoncées dans le budget de mars 2016. Il donnera suite au plan que nous avons soumis aux Canadiens et pour lesquels ils nous ont élus: un plan qui ouvrira des débouchés pour les Canadiens, qui nous permettra d'investir dans les régions et dans les familles du pays et qui produira la croissance économique dont notre grand pays a besoin. Toutes ces choses doivent être faites, mais pour cela, le comité doit pouvoir étudier le texte du projet de loi.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Madame la Présidente, la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des étudiants de l'Université Brock, de l'Université du Manitoba, ainsi que des universités Western, McMaster et Wilfrid Laurier. Les jeunes Canadiens sont notre avenir. Toutefois, beaucoup d'entre eux ont du mal à s'en tirer avec leurs prêts étudiants et leur endettement ne cesse de croître.

Madame la ministre, pouvez-vous nous dire comment le projet de loi aidera les jeunes Canadiens à réussir...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle à la députée qu'elle doit poser ses questions à la présidence.

Je prie également les autres députés d'attendre leur tour en silence pendant qu'un des leurs a la parole.

Mme Pam Damoff: Excusez-moi, madame la Présidente.

La ministre pourrait-elle dire à la Chambre comment le projet de loi favorisera la réussite des jeunes Canadiens et rendra l'éducation plus abordable?

L'hon. Bardish Chagger: Voilà une question importante, madame la Présidente.

Initiatives ministérielles

Comme tous les autres députés, je me suis rendue dans ma circonscription la semaine dernière. J'ai eu des échanges avec des Canadiens ordinaires, ces gens pour lesquels nous travaillons si fort. Je me souviens du temps de mes études et des dettes qu'elles ont engendrées. Les mesures importantes instaurées par le gouvernement aideront les étudiants ordinaires.

Plus que jamais, il importe que les études postsecondaires demeurent abordables et accessibles. Les jeunes Canadiens en début de carrière doivent avoir accès à des expériences de travail enrichissantes et il faut leur éviter de crouler sous les dettes d'études. Le budget de 2016 rendra les études postsecondaires plus abordables pour les étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen et facilitera le remboursement des prêts étudiants.

En faisant du porte-à-porte, on m'a dit à maintes reprises que c'est ce que les familles canadiennes souhaitent et les étudiants demandent, et nous sommes résolus à respecter notre promesse à cet égard.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant de poursuivre, je rappelle aux députés de rester à leur place jusqu'à ce que leurs collègues aient cessé de parler. Ils pourront se lever quand je demanderai qui veut poser une question ou faire une observation.

Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola a la parole.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, je suis sûr que la ministre est très heureuse de parler de quelque chose d'autre que des activités de financement payantes qui lui sont devenues si familières. Il semble que le ministre des Finances s'est complètement déchargé de sa responsabilité en la chargeant de défendre le projet de loi et la motion. En l'occurrence, je compatis avec elle.

Toutefois, le gouvernement doit utiliser cette demi-heure pour dire aux parlementaires pourquoi il juge nécessaire de passer maintenant à l'étape suivante. Les libéraux ont tenu une séance d'information technique en donnant un préavis de huit heures aux parlementaires. Ils se sont déjà servis de leur majorité afin d'ordonner la présentation d'une motion au comité pour entamer l'étude préalable du projet de loi. Ils savent exactement ce qu'ils font. Ils prétendent vouloir un consensus. C'est aussi ce que la ministre a affirmé plus tôt. Pourtant, elle profite de la majorité du gouvernement pour ne pas avoir à écouter les préoccupations légitimes des parlementaires. Cela constitue un manque de respect envers la Chambre.

Je demande à la ministre d'expliquer pourquoi le débat sur ce projet de loi doit exclure tous les parlementaires qui n'ont pas encore eu l'occasion de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture. Je veux savoir pourquoi un délai est nécessaire. Les libéraux se servent de leur majorité parce qu'ils peuvent le faire, tout simplement.

• (1025)

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, j'avais hâte de pouvoir répondre à une question du député parce que j'ai l'impression que le comportement qu'il nous reproche était celui du gouvernement précédent, pas le nôtre.

Je regrette infiniment d'avoir dû présenter cette motion aujourd'hui. J'espérais que nous allions mieux collaborer et que nous saurions déterminer ensemble combien d'heures de débat seraient nécessaires. Ce genre de discussions fait partie de la collaboration. Je croyais vraiment que nous pourrions discuter du nombre d'heures de débat que voulaient les députés d'en face. Nous sommes tout à fait disposés à collaborer avec l'opposition, mais lorsqu'elle ne nous

répond pas, il nous est difficile d'y arriver. Je sais qu'il y aura encore beaucoup d'autres occasions.

Je rappelle au député que le projet de loi d'exécution du budget est moitié moins volumineux qu'un projet de loi du gouvernement précédent. Nous avons accordé plus de temps pour en débattre à l'étape de la deuxième lecture, soit six jours. Le gouvernement précédent croyait que trois ou quatre jours suffisaient amplement. Il est intéressant de voir comme les perspectives changent.

Nous continuerons de voir à ce qu'un débat utile puisse avoir lieu et à ce que les comités aient la capacité de faire leur travail également.

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Madame la Présidente, la leader du Parti libéral à la Chambre nous dit que ce projet de loi d'exécution du budget est le reflet des engagements électoraux pris par son parti envers les Canadiens, mais cette affirmation est difficile à concilier avec le non-respect de l'engagement à réduire le taux d'imposition des petites entreprises pour le faire passer à 9 %.

En ne prévoyant pas cette réduction dans le budget de mars, le gouvernement a manqué à sa promesse envers les Canadiens. Le directeur parlementaire du budget estime qu'il en coûtera ainsi 2,1 milliards de dollars aux PME. Les petites entreprises attendaient avec impatience la réduction d'impôt promise, qui aurait été un moyen de stimuler l'économie à l'échelle locale et de créer des emplois. Nous savons que 80 % des emplois sont créés par les petites entreprises.

Comment les libéraux peuvent-ils concilier leur décision de ne pas réduire le taux d'imposition des petites entreprises avec leurs engagements électoraux envers les Canadiens? Aussi, pourquoi le gouvernement n'est-il pas prêt à poursuivre le débat sur cette promesse rompue?

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, quelle chance de prendre la parole à la Chambre au cours de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, où l'on célèbre les petites entreprises et les entrepreneurs. En fait, ces derniers méritent d'être célébrés non pas seulement un jour ou une semaine, mais tous les jours de l'année. Je suis d'accord pour dire que les petites entreprises sont l'épine dorsale de l'économie canadienne. Elles sont les créatrices d'emploi, celles qui font croître les collectivités.

Nous collaborons étroitement avec les PME. Nous adoptons une approche pangouvernementale. Plus d'une vingtaine de ministères reconnaissent un lien direct et collaborent avec les petites entreprises. Nous savons que nous pouvons toujours faire plus. Nous écoutons les PME et nous les consultons.

Nous allons de l'avant et nous mettons en oeuvre les priorités et les changements qu'elles réclament. Il est important de souligner que les propriétaires de petite entreprise sont convaincus qu'ils peuvent faire prendre de l'expansion à leur exploitation. Ils réclament des mesures qui permettront cette expansion ainsi que la création de débouchés et d'emplois. Les entrepreneurs ne veulent pas que leur entreprise demeure petite. Enfin, certains si, et tant mieux pour eux. Toutefois, beaucoup veulent pouvoir faire prendre de l'expansion à leur entreprise, créer les emplois que les Canadiens réclament, faire croître leur collectivité et profiter des occasions qui s'y présentent.

Nous sommes impatients de continuer à travailler avec tous les députés et, surtout, avec les propriétaires de petite entreprise.

Initiatives ministérielles

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC): Madame la Présidente, j'ai moi aussi passé un très bon séjour dans ma circonscription la semaine dernière. J'en ai profité pour visiter de nombreuses écoles secondaires et j'ai rencontré les étudiants de quatre classes différentes. Ces jeunes étaient tous sur le point d'obtenir leur diplôme. Ils sont très préoccupés.

Ils s'interrogent sur l'orientation du programme fiscal du gouvernement libéral et se demandent comment ils vont pouvoir assumer ce fardeau. Certains m'ont informé qu'ils étudiaient le budget dans le cadre d'un projet de classe. Ils voulaient savoir comment un gouvernement peut déposer un budget qui ne tient même pas compte de l'indexation. Ils se sont dits très préoccupés par cette omission.

Je souhaite poser une question à la leader du gouvernement. Comment pouvez-vous présenter un budget sans tenir compte de l'indexation et quel sera le coût de l'indexation au cours des cinq prochaines années?

• (1030)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'imagine que le député adresse sa question à la présidence et non directement à la députée.

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, c'est toujours agréable d'entendre que des collègues visitent les concitoyens et les jeunes.

J'aimerais féliciter l'enseignante d'avoir présenté le budget à sa classe afin que les jeunes puissent en discuter et d'ainsi donner à davantage de jeunes l'occasion de s'intéresser au gouvernement du Canada et au travail qu'il fait. Ils ne sont pas seulement les chefs de file de demain, ils sont les chefs de file d'aujourd'hui. Alors, je salue cette enseignante et le député d'avoir pris le temps de discuter avec ces élèves. C'est dans ce type de personne que nous investissons.

Le député a mentionné que le gouvernement a réduit les impôts pour les Canadiens de la classe moyenne. Le présent gouvernement a augmenté les impôts de 1 % des Canadiens les plus riches. Voilà quelque chose qui ne s'est jamais vu auparavant. Voilà ce que c'est que d'investir dans les familles de la classe moyenne et de respecter ses engagements.

Comme le député l'a dit de manière si éloquente, la jeunesse surveille ce que le gouvernement fait. Elle s'attend à ce que nous respections nos engagements. C'est pourquoi la mise en oeuvre du budget est absolument nécessaire et pourquoi le comité devrait avoir l'occasion d'étudier le projet de loi.

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, j'aimerais revenir à la question de la privatisation, puisque les investissements dans les infrastructures étaient au coeur des promesses et du budget des libéraux. La mise à jour économique nous a appris que le gouvernement compte remplir cet engagement en vendant ces nouvelles infrastructures à des sociétés d'investissement privées, y compris de nombreuses sociétés étrangères. Par conséquent, il est ridicule de penser que nous devrions mettre fin au débat juste comme nous commençons à apprendre les détails de cet engagement central du plan budgétaire des libéraux. Cette situation est peut-être attribuable au fait que le seul député ministériel que j'aie entendu se porter à la défense de ce plan farfelu pendant le débat était le député de Spadina—Fort York. Celui-ci se plaît à dire qu'il est question de logements abordables et que nous devrions consulter le programme électoral. Il a fait allusion à la banque de l'infrastructure. Cependant, le programme dit que cette banque prêtera de l'argent aux municipalités et aux provinces qui veulent construire des infra-

structures; il n'est pas question de s'en servir pour attirer des investissements privés de manière à ce que nos routes, nos aéroports et nos ponts appartiennent à des multinationales d'investissement étrangères. Cela ne figure nulle part dans le programme électoral. Peut-être que le député de Spadina—Fort York est à bout de souffle et que le gouvernement ne trouve personne d'autre pour défendre ce plan.

Sommes-nous obligés de clore le débat parce que le gouvernement ne trouve personne d'autre sur ses banquettes qui soit prêt à défendre ce plan ridicule?

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, je rappelle aux députés que le débat porte sur la loi d'exécution du budget, et qu'il n'y est pas question de la banque de l'infrastructure. Le projet de loi à l'étude inclut les modifications que nous avons promises aux Canadiens et prévues dans le budget présenté en mars 2016. Elles touchent la Loi sur l'assurance-emploi, la Loi sur la sécurité de la vieillesse, la Loi canadienne sur l'épargne-études, la Loi canadienne sur l'épargne-invalidité et le cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers.

Pour revenir à une question posée plus tôt, j'ajouterais que nos dispositions fiscales éliminent des échappatoires pour protéger les consommateurs, soutenir les propriétaires de petites entreprises et nous permettre d'accomplir ce que les Canadiens attendent de nous. Le projet de loi à l'étude vise à mettre en oeuvre les dispositions présentées dans le budget de mars 2016. Il ne contient que des dispositions présentées dans le budget de 2016 et vise à le mettre en oeuvre.

M. Daniel Blaikie: Exception faite de la partie que j'ai mentionnée.

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, nous souhaitons simplement que le projet de loi soit renvoyé au comité, qui pourra alors l'examiner.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député d'Elmwood—Transcona que les députés l'ont écouté avec respect lorsqu'il avait la parole. Je lui demanderais d'en faire autant lorsqu'une autre personne a la parole.

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Madame la Présidente, les anciens combattants canadiens ont courageusement servi notre pays. Ils sont intervenus sans hésiter dans les situations les plus difficiles. Nous leur devons respect, gratitude et soutien.

La leader du gouvernement peut-elle expliquer à la Chambre comment ce projet de loi viendra en aide aux anciens combattants?

• (1035)

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, je remercie le député de son excellente question, qui me permet de revenir sur la Semaine des anciens combattants que nous venons de célébrer. Comme, j'en suis sûre, un grand nombre de députés, j'ai eu la chance de rencontrer des anciens combattants lors du jour du Souvenir. La veille, j'en ai aussi profité pour me rendre à des cénotaphes et pour remercier nos cadets dans ma région. La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de réunir des cadets de l'air, de la marine et de l'armée de terre; ils ont pu mener des discussions fructueuses avec le ministre de la Défense nationale.

Initiatives ministérielles

Nous reconnaissons l'important travail réalisé par nos anciens combattants. Nous reconnaissons que nous devons à nos militaires les droits et libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Nous parlons de ceux qui ont fait le sacrifice ultime, mais aussi de ceux qui sont rentrés au pays et de ceux qui continuent à se battre pour défendre nos droits et libertés. Le gouvernement du Canada redonnera à ceux qui ont tant apporté à l'ensemble des Canadiens. Il rétablira l'accès essentiel aux services à l'intention des anciens combattants, en plus de veiller à la sécurité financière à long terme des anciens combattants handicapés. De plus, les anciens combattants du Canada recevront un plus grand nombre de services gouvernementaux en personne à l'échelle locale et bénéficieront d'un meilleur accès aux gestionnaires de cas.

Quand je me suis rendue dans la région de Waterloo, de nombreuses personnes m'ont dit qu'elles étaient heureuses que le gouvernement ait ouvert ces bureaux. J'ai eu le même écho plus récemment en Nouvelle-Écosse. Je dois dire que cette décision a été très bien reçue, non seulement parce qu'il s'agit de la bonne chose à faire, mais aussi parce que cela aurait dû être fait depuis longtemps.

M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC): Madame la Présidente, j'ai entendu la leader du gouvernement à la Chambre des communes parler de l'importance du fait que ce projet de loi soit renvoyé au comité afin que l'on puisse entendre des témoins, l'étudier davantage, et le renvoyer à la Chambre des communes, accompagné de recommandations. La leader du gouvernement à la Chambre est-elle au courant du fait que la clôture a déjà été imposée en comité sur ce projet de loi? Si le comité n'a qu'un temps limité pour l'étudier, comment peut-elle justifier d'imposer maintenant la clôture à la Chambre?

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, le comité a reconnu l'ampleur du travail qui doit être fait. Sous ce gouvernement, les comités fonctionnent. Ils font un bon travail. Ils font partie du processus — et ce n'est pas pour rien que ce processus existe. Le travail des comités appartient aux comités. Je ne me prononce pas là-dessus. Cela fait partie de l'engagement que nous avons pris auprès des Canadiens. Les secrétaires parlementaires n'ont pas le droit de voter aux comités afin que ces derniers puissent faire leur travail de façon ouverte et transparente.

Je comprends bien que ce comité souhaite étudier ce projet de loi. Je comprends bien que le comité reconnaît l'importance de ce projet de loi, surtout lorsqu'il est question des Canadiens que nous représentons à la Chambre des communes.

Nous avons un travail important à faire. Je suis convaincue que si nous le souhaitons vraiment et que nous travaillons un peu plus fort, nous pouvons travailler ensemble dans l'intérêt des Canadiens. C'est un engagement que le gouvernement a pris et que nous continuerons de respecter.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je veux aborder deux points auprès du gouvernement.

D'abord, nous sommes actuellement en session parlementaire et nous revenons d'une semaine où le Parlement ne siégeait pas. Ce que je veux dire par là, c'est que lorsque nous sommes réunis en session parlementaire, nous avons un devoir, et c'est de nous exprimer directement sur les projets de loi à l'étude.

Par ailleurs, nous n'avons rien contre le fait que des ministres ou le premier ministre rencontrent des gens à l'extérieur, mais il y a des moments pour le faire, et c'est lorsque le Parlement ne siège pas. Il est important que les ministres soient ici à la Chambre pour répondre directement aux questions et pour que tous les députés qui veulent

s'exprimer sur un projet de loi puissent le faire. La motion présentée actuellement par le gouvernement va dans le sens contraire.

[Traduction]

Concernant l'autre sujet soulevé, le député de Yellowhead a parlé de la jeunesse. Il est important de dire la vérité aux jeunes. Puis-je rappeler à la ministre qu'elle a été élue en fonction de ses promesses électorales? Selon ces promesses, il devait y avoir un modeste déficit et un retour au déficit zéro dans un délai de trois ans. Or, la réalité est toute autre. On s'attend à ce que le déficit soit trois fois plus élevé que prévu et l'on ne sait pas quand on sera de retour au déficit zéro. Comment peut-elle concilier tout cela?

L'hon. Bardish Chagger: Madame la Présidente, je suis sûre que le député n'est pas en train de laisser entendre que je ne dis pas la vérité. Il est ici depuis bien plus longtemps que moi et il sait qu'on ne doit pas faire ce genre d'insinuations.

[Français]

Nous avons déjà eu six journées de débat, et ce que nous voulons, c'est que le comité puisse débattre de ce projet de loi, inviter des témoins et travailler fort pour que nous puissions avoir des discussions.

Je regrette que nous n'ayons pas pu trouver de consensus. Nous voulions travailler ensemble pour savoir combien de journées de débat les conservateurs veulent. Or ils ne nous ont pas fait part cette information.

[Traduction]

Pour ce qui est des jeunes, nous sommes déterminés à continuer de collaborer avec eux et nous le faisons d'ailleurs à des niveaux record.

● (1040)

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Madame la Présidente, je trouve vraiment dommage que les libéraux imposent une attribution de temps pour un projet de loi qui comporte plus de 146 articles qui modifient 13 lois. Ses 234 pages apportent des modifications à plusieurs éléments ayant trait au budget.

Les libéraux prétendent être transparents. Ils prétendent incarner le changement qui va faire en sorte que tous les Canadiens seront consultés, qu'on va prendre le temps de se parler et que les inégalités seront réduites.

Or plusieurs mesures de ce projet de loi ne permettront pas de réduire les inégalités. Par exemple, il n'y a pas de crédit d'impôt pour l'embauche de jeunes dans ce budget. Il y a plusieurs incohérences en ce qui concerne l'assurance-emploi. Le tribunal qui devait faire en sorte que les travailleurs soient entendus...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je dois interrompre la députée si celle-ci souhaite obtenir une réponse. La ministre répondra brièvement à la députée.

L'hon. Bardish Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Lib.): Madame la Présidente, c'est pour les raisons données par l'honorable députée que nous voulons envoyer le projet de loi en comité pour y être étudié.

Je répète que nous ne prenons pas ces décisions à la légère. Nous nous engageons à ce que tous les députés disposent du temps suffisant et raisonnable.

Initiatives ministérielles

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ la motion dont la Chambre est maintenant saisie.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Convoquez les députés.

• (1120)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 144)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Arseneault
Arya	Ayoub
Badawey	Bagnell
Bains	Baylis
Beech	Bennett
Bibeau	Bittle
Blair	Boissonnault
Bossio	Bratina
Breton	Brisson
Caesar-Chavannes	Carr
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Champagne
Chan	Chen
Cuzner	Dabrusin
Damoff	DeCoursey
Dhaliwal	Dhillon
Di Iorio	Dion
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Easter	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Erskine-Smith	Eyking
Eyolfson	Fergus
Fillmore	Finnigan
Fisher	Fonseca
Footé	Fragiskatos
Fraser (West Nova)	Fraser (Central Nova)
Freeland	Fry
Fuhr	Garneau
Gerretsen	Goldsmith-Jones
Goodale	Graham
Grewal	Hajdu
Hardie	Harvey
Hehr	Housefather
Hussen	Hutchings
Iacono	Joly
Jones	Jordan
Jowhari	Kang
Khalid	Khera
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
LeBlanc	Lebouthillier
Lefebvre	Lemieux
Leslie	Levitt
Lightbound	Lockhart
Long	Longfield
Ludwig	MacAulay (Cardigan)

MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)	
May (Cambridge)	
McCallum	McCrimmon
McDonald	McGuinty
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod (Northwest Territories)	Mendès
Medicino	Mihychuk
Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs)	
Monsef	
Morrissey	Murray
Nassif	Nault
O'Connell	Oliphant
Oliver	O'Regan
Ouellette	Paradis
Peschisolido	Peterson
Petitpas Taylor	Philpott
Picard	Poissant
Qualtrough	Ratansi
Rioux	Robillard
Rodriguez	Romanado
Rota	Rudd
Ruimy	Rusnak
Sahota	Saini
Sajjan	Samson
Sangha	Sarai
Scarpaleggia	Schiefke
Schulte	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton South)
Sikand	Simms
Sorbara	Spengemann
Tabbara	Tan
Tassi	Trudeau
Vandal	Vandenbeld
Vaughan	Virani
Whalen	Wilkinson
Wilson-Raybould	Wrzesnewskyj
Young	Zahid— 174

CONTRE

Députés

Aboultaif	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Andersson
Angus	Arnold
Aubin	Barlow
Barsalou-Duval	Benson
Bergen	Bernier
Berthold	Bezan
Blaikie	Blaney (North Island—Powell River)
Block	Boucher
Boudrias	Boulerice
Boutin-Sweet	Brassard
Brosseau	Brown
Calkins	Cannings
Caron	Carrie
Chong	Choquette
Christopherson	Clarke
Clement	Cooper
Davies	Deltell
Doherty	Donnelly
Dreeschen	Dubé
Dusseault	Duvall
Eglinski	Falk
Fortin	Gallant
Garrison	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Gourde
Hardcastle	Harder
Hoback	Hughes

Initiatives ministérielles

Jeneroux	Johns
Julian	Kelly
Kent	Kitchen
Kmieć	Kwan
Lake	Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Laverdière	Leitch
Liepert	Lobb
Lukiwski	MacGregor
MacKenzie	Maguire
Malcolmson	Masse (Windsor West)
Mathysen	May (Saarich—Gulf Islands)
McCauley (Edmonton West)	McColeman
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)
Moore	Mulcair
Nantel	Nater
Nicholson	Nuttall
Paul-Hus	Plamondon
Poilievre	Quach
Ramsey	Rankin
Rayes	Reid
Rempel	Richards
Ritz	Sansoucy
Saroya	Scheer
Schmale	Shields
Shipley	Sopuck
Sorenson	Stanton
Stetski	Stewart
Strahl	Stubbs
Sweet	Thériault
Tilson	Trost
Trudel	Van Kesteren
Van Loan	Vecchio
Viersen	Wagantall
Warawa	Warkentin
Webber	Weir
Wong	Yurdiga
Zimmer — 131	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Je désire informer la Chambre qu'en raison des délibérations sur la motion d'attribution de temps, les ordres émanant du gouvernement seront prolongés de 30 minutes.

● (1125)

DEUXIÈME LECTURE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 14 novembre, de la motion portant que le projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Robert Aubin (Trois-Rivières, NPD): Monsieur le Président, si j'étais animateur de jeux-questionnaires à la télévision, je pense que j'aurais un choix multiple pour ceux qui suivent nos débats sur le projet de loi C-29.

Je donne quelques chiffres et qu'on me dise à quel parti politique cela fait penser. Par exemple, si je parle d'un projet de loi comportant 146 articles; jusque-là, c'est assez commun. Un projet de loi qui vient modifier à lui seul 13 lois. On commence à avoir une meilleure orientation. Un projet de loi de 234 pages qu'il nous faut étudier en un temps record — encore une fois, il va sans dire —, et depuis quelques minutes à peine, un projet de loi soumis à une motion d'attribution de temps, communément appelée dans le langage populaire, un bâillon. Si la réponse donnée est le Parti conservateur, bien que ce ne soit pas la bonne réponse, je peux la comprendre. Ce que cela nous fait bien voir, c'est qu'avec le Parti libéral, le véritable changement ne semble pas être arrivé. Encore une fois, on utilise les mêmes vieilles stratégies pour passer à toute vapeur des projets de loi qui mériteraient d'être débattus plus longuement à la Chambre.

Voilà exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons et, une fois de plus, quand vient le temps de débattre d'un projet de loi

comme le projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures, nous avons encore trop peu de temps.

Alors pour les 10 minutes à peine que j'ai pour donner une opinion sur ce projet de loi, on comprendra bien que malgré les quelques éléments avec lesquels je pourrais être en accord, je vais mettre l'accent sur ce qui m'apparaît tout à fait incompréhensible, voire surprenant.

Je citerai comme premier exemple la banque de l'infrastructure. Voilà donc une chose dont on n'avait jamais entendu parler pendant la campagne électorale et qui arrive comme un cheveu sur la soupe, et Dieu sait qu'un cheveu sur la soupe, ce n'est pas très agréable. Nous allons devoir discuter de cela. Pour ceux qui suivent les débats, j'aimerais bien démontrer à quel point cette approche est pernicieuse.

Les contribuables comme moi, les députés et tous les citoyens, n'avons jamais entendu parler de cela. Ce que nous avons entendu pendant la campagne électorale, c'est un Parti libéral qui nous proposait de faire des investissements importants en infrastructure en empruntant de l'argent que nous n'avons pas, sous prétexte que les taux d'intérêt sont bas présentement. Jusque-là, cela a une certaine résonance, à ce point que 39 % de la population canadienne s'est dite en accord avec cette proposition, ce qui fait en sorte que nous sommes maintenant dirigés par un gouvernement libéral. Or aussi bas que soient les taux d'intérêt pour emprunter ces milliards de dollars, il va bien falloir les rembourser un jour. Je ne connais pas d'autres façons que nos taxes et impôts pour rembourser ces emprunts, même avec des taux d'intérêt bas. Si, encore, nous avions un plan de remboursement, cela pourrait nous sécuriser un tantinet, mais il semble que cela, c'est pour plus tard. Le modeste déficit de 10 milliards de dollars frôle maintenant les 30 milliards de dollars.

Pire encore, maintenant, ce qui n'avait jamais été dit, c'est qu'on veut faire passer une large, mais vraiment très large portion de nos infrastructures publiques au privé. J'insiste sur le mot « publiques ». Pour ce faire, la stratégie libérale est de prendre 15 milliards de dollars de l'argent qui était prévu pour financer les infrastructures et les déposer comme mise de fonds dans une banque pour servir de levier afin d'attirer des investisseurs privés.

Le premier problème est que ces 15 milliards de dollars, qui est en fait la banque de l'infrastructure, sont réservés pour financer les projets d'infrastructure de 100 millions de dollars et plus. Cela fait en sorte qu'on vient d'amputer de 15 milliards de dollars le budget des infrastructures publiques pour des projets d'infrastructure qui sont sous les 100 millions de dollars. Une ville comme Trois-Rivières et une région comme la Mauricie ont beaucoup d'idées de projets d'infrastructure à mettre en place ou à mettre à jour, et ces projets sont rarement au-dessus de 100 millions de dollars. Or on vient de nous amputer de 15 milliards de dollars pour ce faire, dont il faudra rembourser les intérêts.

Une fois qu'on a placé ces 15 milliards de dollars dans une banque, on veut aller chercher des centaines de milliards de dollars supplémentaires en attirant des investisseurs privés: des fonds de pension, des régimes de retraite, des grandes sociétés, des investisseurs privés.

Initiatives ministérielles

•(1130)

L'économie du gouvernement et l'économie personnelle sont assujetties aux mêmes grands principes de bonne gestion. Si j'investis 100 \$, je vais espérer le meilleur rendement. Alors, j'imagine bien que ceux qui viendront investir des milliards de dollars dans une banque d'investissement publique auront aussi le souci d'un rendement très supérieur aux taux d'intérêt bas sur les emprunts que le gouvernement nous dit faire. On a même entendu Michael Sabia, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, espérer un taux de rendement de 7 % à 9 % des investissements qui seraient consentis par cette banque de l'infrastructure.

Deuxièmement, qui va payer ces rendements? C'est simple, ce sont toujours les citoyens. Rappelons qu'ils ont déjà payé une fois en payant les taux d'intérêt sur les emprunts du gouvernement. Maintenant, ils vont payer une deuxième fois en offrant des rendements aux compagnies privées qui vont venir investir. Or s'il y a un principe sur lequel on s'entend, c'est le déficit d'infrastructure que nous connaissons tant au Québec qu'au Canada. Nos infrastructures sont en mauvais état et nécessitent des investissements majeurs. Plusieurs économistes s'entendent sur une somme d'environ 500 milliards de dollars. On pourrait discuter de ce chiffre, mais disons qu'il se trouve dans ces eaux-là. Or, entre 500 milliards et 15 milliards de dollars, la marge est trop grande. Il faut vraiment faire autre chose.

Ce qu'on oublie de dire trop souvent, c'est que les économistes estiment qu'au cours des 10 dernières années, alors qu'on a fait passer le taux d'imposition des grandes sociétés de 28 % à 15 %, le gouvernement s'est privé de 15 milliards à 20 milliards de dollars par année. Il n'a donc pas investi ces sommes dans la mise à jour de nos infrastructures. Le gouvernement disait avoir une approche économique révolutionnaire. Il disait que les grandes entreprises injecteraient cet argent qu'on leur a permis d'épargner dans l'économie, qu'elles créeraient des emplois, que tout allait tourner à 150 % et que cela serait absolument extraordinaire. La réalité, c'est ce que cela ne s'est pas passé.

L'autre réalité encore plus extraordinaire, c'est que ces sommes économisées par les grandes entreprises deviennent maintenant disponibles pour d'éventuels investissements dans la banque de l'infrastructure. Alors, non seulement, par nos taxes et nos impôts, on s'est privé d'une juste part du paiement des impôts de chacun des participants à cette société, mais en plus, si les grandes entreprises investissent dans cette banque l'argent qu'on leur a consenti en espérant qu'elles créent des emplois, on va payer pour leur offrir un rendement de leurs investissements privés, qu'elles souhaitent être de 7 % à 9 %, investissements qui seront constitués des économies réalisées à même le budget public.

Autrement dit, c'est la troisième fois que le contribuable, comme mes collègues et moi, sort de l'argent de ses poches pour payer exactement la même infrastructure publique, qui sera dorénavant privée. Si on met en parallèle la mise de fonds du gouvernement de 15 milliards de dollars et les centaines de milliards de dollars qu'on veut attirer, on constate très rapidement que le gouvernement va devenir minoritaire dans son propre régime et que nos infrastructures publiques seront de plus en plus privatisées. Or qui dit infrastructures privées dit taxes supplémentaires, frais d'utilisation, péages, etc. Imaginons tous les systèmes pour permettre un bon rendement.

Je voulais aborder plein d'autres sujets, dont l'assurance-emploi. À cet égard, on propose des idées intéressantes, comme celle de revenir à une meilleure définition de ce qu'est un emploi convenable, bien

que ce ne soit pas clairement défini dans la loi. Par contre, on n'a encore rien fait concernant l'accessibilité.

On aurait également pu parler des PME. On attend toujours des mesures de soutien. Tout ce qu'on a vu, c'est le retrait de la baisse d'impôt promise de 11 % à 9 %. De plus, aucune mesure n'a été mise en place, par exemple, pour plafonner les taux et les frais de cartes de crédit facturés à nos PME.

Je profiterai des quelques minutes qu'il reste pour répondre aux questions.

•(1135)

M. François-Philippe Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Madame la Présidente, j'ai eu le plaisir d'écouter la longue allocution de mon collègue de Trois-Rivières.

Je reprendrai l'exemple qu'il a donné, puisque des gens de la Mauricie et de Trois-Rivières nous écoutent.

Si les gens avaient le choix de voter pour un gouvernement qui investit dans la classe moyenne et dans les familles canadiennes, un gouvernement dont la loi d'exécution du budget propose d'aider les jeunes Canadiens à réussir, d'améliorer l'assurance-emploi, d'améliorer la qualité de vie de nos aînés, de soutenir les anciens combattants et de renforcer l'intégrité fiscale, les gens auraient voté pour un gouvernement libéral, le gouvernement du premier ministre actuel.

J'aimerais poser de simples questions au député de Trois-Rivières. Pourquoi est-il contre le fait d'investir dans les familles canadiennes et dans nos jeunes? Pourquoi est-il contre le fait d'investir pour nos aînés et pour les anciens combattants? En effet, c'est exactement ce que fait la loi de mise en application du budget: investir dans les Canadiens et les Canadiennes. Les pays ambitieux et confiants investissent, et c'est exactement ce que nous faisons. Pourquoi n'est-il pas en faveur de cela?

M. Robert Aubin: Madame la Présidente, je donnerai un exemple qui démontre bien la dichotomie — que dis-je, la fosse abyssale! — entre le message véhiculé et la réalité.

Nous venons de la même région. On me parle de la classe moyenne, or il faut savoir que les libéraux ont maintenant défini la classe moyenne comme étant les gens qui gagnent entre 45 000 \$ et 190 000 \$, ce qui ne correspond en rien à la population de la Mauricie.

Au Québec, le salaire médian est de 31 500 \$. En Mauricie, le salaire médian se situe un peu en deçà de ce montant. Personne faisant partie de la classe moyenne n'a bénéficié des baisses d'impôts du gouvernement, qui se targue d'appuyer la classe moyenne. Cela vaut pour chacun des exemples que je pourrais reprendre. Je ne le ferai pas, car je n'ai pas assez de temps à ma disposition.

En ce qui a trait à l'assurance-emploi et au soutien que l'on offre aux PME et aux individus, il y a une fosse abyssale entre le discours et la réalité. C'est la raison pour laquelle je me ferai un honneur de voter contre le projet de loi.

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Madame la Présidente, j'ai apprécié le discours de mon collègue de Trois-Rivières qui fait état de beaucoup d'incohérences de la part du gouvernement.

Je parlerai un peu de l'assurance-emploi. Les gens d'un Comité Chômage de ma circonscription m'ont dit que, dans l'application des nouvelles règles, les prestations de compassion sont passées de 26 semaines à 28 semaines. Par contre, une personne malade ne reçoit que 15 semaines d'assurance-maladie. Cela n'a pas de sens.

Initiatives ministérielles

Un autre élément n'a pas de sens, et c'est le Tribunal de la sécurité sociale du Canada, que nous dénonçons depuis très longtemps. On ne peut plus présenter de nouvelles preuves. Le tribunal sert à revoir certains cas. Toutefois, les gens ne peuvent plus présenter de nouvelles preuves ou de nouveaux faits.

De plus, un seul juge représente le patron et le travailleur. Avant, il y avait trois juges. Qu'en pense mon collègue?

M. Robert Aubin: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son importante question.

S'il est un dossier que nous traitons de façon hebdomadaire dans chacun de nos bureaux de circonscription, c'est bien celui des personnes aux prises avec l'assurance-emploi. Tous les cas dont ma collègue a fait mention ont ceci en commun que la plupart d'entre eux auront au moins le mérite d'être admissibles à l'assurance-emploi et auront par la suite tous les problèmes qui s'y rattachent. La majorité des gens n'est pas encore admissible à l'assurance-emploi. C'est là le nerf de la guerre, le premier plan sur lequel il faudrait mettre l'accent: comment mettre en place des mesures qui rendront accessible un régime pour lequel les employeurs et les employés paient? Moins de quatre travailleurs sur dix y ont accès au moment où le pire événement de leur vie les frappe, c'est-à-dire lors de la perte de leur emploi.

Je tiens simplement à rappeler la notion des 360 heures pour atteindre l'admissibilité universelle au régime.

• (1140)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, dans sa réponse au secrétaire parlementaire du ministre des Finances, le député n'a pas mentionné la réduction fiscale que nous avons accordée à la classe moyenne. Et c'est sans compter l'augmentation du Supplément de revenu garanti et celle de l'Allocation canadienne pour enfants non imposable. Ces augmentations permettent à des milliers d'aimés vulnérables et à des milliers d'enfants de sortir de la pauvreté. Le député voudra peut-être commenter cet aspect du budget.

[Français]

M. Robert Aubin: Madame la Présidente, encore une fois, je pourrais donner beaucoup d'exemples, mais je n'en donnerai qu'un, celui de l'Allocation canadienne pour enfants. En principe, cette dernière était censée être plus généreuse que celle des conservateurs.

Je fais du porte-à-porte dans ma circonscription, et les gens ont très bien compris que ce sont eux qui paient leur allocation, qu'ils transféreront de génération en génération. Comme elle ne sera indexée qu'en 2020, elle perdra sa valeur et reviendra à l'équivalent de ce qui existait auparavant.

[Traduction]

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Madame la Présidente, c'est un véritable honneur et un privilège pour moi de participer à mon premier débat ici, à la Chambre des communes, sur ce territoire traditionnel des peuples algonquins.

Je tiens d'abord à remercier les gens de Scarborough-Nord de m'avoir encore une fois accordé leur confiance. Je sers cette collectivité depuis 10 ans — depuis que j'ai été élu à titre de commissaire scolaire en 2006 — et l'aventure a été incroyable. C'est avec beaucoup d'humilité que je les représente maintenant à la Chambre, où je défendrai leurs intérêts sans relâche.

La circonscription de Scarborough-Nord est une mosaïque culturelle où les minorités visibles forment la vaste majorité de la population. Plus de 90 % des résidents sont des gens de couleur, ce qui est le taux le plus élevé de toutes les circonscriptions du pays, et 70 % d'entre eux sont nés à l'étranger. Ces personnes sont venues des quatre coins du monde pour s'établir à Scarborough-Nord.

C'est d'ailleurs le cas de mes parents, qui ont quitté l'Inde pour s'installer au Canada il y a 40 ans, en quête d'une vie meilleure non seulement pour eux, mais aussi pour leurs enfants. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur amour et de leur soutien inconditionnels. Quand je parle des résidents de Scarborough-Nord, cela me rappelle les espoirs et les rêves que mes parents ont amenés avec eux au Canada.

Les électeurs de ma circonscription sont des familles qui travaillent fort. Un grand nombre d'entre eux sont de nouveaux immigrants. Ils travaillent de longues heures pour payer leur loyer ou leur hypothèque, pour nourrir leur famille et pour assurer une bonne éducation à leurs enfants. Il y a aussi de jeunes Canadiens qui ont fait des études sérieuses, ont obtenu un diplôme et sont maintenant à la recherche d'un emploi. Il y a enfin des personnes âgées qui ont travaillé toute leur vie, qui ont contribué à la société et qui espèrent aujourd'hui pouvoir enfin jouir d'une retraite bien méritée.

Plus que jamais, les habitants de Scarborough-Nord, et de partout ailleurs au Canada, ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. C'est la raison pour laquelle notre gouvernement a décidé d'investir prioritairement dans les Canadiens, afin qu'ils puissent avoir une vie meilleure et construire un pays qui convient à tous.

C'est précisément la raison pour laquelle je plaide aujourd'hui en faveur de l'adoption du projet de loi C-29, une loi portant exécution du budget déposé au Parlement en 2016 et de mesures qu'il contient. Ce projet de loi permettra de stimuler l'économie en améliorant la situation de la classe moyenne et de ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Il permettra également aux familles canadiennes de disposer d'un peu plus d'argent, d'offrir davantage de possibilités aux jeunes, de donner aux personnes âgées un peu plus de sécurité et d'assurer une plus grande équité fiscale tout en renforçant le secteur financier.

C'est le moment idéal pour investir dans les Canadiens. Les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas, et le Canada affiche le plus faible ratio dette-PIB de tous les pays du G7.

La classe moyenne est le moteur de notre pays. Si elle a plus d'argent à sa disposition pour épargner, investir et stimuler l'économie, cela profite à tous les Canadiens.

L'une des principales mesures proposées par notre gouvernement pour aider la classe moyenne est l'Allocation canadienne pour enfants. Depuis juillet dernier, 9 familles canadiennes avec enfants sur 10 ont plus d'argent à leur disposition chaque mois pour acheter les choses dont elles ont besoin pour leurs enfants, comme les fournitures scolaires, la nourriture et les vêtements d'hiver. La beauté de cette nouvelle allocation, c'est que non seulement elle est plus généreuse que les programmes qui l'ont précédée, mais elle est aussi mieux ciblée afin d'aider les familles qui en ont le plus besoin. Cette nouvelle allocation non imposable permettra de sortir 300 000 enfants de la pauvreté cette année. En effet, cette prestation représentera chaque année jusqu'à concurrence de 6 400 \$ par enfant de moins de 6 ans, et de 5 400 \$ par enfant âgé de 6 à 17 ans. Autrement dit, les familles canadiennes toucheront cette année en moyenne environ 2 300 \$ de plus en prestations pour leurs enfants.

Initiatives ministérielles

Ce projet de loi d'exécution du budget prévoit également, dans l'intérêt de ces familles, que l'Allocation canadienne pour enfants sera indexée à l'inflation à partir de 2020. Je sais combien cela est important pour les familles canadiennes, car j'ai longtemps travaillé avec des parents, des enfants et des jeunes lorsque j'étais conseiller scolaire.

Notre gouvernement travaille également d'arrache-pied pour que les jeunes Canadiens aient les moyens de réussir. L'été dernier, j'ai pu constater personnellement comment le budget de 2016 permettait d'aider les jeunes à acquérir la précieuse expérience de travail dont ils ont besoin. Dans ma circonscription, Scarborough-Nord, près de 80 organisations à but non lucratif, entreprises et groupes confessionnels ont reçu des fonds du programme Emplois d'été Canada pour recruter des jeunes. À l'échelle du Canada, deux fois plus de jeunes Canadiens ont trouvé un emploi cette année grâce à ce programme, qui leur a permis de gagner de l'argent et d'acquérir de l'expérience qui les aidera à trouver un emploi rémunérateur une fois qu'ils auront leur diplôme.

Les Canadiens sont des gens généreux et solidaires, qui estiment qu'il faut donner aux jeunes les moyens nécessaires pour réussir, tout en prenant soin des personnes âgées. C'est la raison pour laquelle je me réjouis que ce projet de loi d'exécution du budget propose d'aider les personnes âgées à jouir d'une retraite plus confortable. Nos parents ont travaillé fort toute leur vie, ils méritent d'être traités avec respect et dignité.

• (1145)

[Français]

Dans le budget de 2016, le gouvernement a rétabli l'âge d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti de 67 à 65 ans, remettant ainsi des milliers de dollars dans les poches des aînés. Depuis juillet dernier, 900 000 aînés vivant seuls un peu partout au Canada profitent d'une meilleure sécurité financière grâce à une prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti allant jusqu'à 947 \$ par année.

[Traduction]

C'est notre devoir, d'autant plus que les personnes âgées seules sont particulièrement vulnérables et sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. Le projet de loi propose donc de rendre plus flexibles les prestations versées aux personnes âgées. Pour les couples vivant séparément en raison de circonstances particulières, chaque conjoint pourra toucher des prestations du Supplément de revenu garanti et des allocations au conjoint calculées en fonction de ses revenus individuels. Ajoutée aux changements apportés par notre gouvernement au Régime de pensions du Canada, cette mesure aidera les personnes âgées à mieux profiter de leur retraite, dans la dignité et le respect auxquels elles ont droit.

Le projet de loi propose d'investir dans les Canadiens non seulement pour aujourd'hui mais pour les années et les décennies à venir. À l'approche du 150^e anniversaire de la Confédération, travaillons ensemble en vue de bâtir un Canada encore meilleur, où tous les Canadiens pourront prospérer et réussir.

L'espoir et le travail acharné n'étaient pas seulement notre slogan de campagne électorale. Ils représentent les valeurs sur lesquelles s'est construite cette grande nation, la terre de nos aïeux. Créons tous ensemble un climat d'espoir où chaque Canadien qui travaille fort peut espérer faire de ce pays un endroit où il fait bon vivre.

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Madame la Présidente, le député a parlé des programmes généreux du gouvernement, que celui-ci finance principalement en empruntant

des sommes astronomiques que les générations futures devront rembourser par des impôts. Voilà l'héritage que le gouvernement va laisser aux générations futures, à nos enfants et peut-être même à nos petits-enfants.

Le député a expliqué comment nous allions aider les enfants à l'école. Étant donné son expérience de conseiller scolaire, je ne comprends pas qu'il ait voté contre le projet de loi C-241, un projet de loi d'initiative parlementaire qui aurait diminué la taxe d'accise que doivent payer les conseils scolaires.

S'agissant du taux de pauvreté chez les enfants, le député ne peut pas ignorer que le bilan libéral est à cet égard catastrophique. Entre 1993 et 2005-2006, années pendant lesquelles les libéraux étaient au pouvoir, le taux de pauvreté chez les enfants n'a pas bougé, alors qu'il a diminué considérablement au cours des années où les conservateurs formaient le gouvernement. Il se chiffrait à 14,7 % pour la dernière année où des données sont disponibles et il a baissé de près de 2 % entre le début et la fin du mandat du gouvernement. Pourquoi le député approuve-t-il un budget qui va laisser des dettes considérables aux générations futures et empirer...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de Scarborough-Nord a la parole.

• (1150)

M. Shaun Chen: Madame la Présidente, permettez-moi de remettre les pendules à l'heure. J'ai voté en faveur du projet de loi d'initiative parlementaire qui portait sur la taxe d'accise des conseils scolaires. J'ai fait partie du plus grand conseil scolaire public du Canada, et j'en ai même été le président. Je suis donc bien placé pour savoir combien il est important que nos jeunes et nos adolescents aient accès à un bon système d'éducation pour pouvoir réussir dans la vie. C'est précisément la raison pour laquelle notre gouvernement travaille d'arrache-pied pour aider nos enfants et la prochaine génération de leaders de ce pays. Notre Allocation canadienne pour enfants va permettre de sortir cette année 300 000 enfants de la pauvreté. Voilà ce que notre gouvernement a décidé de faire pour donner à nos enfants les moyens de réussir.

M. Kennedy Stewart (Burnaby-Sud, NPD): Madame la Présidente, je me demande pourquoi le député approuve le versement de fonds publics à des entreprises étrangères, ce qui va conduire à la privatisation des infrastructures publiques. Je n'arrive pas à comprendre comment on peut approuver ce genre de mesure.

M. Shaun Chen: Madame la Présidente, notre gouvernement est en train d'investir comme cela ne s'est jamais fait dans le passé. Nous affectons près de 12 milliards de dollars à la construction de ponts et de routes qui contribueront à améliorer les liaisons entre les villes et à resserrer les liens entre les habitants de toutes les régions de notre beau et grand pays.

Nos investissements serviront à soutenir les services de garde d'enfants et l'infrastructure sociale, mais aussi à construire des installations culturelles et récréatives, dont le pays a grand besoin. Ils nous permettront également de stimuler l'économie maintenant tout en investissant dans notre avenir.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que j'écoute le député, car il est très éloquent.

Je pense cependant qu'il vient de donner un nouveau sens à l'expression « majorité silencieuse ». En effet, le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre prend la parole très régulièrement, mais lui, c'est la première fois que nous l'entendons depuis plus d'un an qu'il a été élu.

Initiatives ministérielles

Comment, à son avis, les électeurs de sa circonscription vont-ils réagir lorsqu'ils vont constater qu'après avoir eu maintes fois l'occasion, pendant plus d'un an, de participer à nos débats, c'est aujourd'hui la toute première fois qu'il fait un discours à la Chambre? Je pose la question car nous sommes tous redevables devant les électeurs de notre circonscription. Je ne lui souhaite rien de mal, mais j'aimerais bien qu'il réponde à ma question.

M. Shaun Chen: Madame la Présidente, tous les jours, j'ai l'insigne privilège de travailler d'arrache-pied à la Chambre au nom des résidents de ma circonscription. Qu'il s'agisse de tenir des consultations dans ma circonscription ou d'animer des consultations prébudgétaires en compagnie de députés dans l'ensemble de la région de Scarborough, je travaille sans relâche pour veiller à ce que la voix des gens que je représente soit entendue.

J'ai eu la chance inouïe d'intervenir à de nombreuses reprises à la Chambre sur des enjeux importants, comme les fêtes entourant le 25^e anniversaire du gurdwara de Scarborough, dans ma circonscription, ainsi que ma présence au sein de la délégation qui a accompagné le premier ministre lors de sa visite officielle en Chine.

Tous les jours, je me sens fier et privilégié de représenter les gens qui m'ont élu.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant de reprendre le débat, je tiens à faire un rappel puisque certains députés semblent s'interroger sur la façon dont j'attribue le temps réservé aux questions.

Je tiens simplement à rappeler aux députés que, le 3 novembre, le vice-président a soulevé cette question. Voici ce qu'il a dit:

[...] nous reconnaissons que la période des questions et observations est souvent la plus utile pour un échange entre les députés. Conformément aux procédures et aux pratiques, nous ferons de notre mieux pour veiller à ce que du temps soit alloué de façon générale aux députés de partis qui ne sont pas associés au député qui vient de prendre la parole, sans que ce soit au détriment du parti de ce député [...]

C'est de cette façon que nous allons procéder. Nous serons aussi attentifs aux députés qui sont particulièrement présents pendant la journée et qui suivent le débat, afin de veiller à ce que le plus grand nombre possible puisse participer à la période des questions et observations.

De nouveau, je tiens à souligner que ce petit changement vise à permettre la tenue d'un débat approfondi. Ainsi, lorsqu'un député a fini de prononcer un discours, le temps réservé aux questions et aux observations sera attribué principalement aux députés d'autres partis.

Nous reprenons le débat. Le député de Central Okanagan—Similkameen a la parole.

• (1155)

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, c'est un grand honneur pour moi de prendre la parole ici au nom des électeurs de ma circonscription.

Le weekend dernier, j'étais dans ma circonscription, Central Okanagan—Similkameen—Nicola, et j'ai eu la chance d'y rencontrer de nombreux citoyens qui m'ont fait part de leurs préoccupations. Pour être honnête, même si beaucoup sont contents du changement de ton à Ottawa, ils sont de plus en plus nombreux à perdre confiance dans l'orientation prise par le gouvernement. Je m'explique.

Tous les députés ici présents savent pertinemment que la croissance économique ne cesse d'être revue à la baisse, tout comme nous savons que les nouveaux emplois promis ne sont pas au rendez-vous. N'oublions pas que ces faits sont irréfutables.

Nous savons également que le gouvernement libéral, se prenant pour Evel Knievel, a fait un saut périlleux au-dessus de toutes ses

promesses de modestes déficits budgétaires de 10 milliards de dollars par année. Ce même gouvernement libéral, se prenant pour l'un des quatre cavaliers, s'est livré à un tour de magie en transformant un modeste déficit budgétaire de 10 milliards de dollars en un budget déficitaire de 25 milliards de dollars, et on ne voit pas encore le jour où le pays pourra retrouver l'équilibre budgétaire. En effet, les libéraux ont également fait disparaître comme par magie leur promesse d'un retour à l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2019-2020.

Comme me l'ont fait remarquer les citoyens la semaine dernière, ils ne se sont jamais sentis aussi trahis depuis les années 1990, à l'époque où les libéraux avaient promis que, s'ils étaient élus, ils élimineraient la TPS. Qu'est-il arrivé de cette promesse du livre rouge des libéraux? Nous le savons tous, mais pourquoi est-ce important de le rappeler?

Si nous examinons les chiffres de l'exercice 2013-2014, nous constatons que le gouvernement fédéral a consacré 28 milliards de dollars au service de la dette. Mettons en perspective ces 28 milliards de dollars. Ce montant est supérieur à celui qui a été dépensé pour la défense nationale pour la même période, soit 21,5 milliards de dollars. En fait, au cours du même exercice, le gouvernement fédéral a dépensé plus de 30 milliards de dollars pour les transferts en matière de santé aux provinces. Autrement dit, nous dépensons pour le service de la dette pratiquement autant d'argent que nous en transférons aux provinces pour leurs soins de santé.

Soyons clairs. Le budget libéral dont il est question dans le projet de loi C-29 établit une succession de budgets déficitaires qui s'élèveront à plus de 113 milliards de dollars d'ici 2021. Où est le chemin vers l'équilibre budgétaire que les libéraux ont promis durant la campagne électorale?

Le comité des finances a entendu de nombreux témoins durant la période de consultations prébudgétaires. À titre d'exemple, le représentant de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a dit que le gouvernement et le ministre des Finances mettaient leur crédibilité en jeu. Il a affirmé que le budget doit comprendre un plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Quand et, plus précisément, comment le gouvernement libéral a-t-il l'intention de réconcilier ces contradictions évidentes? Comment se fera le retour à l'équilibre? Nous savons tous que les libéraux n'ont pas de réponse à cette question. Ce que nous savons, en revanche, c'est qu'ils aiment bien utiliser des mots à la mode. Le mot « dette » est maintenant remplacé par « investissement ». Curieusement, dans le jargon libéral, le mot « investissement » sert aussi à désigner les déficits. Si les libéraux offraient une carte VISA au lieu d'une limite de crédit, je pense que nous verrions apparaître une limite d'investissement sur nos factures de carte de crédit. Les Canadiens savent pertinemment qu'il faut payer des intérêts sur la dette et, à ce jour, nous n'avons pas encore entendu comment se traduisent les mots « intérêts sur la dette » dans le jargon libéral. On pourrait peut-être parler du « coût de l'investissement ».

Et voilà que nous aurons une banque de l'infrastructure. Quel est le rapport avec ce projet de loi? Nous n'en avons aucune idée. Le projet de loi donne des indices concernant un éventail de dépenses liées à l'infrastructure, mais on retranche de quelque part 35 milliards de dollars, à peu près le même montant que les transferts annuels aux provinces pour la santé, pour cette banque de l'infrastructure.

Initiatives ministérielles

Avant, on entendait par partenariats public-privé le fait que le secteur privé empruntait pour financer des infrastructures publiques bâties en partenariat avec le gouvernement, le tout grâce à des capitaux privés. De nos jours, le gouvernement libéral cherche à emprunter de l'argent qu'il n'a pas afin de s'assurer que les intérêts privés bénéficient d'un taux de rendement important en vue de financer les infrastructures publiques. Comment appelle-t-on cela? On appelle cela emprunter à faible taux pour payer des intérêts élevés. Cette semaine, le gouvernement fait la promotion d'un plan qui, selon les libéraux, devrait attirer 4 \$ en fonds privés pour chaque dollar emprunté et investi par l'État.

• (1200)

Réfléchissons à cela un instant. Où sur cette planète est-il possible d'emprunter 1 \$ pour recevoir 4 \$ de fonds privés en échange? Il semblerait que le gouvernement libéral ait emprunté une page aux « quatre cavaliers ». En effet, quelque chose cloche dans l'idée de transformer 1 \$ en 4 \$ d'investissement du secteur privé. L'investissement du secteur privé exige un retour sur l'investissement. Même les quatre cavaliers ne peuvent changer cela.

À combien s'élève exactement le rendement des investissements privés que les libéraux ont promis à leurs amis de Bay Street? Nul ne le sait. Jusqu'à présent, je n'ai toujours pas entendu parler de promesse d'un taux de retour sur l'investissement. Il ne faut toutefois pas se méprendre et croire que ce sera quelqu'un d'autre que le contribuable qui paiera. Quand? Nul ne le sait. La loi d'exécution du budget du gouvernement libéral fait planer une aura de mystère sur le retour à l'équilibre budgétaire. Tout ce que nous savons, c'est que des milliards — qui seront prochainement ajoutés à la dette — seront financés par les amis des libéraux et que ce sont les contribuables Canadiens qui paieront les intérêts.

Après un an, nous voyons déjà que le plan des libéraux est un échec. La croissance économique est plombée. On n'a qu'à demander au directeur parlementaire du budget ou au gouverneur de la Banque du Canada: aucun emploi n'a été créé. Pire encore, les changements que les libéraux ont apportés aux hypothèques sera dommageable pour le marché immobilier.

Nous avons appris grâce à des rapports internes du ministère des Finances que le Régime de pensions du Canada sera un poids pour l'économie canadienne et qu'il sera particulièrement dommageable pour les emplois, et ce, pour les 15 à 20 prochaines années.

Gardons en tête qu'il ne s'agit pas ici de spéculations de ma part; tout ceci peut être vérifié dans les faits. La solution des libéraux est d'emprunter plus d'argent et d'injecter plus d'argent dans ce plan voué à l'échec. Mon but n'est pas de faire de la partisanerie, mais c'est exactement ce qui est en train de se produire et c'est exactement pourquoi je m'oppose au projet de loi d'exécution du budget.

Je m'arrêterai un instant pour dire à quel point il est facile de critiquer, encore plus en ce moment, puisque le directeur parlementaire du budget, des économistes de grandes banques et Statistique Canada fournissent tous des données et des rapports qui montrent à l'évidence que le plan des libéraux est en train d'échouer lamentablement.

Que devrait faire le gouvernement? Premièrement, que les parlementaires qui croient qu'un député ou qui que ce soit gagnant jusqu'à 199 000 \$ par année devrait avoir droit à une baisse d'impôt lèvent la main. Les libéraux ont tort de faire cela. Qu'auraient-ils dû faire à la place? Au lieu de pénaliser tous les acheteurs potentiels de maison au Canada à cause d'un problème exclusivement ressenti dans les châteaux forts libéraux de Vancouver et de Toronto — et il faut garder à l'esprit que les changements récents du gouvernement

de la Colombie-Britannique en ce qui a trait aux acheteurs étrangers avaient déjà commencé à apaiser le marché immobilier de Vancouver —, le gouvernement libéral devrait mettre en œuvre des mesures pour augmenter l'offre de logement dans l'ensemble du pays.

Augmenter l'offre de logements fera baisser les prix. Cela donnera la possibilité à plus de Canadiens de devenir propriétaires, ce qui, du même coup, libérera plus de logements locatifs pour satisfaire à la demande dans ce secteur. Surtout, ce sera bon pour l'économie canadienne. Cela fera travailler plus de gens tout en donnant un coup de pouce au marché canadien du bois d'oeuvre. C'est d'autant plus important que les libéraux n'ont réalisé aucun progrès dans le dossier de l'accord sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis.

Comment Ottawa peut-elle aider à dynamiser l'offre de logements? En augmentant le seuil à partir duquel on a droit au remboursement de la TPS sur les habitations neuves, évitant ainsi que le gouvernement ne pénalise les propriétaires de réaliser leur rêve de posséder une maison. Le gouvernement de la Colombie-Britannique est déjà en train de le faire avec sa taxe à l'achat de biens immobiliers, et cela fonctionne bien. Il est temps qu'Ottawa l'imité.

Non seulement cette politique aiderait notre économie à un moment où elle en a désespérément besoin, mais elle aiderait également les Canadiens de la classe moyenne, qui sont maintenant le deuxième sujet de discussion préféré du gouvernement libéral, immédiatement après la dette — désolé, je voulais dire l'investissement. Voilà ce que je proposerais au gouvernement libéral pour le projet de loi d'exécution du budget, question de l'aider.

J'ai une dernière remarque. Si plus de Canadiens étaient propriétaires et jouissaient d'une valeur nette sur leur maison, les libéraux se rendraient peut-être compte qu'ils vont dans la mauvaise direction en compromettant des emplois et notre économie dans le but de parvenir à un RPC plus important. L'amélioration de l'accès à la propriété serait une autre voie qui aiderait tant le marché de l'emploi que notre économie.

J'ai d'autres propositions. Nous savons que les libéraux n'ont aucun intérêt à taxer le commerce intérieur entre les provinces canadiennes. Ils préféreraient de loin imposer une taxe sur le carbone. À ce sujet, j'aimerais simplement souligner qu'aucun de nos principaux partenaires commerciaux n'imposera une telle taxe. Ces mêmes partenaires ont leurs propres politiques en matière de commerce intérieur, qui sont supérieures aux nôtres. Ceci devrait nous faire réfléchir, si nous songeons sérieusement à stimuler notre économie.

Je suis reconnaissant de la possibilité qui m'a été offerte non seulement de m'opposer à ce projet de loi, mais également de faire quelques propositions sur la façon dont je crois que nous pouvons renforcer notre économie et améliorer l'unité de notre pays.

• (1205)

M. François-Philippe Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Madame la Présidente, le député sait que je lui voue un profond respect, car il siège au comité des finances. Je le respecte aussi pour la perspective qu'il apporte au débat. Toutefois, il fait manifestement preuve de partisanerie et il donne l'impression d'être déphasé par rapport aux Canadiens et au monde. Je lui signale que notre plan consiste à investir dans les familles et la classe moyenne canadiennes ainsi que dans les infrastructures. C'est ce que font les nations confiantes et ambitieuses à l'heure actuelle.

Initiatives ministérielles

Je rappelle au député, car je sais qu'il connaît très bien la question, que la directrice du FMI a récemment déclaré qu'elle espérait voir les politiques canadiennes axées sur la classe moyenne, les familles et les infrastructures se propager dans le monde. Cette stratégie est bonne tant pour le Canada que pour le monde entier.

Aussi, j'aimerais savoir pourquoi le député vote contre la réduction d'impôt visant la classe moyenne. Pourquoi s'oppose-t-il à la bonification de l'assurance-emploi pour les électeurs qu'il représente et pour qui il dit travailler? Pourquoi refuse-t-il d'appuyer les anciens combattants canadiens? Ce sont les dispositions prévues dans la loi d'exécution du budget dont il est question. Nous ne parlons pas des infrastructures, quoique je répondrais volontiers à des questions sur ce sujet, mais de mesures qui changeront les choses dès maintenant pour les Canadiens et qui aideront les jeunes, les anciens combattants et les aînés. Je ne comprends pas pourquoi le député, après avoir pris connaissance du budget, voterait aujourd'hui contre ce qui y est proposé et qui profiterait aux habitants de sa circonscription.

M. Dan Albas: Monsieur le Président, j'apprécie la contribution du député d'en face. Cependant, comme il affirme que je suis déconnecté de la réalité des Canadiens, je réponds que je m'entretiens avec les gens de ma circonscription et que je veille à ce que mes priorités et les leurs correspondent.

Je me permets également de rappeler au député qu'il ne siège pas au comité des finances. C'est son gouvernement qui en a décidé ainsi, pour établir une distinction entre les deux fonctions. Or, le député agit comme s'il était membre du comité. Je reconnais qu'il fait une contribution valable au comité, mais je souligne qu'il n'en est pas membre.

Je ne sais pas quoi dire d'autre que si nous convenons tous que la croissance économique est importante et que le gouvernement doit avoir un plan, à l'instar des administrations précédentes, il faut mettre ce plan à l'essai. À l'heure actuelle, force est de constater que l'économie bat de l'aile et que la création d'emplois nette est nulle, en dépit de ce qui est prévu dans le budget. En ce qui me concerne, il est bien beau d'avoir un plan mais l'important consiste à le mettre en application dans l'intérêt des Canadiens. Voilà où le député et le gouvernement ne répondent pas aux besoins.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour présenter deux citations à la Chambre.

[L'attribution de temps] [...] non seulement empêche la Chambre de fonctionner, mais [...] entrave aussi considérablement le travail des comités.

Qui a dit cela? C'était le député libéral de Malpeque.

C'est antidémocratique et, de façon générale, employé abusivement à la Chambre des communes du Canada.

Qui a dit cela à propos de l'attribution de temps? C'était le député libéral de Winnipeg-Nord

Je demande à mon collègue d'expliquer pourquoi les libéraux changent immanquablement d'avis une fois qu'ils sont au pouvoir.

M. Dan Albas: Monsieur le Président, quelle belle et facile question pour moi! Je comprends les motivations du député. Je dirai que des outils comme l'attribution de temps sont utiles. Pendant la législature précédente, j'ai appuyé le gouvernement, car il avait un plan et voulait mettre ces mesures en place dans l'intérêt de l'économie et qu'il a obtenu des résultats.

Malheureusement, le gouvernement actuel choisit de dire une chose pendant la campagne électorale. Aujourd'hui, la leader à la Chambre a dit qu'elle aime dégager un consensus et, pourtant, malgré les préoccupations légitimes de députés comme lui-même et

notre propre leader à la Chambre, cette façon de procéder a été mise de côté en faveur du bulldozer de la majorité que le gouvernement a privilégié.

C'est la différence entre ce que ces élus disent et ce qu'ils font. Pendant la campagne électorale, ils disent avoir un plan qui fonctionnera. Puis, nous constatons que les choses dérapent. Nous nous apercevons qu'ils doivent soudainement et sans tarder investir dans des idées comme une banque de l'infrastructure alors que personne n'en comprend vraiment la vocation réelle et que, comme par hasard, il faudra cinq ans pour établir une nouvelle société d'État et les politiques associées et pour mettre ces politiques en œuvre. Le public ne sera donc même pas en mesure de juger si ces élus gèrent bien cette banque.

Il importe de souligner que ce que le gouvernement dit et ce qu'il fait sont deux choses différentes. Les députés d'en face auraient tout intérêt à se regarder dans le miroir et à se demander si c'est bien d'agir ainsi.

• (1210)

M. François-Philippe Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, avant toute chose, je tiens à dire au député qui vient tout juste de prendre la parole qu'il devrait être heureux de voter en faveur de ce projet de loi, car en fait, nous le renvoyons au même comité dont il fait fièrement partie, le comité des finances. Il devrait donc être heureux d'avoir l'occasion d'examiner en détail le projet de loi et j'espère qu'il invitera ses électeurs à faire part de leur opinion sur les grands gestes que nous posons pour les Canadiens.

[Français]

Je vais maintenant parler de ce dont il est question aujourd'hui. Mes collègues ont beaucoup parlé de la banque de l'infrastructure du Canada, mais ce dont nous parlons est très simple: il s'agit de mettre en œuvre le plan que nous avons mis en avant pour aider les Canadiens et les familles canadiennes. C'est le plan pour aider la classe moyenne, pour aider les familles et pour investir dans nos infrastructures.

C'est aussi un plan pour aider les jeunes Canadiens à réussir, ainsi que pour améliorer l'assurance-emploi et la qualité de vie de nos aînés. Ce plan soutient également nos anciens combattants et il va renforcer l'intégrité fiscale. J'espère que l'ensemble de mes collègues seront en mesure de voter en faveur de ce projet de loi et de le renvoyer en comité, parce que c'est un plan pour les Canadiens et les Canadiennes.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de parler aujourd'hui de la Partie 2 de la Loi de mise en exécution du budget. Comme la Chambre le sait, le gouvernement a un plan ambitieux pour assurer la croissance de la classe moyenne, et avec elle, celle de toute la population du pays.

Le Canada a été le premier pays à mettre en action l'idée de miser sur la progression de la classe moyenne pour entraîner la croissance du pays en entier. Nous comprenons que lorsque la classe moyenne va bien, l'ensemble du pays va bien.

Initiatives ministérielles

Nous avons reçu des soutiens importants de partout dans le monde au sujet des mesures que nous avons prises. Le *Financial Times*, *The Wall Street Journal*, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, et la directrice générale du FMI, Mme Lagarde, citent le Canada comme modèle à suivre pour sa capacité à se servir de tous les leviers possibles pour générer la croissance. Je suis convaincu que mes collègues qui sont à la Chambre aujourd'hui voudront appuyer un projet de loi qui engendre la croissance économique.

Le gouvernement du Canada est résolu à poursuivre son programme économique centré sur la classe moyenne, sur les familles canadiennes. Depuis novembre, notre gouvernement a pris des étapes concrètes pour appuyer la classe moyenne et ainsi faire croître notre économie.

C'est pourquoi nous avons pris des moyens pour soutenir la classe moyenne. La première chose que nous avons mise en avant, c'est une baisse d'impôt pour la classe moyenne. En effet, 9 millions de Canadiens et Canadiennes paient moins d'impôt aujourd'hui, grâce à ce gouvernement qui a adopté cette première mesure, une mesure phare.

Nous avons ensuite introduit l'Allocation canadienne pour enfants. Je dirais que c'est probablement une des mesures dont mes collègues et moi sommes le plus fiers. C'est probablement la mesure la plus innovatrice sur le plan social depuis l'universalité des soins de santé. C'est une mesure qui permet de réduire la pauvreté chez les jeunes. En effet, on parle de sortir 300 000 jeunes de la pauvreté.

Quand on visite les circonscriptions et qu'on parle aux gens, on se rend compte à quel point une telle mesure, qui aide nos jeunes à réussir et qui les sort de la pauvreté, engendre une transformation profonde dans notre société en ce qui a trait à la lutte contre la pauvreté.

De plus, nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti pour près d'un million de personnes âgées vivant seules. Nos aînés qui vivent seuls sont souvent des femmes. Les gens m'ont parlé de cette situation.

Au moment du dernier cadre budgétaire, j'ai eu la chance d'aller de Moncton à Yellowknife et de consulter des Canadiens et des Canadiennes. Les gens m'ont justement parlé de ces mesures qui les aideraient. Les gens nous ont demandé deux choses très simples: de les aider et d'aider leur familles et de faire croître la classe moyenne. C'est exactement ce que ces mesures ont fait.

Nous avons par la suite réussi à conclure une entente historique avec les provinces canadiennes pour bonifier le Régime de pensions du Canada, parce que ce ministre des Finances est l'homme du long terme. C'est l'homme qui voit en avant et qui sait que nous devons faire des changements maintenant pour aider les jeunes Canadiens et Canadiennes pour leur retraite. Nous savons qu'aujourd'hui, environ 2,3 millions de familles canadiennes n'épargnent pas assez pour la retraite et nous voulons leur donner les outils nécessaires pour qu'ils vivent une retraite dans la dignité. C'est important pour nous.

Je vais maintenant parler du plan concernant l'Allocation canadienne pour enfants.

• (1215)

Comme vous le savez, monsieur le Président, même dans votre circonscription, depuis le 1^{er} juillet, les familles canadiennes reçoivent plus d'argent grâce à l'Allocation canadienne pour enfants. On leur offre jusqu'à 6 400 \$ par année pour chaque enfant de moins de six ans et 5 400 \$ pour chaque enfant de 6 à 17 ans. Neuf familles

sur dix ont vu leurs prestations augmenter. C'est une mesure exceptionnelle pour réduire la pauvreté au pays.

La Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016 vient aussi renforcer l'Allocation canadienne pour enfants en l'indexant selon l'inflation. Ce gouvernement a une vision à long terme et s'assure que les familles peuvent compter sur une aide supplémentaire aujourd'hui et pendant plusieurs années.

Les Canadiens et Canadiennes ont aussi besoin de se sentir soutenus et protégés après avoir pris leur retraite. C'est exactement cela, le plan du gouvernement libéral. Ce plan aide les gens à toutes les étapes de leur vie. Nous avons parlé des mesures pour les jeunes, pour les familles et pour les retraités. Nous avons décidé de faire des investissements pour permettre aux gens qui prennent leur retraite d'avoir plus d'argent dans leurs poches.

En 2014, l'année la plus récente pour laquelle des données ont été recueillies, 3,9 % des aînés au pays vivaient sous le seuil de la pauvreté établi par Statistique Canada, ce qui représente environ 200 000 aînés. Près de 80 % de ces aînés à faible revenu, soit la grande majorité, sont célibataires, et la plupart d'entre eux sont des femmes. C'est pourquoi nous avons également augmenté de 947 \$ par année le montant versé au titre du Supplément de revenu garanti pour les aînés célibataires à faible revenu. Cette mesure fait partie d'un ensemble de mesures visant à investir dans la classe moyenne, car c'est la bonne chose à faire.

Je voudrais revenir sur des commentaires formulés par certains de mes collègues. Ils ont beaucoup parlé de la banque de l'infrastructure du Canada. C'est une autre importante mesure qui va nous permettre d'en faire davantage et plus rapidement. Toutefois, ce n'est pas l'objet de la Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016. C'est une mesure que nous avons annoncée dans l'Énoncé économique de l'automne 2016, mais ce n'est pas ce dont nous parlons.

Puisque mes collègues ont dit qu'ils avaient besoin de s'exprimer, qu'ils s'expriment sur les mesures qui vont améliorer la vie des Canadiens et Canadiennes, comme les mesures législatives que nous venons de prendre en ce qui a trait à l'assurance-emploi. J'aimerais les entendre là-dessus. Pourquoi s'opposent-ils aux mesures qui feront en sorte que plus de gens auront accès à l'assurance-emploi?

J'aimerais aussi qu'ils parlent de l'augmentation des prestations offertes à nos aînés. Je suis convaincu que les aînés des circonscriptions de mes collègues leur parlent de cette mesure importante.

J'aimerais également les entendre parler des mesures contenues dans ce projet de loi visant à aider les anciens combattants. Nous avons tous le souci d'aider et de respecter les anciens combattants, et il y a des mesures précises à ce sujet dans la Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016.

J'aimerais aussi entendre mes collègues sur l'intégrité du régime fiscal. Mes collègues, à juste titre, se posent beaucoup de questions à ce sujet. Eh bien, la Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016 contient justement des mesures visant à renforcer l'intégrité du régime fiscal du pays.

Mes collègues doivent réaliser que ces mesures vont aider les familles de la classe moyenne au pays et permettre plus d'équité. Je suis convaincu que c'est exactement ce que mes collègues veulent, c'est-à-dire favoriser la prospérité chez nous, assurer une sécurité financière aux familles et permettre aux aînés, ainsi qu'aux jeunes, éventuellement, de prendre leur retraite dans la dignité.

Initiatives ministérielles

Toutes ces mesures améliorent les conditions de vie des Canadiens et Canadiennes. Chacun d'entre nous est ici, à Ottawa, aujourd'hui, pour travailler pour eux. C'est exactement ce que fait le projet de loi de mise en oeuvre du budget. Il aide les familles et les gens de la classe moyenne et investit dans l'infrastructure.

[Traduction]

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos des derniers intervenants et j'ai essayé à quelques reprises de poser une question. Je vous remercie de me permettre de poser une question, même si je sais que j'ai peu de temps pour le faire.

Les libéraux veulent nous faire croire qu'il s'agit d'un plan pour notre avenir et nos jeunes. La leader à la Chambre a dit plus tôt qu'en fait, les jeunes sont nos leaders de demain. Les libéraux vont augmenter leur fardeau fiscal. Ils imposent une dette élevée aux jeunes qui seront les leaders de demain. Bien honnêtement, un avenir accablé par une dette élevée, des impôts et des taxes élevés et aucun emploi à l'horizon ne feraient rien de bon et ne m'apparaissent pas comme un avenir reluisant.

Le secrétaire parlementaire a dit que les Canadiens remettent en question le programme fiscal du gouvernement. Les Canadiens s'interrogent plutôt sur l'intégrité du gouvernement parce qu'il a dit quelque chose et fait autre chose et qu'il impose la clôture du débat sans permettre aux 338 députés qui ont été élus comme porte parole des Canadiens, d'un océan à l'autre, de se faire entendre. Ce n'est pas son argent que le gouvernement dépense, c'est celui des Canadiens. Les dépenses de transformation de l'infrastructure représentent moins de 7 % de la dette globale que le gouvernement prévoit.

J'aimerais poser une question à mon collègue. En limitant le débat et en imposant la clôture, le gouvernement fait-il preuve d'ouverture et de transparence?

• (1220)

M. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question, parce qu'elle me permet d'expliquer le processus. Les gens à la maison suivent le débat.

Ce que nous disons, c'est que nous voulons renvoyer ce projet de loi au comité, afin que le député et ses concitoyens puissent être entendus. Nous voulons écouter les Canadiens. Nous faisons preuve ainsi de transparence et d'ouverture. Nous voulons être à l'écoute. Tout ce que nous faisons, c'est renvoyer le projet de loi au comité. Il reviendra à la Chambre à l'étape de la troisième lecture. Je vais être plus précis.

Les députés en ont parlé en général, mais je vais expliquer de quoi ce projet de loi retourne. Je suis certain qu'il y a des gens, dans la circonscription du député, qui profiteront de la bonification du régime d'assurance-emploi. J'aimerais expliquer ce que fera ce projet de loi. Il modifiera les règles d'admissibilité, ce qui permettra aux nouveaux travailleurs et à ceux qui réintègrent la main-d'oeuvre active d'obtenir plus facilement des prestations.

Pensons aux anciens combattants. Je suis certain qu'il y en a dans la circonscription du député. Que fera le projet de loi? Il permettra aux anciens combattants canadiens de recevoir davantage de services gouvernementaux locaux et en personne et leur assurera un meilleur accès aux gestionnaires de cas.

Je vais maintenant parler d'équité fiscale, parce que je suis certain que les gens de sa circonscription se préoccupent beaucoup de cette question. Que fera ce projet de loi? Le gouvernement investira des efforts dans l'administration et l'application efficaces des lois

fiscales et il proposera des façons d'améliorer l'intégrité du régime fiscal au Canada. C'est de cela que nous parlons.

Ces mesures aideront les gens de ma circonscription et de la sienne. Elles profiteront aux Canadiens. C'est ce pour quoi les Canadiens ont voté, et c'est ce que nous leur donnons.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours de mon collègue.

Malheureusement, ce qui me vient d'abord à l'esprit, c'est la chanson *L'opportuniste* de Jacques Dutronc:

Il y en a qui contestent, qui revendiquent et qui protestent
Moi je ne fais qu'un seul geste, je retourne ma veste

Hier encore, les libéraux déchiraient leur chemise et trouvaient incompréhensible qu'on impose un bâillon et qu'on utilise une majorité à la Chambre pour limiter les débats et les discussions entre parlementaires. Ô surprise! Une fois au pouvoir, les libéraux redeviennent les bons vieux libéraux, ils retournent leur veste et font exactement ce qu'ils dénonçaient.

De quoi a peur mon collègue le secrétaire parlementaire? Pourquoi ne pouvons-nous pas prendre le temps de discuter à fond du projet de loi d'implication d'exercice du budget et d'y voir tous les trous qu'il contient — la privatisation de nos services publics et de nos infrastructures ainsi que l'abandon de tous ceux et celles qui ne gagnent pas 45 000 \$ par année et qui ne profitent pas des mesures de baisse d'impôt des libéraux, contrairement à qu'ils avaient dit aux élections?

M. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question et de sa prose. C'est un homme d'économie, mais je sais qu'il est aussi un homme de lettres, qui nous a parlé de prose.

Cela dit, j'aimerais le ramener aux faits. J'espère que les gens de sa circonscription nous écoutent, parce que si le député vote contre la Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016, il va voter contre la réduction d'impôt pour la classe moyenne, contre les mesures qui vont aider les jeunes Canadiens à réussir et contre l'amélioration de l'assurance-emploi.

Je sais, parce que je connais ce député, que l'une des questions qui l'intéressent beaucoup est l'amélioration du système d'assurance-emploi au pays. Je sais aussi que ce député voudrait appuyer un gouvernement qui va améliorer la qualité de vie des aînés et des anciens combattants, de même que l'intégrité fiscale, car je l'ai souvent entendu poser des questions à cet égard.

Pourquoi ne pas le faire aujourd'hui? Pourquoi ne pas appuyer des mesures qui vont aider la classe moyenne...

• (1225)

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): À l'ordre.

Nous reprenons le débat. L'honorable député de Calgary Shepard a la parole.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur ce qui est maintenant le sous-amendement au projet de loi. Nous en sommes malheureusement à la dernière journée, ce qui fait que j'ai de la chance de pouvoir prendre la parole devant cette Chambre. Je n'aurai probablement pas l'occasion de m'adresser au comité, même si les libéraux disent que ce sera pour nous tous une bonne occasion de participer. Or, je ne crois pas qu'ils s'attendent à ce que les 337 élus se présentent au comité et sollicitent tous la parole, discutent avec les témoins et aient la possibilité de débattre du contenu de ce projet de loi. Je doute que les libéraux s'attendent à nous voir tous là. J'aimerais bien que cela se produise, car il serait intéressant de voir présents à la réunion d'un comité tous les députés de la Chambre, qui sont plus de 300. Je crois que le meilleur endroit pour débattre du projet de loi, c'est ici même, à l'étape de la deuxième lecture, en présence de tous mes collègues des différents partis politiques; ce serait une occasion pour eux de faire entendre leur voix et celle des électeurs de leur circonscription.

J'aimerais remercier mon voisin de banquette, le député de Calgary Signal Hill, de me donner cette possibilité et d'avoir présenté un sous-amendement, soit l'ajout des mots « caractérisées par une économie stagnante » après le mot « gouvernement ». En ce qui a trait au concept d'économie stagnante, ce qui se produit en Alberta est le résultat direct des politiques économiques du gouvernement libéral fédéral actuel et du gouvernement néo-démocrate provincial Notley. Ce qui était au départ une baisse du cours d'un produit de base s'est transformé en une véritable récession. Même s'il y a des signes d'une reprise possible, je ne crois pas que le gouvernement a la défense des intérêts des Albertains en tête lorsqu'il prend des décisions politiques qui auront une influence dans ce domaine.

En fait, nous sommes ici en présence d'une économie stagnante attribuable entièrement aux libéraux. La mesure la plus avantageuse des libéraux jusqu'à maintenant aujourd'hui est la réduction d'impôt pour ce que l'on appelle la classe moyenne. Ils savent bien toutefois qu'elle profitera aux personnes qui gagnent plus de 100 000 \$, parce que ce sont elles qui pourront pleinement s'en prévaloir. Les personnes qui gagnent un peu plus de 45 000 \$ et jusqu'à 95 563 \$ pourront tout au plus économiser quelques dollars grâce à cette mesure, tandis que ceux qui gagnent davantage, y compris les députés à la Chambre, pourront économiser le maximum.

Les libéraux de l'autre côté de la Chambre ont supprimé le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants; ils ont réduit de moitié le CELI; ils ont éliminé de nombreux autres crédits d'impôt dont profitaient la classe ouvrière et les travailleurs pauvres. À cause des libéraux, il sera beaucoup plus difficile pour ces personnes de gagner leur vie. Encore faut-il qu'elles aient un emploi. Elles pourraient trouver un emploi en travaillant pour quelqu'un d'autre, ou pour elles mêmes, comme propriétaires de petite entreprise. Les propriétaires de petite entreprise, quant à eux, souhaitent pouvoir réaliser des bénéfices et pourvoir aux besoins de leur famille, ainsi que verser un salaire à leurs employés.

Parlant de petites entreprises, j'aimerais mentionner les normes communes de déclaration figurant dans le budget, qui auront des répercussions graves sur les petites coopératives de crédit. Depuis de nombreuses générations, le secteur des coopératives de crédit est florissant en Alberta. Celles-ci ont contribué de façon particulière à l'économie de l'Alberta rurale, mais aussi à celles de Calgary et d'Edmonton. Pendant les périodes de ralentissement économique des années 1980, lorsque les grandes banques à chartre refusaient des hypothèques et des augmentations de lignes de crédit aux Albertains,

c'est le secteur des coopératives de crédit qui les a aidés à garder leurs fermes et leurs maisons. La norme commune de déclaration propose un modèle unique. Cela ne fonctionne tout simplement pas pour les petites coopératives de crédit, qui n'ont pas les moyens de se conformer. Mais le gouvernement actuel aime les formules uniques.

J'ai quelques exemples pour démontrer cela. Nous avons appris du gouvernement qu'il imposera une taxe sur le carbone uniforme dans toutes les provinces. Peu importe si une province aime cela ou non, elle devra vivre avec la taxe sur le carbone.

La Saskatchewan a à sa tête un grand premier ministre, Brad Wall, qui lutte pour s'assurer que sa population n'aura pas à payer cette taxe, parce qu'il a confirmé à maintes reprises pendant les élections qu'il n'emprunterait pas cette voie.

Ensuite, il y a les gouvernements comme celui de l'Alberta, qui percevait déjà une redevance sur le carbone et qui instaurera une taxe sur le carbone le 1^{er} janvier prochain. La grande majorité des Albertains s'opposent à une telle chose, dont la grande majorité des entrepreneurs. Cependant, les libéraux ont dit que si les provinces n'instauraient pas de taxe, le gouvernement fédéral en imposerait une. Idéalement, les gouvernements provinciaux changeront en 2019. Souhaitons que se sera l'ancien député Jason Kenney qui mènera le parti à la victoire. Même si les gouvernements provinciaux disent qu'ils ne veulent pas de taxe sur le carbone à l'échelle provinciale, le gouvernement fédéral en imposera une selon son principe du modèle unique.

En ce qui concerne les négociations sur le Transfert canadien en matière de santé, le gouvernement applique une fois de plus son modèle unique en disant que les provinces obtiendront ce qu'elles obtiendront. Il n'y aura ni négociations ni compromis. Ce sera un modèle unique, un point, c'est tout.

• (1230)

À propos de la hausse des cotisations du Régime de pensions du Canada, qui sont en soi une charge sociale, le gouvernement applique encore le modèle unique. Peu importe le type d'ainé dont il s'agit. Peu importe la manière dont les gens s'efforcent d'épargner pour l'avenir. Peu importe les choix qu'ils font en matière de revenus, de carrière ou de déménagement au pays. Rien de tout cela importe au gouvernement. C'est le modèle unique pour tout le monde.

Le gouvernement soutient que son projet de loi aidera les aînés. La hausse des cotisations ne les aidera pas immédiatement parce que le RPC fonctionne d'une façon bien précise. Comme tout régime de retraite, il faut y investir de l'argent, y cotiser, et, 40 ans plus tard, l'investissement est remis sous forme de pension. Or, les aînés d'aujourd'hui ne gagneront aucune prestation additionnelle. Ils ne le pourront pas. Pourtant, ils doivent y cotiser.

À moins que le gouvernement n'amende ce projet de loi d'exécution du budget ou n'en présente un autre à un moment donné, ce que l'on dit, c'est qu'il augmentera simplement les prestations non payées pour des gens qui n'auront pas cotisé. Pour la jeune génération en particulier, ma génération, le Régime de pensions du Canada n'est pas un très bon retour sur l'investissement. Je peux décider d'investir dans l'immobilier; je peux utiliser mon CELI. Beaucoup de jeunes que je connais prennent ce genre de décisions et planifient leur propre retraite. Ils sont responsables de leurs propres économies. Cette mesure leur enlèvera la possibilité de choisir le genre d'économies qu'ils veulent réaliser et les investissements qu'ils veulent faire. Toutes les décisions reviendront au gouvernement.

Initiatives ministérielles

Nous nous doutons un peu de la raison pour laquelle le gouvernement fait cela. C'est sans doute cette banque de l'infrastructure qu'il veut utiliser pour financer des grands projets d'infrastructure. Va-t-il se servir de l'argent du RPC pour le faire? Est-ce pour cette raison qu'il augmente toutes nos cotisations? C'est simplement une taxe supplémentaire que les entreprises devront payer, ce qu'elles ne peuvent pas se permettre en ce moment, surtout en Alberta.

Je vais citer le rapport trimestriel de l'institut des ressources humaines de l'Alberta, qui assure un suivi parmi les 6 000 professionnels des ressources humaines de l'Alberta. Il étudie comment les gens perdent leur emploi et pourquoi ils quittent leur travail.

Pendant très longtemps, jusqu'en 2013-2014, le principal motif de perte d'un emploi ou de départ vers un autre emploi était la démission pour quelque chose de mieux, ce qui témoigne simplement d'une économie qui avait un excédent de postes vacants et de gens qui en profitaient pour changer d'emploi, gagner un salaire plus élevé, peut-être obtenir de meilleurs avantages sociaux et peut-être des heures plus flexibles. Ils profitaient de l'occasion pour améliorer leur carrière et développer leur capital humain personnel.

Or, aujourd'hui, grâce aux décisions du gouvernement libéral fédéral et du gouvernement provincial néo-démocrate, nous avons des cessations d'emploi sans motif à tous les niveaux. Qu'il s'agisse d'employés, de cadres supérieurs, de professionnels, de personnel technique, de gens de métier ou de personnel de soutien administratif, la cessation de travail sans motif est la principale raison pour laquelle les gens quittent leur emploi.

Des députés ont parlé des dépenses d'infrastructures, ce sur quoi j'ai corrigé le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement lors d'un débat antérieur. Lorsque les libéraux étaient au pouvoir il y a de nombreuses années, pendant tout leur mandat, ils n'ont investi que 351 millions de dollars en Alberta. C'est une vraie misère. Il y a même eu une année où ils n'ont investi absolument aucun montant dans les infrastructures. En revanche, le dernier gouvernement conservateur a investi 3,4 milliards de dollars en Alberta, notamment dans les routes et les infrastructures économiques, tout ce qui peut améliorer l'économie, et pas seulement les infrastructures sociales, qui sont des dépenses qui seraient probablement gaspillées.

Comme le sous-amendement de mon collègue en fait mention, l'économie de l'Alberta stagne et à l'heure actuelle 122 000 travailleurs du secteur de l'énergie n'ont plus d'emploi. Le taux de chômage à Calgary est d'un peu plus de 10 %, 10,2 % pour être précis. Le taux d'inoccupation des locaux à louer au centre-ville de Calgary frise les 30 %. Ce chiffre ne donne même pas la vraie mesure de la situation parce que de nombreux baux n'offrent aucune possibilité de sous-location. Certains locataires paient le plein prix pour occuper des immeubles que personne ne veut occuper. La situation ne fait qu'empirer. Le taux de chômage dans la province a augmenté de 1,9 point de pourcentage au cours de la dernière année. Ce n'est pas que Calgary qui souffre, mais Edmonton et les régions rurales aussi. De plus en plus de personnes quittent la province. Auparavant, 30 000 personnes déménageaient en Alberta chaque année pour y travailler. Aujourd'hui, c'est la dégringolade. Les ventes au détail ont baissé de 3,9 %. Le prix du bétail a chuté de 25 %. La production d'électricité a diminué de 10 %, ce qui est un bon indicateur de la production manufacturière, de la consommation d'électricité et, partant, de l'activité économique.

Je voterai contre ce projet de loi avec la conscience tranquille. Il offre très peu d'avantages pour les Albertains. Aucun pipeline n'est approuvé dans ce budget. Il n'y est pas non plus question de

l'oléoduc Trans Mountain. Par surcroît, le budget ne prévoit rien qui jette les bases d'une reprise économique en Alberta, ce dont les travailleurs de l'Alberta ont besoin, particulièrement ceux du secteur de l'énergie. Voilà le genre de mesures que j'attends du gouvernement.

Or, elles ne sont pas présentes dans le budget. Par conséquent, je voterai contre le projet de loi.

● (1235)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je vais m'attarder aux aspects qui touchent à la taxe sur le carbone.

Quand on fixe le prix du carbone partout au pays pour stabiliser le commerce, il est très important que ce prix soit le même partout. Parler d'un modèle unique ne concorde pas avec les faits. Chaque province peut établir sa propre taxe. Le Québec et l'Ontario ont déjà décidé de créer un marché de plafonnement et d'échange avec la Californie.

Cette formule est évidemment différente de la taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique qui est prélevée directement à la pompe et qui est sans incidence sur le revenu. Tous les Britanno-Colombiens, comme moi, récupéreront un jour en impôts ce qu'ils paient au titre de la taxe sur le carbone.

La structure de tarification du carbone annoncée par le premier ministre — qui me pose un problème différent de celui du député — permet au gouvernement d'établir un prix dans toute province où cela n'a pas encore été fait. Cependant, toutes les sommes seront retournées à la province en question.

Un membre du caucus conservateur, qui se présente à la direction de son parti, le député de Wellington—Halton Hills, a demandé un prix sur le carbone beaucoup plus élevé que celui proposé par le gouvernement libéral, mais avec la distinction importante que cela entraînerait d'importantes baisses d'impôt pour les particuliers et les sociétés. J'en prends bonne note et je le félicite. Il a récemment été louangé à cet égard dans les pages du *National Post* par Andrew Coyne.

Est-ce que le député pourrait retirer l'hypothèse voulant que les taxes sur le carbone soient toujours une mauvaise chose pour y voir un mécanisme de tarification permettant d'internaliser les effets externes de l'activité économique, qui vient en fin de compte corriger les déficiences du marché et qui n'est pas une question partisane?

M. Tom Kmiec: Monsieur le Président, je soutiendrai une taxe sur le carbone uniquement si celle-ci n'est ni perçue ni prélevée, autrement dit s'il n'y a pas de taxe. Là, je serais prêt à l'accepter.

Notre économie est axée sur l'exportation et quand je nous compare avec les marchés qui nous font concurrence à l'échelle internationale, je constate qu'aucun d'eux ne s'oriente pleinement vers une taxe sur le carbone. Le président élu Trump a essentiellement dit qu'il ne voit aucun intérêt à maintenir les objectifs de la COP21. Il n'y aura pas de taxe sur le carbone aux États-Unis. Il aime l'idée que nous nous imposions une taxe sur le carbone, parce que cela lui permettra de créer davantage d'emplois dans le secteur manufacturier aux États-Unis et davantage d'emplois dans le secteur de l'énergie.

Initiatives ministérielles

Nous savons que les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de carbone ont augmenté en Colombie-Britannique, bien que la province taxe le carbone. Celle-ci n'a eu que peu d'effet. Nous ne pouvons pas augmenter simplement la taxe sur le carbone dans une région et pas dans l'autre. On parlerait alors de déplacement du carbone. Les industries énergivores s'en iraient ailleurs. Nous avons parlé de valorisation, de raffinage, mais c'est une activité industrielle qui produit beaucoup de carbone.

La députée a demandé tout à l'heure pourquoi nous ne misons pas davantage sur la valorisation, sur le raffinage. C'est parce que cela entraînerait une augmentation et non une diminution des émissions de carbone.

En voyant cela, je demande: « Qu'est-ce que cela donne aux Albertains? » Pour moi, ce n'est qu'une autre taxe, une autre façon de leur prendre leur argent, de l'argent qu'ils ne pourront pas dépenser eux-mêmes.

M. Kennedy Stewart (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, j'ai suivi avec intérêt le discours de mon collègue.

Puisque nous parlons de pipelines — et il parlait bien de pipelines dans son discours — pourrait-il me préciser ce que signifie pour lui le mot « consentement ».

M. Tom Kmiec: Monsieur le Président, la question du député est très brève et plutôt philosophique. Je n'y répondrai pas directement, mais nous pourrions peut-être en discuter à l'extérieur.

J'ai déjà dit à la Chambre que je suis un ardent promoteur de tous les projets de pipeline à l'échelle du Canada, pourvu qu'ils soient soumis au processus de réglementation comme ils sont censés l'être, sans intervention de protestataires aux réunions des comités d'audience, sans que l'on fasse des pieds et des mains pour saper le processus prévu par la loi.

Nous croyons dans la règle du droit d'une société. Nous devons laisser la loi jouer son rôle, et laisser les décisions aux organismes de réglementation qui se sont vu confier le pouvoir de les rendre, avant que le Cabinet les approuve.

Je sais que les Albertains voudraient que chaque projet de pipeline soit approuvé, l'un après l'autre, après son passage par le processus réglementaire, aux conditions que l'organisme de réglementation juge nécessaires.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole sur le projet de loi C-29, le projet de loi d'exécution du budget.

Comme nous le savons tous, la Loi d'exécution du budget fixe le cadre législatif pour la réalisation des principales promesses électorales qui ont été réaffirmées dans le budget de 2016. Dans ce projet de loi, notre principal objectif est de faire croître l'économie en investissant dans les gens au moyen de réductions d'impôts, ainsi que dans l'environnement.

Depuis 10 ans, il n'y a pas eu de croissance. L'économie est stagnante, parce que le précédent gouvernement n'a rien fait pour investir dans celle-ci. Il a fait une foule d'annonces et dépensé des millions de dollars en publicité, mais rien pour les personnes. Notre gouvernement est plus axé sur l'investissement dans les personnes et sur la croissance de la classe moyenne.

Nous savons que les Canadiens de la classe moyenne travaillent plus fort que jamais, mais ils n'arrivent pas à améliorer leur sort. Nous savons qu'il y a un consensus croissant, à l'échelle mondiale, selon lequel les gouvernements doivent investir dans l'économie, et nous savons que les investissements doivent être à long terme plutôt qu'à court terme. La croissance économique demande donc un

programme ambitieux, un programme innovateur, sur lequel se concentre notre gouvernement. Si nous voulons aller de l'avant, et non pas stagner, nous devons sortir des sentiers battus.

Une économie forte passe par une classe moyenne forte. Lorsque croît la classe moyenne, l'économie croît aussi, parce qu'il y a plus de pouvoir d'achat, et plus d'argent à épargner et à investir. Ainsi, dans ma circonscription, Don Valley-Est, le budget du gouvernement a eu un très grand impact sur les électeurs. La circonscription est principalement une circonscription de classe moyenne. Le chômage chez les jeunes dépasse la moyenne nationale. Les réductions d'impôt que notre gouvernement a annoncées ont aidé 90 % de mes électeurs, leur laissant plus d'argent dans leurs poches. Dans ma circonscription, j'ai observé un espoir renouvelé.

Les familles avec enfants ont aussi profité de notre Allocation canadienne pour enfants, qui a diminué le niveau de pauvreté de neuf familles sur dix dans la circonscription. Nous savons combien coûte l'éducation d'un enfant. Les familles travaillent fort pour pourvoir aux besoins de leurs enfants. Le programme de l'Allocation canadienne pour enfants que le gouvernement a mis en place a été une mesure de stimulation fort bien accueillie par ces familles.

De même, du côté du chômage des jeunes, nous avons doublé notre investissement dans le programme Emplois d'été Canada. Dans ma circonscription, Don Valley-Est, 66 entreprises ont employé plus de 234 étudiants. C'était très important pour ces étudiants, qui y ont trouvé les compétences et les ressources nécessaires pour la poursuite de leurs études universitaires.

Parlant d'emploi et de création d'emplois pour l'avenir, notre gouvernement a été audacieux, d'abord en prenant des mesures pour investir dans l'infrastructure, ensuite en aidant les provinces et les municipalités à résoudre les problèmes de ponts qui menacent de s'écrouler, de voies ferrées, de pistes cyclables, de sentiers pédestres, et cetera. Ce sont autant de choses qu'avait négligées l'ancien gouvernement, parce qu'il n'a jamais participé à quoi que ce soit ni parlé aux provinces ou aux municipalités.

Ce sont d'importants premiers pas. Dans ma circonscription, j'ai vu qu'il y a un investissement de plus de 125 000 \$ en sentiers pédestres. Comment cela avantage-t-il les résidents? Cela avantage les citoyens, parce que cela les encourage à marcher et à acquérir un style de vie sain. Par la même occasion, nous aidons l'environnement.

Dans ma circonscription toujours, il y a des moteurs de croissance qui ont profité du programme d'innovation de notre gouvernement. Les entreprises de chez moi ont pu créer 100 emplois bien rémunérés pour les jeunes professionnels.

● (1240)

Les pays confiants et ambitieux investissent dans leur avenir. Ils investissent dans la croissance économique. Ils n'ont pas peur du progrès. Ce type de progrès n'est pas facile. Il faut des investissements judicieux dans l'infrastructure, dans la technologie et, surtout, dans les compétences et la créativité de la population.

Ce pas audacieux, notre gouvernement l'a fait. Nous avons travaillé avec les provinces. Nous avons travaillé avec les municipalités. Nous avons investi là où il y a des pelles dans le sol, lorsque les municipalités et les provinces se sont faites partenaires du gouvernement, et nous voulons élargir ce bassin également.

Initiatives ministérielles

C'est ce que nous faisons par notre projet de loi d'exécution du budget, le projet de loi C-29. Nous allons de l'avant. Nous faisons preuve d'imagination. J'invite les députés d'en face à participer à ce programme audacieux et innovateur.

• (1245)

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, peut-être que la mémoire de ma collègue lui fait défaut. Elle n'a certainement pas voulu induire les Canadiens en erreur, mais le gouvernement précédent a réduit la TPS, la ramenant de 7 % à 5 %. Le gouvernement conservateur a obtenu le meilleur bilan en matière de création d'emplois et de croissance économique des pays du G7 pendant la décennie où il a été au pouvoir.

Qui plus est, il a obtenu ce bilan alors que le monde traversait une des pires récessions depuis la Grande Dépression des années 1930. C'est le gouvernement conservateur qui a réussi cet exploit. Comment l'avons nous fait? Grâce à une solide gestion financière.

Le gouvernement continue de parler de solides investissements. J'ajouterais que les conservateurs ont retiré 380 000 aînés du rôle d'imposition. Pendant une décennie, le gouvernement conservateur a pris des mesures qui ont des incidences mesurables.

Le gouvernement actuel dépense des milliards de dollars. L'économie de ma circonscription, Cariboo—Prince George, repose sur les ressources. L'économie du Canada repose sur les ressources, mais le gouvernement n'a pas su renégocier l'accord sur le bois d'oeuvre. Des collectivités de ma région vivent des moments difficiles, et le budget, par l'entremise du projet de loi actuel, ne prévoit rien pour redonner du travail aux gens.

C'est merveilleux que le gouvernement investisse davantage dans l'assurance-emploi, mais les Canadiens ont besoin d'emplois. Ils ne veulent pas vivre aux crochets du gouvernement. Ils ont besoin d'emplois pour réussir.

Ma collègue pourrait-elle m'indiquer à quel endroit le budget ou le projet de loi permettront de créer des emplois dans ma circonscription, Cariboo—Prince George, dont l'économie est axée sur les ressources. Le transport en commun rapide, c'est inutile dans ma circonscription.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je me permets de rappeler au député quelques données historiques. Quand les libéraux de MM. Martin et Chrétien ont pris le pouvoir, ils ont hérité d'un pays en faillite. Les conservateurs l'avaient laissé dans cet état. Nous leur avons laissé un excédent de 13 milliards de dollars. Qu'en ont-ils fait? Des économistes ont dit de M. Harper qu'il était le pire gestionnaire de l'économie. La TPS est une taxe régressive. Les conservateurs ont instauré des crédits d'impôt ultraciblés sans créer un seul emploi.

Nous n'avons pas de leçon à recevoir d'eux, car ils n'ont rien fait, ils se sont repliés sur eux-mêmes et ils ont dépensé plus d'argent pour faire de la publicité et construire des kiosques que pour aider les gens.

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Monsieur le Président, le projet de loi d'exécution du budget comporte certainement des mesures que j'appuie, que mon parti appuie et que la collectivité appuie.

J'aimerais que la députée nous dise ce qu'elle pense de la déception exprimée par rapport aux lacunes concernant l'aide à la collectivité. Les libéraux n'ont pas ramené à 9 % les allègements fiscaux pour les petites entreprises, comme ils l'avaient promis dans leur programme électoral. Cette omission a une incidence sur les dépenses locales et sur la création d'emplois.

Nous sommes déçus que le projet de loi ne prévoit pas la création de places en garderie, que la valeur de l'Allocation canadienne pour enfants s'effrite en quatre ans, en privant les familles d'une somme considérable la quatrième année par rapport à la première. Le gouvernement n'a pas mis fin à l'échappatoire fiscale des options d'achat d'actions, qui profite aux PDG les plus riches. Les municipalités se sont dites très déçues que la banque de privatisation annoncée récemment prive d'argent le fonds commun dans lequel elles auraient pu puiser directement.

Ce sont là des répercussions immédiates. Elles touchent l'environnement, la famille et l'économie. J'aimerais savoir si la députée pense, comme moi, que le budget n'est pas à la hauteur de ce qui avait été promis.

• (1250)

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je remercie la députée de ses questions et je prends note de ses préoccupations. Dans ma circonscription, j'ai organisé plus de 21 rencontres informelles et assemblées publiques. En tant que propriétaire d'entreprise, comptable et conseillère commerciale, les gens me répètent constamment qu'ils souhaitent que le gouvernement investisse dans l'infrastructure. Pour être productives, les entreprises doivent compter sur un réseau de transport, entre autres ferroviaire, et sur des infrastructures qui leur permettent d'acheminer les biens et services qu'elles produisent. Les Canadiens se réjouissent que le gouvernement ait tant investi dans l'infrastructure. Les municipalités et les maires se sont penchés sur le budget et sont très heureux des investissements que nous proposons.

Pour ce qui est des places en garderie, je rappelle à la députée d'en face que le gouvernement Martin avait élaboré un programme relatif à la garde d'enfants, mais que le NPD a voté contre. Uniquement dans ma circonscription, ce programme aurait permis de créer 25 000 places en garderie. Par conséquent, j'estime que le budget nous engage sur la bonne voie.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet d'un projet de loi centré sur la prospérité de la classe moyenne, qui fera progresser l'économie, la Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016.

Le budget de 2016 est un véritable plan pour accomplir les deux choses que les Canadiens nous ont demandées: les aider, eux et leur famille, et stimuler la croissance économique.

Je veux prendre le temps de complimenter le ministre des Finances et son équipe pour le travail qu'ils font. Je remercie également son secrétaire parlementaire. Le député de Saint-Maurice—Champlain est venu à Brampton la semaine dernière. Il est maintenant Bramptonien à titre honorifique. Nous avons consulté la Chambre de commerce de Brampton et plusieurs agents économiques sur des questions importantes en vue du budget de 2017.

Brampton a une foule de raisons de se réjouir. Il y a eu tellement de changements stimulants au cours des derniers mois: l'annonce de la venue d'un campus universitaire attendu depuis longtemps, de l'ouverture de l'hôpital Peel Memorial en février et de travaux d'infrastructure, comme le financement d'installations pour l'eau potable et les eaux usées, qui protégeront Brampton contre d'autres inondations, un investissement dans des établissements postsecondaires, comme le Collège Sheridan, dans ma circonscription, et le financement d'oeuvres d'art dans le cadre de Canada 150 pour que notre dynamique centre-ville demeure un centre névralgique pour les arts.

Initiatives ministérielles

Lors de la consultation, nous avons entendu qu'il fallait aller plus loin, et je suis d'accord. Je resterai à l'écoute des besoins de Brampton tandis que nous abordons une intéressante période de croissance et de développement pour tous nos enfants.

J'ai été heureuse de constater, lors de l'événement de la semaine dernière, que bien des gens sont d'avis que l'avenir est rempli de promesses. J'ai hâte d'en discuter, en faisant fond sur le budget de 2016 et les mesures dont il est question aujourd'hui.

Les gens de ma circonscription ont noté que nous avons déjà accompli bien des choses pendant notre première année. Diverses listes en ligne énumèrent nos réalisations.

Il est important que les Canadiens comprennent que le plan du gouvernement fait fond sur des éléments qui renforcent l'infrastructure même de notre système.

Sans un RPC solide, sans des villes fortes, sans investissement dans l'enseignement postsecondaire, tout le reste s'en ressent. Pour bâtir le Canada de demain il faut investir aujourd'hui, maintenant. Le gouvernement comprend qu'il est important de s'appuyer sur des assises solides et de se concentrer d'abord sur les gens. Brampton comprend que ces projets majeurs rendront notre collectivité plus forte et amélioreront la vie de nos enfants.

Depuis un an, nous avons pris des mesures importantes pour aider les familles à regagner la confiance dont elles ont besoin et relancer l'économie. Nous avons réduit les impôts de près de neuf millions de Canadiens. La première chose que le gouvernement actuel a faite est d'alléger le fardeau fiscal de la classe moyenne. Nous avons augmenté les bourses d'études pour les étudiants issus des familles à revenu bas ou moyen et pour les étudiants à temps partiel. Nous avons haussé les paiements mensuels pour les personnes âgées les plus démunies. Nous avons signé un accord avec les provinces pour bonifier le Régime de pensions du Canada, de manière à ce que les jeunes et les générations futures de travailleurs puissent prendre leur retraite dans la stabilité et la dignité. Nous avons également commencé à faire des dépenses majeures qui aideront la classe moyenne à croître et à prospérer aujourd'hui, tout en accélérant la croissance économique pendant des années.

Ce deuxième projet de loi d'exécution du budget prévoit la mise en oeuvre des mesures restantes du premier budget du gouvernement actuel et vise une croissance profitable à la classe moyenne.

Nous devrions être fiers des mesures que la Chambre a adoptées. Le budget de 2016 fait passer les gens en premier, notamment les familles. Il prévoit des dépenses structurantes qui sont une étape essentielle pour la croissance de la classe moyenne. C'est la première étape d'un plan à long terme pour rétablir l'espoir et revitaliser l'économie dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Le projet de loi que nous débattons aujourd'hui vise à doter le Canada d'une économie robuste. Il permettrait aux Canadiens de la classe moyenne et à ceux qui ne ménagent aucun effort pour en faire partie de conserver plus d'argent pour épargner, investir et participer à la croissance économique.

Le projet de loi inclut des mesures pour aider les familles, donner plus de marge de manoeuvre aux aînés, protéger les consommateurs et améliorer la qualité et l'intégrité du régime fiscal de notre pays.

Je crois que l'Allocation canadienne pour enfants fait partie des nouvelles mesures du budget de 2016 qui font une vraie différence dans Brampton-Sud. Elle est plus simple et plus généreuse que les prestations qu'elle remplace. C'est également une prestation non imposable mieux ciblée qui aide ceux qui en ont le plus besoin.

● (1255)

L'Allocation canadienne pour enfants sortira des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté au Canada. La distribution des chèques a commencé en juillet, et neuf familles sur dix reçoivent maintenant plus d'argent que sous l'ancien régime. Des familles de ma circonscription, Brampton-Sud, peuvent se servir de cet argent pour choisir des aliments plus sains pour les lunchs des enfants, acheter un manteau chaud pour l'hiver ou payer des activités comme le soccer ou le basketball.

J'aimerais expliquer comment cette prestation aidera les familles canadiennes. Les parents avec des enfants de moins de 18 ans recevront une prestation annuelle maximale de 6 400 \$ par enfant de moins de six ans, et de 5 400 \$ par enfant âgé entre 6 et 17 ans. En appuyant ce projet de loi d'exécution du budget, on permettrait d'indexer l'Allocation canadienne pour enfants à l'inflation afin que les familles puissent compter sur cette aide supplémentaire dès aujourd'hui et pour les années à venir.

Le projet de loi d'exécution du budget aiderait également les aînés à vivre dans le confort et la dignité à leur retraite. Le régime de revenu de retraite du Canada a permis de réduire la pauvreté chez les aînés, mais, pour certains, le risque de vivre avec un revenu faible demeure élevé. Par exemple, les aînés vivant seuls sont presque trois fois plus susceptibles de vivre en situation de faible revenu que les autres personnes âgées.

Malheureusement, de nombreux aînés de ma circonscription vivent dans la pauvreté. Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer leur situation et empêcher qu'une nouvelle vague de retraités connaissent le même sort. Le budget de 2016 vise à aider les aînés à prendre une retraite confortable, dans la dignité. C'est pourquoi il prévoit des investissements considérables qui les soutiendront pendant leur retraite. Dans le budget de 2016, nous avons supprimé la disposition de la Loi sur la sécurité de la vieillesse qui faisait passer l'âge d'admissibilité à la sécurité de la vieillesse et au supplément de revenu garanti de 65 à 67 ans, et l'âge d'admissibilité aux allocations de 60 à 62 ans pour la période de 2023 à 2029. Grâce au rétablissement de l'âge d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti à 65 ans, des milliers de dollars retourneront dans les poches des Canadiens lorsqu'ils deviendront des aînés. C'est une bonne décision.

Le budget de 2016 accroît en outre d'un montant pouvant aller jusqu'à 947 \$ par année la prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti pour les aînés vivant seuls les plus démunis. Cette mesure, qui est entrée en vigueur en juillet 2016, soutient les personnes âgées qui dépendent presque exclusivement des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti et qui, de ce fait, risquent de connaître des difficultés financières.

Il s'agit d'un investissement de plus de 670 millions de dollars par année qui améliore la sécurité financière d'environ 900 000 aînés vivant seuls partout au Canada.

Initiatives ministérielles

Grâce à ce deuxième projet de loi d'exécution du budget, nous donnons suite à la promesse, énoncée dans le budget de 2016, de soutenir les couples d'âinés qui font face à un coût de la vie plus élevé et à un risque accru de pauvreté du fait qu'ils doivent vivre séparés. Ce deuxième projet de loi d'exécution du budget modifie la Loi sur la Sécurité de la vieillesse, afin d'accroître la souplesse du programme. Lorsqu'un couple est bénéficiaire de prestations du Supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint, mais que les conjoints vivent séparés pour des raisons qui échappent à leur contrôle, chacun des membres du couple recevrait des prestations en fonction de son revenu individuel. En ce qui concerne le Supplément de revenu garanti et l'allocation aux conjoints, le gouvernement accroît l'équité envers les âinés et permet à ces derniers de vivre leur retraite avec toute la dignité à laquelle ils ont droit et dont ils ont besoin.

En conclusion, le budget de 2016 représente une étape très importante dans notre plan visant à accorder la priorité aux Canadiens et à leur fournir l'aide dont ils ont besoin maintenant, tout en faisant les investissements nécessaires pour les années et les décennies à venir.

Je suis si fière de ces mesures, qui sont axées sur les collectivités de la classe moyenne comme celle de Brampton-Sud, où ces mesures changent vraiment les choses.

Nous pouvons et nous devons faire davantage, et c'est ce que nous ferons. Nous allons construire ensemble le Canada de demain. Par conséquent, j'encourage tous les députés à appuyer le projet de loi, qui est bon pour le Canada, pour les familles, ainsi que pour la classe moyenne.

• (1300)

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, je me rappelle l'époque où Brampton était encore une région rurale. Il faut dire que, pour les libéraux, l'idée d'une région rurale est une banlieue asphaltée. Voyons plutôt les faits. Je ne sais pas si la députée était ici lorsque le secrétaire parlementaire du ministre des Finances et député de Saint-Maurice—Champlain a dit que le budget ferait augmenter les subventions et les avantages. Or, ce n'est pas cela que veulent les Canadiens: ils veulent que le gouvernement leur vienne en aide, et pour leur venir en aide, ils veulent qu'il bouge.

Le gouvernement libéral a fait campagne en promettant de réduire l'impôt des petites entreprises, mais il a manqué à sa parole. Les agriculteurs à la tête de petites fermes sont des gens d'affaires et ils voudraient bien payer moins d'impôt, mais ils attendent en vain. J'aimerais que la députée nous explique comment les libéraux entendent créer des emplois quand les petites entreprises doivent lutter pour leur survie.

Mme Sonia Sidhu: Monsieur le Président, le député devrait plutôt comparer les méthodes de notre gouvernement à celles des conservateurs.

En un an, nous avons multiplié les mesures destinées aux Canadiens de la classe moyenne et à ceux qui veulent en faire partie, à commencer par l'Allocation canadienne pour enfants. La classe moyenne est notre priorité. Quand les gens reçoivent leur chèque, ils se servent de leur argent pour investir dans les petites entreprises. Quand les petites entreprises investissent dans l'économie, elle croît.

Nous ne nous reposons pas sur nos lauriers, nous. Nous continuons de tout faire pour que chaque Canadien ait sa place au Canada. Je suis fière de l'approche positive et optimiste que le gouvernement a fait sienne et qui est reflétée dans le projet de loi.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, il n'y a malheureusement rien pour les petites entreprises dans le budget. En plus, les gens qui gagnent moins de 45 000 \$ ne font pas partie de la classe moyenne.

Je voudrais citer des propos intéressants au sujet de l'attribution de temps: cela « non seulement empêche la Chambre de fonctionner, mais [cela] entrave aussi considérablement le travail des comités ». Qui parle? Le député libéral de Malpeque.

Il a aussi été dit que l'attribution de temps, c'est « antidémocratique et, de façon générale, employé abusivement à la Chambre des communes ». Qui a affirmé ceci? C'était le député de Winnipeg-Nord.

Pourquoi les libéraux changent-ils d'idée une fois au pouvoir?

Mme Sonia Sidhu: Monsieur le Président, nous parlons aujourd'hui du projet de loi C-29. Le projet de loi d'exécution du budget couvre un nombre d'éléments importants, dont le renforcement du régime fiscal, l'indexation de l'Allocation canadienne pour enfants à l'inflation, l'amélioration de l'assurance-emploi et le soutien offert aux âinés.

Le gouvernement a pris des mesures concrètes. Le ministre des Finances et le secrétaire parlementaire ont mené de vastes consultations sur ce projet de loi, et il fonctionne. J'ai reçu beaucoup de commentaires positifs dans Brampton-Sud.

M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et du Travail, Lib.): Monsieur le Président, cela fera 16 ans la semaine prochaine que je siége à la Chambre, et j'ai vu de nombreuses motions de clôture. Les conservateurs parlent de clôture, alors qu'ils y ont eu recours 100 fois au cours de la dernière législature.

Les néo-démocrates en parlent aussi. Je me souviens quand David Anderson a essayé de faire adopter l'accord de Kyoto à la Chambre, et que les conservateurs ont fait obstruction à sa ratification. Jour après jour, une de mes amies, Alexa McDonough, qui vient elle aussi de la Nouvelle-Écosse, prenait la parole pour demander à David Anderson quand il parviendrait à ses fins. Elle lui répétait que les libéraux ne voulaient pas faire ratifier l'accord, et qu'il devait prendre les mesures qui s'imposent pour le faire adopter à la Chambre. Elle lui disait de ne pas prêter attention aux conservateurs. Nous avons imposé la clôture après environ quatre semaines de débat. Il y avait 13 députés néo-démocrates, et seulement six d'entre eux sont venus voter. Ces six députés ont tous voté contre la clôture. Les néo-démocrates tiennent de beaux discours, mais ils ne peuvent pas faire le travail.

Je félicite la députée de son discours d'aujourd'hui.

• (1305)

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Je rappelle au député de ne pas faire allusion à la présence de députés, même si c'était dans le passé.

Le temps est écoulé. La députée de Brampton-Sud a la parole.

Mme Sonia Sidhu: Monsieur le Président, la banque de l'infrastructure que nous mettons en place appuiera les projets de logements abordables. Il s'agit d'une réalisation remarquable de la part du gouvernement, qui aidera beaucoup les gens de ma circonscription, Brampton-Sud, où l'itinérance et les problèmes de santé mentale en milieu urbain constituent de sérieux défis.

Nous concentrons nos efforts sur la classe moyenne. Les prestations de l'Allocation canadienne pour enfants et la bonification du RPC pour les aînés sont d'autres mesures très utiles dans ma circonscription.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à cet important débat sur la mise à jour financière du gouvernement et sur sa politique financière en général.

Pour être franc, les raisons pour s'opposer à l'orientation du gouvernement sont loin de manquer. Après avoir passé la semaine dernière à discuter avec les électeurs de ma circonscription, je peux affirmer que les gens de l'Alberta, comme ceux de tout le pays selon moi, sont sérieusement mis à mal par les politiques du gouvernement.

Plus j'étudie ce dossier et plus je parle à des dirigeants d'entreprise, plus je me rends compte que tous les impôts qu'ils paient sont en hausse. Les petites entreprises de ma circonscription sont maintenant assujetties à un taux d'imposition plus élevé en raison de la politique financière du gouvernement. Par surcroît, elles sont aux prises avec la taxe sur le carbone que le gouvernement provincial a introduite et que le gouvernement fédéral fera tout en son pouvoir pour empêcher un futur gouvernement provincial d'abroger.

On constate la suppression du crédit pour l'embauche visant les petites entreprises. Le projet de loi C-26 augmenterait les charges sociales des employés et des petites entreprises. On défait par ailleurs les réformes de l'assurance-emploi, ce qui aura pour effet à long terme de faire augmenter les cotisations. Évidemment, les petites entreprises subissent généralement une augmentation de l'impôt provincial et du salaire minimum ainsi que d'autres changements, et l'on ne s'est pas encore occupé sérieusement de l'accès de nos ressources aux marchés.

Nous avons un gouvernement qui ne cesse de s'en prendre aux entreprises qui créent des emplois. Ce sont les responsables de ces entreprises dont les investissements et l'ingénuité créent des emplois et des débouchés. J'ai passé objectivement en revue la liste des choses qui sont survenues au sein des entreprises de la circonscription que je représente et je dois dire que je trouve vraiment inspirant l'optimisme dont font toujours preuve les leaders du monde des affaires et leur volonté d'avancer et de prospérer. Le gouvernement doit être là pour les aider à réussir et non pour leur rendre la tâche plus difficile au niveau de la création d'emplois et des débouchés.

J'aimerais mentionner un point particulier de la mise à jour économique et financière, à savoir la mise en oeuvre de certains règlements touchant les syndicats. Il y a en effet des syndicats dans la circonscription que je représente. L'application d'une réglementation uniforme, qui était peut-être conçue au départ pour les grandes banques, à toutes les petites coopératives de crédit entraîne un énorme fardeau bureaucratique. Encore une fois, nous avons un gouvernement qui n'écoute pas et ne prête pas attention aux petites entreprises. Si les coopératives de crédit ne représentent qu'un secteur particulier de l'économie, la façon dont elles sont traitées illustre encore une fois à quel point le gouvernement est déconnecté des besoins de ceux qui créent des emplois dans l'économie.

À part cela, j'allais parler de deux sujets de nature générale dont fait état la mise à jour économique et financière: les déficits du gouvernement et les changements apportés à l'assurance-emploi.

L'approche du gouvernement à l'égard des déficits se résume très certainement à enregistrer des déficits, mais ce n'est pas tout. C'est également adopter une politique de déficits structurels constants. Cela diffère grandement des arguments traditionnels avancés en

Initiatives ministérielles

faveur des déficits. Je pense qu'il y a de bons arguments qui peuvent justifier que l'on enregistre des déficits dans certaines situations, notamment les arguments qui se fondent dans le principe économique anticyclique keynésien voulant qu'un gouvernement réalise davantage d'investissements en période d'incertitude économique afin de compenser le recul de l'économie et qu'il se retire tout en réalisant des surplus en période de prospérité économique.

Ce que nous devons retenir est que selon cette théorie le gouvernement stimule l'activité économique en période relativement difficile, mais équilibre le budget à long terme. En gros, il cultive un état lui permettant d'équilibrer son budget à long terme. Je pense que nous devrions tous reconnaître qu'il est important que nous équilibrons le budget à long terme. Nous ne pouvons pas systématiquement nous rapporter à une sorte d'horizon infini et dépenser des sommes que nous n'avons pas. Tôt ou tard, nous ne pourrions plus emprunter. Il n'y a rien de mal à enregistrer des déficits dans certaines situations, tant et aussi longtemps que nous avons l'intention d'équilibrer le budget à long terme.

L'important, c'est de stimuler l'économie dans les périodes où celle-ci se porte relativement moins bien. Bien entendu, même en période de prospérité, il y a des gens qui éprouvent des difficultés, des gens sans emploi, des gens qui souhaiteraient peut-être augmenter la croissance. Toutefois, si le gouvernement dépense toujours au-dessus de ses moyens en période de prospérité comme en période difficile, alors, tôt ou tard, les fonds vont manquer.

● (1310)

Le gouvernement parle de stimulus, mais il abuse vraiment de ces arguments, car sa position n'est pas que le gouvernement peut effectuer des dépenses contracycliques à certains moments pour stimuler l'économie. Plutôt, sa position, telle qu'énoncée par le ministre des Finances, est que nous pouvons tout simplement fonctionner en tout temps avec un budget déficitaire. Le ministre des Finances a répondu à une question que j'ai posée l'autre jour lorsque la Chambre était formée en comité plénier, à savoir si le gouvernement avait l'intention d'équilibrer le budget un jour. Il n'a pas osé répondre oui à cette question pourtant très simple.

Si l'on regarde ce qui se passe dans l'économie, on constate que le gouvernement construit des arguments qui sont totalement à l'épreuve des données probantes. Si les choses vont bien, les libéraux vont dire que c'est le signe qu'ils peuvent dépenser plus. Si les choses vont mal, ils disent qu'ils doivent dépenser plus. Toutes les situations, bonnes ou mauvaises, toutes les données sont, selon eux, la preuve qu'ils doivent constamment dépenser plus d'argent. Bien entendu, il y a des limites.

Le ratio de la dette fédérale au PIB est relativement bas, mais le ratio de la dette de tout le gouvernement au PIB, qui inclut ce que font les libéraux de Kathleen Wynne en Ontario et certains programmes d'investissement d'autres gouvernements provinciaux, est semblable à celui de pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni. Il est important de tenir compte du ratio de la dette totale au PIB, parce qu'au Canada, un plus grand nombre de services publics sont fournis par les provinces. Le gouvernement fédéral a tort d'affirmer qu'il a assez de marge de manœuvre pour assumer des déficits, parce qu'il doit tenir compte du ratio de la dette totale au PIB.

Initiatives ministérielles

Dans cette mise à jour économique et financière, le gouvernement fait des promesses, augmente les dépenses et annonce l'indexation de la nouvelle prestation pour enfants. Les libéraux ne gèrent pas d'argent réel, parce qu'ils font des promesses pour plus tard dont ils n'ont pas déterminé les coûts. Ils devraient savoir qu'ils seront incapables de tenir ces promesses à long terme. À mon avis, il n'est pas juste de promettre aux gens que le gouvernement va dépenser de l'argent qu'il sait très bien qu'il ne pourra pas se permettre de dépenser. En adoptant ce type de politique, en dépensant de manière à afficher continuellement des déficits, le gouvernement nous entraîne inévitablement vers des compressions importantes. L'avantage d'afficher des excédents pendant les périodes relativement prospères et d'accuser des déficits pour stimuler l'économie quand les choses vont moins bien, c'est que le gouvernement est en mesure d'investir pendant les périodes les plus difficiles. Toutefois, les pays qui dépensent continuellement plus qu'ils ne le devraient se trouvent forcés, pendant les périodes difficiles, de réduire les dépenses avant de tomber dans un gouffre budgétaire. Certains pays d'Europe se trouvent dans cette situation. Nous savons que ces choses arrivent. Nous ne voulons pas que le Canada suive cette voie.

Pour en terminer avec cet argument sur la stimulation de l'économie, si nous examinons les dépenses du gouvernement, elles ne sont pas ciblées et ne visent pas temporairement à stimuler l'économie. Les libéraux instaurent ce qu'ils nous proposent sous le nom de nouvelles dépenses sociales permanentes. Ils proposent des dépenses qui ne visent pas à stimuler l'économie. Ils nous promettent de nouvelles dépenses permanentes, et ils savent très bien, ou ils devraient savoir, qu'ils seront incapables de tenir cette promesse.

Je vais conclure en faisant quelques observations sur les réformes de l'assurance-emploi. Le gouvernement précédent avait proposé des réformes très sages de l'assurance-emploi. Les nouvelles règles que nous avons instaurées incitaient les prestataires à chercher activement de l'emploi. C'était une exigence raisonnable. Nous nous sommes efforcés de définir le terme « emploi convenable » de manière à ce que, même si les prestataires ne pouvaient pas trouver exactement le même emploi que celui qu'ils venaient de perdre, le gouvernement avait élargi la définition d'emploi convenable et leur fournissait une meilleure aide pour trouver de l'emploi. Nous avons créé un système plus apte à fournir des renseignements en matière d'emploi aux personnes qui cherchaient du travail.

Il est important que les prestataires d'assurance-emploi cherchent activement du travail et que le système d'assurance-emploi soit efficace et conçu de manière à aider les gens à retourner sur le marché du travail afin de ne pas retomber dans le système d'une année à l'autre. À mon avis, c'est une manière intelligente de structurer ce programme. En éliminant ces réformes de l'assurance-emploi, le gouvernement augmente les coûts qu'assument les petites entreprises et les prestataires, parce que tout le monde doit verser une contribution à la caisse d'assurance-emploi.

• (1315)

Par conséquent, si nous éliminons les réformes qui incitaient les prestataires à chercher activement du travail, nous devons alourdir le fardeau de ceux qui paient ces prestations. Cela entrave la création d'emplois et coûte cher aux gens qui travaillent dans notre pays. Je préfère une politique qui aide les gens à trouver de l'emploi à une politique qui empêche de créer des emplois.

Le budget entraîne notre pays sur une mauvaise voie. Je vais voter contre.

M. David de Burgh Graham (Laurentides—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, quand j'entends les conservateurs parler de déficit, je trouve toujours leurs propos un peu ironiques.

Si nous regardons en arrière jusqu'au début du XX^e siècle, jusqu'en 1900, nous remarquons que les conservateurs n'ont réussi à équilibrer qu'un seul budget au cours du XX^e siècle. C'était le budget de 1912, qu'ils avaient hérité des libéraux. L'année suivante, ils accusaient un déficit. En 1914, nous sommes entrés dans la Première Guerre mondiale dans une position de déficit budgétaire. Le budget suivant que les conservateurs ont réussi à équilibrer fut le budget de 2006, qu'ils avaient hérité des libéraux. À l'inverse, si nous remontons jusqu'à la Confédération, nous ne trouvons qu'un premier ministre libéral qui n'a pas équilibré au moins un budget, pour la simple et bonne raison qu'il n'avait pas eu l'occasion d'en déposer un puisqu'il n'est resté au pouvoir que pendant quatre mois.

Que pense mon collègue de tout cela?

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, je n'estime pas qu'il me soit nécessaire de défendre les politiques de chaque gouvernement conservateur et de m'opposer aux politiques de chaque gouvernement libéral depuis la Confédération. Par contre, je voudrais vraiment que l'actuel premier ministre et l'actuel ministre des Finances acceptent de suivre les politiques budgétaires libérales que nous avons vues dans le passé. Je ne suis pas d'accord avec les politiques de certains de ces gouvernements libéraux du passé, mais il me semble qu'en général leur approche de la politique budgétaire était plus sensée que celle du gouvernement actuel.

Nous discutons maintenant des documents budgétaires dont nous sommes saisis et qui ne contiennent aucun plan visant à rééquilibrer le budget. On n'y trouve même aucune mention de la nécessité de le faire.

En ce qui concerne le bilan du dernier gouvernement conservateur, bilan que je suis très heureux de défendre en l'occurrence, je dirais que les déficits visant à stimuler l'économie enregistrés durant la pire crise financière depuis la Grande Crise ont été utiles. Ils arrivaient à point nommé, ils étaient ciblés, il s'agissait d'investissements temporaires qui ont stimulé la relance. Il est indéniable — et le directeur parlementaire du budget en convient — que nous avons rétabli l'équilibre budgétaire. Les libéraux en ont hérité avant de le réduire à néant, à la vitesse de l'éclair, dans l'espoir de mettre leur déficit à eux sur le dos du gouvernement précédent. Nous savons cependant, grâce au directeur parlementaire du budget et à la lumière de ce nous avons pu lire dans *La Revue financière*, que le gouvernement actuel nous a plongés dans un déficit après que les conservateurs aient réussi à rétablir l'équilibre.

Il faut saisir la nuance de l'argument. Dans certaines circonstances, il peut être judicieux d'enregistrer un déficit, mais ce n'est pas une raison pour croire qu'il est toujours sensé de le faire. Les libéraux pensent que nous devrions être en situation de déficit permanent. Il arrive que les conservateurs souscrivent aux déficits dans le cadre d'une approche ciblée et pour leur effet incitatif, mais il faut savoir qu'à long terme, il est nécessaire d'avoir un budget équilibré.

Initiatives ministérielles

• (1320)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je sais que le député ne siégeait pas encore à la Chambre à l'époque où le projet de loi C-60, le projet de loi omnibus d'exécution du budget du printemps 2013, a instauré des changements visant à désavantager les coopératives de crédit en augmentant leurs taux d'imposition et en éliminant le crédit d'impôt dont elles bénéficiaient. J'ai été ravie, cependant, d'entendre le député souligner l'importance des coopératives de crédit, en particulier pour les Canadiens des régions rurales.

J'ai été déçue de constater que les changements apportés sous M. Harper n'ont pas été renversés par le gouvernement actuel. Le député serait-il favorable à l'idée de redonner aux coopératives de crédit le statut qu'elles avaient avant le projet de loi omnibus du printemps 2013, qu'on appelait à l'époque le projet de loi C-60?

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec ma collègue sur l'importance des coopératives de crédit. Je serais heureux d'en savoir plus sur cette disposition budgétaire antérieure et de connaître son point de vue à ce sujet.

Je ne tiens certainement pas à défendre toutes les politiques du gouvernement précédent, même si dans l'ensemble, en matière de politique financière, nous étions sur la bonne voie tant au chapitre des déficits visant à stimuler l'économie dont j'ai parlé qu'à celui du rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Dans le cas du projet de loi dont nous sommes saisis, je nourris de sérieuses inquiétudes concernant les conséquences qu'il aura sur les coopératives de crédit. Cependant, je serai heureux d'examiner les dispositions que la députée a mentionnées.

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur d'intervenir pour appuyer le projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Les députés connaissent mieux que quiconque l'importance cruciale que revêt le budget fédéral. Je tiens à aborder non seulement la question de ce budget en particulier, mais aussi celle des budgets du gouvernement fédéral en général. Les choix en matière de dépenses que les gouvernements fédéraux ont faits depuis la Confédération ont, à vrai dire, façonné le pays dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Nous savons qu'utilisés judicieusement, des investissements de plusieurs milliards de dollars peuvent transformer notre pays pour le mieux. D'ailleurs, un bon budget peut contribuer à ce que le Canada se rapproche de notre idéal commun, soit un pays où tous les Canadiens, en particulier ceux qui ont des difficultés ou qui ont été négligés par le passé, ont une chance de réussir et de trouver le bonheur, de se sentir protégés, inclus, bien traités et considérés par leur gouvernement.

J'estime que le budget qui fait l'objet de débat aujourd'hui est l'un de ces budgets, un très bon budget, un qui ne laisse aucun Canadien pour compte et un budget que je suis fier d'appuyer.

Je représente une circonscription très diversifiée dans la plus grande métropole du Canada atlantique. La circonscription d'Halifax accueille des personnes d'origines et de milieux variés. Ces facteurs contribuent à rendre ma ville extraordinaire. Cependant, comme dans tout noyau urbain diversifié, il existe un écart entre les personnes qui sont en mesure de prendre soin d'elles-mêmes et de leurs familles, soit celles qui sont à l'aise financièrement, et celles qui luttent chaque jour pour mettre du pain sur la table, payer le loyer et joindre les deux bouts.

Il s'agit d'une ville à la fine pointe dans certains domaines remarquables, qui est dotée d'une énergie débordante et intense, une ville en plein essor, qui se développe chaque jour à un rythme exceptionnel et qui ne cède le pas au Canada qu'à Vancouver. Maintenant plus que jamais, nul ne peut être laissé pour compte.

Or, la dure réalité, c'est que certaines de nos populations les plus vulnérables au Canada ont été oubliées depuis trop longtemps. Pendant 10 ans, leur potentiel n'a pas été exploité, leurs intérêts ont été mis en veilleuse, leurs besoins les plus élémentaires ont été bien souvent ignorés. Je tiens donc à me concentrer aujourd'hui sur certaines des dispositions importantes proposées dans le budget de 2016, en particulier sur les investissements qui permettront d'épauler les collectivités canadiennes vulnérables qui éprouvent des difficultés et qui sont, par ailleurs, négligées.

J'aimerais commencer par les investissements de notre gouvernement consacrés aux communautés autochtones, qui visent à soutenir une relation renouvelée de nation à nation avec les Autochtones. Comme le savent peut-être les députés, j'ai l'honneur d'assumer la présidence du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Ce rôle m'a montré sans équivoque les défis de taille que les Autochtones doivent relever au Canada ainsi que le travail colossal qui attend le gouvernement pour remédier à la situation tragique causée par des années, voire des siècles, de négligence.

Le budget démontre l'engagement de notre gouvernement à amorcer la tâche importante qui consiste à éliminer les obstacles que doivent surmonter les Autochtones grâce à des investissements en matière d'éducation, de formation et d'infrastructure dans les réserves pour n'en nommer que trois.

En tout, le gouvernement vise à investir 8,4 milliards de dollars sur cinq ans « afin d'améliorer les conditions socioéconomiques des Autochtones et de leurs collectivités et d'apporter un changement transformateur ». Cette somme comprend un financement de 40 millions de dollars pour la tenue d'une enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées; un montant de 3,6 milliards de dollars pour veiller à ce que les enfants des Premières Nations bénéficient d'une éducation de qualité, ce qui comprend des travaux de construction et de réparation des écoles; un montant de 1,2 milliard de dollars sera consacré au logement, aux centres d'éducation préscolaire et de garde de jeunes enfants dans les réserves; un montant de 2,2 milliards de dollars servira à l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves; une somme de 33 millions de dollars sera consacrée à appuyer les Premières Nations pour créer des entreprises de pêche durables.

De nombreux députés se souviendront que, à la suite de la publication du budget, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Perry Bellegarde, a déclaré que l'investissement de 8,4 milliards de dollars était historique et qu'il marquait la fin du statu quo. Il ne s'agit toutefois que d'un début et il reste encore beaucoup de travail à faire dans ce dossier. C'est le début d'un changement transformationnel attendu depuis longtemps et c'est aussi l'une des sections du budget dont je suis le plus fier.

J'aimerais maintenant parler des investissements que fera le gouvernement pour appuyer les aînés canadiens. Le gouvernement est conscient que, au pays, de nombreux aînés se trouvent dans une situation financière difficile à la retraite, plus particulièrement les aînés vivant seuls, qui sont trois fois plus susceptibles d'avoir un faible revenu que la population de personnes âgées en général.

Initiatives ministérielles

C'est pour cette raison que le gouvernement a proposé de bonifier les pensions des aînés, notamment en haussant d'une somme maximale de 947 \$ par année le Supplément de revenu garanti destiné aux aînés vivant seuls, une mesure qui permettra d'améliorer la situation financière de 900 000 aînés au pays. En outre, comme nous l'avions promis, le budget fera passer de 67 à 65 ans l'âge de la retraite, ce qui permettra aux aînés de toucher des milliers de dollars supplémentaires lorsqu'ils quitteront la vie active.

• (1325)

Le budget prévoit également des investissements destinés à améliorer la qualité du logement pour les aînés. Au cours de la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de parler de nombreux aînés qui n'avaient pas un logement décent ou accessible ainsi qu'à des aînés pour qui le coût du logement représentait une part vraiment excessive des gains mensuels. Afin de les aider à affronter ce problème, le budget propose d'investir 200 millions de dollars dans la construction, la réparation et l'adaptation de logements abordables pour les aînés. Ces investissements allégeraient le fardeau des personnes âgées partout au Canada, leur permettant de vivre leurs années de retraite dans la sécurité et la dignité que nous souhaitons tous pour nos grands-parents, nos parents et nous-mêmes.

J'aimerais maintenant parler du soutien des étudiants.

Sept collèges et universités se trouvent dans ma circonscription, Halifax. Cet été, des représentants de la section de la Nouvelle-Écosse de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants m'ont appris qu'à Halifax, un habitant sur dix est étudiant. Comme je les représente à la Chambre, la question de la dette étudiante est très importante pour moi. Nous devons faire en sorte que les études postsecondaires soient à la portée de tout le monde et qu'elles n'imposent pas aux membres de notre population active future une énorme dette dès le jour où ils reçoivent leur diplôme. Voilà pourquoi je suis fier d'appuyer ce budget, qui augmente de 50 % le financement du Programme canadien de bourses aux étudiants pour les étudiants à faible et moyen revenu et qui relève le seuil de revenu à partir duquel les étudiants doivent commencer à rembourser leur prêt. En effet, le seuil du revenu annuel passera de 20 000 \$ à 25 000 \$.

Je suis heureux d'appuyer un budget qui vise à doubler le nombre d'emplois d'été qui seront offerts aux étudiants. Il s'agit là de montants qui profiteront directement aux étudiants canadiens tout en leur donnant la possibilité d'acquérir une précieuse expérience professionnelle. Dans ma circonscription, les étudiants ont considérablement tiré parti cette année du programme Emplois d'été Canada. Leurs employeurs en ont également profité car beaucoup d'entre eux n'auraient pas pu engager des étudiants sans l'aide fédérale. Cela a donc été vraiment avantageux tant pour nos étudiants que pour la collectivité à Halifax, et il en a été de même dans tout le pays.

Le dernier point que je voudrais aborder porte sur l'aide que le budget assure aux familles à faible revenu.

L'une des grandes initiatives du présent gouvernement dont j'ai été fier de parler aux électeurs de Halifax au cours de la campagne électorale est la nouvelle Allocation canadienne pour enfants. Il était vraiment aberrant, sous le gouvernement précédent, d'envoyer des chèques à des millionnaires pour couvrir leurs frais de garde d'enfants. Il était insensé d'offrir exactement le même montant aux très riches et aux très pauvres. C'était vraiment injuste, mais les conservateurs et les néo-démocrates jugeaient que c'était très bien. Les Canadiens se sont rendu compte du caractère absurde de ce programme et ont voté en faveur d'un plan comprenant de meilleures

prestations pour les enfants, sous forme de l'Allocation canadienne pour enfants.

L'Allocation canadienne pour enfants est une prestation non imposable qui est simple et plus généreuse que la précédente, son montant étant lié au revenu familial, afin que ceux qui en ont le plus besoin reçoivent le plus et que les millionnaires ne reçoivent rien du tout. À l'heure actuelle, neuf familles sur dix reçoivent des prestations pour enfants plus importantes qu'auparavant, la famille moyenne profitant d'une augmentation de 2 300 \$ par an. Ainsi, 300 000 enfants de moins vivent dans la pauvreté au Canada. Bref, l'Allocation canadienne pour enfants est un outil de transformation pour les familles à faible et moyen revenu. C'est un autre élément du budget qui fait que je suis fier de l'appuyer.

Il y a un autre élément qui améliorera les conditions de vie des familles à faible revenu: un logement abordable.

Toutes les familles canadiennes méritent d'avoir un logement sûr et abordable. À défaut d'un logement stable à un prix raisonnable, tout autre objectif poursuivi par les familles devient secondaire. Sans un abri convenable, les familles ont de la difficulté à élever leurs enfants, à s'instruire, à trouver un emploi et même à préserver leur santé. Par conséquent, je suis heureux, à titre de député et d'urbaniste professionnel, que le budget 2016 prévoit des investissements de 2,3 milliards de dollars sur les deux prochaines années pour des logements abordables qui aideront considérablement de nombreuses familles à faible revenu et jetteront les fondations d'une saine économie pour tous.

J'ai dit plus tôt que les budgets fédéraux ont modelé le Canada que nous connaissons aujourd'hui. Le budget 2016 remodelera encore le Canada pour le mieux afin d'en faire un pays pour tous, y compris nos citoyens les plus vulnérables, ceux qui se débattent pour joindre les deux bouts et ceux qui ont trop longtemps été négligés. J'appuie la vision mise de l'avant par ce budget. J'ai l'intention de voter en faveur de son adoption, et j'exhorte mes collègues à faire de même.

• (1330)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a parlé d'un certain nombre des dépenses proposées dans la mise à jour économique et financière. Le député sait, comme beaucoup de ses collègues, que ces dépenses n'ont aucune chance de devenir permanentes compte tenu de l'énorme déficit prévu dans ce budget. Il n'y a pas d'équilibre et rien n'est prévu pour le retrouver. On peut donc parler de ces propositions de dépenses à court terme qui n'ont aucun caractère durable.

Tandis que mon collègue réfléchit à ce budget, je voudrais lui demander si, à son avis, il existe une limite quelconque. Y a-t-il un seuil à partir duquel le député dira à son gouvernement que c'est beaucoup trop? La limite se situe-t-elle à 40, 50 ou 60 milliards de dollars? À quel moment le député dira-t-il que, même si ces dépenses paraissent attrayantes, le gouvernement devrait s'arrêter s'il ne peut pas soutenir ce niveau de dépenses sociales à l'avenir afin de chercher des investissements qui puissent aider les Canadiens d'une manière durable plutôt que de promettre des choses qu'il ne sera plus possible de payer à l'avenir? Le député peut-il nous dire à quel moment il jugera que c'est trop et s'il croit que le gouvernement parviendra un jour à équilibrer le budget?

M. Andy Fillmore: Monsieur le Président, en l'occurrence, nous discutons aujourd'hui du budget de cette année, le projet de loi C-29.

Initiatives ministérielles

Le budget désamorce une bombe à retardement en matière de responsabilités différées, que ce soit pour l'entretien reporté de nos infrastructures ou pour les investissements dans les structures sociales du pays, également reportées. À l'heure actuelle, il y a énormément de choses que nous pouvons et devons faire, et nous les faisons par le biais de ce budget.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

J'aimerais soulever trois points. Comment se fait-il que les libéraux, après avoir vertement dénoncé les bâillons pour imposer des projets de loi, utilisent les mêmes stratégies que les conservateurs? Comment se fait-il que le nouveau gouvernement, sans en avoir jamais parlé lors de la campagne électorale, veuille massivement privatiser nos infrastructures? Enfin, mon collègue d'Halifax peut-il nous expliquer pourquoi les gens qui gagnent moins de 45 000 \$ par année, donc moins de 23 \$ de l'heure, sont complètement abandonnés par les libéraux, qui ne considèrent pas qu'ils font partie de la classe moyenne?

[Traduction]

M. Andy Fillmore: Monsieur le Président, je crois qu'il incombe à tous les députés de tirer le meilleur parti possible du temps dont nous disposons ici, celui que nous ont accordé nos électeurs. C'est ce que les règles du Parlement nous permettent de faire.

J'ajouterai que ce budget aide énormément les familles à faible revenu qui gagnent moins de 45 000 \$ par an, en grande partie grâce à l'Allocation canadienne pour enfants, à l'amélioration des régimes de retraite, aux investissements dans le logement pour aînés, aux investissements dans le logement abordable, et ainsi de suite.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai voulu poser cette question à un député du côté gouvernemental toute la journée et cela me donne l'occasion de le faire.

La difficulté que j'observe ici aujourd'hui concerne davantage la volonté des leaders parlementaires de bien s'entendre au sujet de l'attribution de temps que le fond du projet de loi d'exécution du budget.

J'insiste seulement pour que le compte rendu fasse état de choses que j'observe, et même si je ne suis pas dans le secret des réunions entre les leaders parlementaires du Parti libéral au pouvoir, de l'opposition conservatrice et des néo-démocrates, j'ai l'impression que la coopération n'est pas aussi évidente qu'elle le pourrait, étant donné que ce projet de loi fait l'objet d'une motion d'attribution de temps.

Je suis consciente que nous étudions ce projet de loi à l'étape de la deuxième lecture depuis déjà un certain temps, étant donné qu'on m'a permis de participer au débat à son égard. Comme les députés membres des petits partis politiques disposent rarement d'un temps de parole, j'en conclus que les débats à l'étape de la deuxième lecture ont été passablement longs. Mais je m'oppose tout de même à ces attributions de temps.

Je ne dirai pas « qu'ils soient maudits », mais je me demande si le député d'Halifax peut me donner une idée de ce qui se passe: pourquoi a-t-on invoqué l'attribution de temps, alors qu'on aurait pu coopérer pour que ce projet de loi soit déjà entre les mains du comité?

• (1335)

M. Andy Fillmore: Monsieur le Président, j'appuie la leader du gouvernement qui a déclaré plus tôt aujourd'hui que c'était vraiment

avec beaucoup de regret qu'elle présentait une motion de clôture à la Chambre.

Malheureusement, nous avons été incapables d'utiliser notre temps judicieusement et cette motion vise simplement à nous permettre de nous acquitter aujourd'hui de la tâche pour laquelle les Canadiens nous ont élus.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Monsieur le Président, le NPD s'oppose au projet de loi d'exécution du budget C-29 pour plusieurs raisons; il comporte plusieurs lacunes. Les libéraux avaient dénoncé de façon très vive le fait que les conservateurs présentaient des projets de loi d'exécution du budget très volumineux, qu'on appelait des projets de loi omnibus.

Or, à leur tour, les libéraux proposent un projet de loi qui comporte 146 articles, modifie 13 lois et comporte 234 pages. De plus, il mêle beaucoup d'éléments. Ensuite, les libéraux nous imposent un bâillon vraiment antidémocratique, alors qu'ils dénonçaient eux-mêmes cette façon de faire à l'époque. Imposer des bâillons nous empêche de débattre en profondeur de nos arguments dans nos discussions. Les libéraux veulent précipiter les choses pour aller en comité, ce qui fait que nos propres concitoyens n'ont pas accès à toute l'information. Non seulement cela va trop vite, mais les libéraux ne respectent pas du tout leur engagement démocratique de transparence envers la population.

Durant toute la campagne, et encore aujourd'hui, depuis un an, on les entend dire qu'ils travaillent pour la classe moyenne et pour réduire les inégalités. Pourtant, et je vais le mentionner dans mon discours, plusieurs propositions faisant partie du projet de loi C-29 d'exécution du budget vont complètement à l'encontre de cette volonté de réduire les inégalités.

Commençons par parler des PME. Les libéraux ont fait campagne en répétant à qui mieux mieux qu'ils allaient diminuer le taux d'imposition des PME de 11 % à 9 %. Finalement, ils annulent cette proposition, qui ne se trouve pas dans le budget. On sait — et les libéraux le savent aussi, puisqu'ils le répètent — que c'est grâce aux PME qu'on crée de l'emploi dans les régions. Cela fait rouler l'économie parce 80 % des emplois sont créés par les PME. Pourquoi, alors, leur mettre des bâtons dans les roues?

Deux épiciers indépendants de ma circonscription sont venus me rencontrer personnellement pour me dire que cela n'avait aucun sens que notre pays n'ait toujours pas accepté de légiférer sur les frais exorbitants de cartes de crédit et de les plafonner. Un de ces épiciers m'a dit que, seulement pour pouvoir accepter les cartes de crédit, il lui en coûte 141 000 \$ par année. Les épiciers font seulement, net, à peu près 1 % de profit par année. Or les taux d'imposition des cartes de crédit varient entre 1,5 % et 2,5 %.

Que doit-on faire pour que ces épiciers indépendants continuent de s'investir dans notre communauté? Chaque fois qu'il y a des projets d'écoles ou de groupes communautaires, on va cogner à la porte des épiciers indépendants pour leur demander de l'argent, et ils s'impliquent en acceptant d'être là et d'appuyer ces projets. Par contre, si on leur met constamment des bâtons dans les roues, comment vont-ils faire, d'abord pour créer de l'emploi et survivre, ensuite pour continuer à s'impliquer sur le plan communautaire dans notre société? C'est très difficile.

Par ailleurs, les libéraux avaient aussi promis aux entreprises un crédit d'impôt à l'embauche pour les jeunes. Toutefois, cela non plus n'apparaît pas dans le projet de loi C-29. Les jeunes sont vraiment les grands oubliés de ce projet de loi. On n'a qu'à penser au manque de fonds pour les organismes jeunesse.

Initiatives ministérielles

Dans ma circonscription, il y a trois tables de concertation jeunesse: la première se trouve dans Vaudreuil-Soulanges, la deuxième, dans Beauharnois-Salaberry, et la troisième, dans le Haut-Saint-Laurent. Au cours des trois rencontres que j'ai eues avec plus d'une centaine d'organismes jeunesse, il est ressorti qu'on ne voyait nulle part dans le budget des libéraux un investissement pour la prévention.

Sous les conservateurs, il y a eu des coupes. Les libéraux, qui sont revenus, disent vouloir mettre l'accent sur les jeunes et leur donner tous les outils nécessaires pour que la jeunesse se déploie. Or on ne trouve rien pour la prévention, ni pour la santé mentale ni pour réduire la criminalité et les problèmes de toxicomanie. Dans ma circonscription, Salaberry—Suroît, plusieurs problèmes sont liés à ces trois enjeux. Quand a-t-on entendu parler d'injections dans les programmes jeunesse et les programmes de prévention? Malheureusement jamais.

• (1340)

Il y a encore des problèmes liés au logement, à l'itinérance et au suicide chez les jeunes.

Dernièrement, le NPD a proposé une motion pour que le gouvernement réinvestisse dans les services à l'enfance pour les Premières Nations. Il manque 155 millions de dollars, seulement pour cette année. Les libéraux ont finalement voté en faveur de notre motion, après s'y être opposés au départ.

Pourtant, rien n'indique dans le budget qu'il y aura un réinvestissement. Aucune annonce n'a été faite au sujet du réinvestissement pour la jeunesse des Premières Nations. En janvier dernier, le Tribunal canadien des droits de la personne a conclu que le manque d'investissements récurrents, d'une année à l'autre, faisait en sorte que le gouvernement du Canada faisait preuve de discrimination et de racisme systémique envers les enfants des Premières Nations. Cela n'a aucun sens d'en être encore là en 2016. En effet, il y a des cas où 25 jeunes vivent entassés dans une maison insalubre où il y a des problèmes liés à l'eau potable, ainsi qu'à l'accès à l'éducation et aux soins de santé. On n'applique pas nécessairement le principe de Jordan. Pourtant, les libéraux se pètent les bretelles et imposent un bâillon. Selon eux, il n'y a pas de problème, et on doit vite aller en comité, à la vitesse grand V, pour parler du projet de loi. C'est inconcevable.

Un autre élément fait en sorte que les services aux jeunes sont touchés. Les jeunes auraient dû recevoir une somme de 105 millions de dollars, annoncée dans le budget de 2016, pour les aider à acquérir une expérience de travail et de vie en soutenant les collectivités. Toutefois, cette somme n'a pas encore été allouée, et elle n'est pas encore mentionnée dans ce projet de loi. Les jeunes sont importants, mais les actions concrètes du gouvernement fédéral ne le reflètent absolument pas.

En ce qui concerne la légalisation de la marijuana, aucun nouveau fonds n'a été annoncé pour la prévention. Dans ma circonscription, des organismes, comme Liberté de choisir, travaillent à prévenir la toxicomanie. Selon eux, chaque fois que le premier ministre parle de la légalisation de la marijuana, les jeunes pensent que cela veut dire qu'ils peuvent en consommer, puisque le premier ministre a dit que c'était légal. Cela démontre un manque de sensibilisation et un manque de prévention. Rien n'a été annoncé par le gouvernement. C'est dangereux pour la jeunesse de dire de telles choses sans outiller les organismes et les groupes qui travaillent avec des jeunes qui consomment.

Dans un article intitulé « Légalisation du cannabis: les intervenants jeunesse aux aguets » et publié le 13 novembre dernier,

soit il y a deux jours, Jean-Sébastien Fallu, professeur à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, a déclaré:

La prévention, malheureusement, c'est souvent très peu investi. En matière de drogues, près de 90 % des budgets est lié au système judiciaire ou des traitements.

Je pourrais continuer à parler longuement des jeunes, mais je vais passer à autre chose. Les libéraux se targuent de pouvoir diminuer le taux d'imposition de la classe moyenne. Pourtant, si on analyse ne serait-ce qu'un peu, on réalise qu'ils ont diminué les taux d'imposition de tous ceux qui gagnent 45 000 \$ et plus. Plus de la moitié de la population gagne moins de 45 000 \$, et ces gens n'ont pas droit à une diminution de leur taux d'imposition. C'est ça travailler pour la classe moyenne et diminuer les inégalités au pays? Personnellement, je ne suis pas d'accord avec cela.

On dit aussi qu'on aidera les aînés à sortir de la pauvreté. Toutefois, les libéraux ont seulement ciblé les aînés qui vivent seuls. Ces derniers auront droit à une augmentation du Supplément de revenu garanti. C'est un pas dans la bonne direction. Toutefois, qu'en est-il de ceux qui vivent à deux? N'ont-ils pas le droit de vivre hors de la pauvreté? Ne peut-on pas augmenter leurs prestations liées au Supplément de revenu garanti et faire en sorte que ce soit automatique?

Plusieurs personnes qui viennent à mon bureau ont entendu parler de la mesure, mais elles ne savent pas quoi faire. Elles n'ont pas d'outils pour les aider. Elles n'ont pas Internet. Pour la plupart de nos aînés, la situation est difficile.

Je terminerai en parlant de l'assurance-emploi. Il y a encore des problèmes à ce sujet. En effet, seulement 4 travailleurs sur 10 ont accès à l'assurance-emploi, alors que tous les travailleurs ont payé les cotisations. Pourtant, en cas de besoin, 6 travailleurs sur 10 se voient refuser les prestations, et ce, sans parler de ceux qui sont atteints d'une maladie grave. Des gens aident ces personnes, et ils ont le droit de recevoir des prestations de compassion de l'assurance-emploi pendant 26 semaines. En échange, les gens qui sont atteints d'une maladie grave n'ont droit qu'à 15 semaines de prestations. C'est complètement incohérent. Il y a encore des lacunes, et on a encore besoin d'en parler.

• (1345)

Cela n'a pas de sens de nous imposer un bâillon.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la députée parle d'égalité. Je la mets au défi de faire mention à la Chambre d'un budget plus progressiste que celui dont il est question aujourd'hui. Le budget prévoit une redistribution très importante de la richesse qui reposera sur une hausse considérable de l'impôt pour les mieux nantis du Canada; sur un allègement du fardeau fiscal pour la classe moyenne, mesure qui aidera tout le monde, y compris les travailleurs de la santé, les pompiers et les travailleurs d'usine; sur une bonification substantielle de l'Allocation canadienne pour enfants; sur une hausse considérable du supplément de revenu garanti; et sur une foule d'autres mesures. Pourtant, le NPD semble avoir choisi de voter contre ce genre de mesures.

Ma question pour la députée est la suivante. À sa connaissance, au cours des 30 ou 40 dernières années, un gouvernement a-t-il déjà présenté un budget plus progressif que celui sur lequel nous voterons aujourd'hui?

Initiatives ministérielles

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, j'aurais vraiment apprécié que mon collègue de Winnipeg-Nord ait pris le temps d'écouter tout ce que j'ai dit, parce qu'il n'aurait pas pu se lever pour me dire cela. D'ailleurs, mon collègue a déjà dit ce qui suit par rapport aux bâillons:

[Traduction]

C'est antidémocratique et, de façon générale, employé abusivement à la Chambre des communes du Canada.

[Français]

Ce sont ses propres paroles, et maintenant son gouvernement nous impose un bâillon.

Par rapport aux inégalités, puisque le député parlait de l'Allocation canadienne pour enfants, il a été démontré que l'allocation des libéraux ne serait pas indexée avant quatre ans. Ainsi, les familles qui pensaient recevoir plus d'argent de cette allocation pour enfants que de celle des conservateurs se rendent compte qu'ils se sont fait bernés. En effet, puisque l'indexation ne sera faite que dans quatre ans, elles perdront 5 500 \$.

Mon collègue a aussi parlé de la réduction des taux d'imposition. Je vais répéter ce que j'ai dit à ce sujet, car il n'a sûrement pas compris: ces réductions ne concernent pas ceux qui gagnent 45 000 \$ et moins par année, soit plus de la moitié de la population. Plus de 9 millions de personnes ne bénéficieront pas de cette mesure.

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, il y aura de nombreux désaccords, bien évidemment, mais nous estimons, tout comme le NPD, que les dépenses sociales doivent être durables. Nous estimons qu'il est nécessaire d'établir à long terme un plan pour percevoir des revenus équivalant aux dépenses. On ne peut pas simplement faire des promesses et les remplir en creusant d'énormes déficits qui conduiront ensuite à des compressions. Je crois que la plupart des députés de l'opposition comprennent que l'équilibre budgétaire est crucial à long terme.

Je me demande ce qu'en pense la députée. Sincèrement, combien de promesses de dépenses du gouvernement ne sont pas de vraies promesses de dépenses? Étant donné que les dépenses du gouvernement vont bien au-delà de ses revenus réels, il sait que cela mènera à des compressions, il sait qu'il ne pourra pas respecter ce qu'il a promis et il sait que, à long terme, il n'aura rien mis en place pour les gens. Pourquoi le gouvernement prend-il des engagements qui ne sont de toute évidence pas chiffrés et pas payés?

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Monsieur le Président, je remercie mon collègue, qui pose des questions très pertinentes.

Les libéraux avaient promis qu'ils ne créeraient qu'un déficit d'environ 10 milliards de dollars s'ils étaient élus. Maintenant, on se rend compte que ce déficit a triplé et que ce sont les prochaines générations qui porteront ce fardeau.

Puisqu'on parle de mesures qui n'ont pas été annoncées par les libéraux et qui sont annoncées dans ce budget, parlons des infrastructures. Ils avaient dit qu'ils investiraient dans des infrastructures qui répondraient aux besoins des collectivités en matière de transport en commun et d'infrastructures vertes. Or, comme par magie, on annonce maintenant qu'il y aura beaucoup de privatisation. Quand on parle de privatisation, on parle de compagnies qui ont

comme but premier de faire du profit et non de répondre aux besoins publics de la communauté.

Encore une fois, les libéraux sortent un lapin de leur chapeau. Personne n'avait vu venir cela, et eux-mêmes ne l'avaient pas annoncé. Maintenant, nous sommes pris avec cela, parce qu'ils ont décidé de nous l'annoncer à la dernière minute. Cela va à l'encontre de l'intérêt public des Canadiens.

● (1350)

M. David de Burgh Graham (Laurentides—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de me lever pour parler du projet de loi C-29, qui met en place plusieurs éléments importants du budget de 2016. J'appuie avec fierté ce budget, car il représente le meilleur que ce pays peut offrir à sa population.

Je suis la politique fédérale canadienne de près depuis plus de 20 ans, et notamment pendant les plus de 7 ans que j'ai travaillées comme adjoint de circonscription, adjoint parlementaire et maintenant comme député. J'ai donc été témoin de nombreux budgets et changements, ainsi que de nombreuses mises à l'essai de nouvelles idées et de beaucoup d'erreurs.

Le projet de loi devant nous n'est pas seulement un budget annuel qui vise à poursuivre la route avec des politiques qui n'ont pas fonctionné auparavant, en espérant qu'elles fonctionneront cette fois. Au contraire, c'est un budget axé sur notre avenir. Il prépare le terrain pour des années de budgets, d'investissements et d'innovations encore meilleurs.

Lors de la mise à jour économique présentée il y a quelques semaines, on a appris que de nouveaux investissements seront faits. En tant que député d'une circonscription très rurale, je suis content de voir, comme premier pas, un nouvel investissement de 2 milliards de dollars pour les priorités en infrastructures rurales.

Nous devons corriger des décennies de négligence envers les régions. Cet argent, en plus des 180 milliards de dollars pour les infrastructures dans plusieurs catégories qui ne sont pas strictement liées aux régions, démontre un intérêt et annonce un projet pour y arriver.

Chez nous, l'accès à Internet haute vitesse est le plus grand enjeu. En ce qui nous concerne, toute question socioéconomique passe par l'accès à Internet haute vitesse. Le gouvernement a mis 500 millions de dollars à cet effet dans le budget. Ce montant ne peut pas être alloué assez vite pour nous. Toutefois, nous ne sommes pas assez naïfs pour croire que cette petite somme va régler le problème d'Internet en région après 20 ans d'échecs en communications numériques. Cet argent ne fait qu'ouvrir la porte. Je suis très fier, après 10 ans de mauvaise gestion, de voir enfin un budget tourné vers l'avenir et axé sur la planification à long terme.

Je sais que les conservateurs vont me demander comment il est possible de planifier avec des déficits aussi grands. Ce n'est pas surprenant qu'ils nous posent cette question si souvent, car pendant des années, ils ont examiné leurs propres déficits sans savoir quoi en faire ni ce qui les avait causés, tout en réduisant les taxes et les investissements dans notre économie. Ils ont effectivement augmenté la dette nationale de plus de 150 milliards de dollars. Les conservateurs ne se sont jamais demandés, année après année, comment les générations futures paieraient les dettes qu'ils avaient accumulées.

Initiatives ministérielles

Les conservateurs éliminaient des sources de revenus pour le gouvernement et dépensaient sans avoir de plan de match. Ils n'avaient pas de plan pour l'infrastructure afin de bâtir un pays et de construire l'avenir. Ils réparaient des nids-de-poule et construisaient des pavillons de jardin. Ils dépensaient mais n'investissaient pas, sauf peut-être dans les affiches pour le Plan d'action économique, qui poussaient comme des champignons un peu partout au pays.

Dans le cadre de ce débat, nous avons entendu à plusieurs reprises des conservateurs émettre des doutes sur la pertinence de payer des taxes. Ils doutent que les taxes soient le bon moyen à utiliser en tant que société pour partager les coûts communs. Ils ne sont pas d'accord avec le fait qu'il est de la responsabilité du gouvernement de gérer ces revenus pour les dépenser dans le meilleur intérêt du pays.

De toute évidence, notre responsabilité est d'améliorer la vie de tous les Canadiens. Toutefois, je peux assurer la Chambre que ce n'est pas simplement en écoutant les propos des conservateurs que nous allons changer quelque chose. Il faut des actions concrètes de la part du gouvernement, et cela implique des dépenses dans presque tous les cas.

En ce qui me concerne, il est clair que le gouvernement a un rôle important à jouer dans l'économie. Comme je l'ai dit lors du débat hier, le rôle des taxes est de mettre en commun nos ressources pour les dépenses communes de notre société. Le rôle du gouvernement est d'améliorer la vie de ses citoyens et l'outil principal que nous avons pour y arriver est la gestion de ces ressources communes, en bref, les taxes.

Nous devons parler davantage de citoyens que de contribuables. Souvent, notre discours ne tient pas compte de l'objectif de l'institution pour laquelle nous travaillons et de la raison pour laquelle nous sommes ici. Quand les conservateurs laissent entendre que le gouvernement n'a aucune utilité, aucune fonction ou que les impôts et les taxes ne sont rien de plus qu'un fardeau pour les citoyens et les entreprises, ils passent complètement à côté de l'objectif.

Je trouvent carrément amusant que les conservateurs se plaignent du fait que le gouvernement va de l'avant avec des améliorations au Régime de pensions du Canada, alors qu'ils acceptent leur programme de pensions parlementaire. Ils se plaignent du fait que le gouvernement perçoive des taxes et décide comment les dépenser pour améliorer la vie des gens, mais ils ne rejettent ni leur salaire, ni leurs avantages sociaux, ni leur budget parlementaire.

• (1355)

Ils savent que nous avons, en tant que députés du gouvernement et du Parlement, le rôle essentiel de gérer les ressources et les dépenses communes et de débattre des meilleures façons d'améliorer la vie de nos concitoyens.

En ce sens, je crois que nous devrions considérer éventuellement la possibilité d'assurer un revenu minimum garanti à tous les citoyens. Cette idée a souvent été débattue dans plusieurs pays et par plusieurs générations, et elle est peut-être aussi vieille que celle d'annexer les îles Turques-et-Caïques, à laquelle je ne m'opposerais probablement pas non plus.

En raison de l'automatisation de tant d'aspects de notre société, il se peut qu'un jour, il n'y ait pas assez de travail pour tous nos concitoyens. Toutefois, ce jour est encore loin, et j'ai peut-être tort.

Un des mes films préférés est *Les dieux sont tombés sur la tête*. Au début de ce film sud-africain et botswanais de 1980, on explique comment la société se modernise. Nous avons créé des technologies pour simplifier notre vie, mais plus notre vie est simplifiée, plus la

technologie devient complexe. Ainsi, on a besoin de plus d'éducation pour comprendre notre vie simplifiée au point d'être plus compliquée.

Pour revenir à ce que je disais, l'Allocation canadienne pour enfants, qui offre aux parents jusqu'à 6 400 \$ par année par enfant, constitue une sorte de revenu minimum garanti. Celui-ci existe déjà pour les aînés, grâce au Supplément de revenu garanti, que nous avons bonifié de 10 %, dans le budget, pour ceux qui en ont le plus besoin. L'idée est déjà présente dans nos structures, précisément parce que l'un des devoirs communs que nous avons accepté, en tant que société, est celui de prendre soin de ceux qui n'ont pas les moyens ou la capacité de prendre soin d'eux-mêmes.

Notre budget comporte donc plusieurs volets qui se réunissent tous autour de l'idée d'améliorer notre avenir. Les investissements dans nos infrastructures sont essentiels, mais ils nous mettent en déficit budgétaire, puisque nos infrastructures sont déjà déficitaires.

Par exemple, l'accès à Internet dans les régions est souvent tellement épouvantable que cela nuit à notre économie de façon extrêmement importante. Quant à nos routes, elles ne sont souvent pas en bon état. On estime qu'il y a 1 million de kilomètres de routes au Canada, dont 400 000 sont pavés. Les besoins des communautés autochtones en matière d'investissement, eux, sont si grands que je ne pourrais en démontrer l'ampleur ici. Tous ces changements et tous ces reculs concernant les lacunes de longue date en matière d'investissement coûtent de l'argent. Toutefois, tous ces investissements améliorent la qualité de vie de nos concitoyens à court terme et la force de notre économie à long terme.

Oui, il faudra s'endetter pour y arriver, mais la dette existe déjà dans notre société, que ce soit par rapport à nos chemins, nos communautés ou nos infrastructures de base. En investissant, nous quantifions tout simplement ce déficit.

Avec une économie plus forte, une infrastructure améliorée et des investissements essentiels, les revenus gouvernementaux augmenteront sans nuire à l'économie, et les déficits commenceront à diminuer. C'est nous qui avons le bilan pour le prouver. Il n'existe pas un premier ministre libéral, depuis la Confédération, qui n'a pas réussi à équilibrer au moins un budget. La seule exception, c'était lorsqu'on n'avait déposé aucun budget. Quant au bilan des conservateurs, c'est l'inverse.

Les bonnes nouvelles qu'apporte ce budget au sujet des infrastructures ne s'arrêtent pas là. L'idée d'une banque de l'infrastructure à laquelle contribuerait le secteur privé me semblait inquiétante à première vue, puisque je me considère plutôt à gauche. Toutefois, j'ai compris les bénéfices que nous pourrions en tirer et je vois son potentiel énorme. Je ne suis pas du tout un expert dans ce domaine, mais si cela est fait correctement, les possibilités sont énormes.

Le cofinancement privé et public des infrastructures nous donne la chance de régler enfin la question de l'accès à Internet haute vitesse en région, d'aborder sérieusement la question du logement abordable et de construire d'autres infrastructures vertes, sociales et traditionnelles là où il y a traditionnellement un modèle utilisateur-payeur, sans abandonner l'idée selon laquelle l'infrastructure devrait appartenir au secteur public. C'est assez intéressant, et j'ai hâte de suivre ce projet.

Je suis donc fier de notre budget, du projet de loi C-29 et de la planification de notre gouvernement, et je ne suis pas gêné de le dire.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Français]

LE PARTI QUÉBÉCOIS

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, « Je n'ai jamais pensé que je pourrais être aussi fier d'être Québécois que ce soir », déclarait un René Lévesque ému, lors de la victoire du Parti québécois, le 15 novembre 1976. C'était une victoire historique sous le thème « À partir d'aujourd'hui, demain nous appartient ».

Au cours des années suivantes, le gouvernement Lévesque allait nous communiquer cette fierté en adoptant la Loi sur le financement des partis politiques, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la loi anti-*scabs*, la Charte de la langue française et le premier référendum sur la souveraineté du Québec; demain nous appartenait.

Quarante ans plus tard, le Bloc québécois salue ces hommes et ces femmes qui ont contribué à forger l'identité unique du peuple québécois, qui est, rappelons-le, « quelque chose comme un grand peuple ».

Merci, René.

* * *

[Traduction]

PAT QUINN

M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.): Monsieur le Président, le Temple de la renommée du hockey a ajouté de nouvelles étoiles à la galaxie: Eric Lindros, Sergueï Makarov, Rogatien Vachon et mon vieil ami et voisin, Pat Quinn.

Pat est né et a grandi dans l'Est d'Hamilton. Il a fait honneur à sa famille, à son quartier, à sa ville et à son pays.

Pat a été l'un des plus grands entraîneurs de hockey, un excellent joueur de hockey, un athlète accompli, un érudit, un père de famille et un homme qui n'a jamais oublié les personnes avec qui il a grandi.

J'ai d'abord connu Pat comme joueur de baseball, alors qu'il faisait partie de notre équipe pour le championnat de 1955. Il était le meilleur joueur, mais c'est surtout parce qu'il était imposant, solide et sympathique que nous étions contents de le compter dans nos rangs. Pat a été l'un des plus grands entraîneurs des Maple Leafs de Toronto. Il a dirigé les joueurs canadiens lors de deux championnats du monde juniors, ainsi qu'une équipe qui a remporté une médaille d'or olympique.

Pat a eu la gentillesse d'appuyer son ancien coéquipier de baseball quand je me suis présenté à la mairie d'Hamilton — que j'ai remportée, du reste — parce que, malgré son succès, y compris son intronisation aujourd'hui au Temple de la renommée du hockey, il n'a jamais oublié ses racines.

* * *

LES ÉLECTIONS 2016 AUX ÉTATS-UNIS

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a été élu il y a un peu plus d'un an. Bien qu'il ne représente pas mon choix, je l'ai personnellement félicité et je lui ai assuré que je prierais pour lui et demanderais que Dieu le bénisse.

La démocratie peut être compliquée, par moments, et les campagnes électorales font souvent ressortir le pire chez les gens. Nous l'avons constaté.

Déclarations de députés

J'aimerais féliciter Donald Trump pour son élection, de même que les membres du Congrès et les gouverneurs d'État nouvellement élus ou réélus. Les États-Unis sont et resteront le plus proche ami du Canada. Notre relation unique remonte très loin dans le temps. Nous sommes amis, partenaires et alliés depuis près de 150 ans.

Je continuerai à m'intéresser aux initiatives bilatérales qui contribueront à faire progresser notre économie, à créer des emplois, à favoriser le commerce et à accroître notre sécurité collective.

Ma circonscription, Provencher, partage une frontière sur une bonne étendue avec les États-Unis, et j'encouragerai le gouvernement à continuer d'améliorer la relation spéciale que nous avons avec nos amis et voisins de longue date.

Que Dieu continue de bénir l'Amérique. Que Dieu bénisse Donald Trump.

* * *

LEONARD COHEN

M. Marc Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais citer *Le partisan*, de Leonard Cohen:

Quand ils ont déferlé à travers la frontière,
J'aurais dû me rendre,
Mais ça, je ne pouvais pas le faire:
J'ai pris mon fusil et j'ai disparu.
J'ai changé mon nom si souvent,
J'ai perdu femme et enfants [...]

Nous étions trois ce matin,
Je suis le seul ce soir,
Mais je dois continuer;
Les frontières sont ma prison.

Oh, le vent, le vent souffle,
À travers les tombes le vent souffle,
La liberté va bientôt arriver [...]

[Français]

Les Allemands étaient chez moi
On m'a dit « Résigne-toi »
Mais je n'ai pas pu
[...]

J'ai changé cent fois de nom
J'ai perdu femme et enfants
Mais j'ai tant d'amis
Et j'ai la France entière

Un vieil homme dans un grenier
Pour la nuit nous a cachés
Les Allemands l'ont pris
Il est mort sans surprise

[Traduction]

Oh, le vent, le vent souffle,
À travers les tombes le vent souffle,
La liberté va bientôt arriver
Et alors nous sortirons de l'ombre.

Déclarations de députés

Repose en paix, Leonard.

* * *

● (1405)

SASKTEL

M. Erin Weir (Regina—Lewvan, NPD): Monsieur le Président, dans la plupart des régions du Canada, le gouvernement fédéral peine à favoriser la concurrence dans le domaine des télécommunications de manière à faire baisser les prix pour les consommateurs. En Saskatchewan, les sociétés de téléphone ont affaire à un solide concurrent, et les consommateurs bénéficient des meilleurs prix au Canada. C'est que nous sommes propriétaires de SaskTel, une société d'État ayant comme mandat de fournir de bons services à des prix abordables partout dans notre province.

Malheureusement, le Parti saskatchewanais de Brad Wall, a présenté un projet de loi lui permettant d'entreprendre la privatisation de SaskTel sans l'aval de la population de la Saskatchewan. Toutefois, cette opération pourrait nécessiter l'autorisation du Bureau de la concurrence, du CRTC et du ministre de l'Industrie.

Si le gouvernement fédéral tient vraiment à protéger les consommateurs et à leur offrir des services de télécommunications concurrentiels, il devrait faire son possible pour que SaskTel reste une société d'État.

* * *

LA COMMUNAUTÉ SIKHE

M. Raj Grewal (Brampton-Est, Lib.): Monsieur le Président, hier, des milliers de sikhs du Canada et des autres pays ont célébré la naissance du gourou Nanak Dev Ji, un intellectuel hors du commun qui avait une grande passion pour le service communautaire et qui a consacré sa vie à aider les autres et à se battre pour l'égalité.

Le gourou Nanak insistait sur l'importance de la méditation ou *Naam Japna*, de l'altruisme ou *Seva*, du partage ou *Vand Ke Chakna* ainsi que de l'ardeur au travail ou *Kirt Karni*. Ce sont les principes du mode de vie sikh.

Le Canada est fier d'être le foyer de l'une des communautés sikhes les plus nombreuses hors de l'Inde, et l'attachement des sikhs aux valeurs que sont l'amour, la compassion et le dévouement pour l'humanité et la communauté se manifeste clairement tous les jours.

Par exemple, hier, la banque alimentaire Seva a réussi, conjointement avec CJMR Radio 1320, à recueillir plus de 115 000 \$, ce qui contribuera à réduire l'insécurité alimentaire dans la région de Peel.

Un très heureux Gurpurab, et nos félicitations à...

Le Président: Le député de Bruce—Grey—Owen Sound a la parole.

* * *

LA SEMAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, j'interviens à la Chambre aujourd'hui pour rendre hommage aux anciens combattants canadiens et commémorer ceux qui sont morts au combat.

J'ai parlé avec des dizaines d'anciens combattants pendant la Semaine des anciens combattants, à l'occasion du petit-déjeuner organisé par la Légion de Hanover et après les célébrations du jour du Souvenir tenues à Tara, à Chatsworth et à Owen Sound. C'était un honneur de pouvoir remercier personnellement les anciens combattants de Bruce—Grey—Owen Sound.

J'ai eu la chance de parler avec Art Haley, un ancien combattant de 101 ans nommé « personne âgée de l'année de l'Ontario », et avec Ken Reimer qui, à 92 ans, est membre de la Légion de Chatsworth depuis 70 ans.

Il ne faut pas oublier que nous devons notre mode de vie libre et démocratique au sacrifice de ces héros. Il faut rendre hommage aux anciens combattants non seulement à l'occasion du jour du Souvenir, mais tout au long de l'année.

J'encourage vivement les députés et les Canadiens à remercier les anciens combattants qu'ils rencontrent, à leur serrer la main et à ne jamais oublier les sacrifices qu'ils ont faits pour notre pays.

Merci à tous les anciens combattants.

* * *

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES NEW CIRCLES

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner le travail qu'accomplit New Circles, un organisme de services communautaires à but non lucratif de ma circonscription, Don Valley-Est.

New Circles gère GLOW, le plus important centre de distribution de vêtements légèrement usagés de Toronto. La boutique GLOW permet aux gens dans le besoin, y compris des réfugiés syriens, de choisir gratuitement des vêtements modernes usagés pour eux-mêmes et leur famille. L'organisme donne aussi à des jeunes une formation en commerce de détail.

New Circles a également une boutique mobile qui se rend dans six résidences communautaires pour aînés de Toronto, ce qui permet aux personnes qui vivent dans celles-ci de magasiner dans le confort de leur foyer.

Je tiens à féliciter New Circles, un organisme généreux qui améliore la vie d'une multitude de gens.

* * *

LA JOURNÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'ESTIME DE SOI

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le Président, Abbey Thompson a créé l'activité Worthy Devotion 2015 dans le cadre de son projet de dernière année à l'école secondaire Chippewa à North Bay, en Ontario. Elle voulait créer quelque chose qui aurait des répercussions durables même lorsqu'elle aurait quitté l'école secondaire.

[Français]

Le but ultime du programme est de fournir aux étudiantes de la 7^e à la 10^e année de l'école secondaire Chippewa les outils nécessaires afin d'encourager une estime de soi saine.

En partenariat avec les entreprises locales, les étudiantes ont la chance d'assister à des ateliers qui encouragent l'activité physique et l'alimentation saine et enseignent la légitime défense.

● (1410)

[Traduction]

Je tiens à remercier Abbey, qui est maintenant en première année à l'Université Nipissing, d'aider les jeunes femmes à se sentir fortes et de continuer d'organiser l'activité Worthy Devotion Day, une journée pour l'amélioration de l'estime de soi.

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour souligner cette journée où nous sommes invités à porter du violet afin d'appuyer la campagne Pleins feux sur la violence faite aux femmes du Centre pour femmes maltraitées de London.

Nous portons aujourd'hui du violet afin de sensibiliser la population au problème de la violence faite aux femmes et aux filles, d'exprimer notre solidarité avec les femmes maltraitées et de les aider à comprendre que ce ne sont pas elles, mais leurs agresseurs, qui devraient éprouver de la honte ou de la culpabilité.

Pendant le mois de novembre, des villes, des régions et des comtés partout au Canada démontrent leur appui en se parant de violet. Ici, à Ottawa, je suis heureuse de signaler que, ce soir, à compter de 19 h 10, la Tour de la Paix sera illuminée en violet.

J'invite tous les députés, les sénateurs et le personnel à assister à la réception dans le cadre de la campagne Pleins feux sur la violence faite aux femmes qui aura lieu de 17 heures à 19 heures.

J'aimerais remercier Megan Walker et son équipe du Centre pour femmes maltraitées de London, ainsi que tous les centres au Canada pour le travail admirable qu'ils accomplissent.

J'espère que tous y seront, afin que nous puissions faire la lumière sur la violence faite aux femmes.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, novembre est le Mois de la prévention de la violence faite aux femmes. Ce mois-ci, des Canadiens — qu'ils fassent partie de groupes communautaires ou siègent à la Chambre des communes — unissent leurs efforts pour lutter contre la violence faite aux femmes. Ma propre circonscription, Guelph, compte de nombreux groupes, comme Women in Crisis, qui offrent du soutien aux femmes violentées et sensibilisent la population à cette cause.

Le 3 novembre dernier, les députées de Burlington, Sarnia—Lambton et Nanaimo—Ladysmith ont organisé une marche Hope in High Heels sur la Colline du Parlement. Avec mes collègues masculins et féminins, j'ai eu le plaisir de délaissier mes souliers au profit d'escarpins roses et de marcher ainsi chaussé pour les droits des femmes.

Aux organisatrices et à mes collègues députés qui ont participé à cette activité, merci du fond du coeur.

J'aimerais que nous gardions tous à l'esprit les sages paroles que voici, qui nous viennent du centre Women in Crisis de Guelph: pas besoin que les coups pleuvent pour souffrir.

* * *

[Français]

LOUIS RIEL

M. Dan Vandal (Saint-Boniface—Saint-Vital, Lib.): Monsieur le Président, en ce jour historique, je tiens à honorer Louis Riel.

[Traduction]

Aujourd'hui, le gouvernement du Canada et la Fédération des Métis du Manitoba ont signé un accord-cadre historique qui ouvre la voie à la réconciliation.

Déclarations de députés

[Français]

Demain, la communauté métisse du Manitoba se rassemblera sur la tombe de Louis Riel, au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface, pour commémorer le 131^e anniversaire de sa mort.

Depuis longtemps, nous reconnaissons le rôle important que Riel a joué dans la création de notre pays. Père du Manitoba, sa photo figure maintenant parmi celle des premiers ministres du Manitoba au Palais législatif.

[Traduction]

Louis Riel est très respecté pour son rôle de père du Manitoba et la faculté qu'il avait de faire consensus autour de lui. Demain, je me joindrai à la Fédération des Métis du Manitoba, à l'Union nationale métisse et à mes concitoyens pour rendre hommage à notre chef métis, le grand Canadien Louis Riel.

* * *

LE CANCER DU PANCRÉAS

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, bien que le cancer du pancréas soit la forme de cancer la plus mortelle, les Canadiens le connaissent malheureusement très mal comparativement aux autres. Novembre est le mois national de la sensibilisation à cette maladie. L'organisme Cancer du pancréas Canada a lancé une campagne pour que divers immeubles et monuments canadiens s'illuminent d'une lumière mauve afin de sensibiliser la population à cette forme de cancer.

[Français]

Cancer du pancréas Canada sollicite notre aide pour faire la lumière, littéralement, sur cette terrible maladie et sa présence dans la vie des Canadiens et des Canadiennes.

[Traduction]

J'encourage tous les députés à communiquer avec les dirigeants de leur collectivité pour demander qu'un lieu important de la région soit illuminé en mauve. Ils pourraient aussi demander que la ville ou la municipalité désigne novembre Mois national de sensibilisation ou le 17 novembre Journée mondiale du cancer du pancréas.

Le cancer du pancréas sévit indistinctement. Il s'attaque à n'importe qui, n'importe quand. On estime à 5 200 le nombre de Canadiens qui recevront cette année seulement un diagnostic de la maladie.

J'invite tous les députés à porter du mauve le 17 novembre, afin d'attirer l'attention sur le cancer du pancréas et de contribuer à mieux faire connaître cette maladie mortelle aux Canadiens.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Kate Young (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le mois de novembre marque le septième anniversaire de la campagne Pleins feux sur la violence faite aux femmes. Lancée par le Centre pour femmes maltraitées de London, la campagne incite les collectivités de partout au Canada à se montrer solidaires des femmes et jeunes filles victimes d'agression tout en appuyant celles-ci dans leur recherche de services. Les villes et les régions sont invitées à se couvrir de violet en novembre.

Questions orales

Le violet représente le courage, la survie et l'honneur; il symbolise maintenant la lutte pour mettre un terme à la violence dont les femmes sont victimes. Cette année, nous honorons deux femmes: Paula Gallant, une résidante de la Nouvelle-Écosse âgée de 36 ans qui a été assassinée par son mari alors que son bébé dormait à l'étage et Mary Meadows, une femme du Sud-Ouest de l'Ontario qui a survécu à la violence avec le soutien du Centre pour femmes maltraitées de London.

J'invite l'ensemble de mes collègues à se joindre à moi et aux membres du centre pour femmes maltraitées de London pour participer à la cérémonie d'illumination sur la Colline du Parlement ce soir, après les votes, et ainsi braquer les projecteurs sur la violence faite aux femmes.

* * *

•(1415)

[Français]

L'OPÉRATION NEZ ROUGE

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Monsieur le Président, la 26^e campagne de l'Opération Nez rouge, à Salaberry-de-Valleyfield, est commencée. Cette année, l'objectif est de raccompagner 1 000 personnes.

Des centaines de bénévoles se réuniront entre le 25 novembre et le 31 décembre pour offrir de raccompagner les automobilistes qui auront fêté et consommé de l'alcool, et ce, au profit de la Fondation Tournesol. Cette dernière aide les familles qui ont un enfant atteint d'une maladie grave ou ayant un handicap majeur.

Cette année, la présidente d'honneur est Mme Marilyne Picard, cofondatrice du mouvement Parents jusqu'au bout et mère d'une fille de quatre ans, Dylane, atteinte de plusieurs maladies graves dès la naissance.

Je tiens à souligner également le nouveau volet destiné aux jeunes, Party sans dérapage, organisé par l'organisme Liberté de choisir, qui promeut de saines habitudes de vie et la prévention des dépendances. Rappelons-nous que les jeunes continuent d'être les premières victimes d'accidents de la route au Québec. Plus du tiers des décès sont des jeunes de moins de 35 ans.

J'encourage donc tous ceux qui veulent s'impliquer et fournir de l'aide à aller rencontrer les bénévoles de l'Opération Nez rouge ce samedi 19 novembre, de 16 heures à 19 heures, au 247, chemin Larocque, à Salaberry-de-Valleyfield.

Ensemble, sauvons des vies.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, il a été extrêmement difficile pour moi, comme Albertain, d'écouter les histoires de mes amis et voisins qui ont été touchés par le ralentissement économique dans notre province.

La semaine dernière, j'ai organisé des tables rondes aux quatre coins de ma circonscription de Foothills, dans le cadre des activités du Groupe de travail pour l'emploi en Alberta. J'y ai entendu d'innombrables histoires de pertes d'emploi, de problèmes de santé mentale, d'entreprises en difficulté et de familles qui peinent à joindre les deux bouts.

La résurrection du projet de pipeline Keystone XL a cependant redonné espoir à des milliers de chômeurs du secteur de l'énergie en

Alberta. Le président élu des États-Unis appuie le projet et j'espère que notre premier ministre en fera aussi une grande priorité et qu'il collaborera avec les tenants du pipeline pour permettre sa construction. Le pipeline Keystone XL créerait d'importants emplois pour les Canadiens en plus d'offrir un nouveau moyen d'acheminer nos ressources énergétiques vers les marchés. Nous ne pouvons pas nous permettre de manquer cette occasion.

Les métallurgistes de la Saskatchewan et de l'Ontario, les soudeurs de la Nouvelle-Écosse et les ingénieurs de l'Alberta comptent sur le gouvernement: celui-ci doit faire preuve de leadership, renoncer à une taxe sur le carbone néfaste pour l'emploi et appuyer un projet de pipeline créateur d'emplois.

Le projet de pipeline Keystone XL doit être approuvé.

* * *

L'ANTISÉMITISME

M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été choqués et horrifiés d'apprendre qu'une maison juive avait été ciblée dans le cadre d'un incident antisémite survenu à Ottawa hier soir. À leur réveil, les résidants ont trouvé une partie de croix gammée et des propos antisémites peints à l'aérosol sur leur porte d'entrée. Cet incident montre clairement que l'antisémitisme existe toujours au Canada et que nous devons tous rester vigilants, le dénoncer et travailler activement ensemble à le combattre. Nous ne pouvons tout simplement pas laisser ce genre de discrimination passer sous silence ou, pis encore, s'infiltrer dans le quotidien des Canadiens.

Chacun de nous doit faire savoir, à la Chambre et dans sa circonscription, que les attaques motivées par la religion vont bel et bien à l'encontre des valeurs et des principes canadiens. Je demande à tous les députés de se joindre à moi, à l'unisson, pour condamner, dénoncer et, surtout, désavouer cet incident et tout autre incident du genre.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous portons aujourd'hui du violet pour braquer les projecteurs sur la violence contre les femmes. Nous sommes solidaires des femmes victimes de violence et nous leur donnons notre appui inconditionnel.

Lorsque j'étais ministre de la Santé, j'ai eu le bonheur d'annoncer un investissement de 100 millions de dollars sur 10 ans pour la prévention et la détection de la violence familiale et du mauvais traitement des enfants ainsi que la lutte contre ces fléaux. Trente pour cent de ce financement devait aller aux femmes autochtones, qui sont, comme on le sait, les victimes les plus vulnérables.

La ministre de la Santé peut-elle rassurer la Chambre en confirmant que ce financement et cet investissement sont toujours en place?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, je crois que nous sommes tous solidaires des femmes qui sont victimes de violence au quotidien. Il me fait chaud au coeur de voir autant de personnes porter du violet aujourd'hui.

Questions orales

Je suis très emballée de travailler à une stratégie fédérale de lutte contre la violence fondée sur le sexe qui tiendra compte du travail énorme qui doit être fait au pays pour enrayer ce problème. Je suis très impatiente d'annoncer en 2017 à la Chambre comment notre stratégie sera mise en application.

* * *

● (1420)

LA FISCALITÉ

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la nouvelle réalité à laquelle est confronté le Canada est simple. Le président élu aux États-Unis a promis de réduire de manière considérable l'impôt des particuliers et des sociétés. Le premier ministre actuel a augmenté l'impôt sur le revenu et l'impôt des sociétés, et il met en oeuvre une taxe sur le carbone. Ses choix vont faire fuir les nouveaux investissements aux États-Unis. Cela voudra dire moins d'emplois pour les Canadiens et moins de croissance.

Face à cette nouvelle réalité, le premier ministre va-t-il annuler ses hausses d'impôt pour que le Canada puisse être concurrentiel?

L'hon. Scott Brison (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, nous avons hérité d'une économie à croissance lente. Le gouvernement a investi dans l'emploi et la croissance économique. C'est pourquoi nous avons réduit les impôts de la classe moyenne. C'est pourquoi nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants, qui permettra à 300 000 enfants canadiens d'échapper à la pauvreté. C'est pourquoi nous avons investi dans l'infrastructure afin de bâtir des collectivités où il fait bon vivre, de bâtir une économie plus concurrentielle, de créer de nouveaux emplois et de stimuler la croissance.

Puisque la députée parle d'impôts, peut-elle expliquer pourquoi elle a voté contre la réduction des impôts de la classe moyenne, une réduction qui contribue vraiment à créer de l'activité économique partout au Canada?

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement actuel est au pouvoir depuis un an mais il n'a pas encore créé un seul nouvel emploi à temps plein. Voilà la réalité.

Il y a un an, le premier ministre affirmait être déçu que le président Obama ait rejeté le projet de pipeline Keystone. Maintenant que le nouveau président élu des États-Unis a manifesté son appui pour ce projet, le premier ministre agira-t-il comme il se doit et s'empressera-t-il d'apporter son soutien personnel et public au projet de pipeline Keystone XL?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a accordé son appui au projet Keystone XL et il a aussi déclaré être déçu que le président Obama ne voie pas ce projet du même œil.

Toutes les approbations canadiennes nécessaires ont été obtenues et demeurent valides. Si l'entreprise décide de présenter à nouveau le projet, le gouvernement l'appuiera comme par le passé.

[Français]

L'INFRASTRUCTURE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la banque de l'infrastructure du premier ministre devra offrir à ses amis milliardaires un retour sur leur investissement. Cela signifie des frais d'utilisation et de péage. Le premier ministre a retiré le péage du pont Champlain. Dit-il maintenant qu'il est en faveur du péage?

Qui pendra ces décisions, le premier ministre, les maires, les provinces ou les sociétés d'investissement?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très fiers de l'investissement sans précédent que nous faisons en tant que gouvernement. Cent quatre-vingts milliards de dollars étalés sur les 12 prochaines années seront investis en infrastructures vertes, en infrastructures sociales, en infrastructures de transports et en infrastructures de transports pour notre commerce.

Nous avons également créé une banque de l'infrastructure. Cela va nous permettre d'avoir des investissements venant de nos investisseurs et de faire plus encore pour nos infrastructures. C'est ce que les Canadiens veulent!

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les milliardaires étrangers qui prêtent de l'argent au gouvernement canadien pour la construction de ponts, d'hôpitaux et d'écoles ne le font pas par pure bonté de coeur. Ils souhaitent obtenir un rendement sur le capital investi. Les emplois sont pour eux une dépense à garder au minimum et, si un projet dépasse les coûts anticipés, ils s'occuperont d'abord de leurs profits avant de se préoccuper de l'argent des contribuables.

Le premier ministre peut-il expliquer les garanties qu'il mettra en place pour assurer que les fonds publics seront utilisés de façon responsable, et ne deviendront pas simplement un filet de sécurité pour protéger les profits des milliardaires étrangers?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement utilise toujours l'argent des contribuables avec beaucoup de discernement.

Nous avons décidé de réaliser des investissements sans précédent dans l'infrastructure, ce que le gouvernement précédent n'a jamais fait. Au cours des 12 prochaines années, nous investirons 180 milliards de dollars dans l'infrastructure verte, l'infrastructure sociale, les transports en commun et les corridors de transport. Il s'agit d'une mesure judicieuse pour le Canada et nous avons créé une banque de l'infrastructure afin de pouvoir investir encore davantage dans ce secteur.

Voilà ce que veulent les Canadiens. Ce projet crée des emplois et stimule l'économie.

* * *

LES PENSIONS

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, le projet de loi libéral sur les pensions pénalisera les femmes qui se retirent temporairement du marché du travail pour élever leurs enfants, une protection qui existe depuis 1977.

Le gouvernement libéral insiste pour dire qu'il est fier du nouveau Régime de pensions du Canada. Comment peut-il être fier d'un régime qui pénalise les femmes? Ma question est simple. S'agissait-il seulement d'un oubli de la part des rédacteurs du projet de loi et, si c'est le cas, quand le gouvernement le réparera-t-il?

Questions orales

• (1425)

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre notre honorable collègue parler de la fierté que nous exprimons tous autour de la Chambre par rapport à la bonification du système du Régime de pensions du Canada, qui va sortir de l'insécurité du revenu, dans quelques années, 300 000 familles, dont la majorité sont composées de femmes. Cela sortira de l'insécurité, à partir de 2019, 6 000 travailleurs à faible revenu — à nouveau, surtout des femmes —, en raison de la bonification de la prestation fiscale pour le revenu de travail. Ce sont de très bonnes nouvelles pour tous les Canadiens, en particulier pour les femmes.

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, le ministre vient d'esquiver la question et il le sait pertinemment. De toute évidence, il n'est pas si fier, c'est pour cela qu'il vient d'imposer un bâillon.

En 1977, le gouvernement a réformé le Régime de pensions du Canada pour veiller à ce que les femmes ne soient plus pénalisées. Le premier ministre de l'époque était Pierre Elliott Trudeau.

Quarante ans plus tard, l'actuel premier ministre refuse même d'admettre cette erreur et met carrément fin au débat en imposant le bâillon.

Est-ce cela être féministe, bafouer les droits de femmes?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, à nouveau, j'apprécie l'occasion d'en dire un peu plus long sur l'importance de la bonification du Régime de pensions du Canada pour les femmes.

Nous savons que, malheureusement, elles vivent souvent seules une fois qu'elles sont à l'âge de la retraite. D'ailleurs, au cours des derniers mois, nous avons ramené à 65 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse, ce qui va sortir 100 000 aînés canadiens de la pauvreté, ou du moins leur éviter d'y entrer. Une grande partie de ces aînés est composée de femmes, et 80 % des aînés qui vivent en situation de pauvreté sont des femmes qui vivent seules.

C'est important, nous travaillons très fort...

Le Président: Le député d'Outremont a la parole.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, le projet de loi des libéraux retire des droits aux femmes. Comment peuvent-ils en être fiers?

[Français]

Après une décennie sous le règne de Stephen Harper, les Canadiens ont perdu confiance en notre processus d'examen des oléoducs.

Les libéraux ont formé un *panel* destiné à corriger le processus d'examen, mais la majorité de ses membres proviennent de l'industrie pétrolière et gazière.

Le ministre peut-il nous donner sa définition de « conflit d'intérêts »?

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je suis surpris de la réaction du député à

l'égard d'un comité composé de cinq éminents Canadiens qui représentent de nombreux intérêts. Deux dirigeants autochtones font partie de ce comité de cinq membres, qui possèdent une longue expérience relative aux processus réglementaires. Le député préférerait-il que nous nommions des gens n'ayant aucune expérience dans ce domaine?

Nous sommes fiers de ces cinq personnes. Elles feront un excellent travail pour le Canada.

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, n'y a-t-il pas d'autre choix que des valets de l'industrie?

Stephen Harper a détruit la confiance des Canadiens dans le processus d'examen des pipelines parce qu'il l'a complètement démantelé. Au lieu de respecter leur promesse de réparer ce système défaillant, les libéraux ont mis sur pied un comité composé majoritairement de personnes ayant des liens étroits avec l'industrie pétrolière, et ils l'ont chargé de réécrire les règles régissant cette industrie. Je me demande vraiment si le ministre a songé que cela pourrait constituer un conflit d'intérêts.

Comment les Canadiens peuvent-ils croire que le gouvernement corrige les erreurs commises par Stephen Harper quand il ne cesse de les répéter?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le député voudrait peut-être réfléchir aux propos qu'il vient de tenir sur d'éminents Canadiens, y compris des grands chefs de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Il les a accusés d'être des valets de l'industrie.

Ce n'est pas le genre de propos respectueux qui permettront d'accorder une certaine crédibilité à l'organisme de réglementation tentant de faire un bon travail pour les Canadiens. Il est vraiment malheureux que le député lance de telles accusations.

* * *

[Français]

LES FINANCES

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, on se souviendra qu'à cinq reprises nous avons demandé au ministre des Finances quand aura lieu le retour à l'équilibre budgétaire. Le ministre n'a jamais été capable de nous dire quand nous aurons un déficit zéro au Canada.

Voilà qu'aujourd'hui le directeur parlementaire du budget rappelle le gouvernement à l'ordre. Dans son rapport, le directeur écrit que le gouvernement n'a pas d'échéancier de rétablissement.

Le ministre pourrait-il répondre à une question très simple? Quand le Canada verra-t-il le retour à l'équilibre budgétaire?

• (1430)

M. François-Philippe Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Louis-Saint-Laurent de sa question.

Notre objectif est d'investir dans les familles canadiennes de la classe moyenne et de créer des emplois au pays. C'est pour cela que nous sommes très fiers de ce que nous avons fait. L'Énoncé économique de l'automne fait l'annonce d'investissements historiques en infrastructure dans le transport collectif, dans nos infrastructures vertes pour la qualité de l'eau et de l'air et dans les infrastructures sociales. Nous avons aussi investi dans nos corridors de commerce, dans nos communautés rurales et dans les régions nordiques du pays. Nous avons créé Investir au Canada et amené une série de compétences...

Questions orales

Le Président: L'honorable député de Louis-Saint-Laurent a la parole.

[Traduction]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, en français ou en anglais, on dit zéro déficit.

[Français]

Zéro déficit, c'est exactement la même chose.

[Traduction]

Or, les libéraux sont incapables de le dire à la Chambre, que ce soit en français ou en anglais.

Le gouvernement actuel s'est fait élire en promettant un budget équilibré en 2019, mais l'engagement ne tient plus aujourd'hui.

Qu'elle soit posée en français ou en anglais, ma question demeure très simple. Je veux qu'on dise aux Canadiens à quelle date le Canada renouera avec le déficit zéro.

M. François-Philippe Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait ravi de donner une réponse en anglais sur ce que nous faisons pour les Canadiens. L'Énoncé économique de l'automne révèle que nous investissons pour soutenir les familles canadiennes. Nous investissons dans les infrastructures. Nous investissons dans l'économie afin de créer des emplois.

Le monde et les Canadiens le savent. Même la directrice générale du FMI a dit espérer que le plan du Canada aura un effet contagieux. J'espère seulement que nos collègues d'en face s'en rendront compte.

C'est le plan dont les Canadiens ont besoin. C'est un plan de création d'emplois pour les Canadiens. C'est un plan pour les familles canadiennes, et nous allons continuer de le mettre en oeuvre.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je rappelle aux députés que le Règlement adopté par la Chambre interdit aux députés d'interrompre l'intervenant. Je demande aux députés d'écouter les questions et les réponses.

Le député de Richmond—Arthabaska a la parole.

* * *

[Français]

L'INFRASTRUCTURE

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, hier, le premier ministre était à Toronto pour vendre sa nouvelle banque et affirmer que les provinces et les municipalités se réjouissaient à l'idée d'avoir accès à plus de financement.

Cependant, ce que le premier ministre n'a pas dit, c'est que les municipalités en région, les municipalités rurales, ne verront jamais la couleur de cet argent: les 15 milliards de dollars qui leur étaient dédiés iront à cette banque et seuls les projets de 100 millions de dollars et plus pourront être acceptés.

Le premier ministre peut-il au moins être honnête avec les Canadiens et les Canadiennes et dire aux régions du Canada qu'elles ne verront jamais la couleur de cet argent avec cette banque?

M. Pablo Rodriguez (secrétaire parlementaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été élus sur l'engagement de mettre en avant le plus important programme d'infrastructure de l'histoire du Canada. C'est exactement ce que nous faisons avec plus de 180 milliards de dollars: c'est 81 milliards de dollars de nouveaux fonds, 25 milliards de dollars pour le transport en commun, 22 milliards de dollars pour

les infrastructures vertes et 22 milliards de dollars pour les infrastructures sociales.

La banque de l'infrastructure est un outil supplémentaire pour avoir davantage d'infrastructures. Nous n'en voulons pas moins, nous en voulons plus!

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, il n'y a aucune mention des régions dans le discours du Trône. On abolit les ministres régionaux au développement économique du Canada. De plus, les libéraux ont le culot de prendre les 15 milliards de dollars qui leur étaient dédiés pour les dépenser dans cette future banque qui financera seulement des projets de 100 millions de dollars et plus et qui, de plus, seront inaccessibles aux municipalités rurales et des régions au Canada.

En résumé, le gouvernement dit au revoir aux petites et moyennes municipalités pour dire bienvenue aux petits amis du Parti libéral.

Est-ce cela, le plan libéral pour la création d'emplois?

M. Pablo Rodriguez (secrétaire parlementaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, vous me permettez de répéter que nous mettons en avant le plus ambitieux programme d'infrastructure de l'histoire du Canada. On parle ici de 81 milliards de dollars de nouveaux fonds. J'ai parlé d'infrastructures vertes et sociales et de transport en commun. Peut-être mon collègue a-t-il raté cela dans le document, mais il y a aussi 2 milliards qui vont directement aux petites collectivités rurales. Nous sommes là non seulement pour nos villes, mais aussi pour l'ensemble de nos régions. Il est temps qu'il comprenne cela.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, les privatisations fonctionnent bien. Le CN, Air Canada et Pétro-Canada, qui coûtaient très cher à l'État, sont devenues des employeurs profitables lorsqu'elles sont passées dans le secteur privé, où les investisseurs assument à la fois les risques et les profits.

Par contraste, les libéraux forceront les contribuables à assumer les risques financiers associés à des mégaprojets d'infrastructures en permettant aux banquiers milliardaires, comme ceux avec qui le premier ministre a frayed hier, d'en retirer tous les profits. Pourquoi les contribuables devraient-ils assumer tous les risques et les milliardaires proches du parti, retirer tous les profits?

● (1435)

M. François-Philippe Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue d'en face serait certainement heureux de prendre connaissance de notre plan d'action précis qui vise à renforcer la classe moyenne et à créer des emplois au Canada. Nous sommes très fiers que le premier ministre soit allé hier à Toronto s'entretenir avec des investisseurs en compagnie de ministres. Je me permets de rappeler à la Chambre cette déclaration du chef de la direction du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario — et j'espère que le député y sera attentif —, à savoir: « Je pense qu'ils ont la vision de forger un modèle qui est plutôt innovant [...] S'agissant des détails de son application, je trouve qu'ils ont raison de faire appel aux experts du pays en sollicitant leurs commentaires et leurs conseils pour aller de l'avant. » Voilà...

Le Président: Le député de Carleton a la parole.

Questions orales

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, s'ils le souhaitent, les responsables des fonds de pension peuvent investir dans les infrastructures. Ils n'ont pas besoin d'un filet de 35 milliards de dollars, gracieuseté des contribuables. Il faut toutefois se demander qui va gérer tout cela. Les libéraux disent que ce ne sera pas des élus ni des fonctionnaires. Les banquiers en investissements pourront-ils utiliser 35 milliards de dollars de l'argent des contribuables pour garantir les profits d'autres banquiers en investissements? Les initiés servant leurs propres intérêts bénéficieront des avantages, tandis que les contribuables assumeront les risques. Comment le gouvernement s'y prendra-t-il pour veiller à ce que ce stratagème ne soit pas avantageux uniquement pour un groupe restreint d'initiés, qui profiteront de l'appui des contribuables?

[Français]

M. Pablo Rodriguez (secrétaire parlementaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, la banque de l'infrastructure est une question trop sérieuse pour qu'on fasse des blagues là-dessus. Comme on l'a dit, on met en avant le plus important programme d'infrastructure de l'histoire du Canada. On investit dans les infrastructures vertes, dans les infrastructures sociales et dans le transport en commun. La banque de l'infrastructure est un outil fondamental pour en faire davantage.

Le ministre procède actuellement à des consultations avec les Villes, les municipalités, les provinces et le secteur privé. On aura l'occasion d'annoncer les détails plus tard. Il s'agit d'une bonne chose pour le Canada.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, hier, le premier ministre et huit ministres se sont rendus à Toronto pour participer à une réunion organisée par BlackRock, une puissante société de capital-investissement. Ils ont discuté des mesures que pourrait prendre le gouvernement du Canada pour aider ces investisseurs à mettre la main sur certaines infrastructures publiques du pays. Il va sans dire que les investisseurs privés ne vont pas agir simplement de bonté de coeur; ils souhaiteront obtenir des bénéfices importants. Or, la seule façon de réaliser leur souhait sera d'imposer aux Canadiens des péages et des frais d'utilisation. Pourquoi les libéraux ont-ils caché leur programme de privatisation aux Canadiens pendant la campagne électorale? Les Canadiens n'ont pas voté pour cela.

M. Pablo Rodriguez (secrétaire parlementaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons rien à cacher. J'invite la députée à lire la page 8 de la plateforme électorale du Parti libéral. Si elle n'est pas satisfaite, elle peut lire la page 16 du même document. Si ce n'est pas assez, elle pourrait aussi lire la page 44. Il en est question à trois reprises.

[Français]

Nous investissons dans le plus important programme d'infrastructure de l'histoire du Canada. La banque de l'infrastructure est un outil supplémentaire qui nous permettra d'avoir plus d'infrastructures: pas moins d'infrastructures, plus d'infrastructures!

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, c'est vraiment un bar ouvert pour les amis libéraux de Wall Street et de Bay Street.

D'abord, on laisse à BlackRock le soin de mener la barque en ce qui a trait à la privatisation des infrastructures et de leurs revenus. Ensuite, on demande à Credit Suisse, une firme d'investissements qui achète des infrastructures, de nous dire si on devrait privatiser nos

aéroports. Enfin, on apprend que Morgan Stanley, qui était impliqué dans la crise financière de 2008, conseille le gouvernement canadien afin qu'il décide s'il doit privatiser les ports. Même Stephen Harper n'a jamais osé aller aussi loin.

Dans la plateforme électorale des libéraux, où se trouve la promesse de privatiser les infrastructures?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, il y a deux semaines, j'ai eu le plaisir de parler de ma vision de transport 2030. Lorsqu'il s'agit de transport, le gouvernement est là pour les Canadiens.

En ce qui a trait aux ports, ce qui est important, c'est que ce soit bon pour l'économie du Canada. Ce sont eux qui importent et exportent nos produits.

Pour ce qui est des aéroports, les personnes les plus importantes sont les voyageurs. Nous aurons toujours à coeur les intérêts des voyageurs en prenant nos décisions.

* * *

L'ÉTHIQUE

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, personne ne semble surpris de voir la vieille culture libérale refaire surface en matière de financement politique. Cela dit, cela ne rend pas cette pratique malhonnête et douteuse plus acceptable, moins punissable ou plus éthique.

Ces accès privilégiés à une tranche de la population canadienne bien nantie pour les ministres libéraux les avantagent-ils eux-mêmes, et si oui, dans quel but? Est-ce afin de leur garantir qu'ils conserveront leur titre de ministre?

● (1440)

L'hon. Bardish Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'être ici pour répondre à cette question.

Je veux dire à la Chambre que la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique a confirmé que toutes les règles ont été suivies par le ministère des Finances lorsqu'il a pris part aux collectes de fonds d'Halifax et de Toronto.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, les règles fédérales concernant les campagnes de financement font partie des règles les plus strictes au pays, et nous continuerons à les suivre.

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, protéger l'intégrité de la fonction ministérielle devrait aller de soi.

Cependant, lors des soirées de financement où l'on s'amuse et où l'on donne des accès privilégiés à 1 500 \$ servant à faire du financement politique, le Parti libéral semble faire exception.

Les ministres peuvent-ils rassurer la Chambre, mettre leurs culottes et dire non à cette pratique de financement politique libérale douteuse et malhonnête en votant pour la motion d'aujourd'hui?

L'hon. Bardish Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Lib.): Monsieur le Président, comme j'ai eu l'occasion de le dire plusieurs fois à la Chambre, les règles fédérales concernant les collectes de fonds font partie des règles les plus strictes au pays, et nous continuerons à suivre les règles.

Questions orales

Il est très important qu'on écoute ce que la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique a dit. Elle a confirmé que toutes les règles avaient été suivies par le ministre des Finances lorsqu'il a pris part aux collectes de fonds de Toronto et d'Halifax.

[Traduction]

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, la commissaire a également déclaré devant le comité de l'éthique que les pratiques auxquelles le Parti libéral se livre actuellement sont assez douteuses.

Plus tard aujourd'hui, les libéraux auront l'occasion de montrer aux Canadiens qu'ils croient ce que le premier ministre a dit. La Chambre se prononcera sur la motion des conservateurs visant à permettre à la commissaire à l'éthique d'appliquer les règles énoncées par le premier ministre pour un gouvernement ouvert et responsable. Ce sont les règles dont nous parlons. La commissaire à l'éthique a réclamé ce pouvoir, mais il semble bien, de toute façon, que les libéraux voteront contre la motion.

Si le premier ministre croit en ce qu'il a dit et veut être transparent, donnera-t-il l'exemple en demandant à son caucus de voter pour la motion présentée par les conservateurs aujourd'hui?

L'hon. Bardish Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de faire savoir aux députés et aux Canadiens que la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique a confirmé que toutes les règles ont été suivies en ce qui concerne la présence du ministre des Finances aux activités de collecte de fonds d'Halifax et de Toronto.

Comme je l'ai affirmé à maintes reprises en cette enceinte, les règles du Canada en matière de financement comptent parmi les plus strictes, et nous continuerons à les observer. Les échanges avec le gouvernement sont sans précédent, et nous maintiendrons le dialogue avec les Canadiens.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, si les libéraux ne croient même pas dans leurs règles, comment les Canadiens peuvent-ils croire un mot de ce qu'ils disent?

Depuis l'élection, les libéraux ont tenu plus de 80 activités de financement donnant un accès privilégié. Ils ont fait des voyages de rêve en Californie, ils ont des bonnes d'enfants et des limousines financées par les contribuables, des ministres et de hauts fonctionnaires se font rembourser des dépenses inadmissibles et le premier ministre a donné plus de 200 000 \$ à ses amis intimes pour qu'ils déménagent à Ottawa. Je pourrais continuer, mais je dispose de seulement 35 secondes, et non de 35 minutes.

Le premier ministre mettra-t-il enfin fin à ce comportement contraire à l'éthique et donnera-t-il à la commissaire à l'éthique le pouvoir de faire respecter les règles qu'il a lui-même mises en place?

L'hon. Bardish Chagger (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Petite Entreprise et du Tourisme, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai répété à maintes et maintes reprises — et j'invite le député à m'écouter —, le Canada possède certaines des règles les plus strictes au monde en matière de financement et le gouvernement actuel continuera de les respecter.

Contrairement au gouvernement précédent, le gouvernement actuel a noué le dialogue avec les Canadiens; il les consulte et les écoute et il respecte les engagements pris pendant la campagne électorale, y compris celui de réduire le fardeau fiscal des familles de la classe moyenne.

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Matthew Dubé (Beloeil—Chambly, NDP): Monsieur le Président, après les journalistes, ce sont maintenant les activistes autochtones qui sont sous surveillance.

On apprend effectivement que la GRC surveille, depuis 2014, des Autochtones qui ont exercé leurs droits de citoyens lors des manifestations allant de la protection de l'environnement jusqu'à la dénonciation des trop nombreux cas de femmes autochtones disparues ou assassinées. On s'attendra pour dire que le projet de loi C-51 ne fera qu'empirer la situation.

Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi la GRC espionne des activistes autochtones?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le droit de manifester pacifiquement est garanti par la Charte. L'enquête en question était conforme aux recommandations de la Commission d'enquête sur Ipperwash, qui a souligné l'importance de gérer les manifestations autochtones à l'aide de ressources, stratégies et connaissances uniques et spécifiques. Soit dit en passant, la commission d'enquête a conclu qu'aucune menace directe ne pesait sur les infrastructures essentielles et qu'aucun lien n'existait entre le crime organisé et les manifestations autochtones.

* * *

• (1445)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, la semaine dernière, le premier ministre a pris la parole au Parlement et il a accepté de verser sur-le-champ le manque à gagner de 155 millions de dollars pour l'aide à l'enfance. Or, Cindy Blackstock affirme déjà qu'elle devra peut-être poursuivre le gouvernement parce qu'il fait de l'obstruction. Entretemps, certaines communautés sont aux prises avec de graves allégations d'agressions sexuelles. Sans ressources sur le terrain, il n'y a aucun moyen de protéger les enfants. On a un urgent besoin de cet argent. La parole du premier ministre est en jeu.

Versera-t-il l'argent ou trahira-t-il sa promesse, comme il l'a fait si souvent, à l'endroit des enfants autochtones du Canada?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Affaires autochtones et du Nord, Lib.): Monsieur le Président, nous prenons la décision du tribunal ainsi que le vote qui a eu lieu à la Chambre des communes très au sérieux. Comme le savent les députés, nous avons affecté 635 millions de dollars pour régler l'écart de financement et nous nous sommes engagés à réformer le système d'aide à l'enfance.

Les mauvais traitements infligés aux enfants sont un problème très grave. Il sera de plus en plus primordial que nous en discutions ouvertement et que les dirigeants des Premières Nations s'en occupent de façon à ce qu'on puisse partager le fardeau. Ainsi, il sera possible de régler les problèmes de toxicomanie et d'incarcération, qui, dans 80 % des cas, sont attribuables au fait d'avoir subi des traitements pendant l'enfance. Il faut que cela cesse.

*Questions orales***LE TRANSPORT MARITIME**

Mme Bernadette Jordan (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, ma circonscription, South Shore—St. Margarets, est située le long d'un magnifique littoral. Certains des électeurs de l'endroit gagnent leur vie grâce à la proximité de l'océan. Les électeurs de ma circonscription sont aussi d'avis qu'un environnement propre et une économie forte vont de pair.

Est-ce que le ministre des Transports voudrait dire à la Chambre ce qu'il fait et ce qu'il continuera de faire pour améliorer la sécurité maritime au Canada?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de South Shore—St. Margarets de défendre les intérêts de sa circonscription, surtout en ce qui concerne les navires abandonnés.

Le gouvernement est déterminé à améliorer la sécurité maritime ainsi que la sécurité du transport au large de nos trois côtes. Il offre également des possibilités économiques.

Nous étions très fiers d'annoncer, il y a une semaine, le Plan de protection des océans, qui représente un investissement de 1,5 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années. Cet investissement dans nos côtes profitera à plusieurs générations. Nous sommes très heureux de faire participer les collectivités autochtones, les nations côtières ainsi que les localités côtières à ce plan.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, plutôt que de rendre hommage aux anciens combattants canadiens, le ministre de la Défense nationale a profité du jour du Souvenir pour faire campagne afin que le premier ministre obtienne le siège qu'il convoite au Conseil de sécurité de l'ONU. Il a déclaré aux médias que le Canada s'engageait à envoyer pendant trois ans des troupes prendre part à une mission de l'ONU, mais son attaché de presse l'a contredit par la suite et a affirmé que ce n'était pas vrai.

Lorsqu'il était dans l'opposition, le premier ministre disait que le Parti libéral ne pouvait appuyer aucune mission militaire à moins que les arguments la justifiant n'aient été présentés de manière ouverte et transparente.

Quand le premier ministre mettra-t-il fin à cette hypocrisie? Quand expliquera-t-il aux Canadiens ce que nos troupes iront faire en Afrique?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous avons annoncé à la fin août que le gouvernement avait l'intention de participer aux opérations de maintien de la paix et qu'à cette participation se grefferait un engagement financier de trois ans pour envoyer des policiers et des soldats et pour favoriser le développement, dans le cadre d'une approche pangouvernementale.

Beaucoup de travail a été effectué depuis lors et beaucoup de travail est toujours en cours. Je reviens tout juste d'un voyage au Mali et au Sénégal. Une fois que l'approche pangouvernementale aura été définie et que l'analyse sera terminée, je serai heureux de présenter toute cette information aux Canadiens et à la Chambre.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je reprendrai sensiblement la question de mon collègue, mais en français.

Pour un vétéran, c'est désolant de voir le ministre utiliser le jour du Souvenir pour continuer sa campagne de relations publiques auprès de l'ONU.

Au sujet de la mission en Irak, le premier ministre, alors dans l'opposition, disait qu'il ne pouvait appuyer aucune mission tant que les arguments la justifiant n'avaient pas été exposés ouvertement. On attend toujours la présentation de cette justification pour la mission en Afrique.

Quand les libéraux vont-ils finalement être transparents et expliquer où nos soldats seront déployés, dans quel objectif et dans quelles conditions?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je présenterai, avec mes collègues, le plan conçu avec une approche pangouvernementale en vue de participer aux opérations de maintien de la paix. Par ailleurs, nous pouvons être fiers des Casques bleus qui étaient représentés le jour du Souvenir ainsi que du travail qu'ils ont accompli.

Je peux donner aux députés l'assurance que mes anciens collègues, que j'ai côtoyés au sein des Forces armées canadiennes, envisagent avec enthousiasme l'occasion qui leur sera donnée de faire leur contribution. Peu importe où nos troupes sont déployées, nous pouvons être fiers du travail formidable qu'elles accomplissent pour maintenir la paix et la stabilité dans le monde.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, profitons du jour du Souvenir pour rendre hommage à nos anciens combattants et non dans un but politique.

Des commandants militaires sur le terrain ont brisé le cône de silence imposé par les libéraux parce qu'ils souhaitent que le public canadien comprenne mieux en quoi consiste la mission en Irak. Le gouvernement a non seulement cherché à réduire les militaires au silence, mais il continue également à induire les Canadiens en erreur en insistant sur le fait qu'il s'agit d'une mission sans combat.

Le lieutenant-colonel Steve Hunter a confirmé que les troupes canadiennes avaient été les premières à affronter l'ennemi à de multiples occasions. Le ministre de la Défense va-t-il enfin être honnête, reconnaître que nos troupes participent au combat et s'excuser d'avoir induit les Canadiens en erreur?

● (1450)

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, peu importe où nous envoyons nos troupes dans le monde et peu importe les opérations, nous allons veiller à ce qu'elles disposent d'un mandat solide. Nous pouvons être très fiers de leur travail.

En ce qui concerne les règles d'engagement dont a parlé le député d'en face, nos soldats ont parfois pour tâche de protéger des civils. Nos troupes remplissent cette mission dans le cadre de notre mandat d'assistance et de conseils. Le chef d'état-major de la Défense était présent au comité aujourd'hui. Un exposé technique sera présenté demain, et des journalistes sur le terrain présentent des reportages à ce sujet à l'heure actuelle. Je dirais donc que nous faisons preuve d'ouverture et de transparence.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale joue sur les mots.

Questions orales

Nous savons très bien que les soldats sont sur le terrain. Oui, les mots « assister », « entraîner », « appuyer » et tous les mots possibles et imaginables qui existent dans la langue française ou anglaise sont appliqués.

L'important pour nous, c'est que le gouvernement nous dise si les soldats canadiens participent au combat de quelque façon que ce soit. Les Canadiens doivent savoir réellement si les Canadiens au combat sont vraiment sur le terrain.

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà mentionné, nos troupes ont un mandat d'assistance et de conseils, mais elles disposent également de solides règles d'engagement afin de pouvoir se protéger elles-mêmes. Dans bien des cas, elles doivent non seulement se protéger elles-mêmes, mais également leurs partenaires de la coalition et des civils. C'est impératif. C'est l'un de leurs devoirs. Je suis fier du travail qu'elles font pour s'acquitter de leur mission de façon honorable.

Lorsque nous menons des opérations à l'étranger, nous veillons à ce que nos troupes disposent des ressources et du matériel nécessaires, ainsi que de solides règles d'engagement, pour mener à bien leur mission.

* * *

[Français]

LA PAUVRETÉ

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Monsieur le Président, les banques alimentaires du Canada nous disent que, en mars seulement, près de 1 million de personnes ont eu recours à elles pour se nourrir.

Pour aider ces personnes, leur rapport recommande au gouvernement d'établir une stratégie de réduction de la pauvreté avant le 1^{er} octobre 2017. Nous avons l'occasion d'agir maintenant puisque mon projet de loi C-245, qui vise à établir une telle stratégie, est présentement à l'étape de la deuxième lecture.

Le gouvernement va-t-il travailler avec le NPD en appuyant ce projet de loi?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je commencerai par saluer mon honorable collègue et la remercier de son travail. J'ai eu beaucoup d'occasions de travailler et d'échanger avec elle au cours des dernières semaines. Je sais à quel point elle tient, comme nous, à réduire la pauvreté.

Elle sait aussi que nous sommes en train de construire, au Canada, une stratégie de réduction de la pauvreté, qui sera la première de tout temps au Canada. Elle sait aussi que, dans le budget de mars 2016, nous avons annoncé des mesures importantes qui vont réduire la pauvreté chez les enfants, chez les aînés, chez les Autochtones ainsi que chez beaucoup d'autres Canadiens qui en ont besoin.

* * *

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININE

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Monsieur le Président, il y a maintenant près d'un million de Canadiens qui ont recours aux banques alimentaires. Il ne devrait pas y avoir autant de gens qui ont faim au Canada. Le gouvernement devrait intervenir concrètement.

Bon nombre des personnes qui ont recours aux banques alimentaires sont des femmes qui fuient la violence familiale. Jusqu'à présent, le gouvernement libéral n'a pas proposé de stratégie globale pour mettre fin à la violence contre les femmes.

Ce soir, le Parlement est illuminé en violet pour souligner le Mois de la prévention de la violence faite aux femmes, et nous exhortons le gouvernement à joindre à ses discours féministes de véritables gestes féministes.

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée d'en face de me donner l'occasion de parler du travail que nous avons fait afin d'élaborer une stratégie fédérale globale de lutte contre la violence fondée sur le sexe.

Pour créer une stratégie, nous savions qu'il fallait parler aux gens sur le terrain. C'est exactement ce que nous avons fait au cours de l'été. Nous avons rencontré des milliers de personnes d'un bout à l'autre du pays. Nous avons discuté des besoins des femmes de nos collectivités, des travailleurs de première ligne, du milieu universitaire et des chercheurs. Une fois cette consultation terminée, nous avons consigné toute l'information recueillie. Nous avons hâte de dévoiler une stratégie en 2017.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, Santé Canada a confirmé que la méfloquine, un médicament anti-malaria aux effets néfastes, peut avoir des effets psychologiques à long terme. De nombreux anciens combattants qui en ont pris disent que ses effets secondaires ont bouleversé leur vie. Pourtant, le ministre de la Défense continue de défendre l'utilisation de la méfloquine, prétextant que c'est aux soldats d'évaluer eux-mêmes les risques. Vraiment?

Voici la question à laquelle j'aimerais que réponde le ministre de la Défense: les preuves étant de plus en plus accablantes, va-t-il prendre ses responsabilités et protéger les soldats canadiens contre les risques que présente la méfloquine?

● (1455)

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous prenons la santé et le bien-être des membres des Forces armées canadiennes très au sérieux. La malaria peut être mortelle et elle est présente dans de nombreuses régions du globe où nos soldats sont susceptibles d'être déployés à un moment ou un autre de leur carrière.

Ce sont les médecins et spécialistes de la santé qui doivent décider du type de médicaments que prennent les membres des Forces canadiennes. Les services de santé examinent chaque personne et scrutent son dossier afin d'obtenir toute l'information dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée quant aux médicaments anti-malaria qu'il convient de lui administrer.

*Questions orales***LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, hier, j'ai demandé à la ministre pourquoi elle forçait les membres de la bande autochtone d'Onion Lake à s'adresser aux tribunaux pour voir clair dans les finances de leurs dirigeants. Elle a répondu qu'elle accepterait avec plaisir de me rencontrer. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, ni du chef de la bande en question. On parle ici de redonner le pouvoir aux membres de cette communauté et de leur communiquer l'information à laquelle ils ont droit.

Quand la ministre va-t-elle cesser de s'en prendre à ces gens et à la transparence?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Affaires autochtones et du Nord, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral et ceux des Premières Nations prennent la transparence et la reddition de comptes très au sérieux. Les Premières Nations font régulièrement rapport — à mon ministère ainsi qu'à leurs membres — de leur situation financière et du rendement de leurs programmes.

Si les membres d'une communauté en particulier ont du mal à obtenir cette information de leur chef et de leur conseil de bande, je les invite à communiquer directement avec mon ministère; nous les aiderons dans leurs démarches.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, en fait, ils ne devraient pas avoir à se rendre au bureau de la ministre pour obtenir des renseignements de base.

Les membres des bandes sont forcés de traîner leurs chefs devant les tribunaux pour obtenir des renseignements financiers de base auxquels tout autre Canadien doit avoir accès. La ministre ne voit-elle pas à quel point il est illogique de dire: « S'ils ne publient pas les renseignements, communiquez avec mon bureau »? Cela n'a ni rime ni raison.

Pourquoi la ministre ne donne-t-elle pas aux membres des bandes d'Onion Lake, de Samson, de Shuswap et d'ailleurs le pouvoir d'obtenir les renseignements de base qu'ils réclament?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Affaires autochtones et du Nord, Lib.): Monsieur le Président, d'un bout à l'autre du pays, les gouvernements des Premières Nations doivent rendre des comptes à leurs membres. Ils publient leurs données sur le Web, dans des sites dont l'accès est protégé par des mots de passe. Ils tiennent des assemblées publiques et affichent les états financiers vérifiés dans le bureau de la bande.

Je le répète: si une personne n'a pas réussi à obtenir ces renseignements ou qu'ils ne lui ont pas été présentés, une situation que la députée interprète peut-être différemment que ne le font d'autres personnes, nous serons heureux de faciliter l'accès à ces renseignements.

Soulignons toutefois que la plupart des Premières Nations communiquent les renseignements financiers tel que prévu. La députée devrait donc cesser de noircir leur réputation.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Raj Grewal (Brampton—Est, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens sont fiers, à juste titre, des milliers de nouveaux arrivants que nous accueillons chaque année dans nos collectivités. Bon nombre d'entre eux viennent au Canada pour fréquenter nos établissements postsecondaires réputés, y compris mon alma mater, l'Université Wilfrid Laurier.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté pourrait-il préciser à la Chambre comment le gouvernement attire au Canada certains des meilleurs et des plus brillants étudiants étrangers?

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je crois que les anciens étudiants étrangers forment le groupe le plus désirable de candidats à l'immigration. Ils sont instruits, ils sont relativement jeunes, ils parlent anglais ou français et ils ont une certaine connaissance du Canada. Nous sommes en concurrence avec d'autres pays, qui cherchent eux aussi à les attirer.

C'est pourquoi j'ai annoncé hier des changements pour accorder davantage de points aux étudiants étrangers afin qu'ils représentent pas moins de 40 % des immigrants économiques.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, j'aurais aimé que le ministre fasse montre d'autant de rigueur par rapport à l'exigence de visa pour les ressortissants mexicains.

En comité parlementaire aujourd'hui, un cadre du ministère de l'Immigration responsable des dossiers touchant l'Amérique latine a admis que les libéraux étaient au courant des risques que comportait leur empressement à dispenser les Mexicains de l'obligation d'obtenir un visa. Le fonctionnaire nous a aussi appris que les libéraux sont allés de l'avant malgré les mises en garde qu'ils ont reçues à cet égard.

Les Canadiens méritent de savoir — et cela est très important — quels sont ces risques, pourquoi les libéraux les cachent aux Canadiens et pourquoi ils les ont carrément ignorés?

• (1500)

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, contrairement au gouvernement conservateur précédent, nous accueillons les Mexicains à bras ouverts. Nous recevons favorablement les touristes et l'argent qu'ils dépensent. Nous tissons volontiers des liens plus étroits avec nos partenaires de l'OTAN tout en étant conscients des risques. Bien sûr, nous savions qu'il y avait des risques. Toute action en comporte un.

Nous étions conscients des risques et nous collaborons avec le gouvernement mexicain pour les atténuer. Nous surveillons la situation. Il n'en reste pas moins que nous sommes très heureux d'accueillir les touristes mexicains au pays et que nous acceptons les emplois que leur présence permet de créer.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, les résidents de ma circonscription, Cowichan—Malahat—Langford, demandent au gouvernement de mettre fin au déversement de sols contaminés de la Base des Forces canadiennes d'Esquimalt vers le lac Shawnigan.

Ces contaminants s'infiltrent dans le bassin hydrographique, ce qui représente une menace pour la vie aquatique et l'eau potable de toute une population. Cette dernière n'a jamais été consultée et n'a pas donné son approbation.

Le ministre de la Défense nationale mettra-t-il fin au déversement de ces sols contaminés dans la région? Le gouvernement protégera-t-il le lac Shawnigan, lequel approvisionne en eau potable des milliers de résidents?

Questions orales

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis au courant de la situation et j'ai demandé au ministère de plus amples renseignements sur le sujet. Dès que je les aurai reçus, je les transmettrai au député.

* * *

[Français]

LES SCIENCES

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Monsieur le Président, en tant qu'ancien enseignant, j'ai beaucoup à cœur les perspectives d'avenir de nos jeunes étudiants.

Avec un monde en constante évolution technologique, la ministre des Sciences peut-elle nous dire comment le gouvernement fédéral encourage l'apprentissage de nouvelles technologies chez nos jeunes?

L'hon. Kirsty Duncan (ministre des Sciences, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de Marc-Aurèle-Fortin de sa question.

[Traduction]

Le gouvernement travaille d'arrache-pied pour offrir aux jeunes Canadiens l'éducation et les outils dont ils ont besoin pour réussir dans une économie innovatrice. Les subventions d'établissement de centres d'accès à la technologie du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie favorisent la participation des jeunes dans le développement de nouvelles technologies. Grâce à l'accès à des recherches récentes, à des technologies de pointe et à des professionnels de l'industrie, les étudiants des collèges et cégeps du pays sont en mesure d'acquérir une expérience pratique.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, alors que le premier ministre tergiverse au sujet des évaluations de projets de ressources naturelles créateurs d'emplois au Canada, qu'il les retarde ou les fait reprendre, le président élu Donald Trump a dit qu'il allait agir rapidement afin d'accroître d'une valeur de 50 billions de dollars la production des réserves énergétiques américaines.

Les États-Unis étaient notre principal client en matière d'énergie, ils sont maintenant notre principal concurrent. Cette élection américaine qui change tout va-t-elle finir par réveiller le gouvernement et lui faire reconnaître les défis de notre secteur énergétique? Les libéraux vont-ils enfin commencer à soutenir les emplois canadiens essentiels aux travailleurs de notre secteur énergétique?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai donné une réponse plus tôt au sujet de l'attitude que le gouvernement canadien compte adopter par rapport au pipeline Keystone XL si l'entreprise décide de raviver le projet pour que le président élu puisse prendre une décision.

Le député sait également que d'importantes décisions seront prises au Canada dans les semaines à venir. Nous sommes convaincus que nous avons suivi un processus qui inspirera la confiance des Canadiens.

Comme le sait le député, le gouvernement croit fortement que le développement économique et la gérance environnementale vont de pair.

[Français]

M. Louis Plamondon (Bécancour—Nicolet—Saurel, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement propose d'investir 22 milliards de dollars en infrastructure verte, notamment dans des lignes interprovinciales de transmission d'électricité qui réduisent, prétend-il, la dépendance au charbon.

Cette description est faite sur mesure pour Muskrat Falls, un projet bâti de toutes pièces pour concurrencer Hydro-Québec.

Le gouvernement s'apprête-t-il, en plus de garantir des prêts pour ce projet, à financer directement le désastre qu'est Muskrat Falls?

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a accordé une garantie de prêts additionnelle au projet de Muskrat Falls. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador est entièrement responsable de mener à bien ce projet.

Cela fait partie de la stratégie de ce gouvernement de veiller à ce que nous produisions des sources d'énergie électrique non émettrices, qui doivent certainement être prévues dans l'avenir énergétique du Canada atlantique.

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, imaginons un contribuable incapable de faire ses versements hypothécaires, qui arrive à sa banque et se voit octroyer, en plus d'un congé de paiement, une généreuse augmentation de sa marge de crédit. Impossible? C'est pourtant ce que ce gouvernement est en train de faire avec Terre-Neuve-et-Labrador qui est en défaut de paiement à hauteur de 266 millions de dollars. Les libéraux étirent les délais et augmentent de 2,9 milliards de dollars la garantie de prêts de 6,4 milliards de dollars qui avait déjà été octroyée pour financer Muskrat Falls.

Ce gouvernement peut-il enfin cesser d'utiliser l'argent des Québécois pour faire une concurrence déloyale à Hydro-Québec?

• (1505)

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, des difficultés, des dépassements de coûts et des retards assaillent le projet de Muskrat Falls. Le projet est en difficulté. Il a toutefois le potentiel de fournir de l'électricité propre aux habitants de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada atlantique. Le gouvernement souhaite favoriser des projets de ce genre afin de faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Cela fait partie de ses intérêts.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de M. Eirik Sivertsen, député au Parlement de Norvège et président du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique, ainsi que de parlementaires siégeant au Comité permanent.

Des voix: Bravo!

Travaux des subsides

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Matthew Dubé (Beloeil—Chambly, NPD): Monsieur le Président, je suis conscient du temps qui passe, alors je vais faire cela rapidement. Je veux simplement porter à votre attention des propos que nous avons vus circuler sur les réseaux sociaux. Ils concernent une journaliste accréditée de la Tribune de la presse parlementaire canadienne à qui on a refusé l'accès à un comité.

[Traduction]

Je sais que les comités sont maîtres chez eux, mais étant donné la responsabilité que vous assumez dans la Cité parlementaire et les liens que nous entretenons avec la Tribune de la presse parlementaire, j'ose espérer, puisque nous ne sommes pas en mesure de vérifier la véracité de cette affirmation, que vous ferez enquête à ce sujet et que vous vous assurerez que les droits des journalistes n'ont pas été enfreints en la circonstance.

[Français]

Le Président: Je remercie l'honorable député d'avoir soulevé cette question. Comme il l'a dit, les comités sont maîtres chez eux, mais en même temps je vais examiner la situation. Je remercie le député.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — L'ACCÈS PRÉFÉRENTIEL AU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 novembre, de la motion.

Le Président: Comme il est 15 h 5, conformément à l'ordre adopté le jeudi 3 novembre, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion du député de Red Deer—Lacombe relative aux travaux de subsides.

Convoquez les députés.

Et la sonnerie s'étant arrêtée:

La question porte sur la motion. Puis-je être dispensé de relire la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de la motion.]

● (1515)

Avant que le greffier n'annonce le résultat du vote:

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Monsieur le Président, le NPD avait l'intention de voter pour la motion, mais lorsqu'on demandait aux gens en faveur de la motion de se lever, le greffier a nommé des députés du gouvernement, alors que notre chef était déjà debout. Nous n'avons donc pas pu voter pour la motion, et nous aimerions que l'on considère que nous avons voté pour la motion.

Le Président: J'ai fait une pause après ce qui m'avait semblé être la fin des votes en faveur de la motion. Je n'ai vu personne se lever avant que je demande à ceux qui s'opposaient à la motion de se lever.

[Traduction]

Le député de Cariboo—Prince George a la parole.

M. Todd Doherty: Monsieur le Président, je pense que le député de Parkdale—High Park n'était pas à sa place pendant toute la durée du vote.

L'hon. Andrew Leslie: Monsieur le Président, lorsque des erreurs ont été commises par le passé, le consentement unanime n'a pas toujours été accordé. Dans l'esprit qui nous anime aujourd'hui, je crois que si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour comptabiliser le vote du NPD comme étant en faveur de la motion.

Le Président: Je serai très heureux de le demander, mais je vois que la députée d'Hochelaga veut intervenir.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Monsieur le Président, j'aimerais tout simplement souligner le fait que, avant la fin du vote en faveur de la motion, le député d'Outremont était déjà debout.

Le Président: J'ai dit ce que j'ai vu, et j'ai attendu.

[Traduction]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je remercie le whip du gouvernement de la magnanimité dont il fait preuve en autorisant la comptabilisation des votes du NPD. Je souhaitais faire inscrire mon vote, mais j'ai été déstabilisée parce que je m'attendais à ce que le NPD vote avant moi, comme c'est le cas habituellement. J'aimerais donc que mon vote soit également comptabilisé comme étant en faveur de la motion.

Le Président: Le whip en chef du gouvernement a demandé s'il y avait consentement unanime pour que le vote des députés du NPD en faveur de la motion soit compté. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Le Président: On m'informe que nous devons demander aux députés qui n'ont pas encore voté en faveur de la motion de bien vouloir se lever.

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Le député de Cariboo—Prince George a déclaré que le député de Parkdale—High Park n'était pas à sa place pendant toute la durée du vote. Le député de Parkdale—High Park a la parole.

● (1520)

M. Arif Virani: Monsieur le Président, j'étais à ma place quand j'ai voté. Après le vote, j'ai toutefois fait l'erreur d'aller m'asseoir aux côtés du ministre McCallum pour discuter d'une question avec lui...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que le député sait qu'il vient de commettre une deuxième erreur puisqu'on ne doit pas appeler les députés par leur nom à la Chambre. Le député veut sans doute parler du ministre de l'Immigration.

Je pense que le député de Parkdale—High Park souhaite simplement terminer sa réponse.

M. Arif Virani: J'essaierai de profiter de ma troisième chance, monsieur le Président.

J'étais à ma place lors du vote et je présente mes excuses pour l'avoir quittée par inadvertance après avoir voté. Compte tenu de la clémence qui semble régner à la Chambre aujourd'hui, je demanderais que mon vote soit compté au même titre que celui du député du NPD.

Le Président: Comme il ne semble pas y avoir de consentement, le compte rendu sera rectifié.

Je rappelle aux députés qu'ils doivent rester assis pendant toute la durée du vote jusqu'à ce que les résultats soient annoncés, ce qui devrait être fait d'un moment à l'autre.

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 145)

POUR

Députés

Aboutaif	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Anderson
Angus	Arnold
Aubin	Barlow
Barsalou-Duval	Benson
Bergen	Bernier
Berthold	Bezan
Blaikie	Blaney (North Island—Powell River)
Block	Boucher
Boulerice	Boutin-Sweet
Brassard	Brosseau
Brown	Calkins
Cannings	Caron
Carrie	Chong
Choquette	Christopherson
Clarke	Clement
Cooper	Cullen
Davies	Deltell
Diotte	Doherty
Donnelly	Dreeshen
Dubé	Dusseault
Duvall	Eglinski
Falk	Fortin
Gallant	Garrison
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Gourde	Harceastle
Harder	Hoback
Hughes	Jeneroux
Johns	Julian
Kelly	Kent
Kitchen	Kmiec
Kwan	Lake
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengary)	Laverdière
Leitch	Liepert
Lobb	Lukiwski
MacGregor	MacKenzie
Maguire	Malcolmson
Masse (Windsor West)	Mathysen
May (Saanic—Gulf Islands)	McCauley (Edmonton West)
McColeman	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)	Moore
Mulcair	Nantel
Nater	Nicholson
Nuttall	Obhrai
Paul-Hus	Plamondon
Poillievre	Quach
Raitt	Ramsey
Rankin	Rayes
Reid	Rempel
Richards	Sansoucy
Saroya	Scheer
Schmale	Shields
Shipley	Sopuck
Sorenson	Stanton
Stetski	Stewart
Strahl	Stubbs
Sweet	Thériault
Tilson	Trost
Trudel	Van Kesteren
Van Loan	Vecchio
Viersen	Wagantall
Warawa	Warkentin
Waugh	Webber
Weir	Wong
Yurdiga	Zimmer — 134

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Arseneault
Arya	Ayoub
Badawey	Bagnell

Travaux des subsides

Bains	Baylis
Beech	Bennett
Bibeau	Bittle
Blair	Boissonnault
Bossio	Bratina
Breton	Brisson
Caesar-Chavannes	Carr
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Champagne
Chan	Chen
Cuzner	Dabrusin
Damoff	DeCoursey
Dhaliwal	Dhillon
Di Iorio	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Eyking	Eyolfson
Fergus	Fillmore
Fimmigan	Fisher
Fonseca	Foote
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Fry
Fuhr	Garneau
Geretsen	Goldsmith-Jones
Goodale	Graham
Grewal	Hajdu
Hardie	Harvey
Hehr	Holland
Housefather	Hussen
Hutchings	Iacono
Joly	Jones
Jordan	Jowhari
Kang	Khalid
Khera	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemieux	Leslie
Levitt	Lightbound
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
May (Cambridge)	McCallum
McCrimmon	McDonald
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
Mendès	Medicino
Mihychuk	Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs)
Monsef	Morrissey
Murray	Nassif
Nault	O'Connell
Oliphant	Oliver
O'Regan	Ouellette
Paradis	Peschisolido
Peterson	Petipas Taylor
Philpott	Picard
Poissant	Qualtrough
Ratansi	Rioux
Robillard	Rodriguez
Romanado	Rota
Rudd	Ruimy
Rusnak	Sahota
Saini	Sajjan
Samson	Sangha
Sarai	Scarpaleggia
Schiefke	Schulte
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton South)	Sikand
Simms	Sohi

Initiatives ministérielles

Sorbara	Spengemann
Tabbara	Tan
Tassi	Tootoo
Vandal	Vandenbeld
Vaughan	Whalen
Wilkinson	Wilson-Raybould
Wrzesniewskyj	Young
Zahid — 173	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

• (1525)

[Français]

J'aimerais informer la Chambre qu'en raison du vote par appel nominal différé les ordres émanant du gouvernement seront prolongés de 14 minutes.

* * *

[Traduction]

LOI N^O 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2016

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-29, Loi n^o 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours intéressant de siéger à la Chambre, surtout après la confusion qu'on vient d'avoir avec le vote. Pour ce qui est du projet de loi C-29, le projet de loi d'exécution du budget, là je peux dire qu'il n'y a ni confusion ni ambiguïté: c'est la catastrophe complète. En fait, ce ne devrait pas être un projet de loi d'exécution du budget, mais plutôt un projet de loi sur la rénovation du pays, car lorsqu'on affiche des résultats économiques aussi désastreux qu'en ce moment, il faut procéder non seulement à d'importantes rénovations, mais aussi à un changement de culture radical au sein du gouvernement.

La circonscription de Lambton—Kent—Middlesex se trouve dans le Sud-Ouest de l'Ontario. C'est une circonscription essentiellement rurale, qui compte un certain nombre de petites et moyennes entreprises. En fait, il n'y a pas de grande entreprise dans ma circonscription. On y trouve de vaillants travailleurs, des membres et des familles de la classe moyenne qui se lèvent chaque matin pour aller travailler. Certains sont des entrepreneurs dynamiques, qui créent de la richesse et des emplois, ce qui est loin d'être la caractéristique principale de ce budget. Ces entrepreneurs contribuent en fait à stimuler la création d'emplois, et c'est parce qu'ils ont réussi à surmonter des périodes difficiles et qu'ils ont su prendre le taureau par les cornes pour survivre, jusqu'à la présentation de ce budget du moins.

Ce qui a marqué des circonscriptions comme la mienne, pendant la dernière campagne électorale, c'était les discours des libéraux sur ce qu'ils allaient faire. En fait, ce n'était pas des discours sur ce qu'ils allaient réellement faire, mais seulement des promesses.

Nous étions dans nos circonscriptions la semaine dernière, à l'occasion de la Semaine de la Légion, pour célébrer et remercier les anciens combattants de notre grand et beau pays. Nous avons remercié les anciens combattants qui sont encore en vie, mais nous avons aussi commémoré le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que nous puissions vivre aujourd'hui dans ce pays qui est le nôtre et que nous puissions avoir des débats sur des questions qui intéressent les Canadiens. Nous avons célébré la

Semaine de la Légion et avons remercié tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour notre grand et beau pays, sans oublier les anciens combattants encore en vie qui étaient présents. Il est important de célébrer le rôle des militaires, qui sont prêts à défendre non seulement le Canada, mais aussi bien d'autres pays.

Or, quand le gouvernement ne tient pas ses promesses, comme c'est le cas du gouvernement actuel, cela brise le coeur de bien des gens. Le gouvernement n'a pas attendu trois ou quatre ans après l'élection; il l'a fait dans les jours et les semaines qui ont suivi son assermentation. Cela nuit à la crédibilité non seulement du gouvernement au pouvoir, mais aussi de nous tous qui sommes élus, car la population en conclut qu'elle ne peut plus faire confiance aux élus. C'est fort regrettable. Je vais expliquer pourquoi le non-respect des promesses a un impact aussi délétère dans ma circonscription et, j'en suis sûr, dans tout le pays.

Pendant la campagne électorale, l'actuel premier ministre a déclaré qu'un gouvernement libéral proposerait un tout petit déficit aux Canadiens, de l'ordre de 10 milliards de dollars. C'est ce qu'on nous a seriné pendant toute la campagne. Quelques semaines après l'arrivée au pouvoir des libéraux — pas après un an, mais après seulement quelques semaines —, ce déficit de 10 milliards de dollars est passé à 30 milliards.

• (1530)

C'est trois fois plus que ce qui avait été prévu. Quand on parle de milliards de dollars, les Canadiens moyens se représentent difficilement ce qu'est 1 milliard de dollars, mais ils savent ce que cela signifie.

Je vais donner un exemple de ce que cela signifie, parce que c'est ce qui arrive lorsque les libéraux ne font pas ce qu'ils ont promis de faire et qu'ils s'attendent à ce que les Canadiens ordinaires les croient quand ils disent que ce n'est pas très important. C'est ce que les libéraux voudraient nous faire croire.

Un petit entrepreneur va voir son banquier pour lui soumettre une proposition, avec plan d'entreprise à l'appui. Il explique à la banque ou à l'établissement de prêts que voilà son plan d'entreprise, qu'il a besoin de millions de dollars pour le mener à bien, et qu'il a l'intention de rembourser de telle façon. Dans son plan d'entreprise, il parle de croissance. Six semaines plus tard, il retourne voir son banquier pour lui dire qu'il a toujours le même plan d'entreprise, mais qu'avec le déficit qu'il prévoit, il a dorénavant besoin non pas de 1 million, mais de 3 millions de dollars.

Je ne sais pas si des députés du parti d'en face ont déjà exploité une entreprise. Peut-être qu'aucun d'entre eux n'a eu à préparer un plan d'entreprise pour le soumettre à un établissement financier. Mais si un petit entrepreneur faisait exactement ce que je viens de décrire, et ç'aurait pu être le cas de n'importe quel entrepreneur de ma circonscription, le banquier lui aurait montré la porte.

La différence, c'est que le banquier ne peut pas montrer la porte au gouvernement, parce que ce sont les contribuables qui sont les prêteurs. Peut-être que dans quatre ans ceux-ci décideront de lui montrer la porte. Les libéraux ont promis de réduire l'impôt des petites entreprises, mais ils n'acceptent jamais de renoncer à des revenus générés par l'impôt.

Ils avaient aussi promis que les recettes fiscales resteraient les mêmes, car ils allaient prendre aux plus riches ce qu'ils allaient donner aux plus pauvres et aux gagne-petit. Les recettes fiscales devaient donc rester les mêmes. Il a fallu trois semaines pour découvrir que ce n'était pas le cas, et qu'il y avait un déficit de 2 milliards de dollars à ce chapitre.

Initiatives ministérielles

Le fait est qu'à l'heure actuelle, le gouvernement n'a absolument aucune crédibilité. Il a maintenant une dette qui monte en flèche. Les libéraux ne savent pas comment ils pourront la rembourser. Lorsqu'on demande au premier ministre et au ministre des Finances, à la période des questions aujourd'hui, comment ils allaient équilibrer le budget, ils n'ont pas su quoi répondre. Le premier ministre a indiqué plus tôt qu'il ne savait pas quel serait le déficit.

Je dis aux citoyens canadiens et aux propriétaires de petites entreprises ainsi qu'à leur famille que nous sommes très préoccupés. Nous sommes aux prises avec un déficit qui augmente et une dette qui s'est accrue à un point tel que, selon certains, il nous en coûtera 5 milliards de dollars de plus par année pour le paiement des intérêts. Là d'où je viens, lorsqu'on se trouve dans un trou, on considère qu'il vaut mieux cesser de creuser.

Toutefois, j'ai l'impression que les libéraux ne pensent pas comme cela. Ils s'amusent à faire de gros déficits, croyant qu'ils vont s'en sortir en dépensant. Je ne sais pas où une telle méthode a fonctionné. Sur le plan des affaires, cela ne marche tout simplement pas.

Je vois qu'il ne me reste plus de temps. C'est avec grand plaisir que je répondrai aux questions, mais je crains qu'avec ce budget les libéraux aient trahi les Canadiens et rompu leurs promesses. Malheureusement, je n'appuierai pas ce projet de loi d'exécution du budget et mon parti non plus.

• (1535)

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si le député pourrait réfléchir à ce que l'ancien gouvernement appelait un budget équilibré, étant donné les milliards de dollars de fonds devenus périmés parce que les conservateurs ne mettaient pas en oeuvre les programmes promis. Ils ont vendu à perte les actions que le gouvernement avait dans General Motors. Tout cela pour faire croire à un budget équilibré alors que tel n'était clairement pas le cas, sans mentionner le fait que l'ancien gouvernement a créé des déficits alors que la conjoncture économique était bonne et que le gouvernement libéral précédent avait obtenu des excédents budgétaires pendant des années.

Le député pourrait peut-être réfléchir aux vertus d'un budget qui serait équilibré selon la définition des conservateurs.

M. Bev Shipley: Monsieur le Président, voilà une question géniale. Je ne sais pas si le député était ici lorsque nous formions le gouvernement en 2008, mais nous avons alors traversé la plus grande récession que le pays ait connue depuis la Grande Dépression des années 1930. À l'époque, j'ai travaillé aux mesures à prendre pour rétablir l'économie ainsi qu'à un plan de sortie de la récession. Fait intéressant, le gouvernement actuel n'a pas à faire face à une récession, mais semble déterminé à en créer une au Canada à dépenser comme il le fait.

Est-ce facile d'équilibrer un budget comme les libéraux l'ont fait en coupant les transferts aux provinces, les transferts en santé? Absolument. Si on se décharge de tout sur quelqu'un d'autre, c'est facile. Or, nous n'avons rien fait de tel. Nous avons augmenté les transferts aux provinces et nous avons ramené les impôts pour les Canadiens à leur plus bas niveau en 50 ans. Notre bilan à cet égard est exceptionnel.

Qui plus est, au cours de la dernière année, il n'y a eu aucune création nette d'emplois. Alors que nous sortions d'une récession en 2008, quelque 1,2 million d'emplois ont été créés dans le secteur privé, dont 80 % étaient à temps plein.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur

le Président, je ne suis pas d'accord avec le député, et ce n'est pas étonnant. Je crois que les Canadiens ont raison d'être très enthousiastes au sujet du premier budget présenté par le premier ministre et par le gouvernement libéral, parce qu'on pourrait dire, à bien des égards, que le gouvernement libéral a rempli nombre de promesses qu'il a faites au cours de la dernière campagne électorale. Ainsi, il a augmenté l'impôt des Canadiens les plus riches, ce à quoi les conservateurs se sont opposés. Il a également réduit l'impôt des gens de la classe moyenne, soit de neuf millions de Canadiens, comme les travailleurs de la santé, les travailleurs industriels, etc. Neuf millions de Canadiens ont profité de cette mesure destinée à la classe moyenne, et les conservateurs ont voté contre également. Il y a aussi le programme de prestations pour la garde d'enfants, qui a permis de sortir des milliers d'enfants de la pauvreté. Le gouvernement a de plus augmenté le Supplément de revenu garanti, et des milliers de personnes âgées ont pu ainsi sortir de la pauvreté. Voilà des promesses que nous avons faites d'une manière ou d'une autre et que nous avons tenues.

J'aimerais donc poser la question suivante au député. Pourrait-il, au moins, reconnaître que nous donnons suite à plusieurs éléments de notre plateforme dans le budget dont il est question aujourd'hui?

• (1540)

M. Bev Shipley: Monsieur le Président, le député dit que les libéraux ont changé les choses et qu'ils en avaient fait la promesse. Or, ils ont une façon détournée de faire les choses. Le député a énuméré toutes les mesures au moyen desquelles il croit que les libéraux ont véritablement aidé les gens. Ils se retournent ensuite et imposent une augmentation de la contribution au Régime de pension du Canada, une augmentation des cotisations au régime d'assurance-emploi et une taxe sur le carbone qui augmentera les taxes payées par les Canadiens.

Les libéraux refusent de réduire l'impôt des sociétés, mais qui les propriétaires des petites entreprises embauchent-ils? Ils emploient les travailleurs. En conséquence, le petit peu qu'ils donnent d'une main, ils le retirent de l'autre, en procédant de façon détournée.

Qui seront les plus touchés par la taxe sur le carbone? Les personnes âgées, les gens à faible revenu et ceux de la classe moyenne et, comme je vis dans une circonscription rurale, les agriculteurs. Chaque fois qu'ils feront le plein d'essence de leur moissonneuse-batteuse, il leur en coûtera 100 \$ de plus. La mesure ne sera pas bonne pour les gens de la classe moyenne ni pour les autres Canadiens.

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends la parole au sujet du projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

Je suis ravi d'intervenir pour discuter d'un budget offrant une aide indispensable à la classe moyenne et misant sur une forte économie. Comme nous le savons tous, quand les Canadiens de la classe moyenne ont plus d'argent pour épargner, investir et stimuler l'économie, tout le monde y gagne.

Le renforcement de la classe moyenne signifie que les travailleurs canadiens peuvent s'attendre à un bon niveau de vie et à un meilleur avenir pour leurs enfants. Quand l'économie fait le bonheur de la classe moyenne, tout le pays se porte bien.

Initiatives ministérielles

Nous devons faire pour nos enfants et petits-enfants ce que nos parents et grands-parents ont fait pour nous. Nous offrons par exemple aux familles canadiennes une aide supplémentaire pour composer avec le coût élevé associé à l'éducation des enfants. Notre gouvernement a instauré la nouvelle Allocation canadienne pour enfants, une mesure plus simple, libre d'impôt et plus généreuse qui remplacera les prestations fédérales existantes. Grâce à l'Allocation canadienne pour enfants, neuf familles canadiennes sur dix recevront des prestations mensuelles plus élevées, et des centaines de milliers d'enfants échapperont à la pauvreté.

Dans ma province d'origine, Terre-Neuve-et-Labrador, les familles recevront, dans le cadre d'un investissement sur deux ans, environ 112 millions de dollars aux termes de la nouvelle Allocation canadienne pour enfants. Ce nouvel investissement permettra aux familles et aux parents seuls de mieux subvenir aux besoins quotidiens de leurs enfants.

Je suis heureux de travailler au nom de tous les Ténéliens — qui ont été abandonnés pendant une décennie par l'ancien gouvernement fédéral et négligés d'un point de vue administratif par un gouvernement provincial conservateur — afin d'offrir d'immenses avantages à notre province.

Nous avons par exemple pu offrir à Terre-Neuve-et-Labrador un fonds de stabilisation de 31 millions de dollars, 68,2 millions pour les ports pour petits bateaux, près de 110 millions pour l'Université Memorial, et une garantie de prêt additionnelle de 2,9 milliards de dollars pour le projet de Muskrat Falls. C'est sans compter plus de 235 millions de dollars pour des projets d'infrastructure municipale, ainsi qu'un investissement supplémentaire de 78 millions de dollars de Parcs Canada dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Grâce à la nouvelle approche coopérative entre les gouvernements provincial et fédéral, nous offrons des investissements plus solides à notre province. Nous prenons aussi soin des travailleurs ténéliens et canadiens, afin de mieux les préparer dès maintenant à une retraite beaucoup plus sûre.

À ce titre, je suis ravi qu'en tant que gouvernement nous proposons des modifications stratégiques et novatrices du Régime de pensions du Canada. Certaines des choses que nous faisons et qui assureront une retraite plus sûre et stable aux Canadiens qui travaillent fort comprennent: l'accroissement du montant de la pension de retraite et aussi, chose très importante pour moi, l'accroissement des pensions de conjoint survivant et des pensions d'invalidité ainsi que des avantages postérieurs au départ à la retraite en fonction du montant des cotisations supplémentaires versées et du nombre des années au cours desquelles ces cotisations ont été versées; l'accroissement du maximum des gains admissibles de 14 % à partir de 2025; la possibilité de verser des cotisations supplémentaires à compter de 2019; la création du compte supplémentaire du Régime de pensions du Canada et la comptabilisation des fonds qui s'y rattachent; l'inclusion des cotisations supplémentaires et l'accroissement des prestations dans les dispositions de la loi qui portent sur l'examen financier; et l'autorisation donnée au gouverneur en conseil de prendre des règlements en rapport avec ces dispositions.

Je suis très fier de travailler au nom de mes électeurs de la grande circonscription d'Avalon et de faire partie d'un gouvernement qui croit que tous les Canadiens méritent de prendre leur retraite dans la sécurité et la dignité après une vie de dur travail. Je suis de plus heureux de parler d'un point de vue très personnel concernant les avantages actuels du Régime de pensions du Canada.

Au début de 2000, j'ai perdu ma femme, décédée après avoir lutté longtemps et courageusement contre le cancer. À l'âge de 40 ans, j'ai accepté la responsabilité d'élever mon jeune fils pour assurer son bien-être et lui donner une éducation qui allait contribuer à assurer son avenir. Après avoir écouté ici certains des députés d'en face, je suis troublé par le fait qu'ils utilisent de l'information déformée pour donner un aspect négatif sans fondement aux avantages réels et authentiques du Régime de pensions du Canada.

Nous avons entendu les députés d'en face lancer négligemment des chiffres et des faits et déclarer que 20 % des Canadiens ne bénéficient pas de leurs investissements dans le Régime de pensions du Canada parce qu'il ne reste personne pour recevoir la pension de conjoint survivant. Je ne crois pas que ceci représente des faits réels ni que ce soit utile dans ce débat.

● (1545)

De plus, les députés d'en face ont déclaré que les personnes investissent des centaines de milliers de dollars dans le Régime de pensions du Canada et reçoivent à peine 2 500 \$ en retour. Encore une fois, ces déclarations des députés sont malheureuses et ne font rien pour assurer un débat instructif et fondé sur des faits à la Chambre. Le Régime de pensions du Canada et la retraite sont importants pour un grand nombre de Canadiens et nous devons prendre des décisions stratégiques qui permettront d'améliorer les prestations futures.

D'après mon expérience personnelle, bien que les prestations ne soient pas énormes car ma femme est décédée jeune — elle avait 37 ans —, je reçois des prestations de survivant depuis le décès de ma femme en 2000. De plus, mon fils recevait une contribution mensuelle du Régime de pensions du Canada pendant ses années d'études secondaires et postsecondaires. Contrairement à ce que les députés d'en face veulent nous faire croire, cette prestation a certainement représenté une aide financière pour mon fils et moi-même.

Nous savons tous qu'aujourd'hui les Canadiens de la classe moyenne travaillent plus fort que jamais, mais beaucoup craignent de ne pas mettre assez d'argent de côté pour leur retraite. Chaque année, de moins en moins de Canadiens ont une pension de l'employeur sur laquelle ils peuvent compter. En tant que gouvernement responsable ayant pris l'engagement de renforcer et de faire croître la classe moyenne, nous avons pris à l'égard des Canadiens l'engagement de renforcer le RPC afin de les aider à atteindre leur objectif de prendre une retraite solide, sûre et stable. À présent, nous apportons au RPC des modifications pertinentes qui permettront aux Canadiens de prendre leur retraite avec plus d'argent en poche.

Après des années de dur labeur, tous les Canadiens doivent pouvoir jouir de leur retraite dans la dignité et la sécurité, et nous avons pris des mesures importantes pour faire en sorte que ce soit le cas. Lorsque le ministre des Finances et ses homologues provinciaux ont commencé à discuter de l'avenir des fonds de pension, ils ont su profiter de l'occasion pour donner un nouvel élan à leur collaboration afin que les choses se fassent. Grâce à l'accord qu'ils ont signé, les pensions de retraite que les Canadiens vont toucher représenteront non plus le quart, mais le tiers de leur salaire. Autrement dit, les Canadiens auront plus d'argent à leur disposition quand ils prendront leur retraite. De plus, parce que nous voulons être sûrs d'avoir les moyens de financer ces mesures, nous allons les faire entrer en vigueur petit à petit entre 2019 et 2025. Ces changements vont aider tous les Canadiens, à toutes les étapes de leur vie: grands-parents, parents et enfants.

Initiatives ministérielles

Les Canadiens retraités doivent pouvoir jouir de leur liberté. Ils ne devraient pas avoir à redouter de devoir vendre leur maison ou de trouver un emploi à temps partiel. L'augmentation des cotisations au RPC entrerait en vigueur, de façon progressive, à partir de 2019. C'est une mesure responsable qui donne aux entreprises et aux travailleurs le temps de s'ajuster à la hausse des cotisations qui accompagne la bonification de ce programme. Le gouvernement du Canada va améliorer la prestation fiscale pour le revenu de travail afin de compenser l'augmentation des cotisations au RPC, pour les travailleurs à faible revenu qui sont admissibles, et il va permettre la déduction fiscale des cotisations majorées des employés au Régime de pensions du Canada.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, le gouvernement a déjà pris des mesures pour aider les familles à faire face à l'augmentation des frais liés à l'éducation des enfants, notamment avec l'entrée en vigueur de l'Allocation canadienne pour enfants. Nous avons réduit les impôts de la classe moyenne, et maintenant nous augmentons les prestations de retraite grâce à un RPC bonifié. Nous venons également en aide aux personnes âgées en augmentant la prestation complémentaire maximale du Supplément de revenu garanti d'un montant pouvant aller jusqu'à 947 \$ par an pour les personnes âgées seules les plus vulnérables. Cette mesure permettra d'améliorer la sécurité financière d'environ 900 000 personnes âgées vivant seules au Canada. Nous avons également ramené à 65 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité vieillesse et au Supplément de revenu garanti.

En guise de conclusion sur le projet de loi C-29, j'aimerais dire qu'il n'a jamais été aussi important de savoir répondre aux besoins des électeurs de nos circonscriptions, et de faire tout ce que nous pouvons pour renforcer la classe moyenne, bonifier les allocations familiales et assurer des pensions de retraite adéquates aux travailleurs Canadiens.

• (1550)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté mon collègue. Il représente une circonscription de Terre-Neuve et, que je sache, Terre-Neuve n'est pas dans la région de Mississauga. Tout comme le Nord de l'Ontario, Terre-Neuve dépend du développement économique régional, mais les libéraux sont en train de nous dire que nous n'avons pas besoin d'être représentés dans le Nord de l'Ontario, qu'ils vont remplacer notre agence de développement régional par un type de Mississauga, et que les fonds qui sont destinés au développement économique du Nord vont être alloués à une entreprise qui se trouve où? À Mississauga.

Je ne sais pas si mon collègue a pris la parole pour défendre l'APECA pour sa région, mais je n'ai entendu aucun collègue libéral du Nord de l'Ontario parler des coupes concernant les services à large bande. Ils n'ont pas dit un mot sur le développement économique, et ils semblent trouver parfaitement normal que l'argent destiné à notre région soit envoyé à Mississauga pour financer quelque chose qui se trouve tout près de chez le ministre.

Mon collègue va-t-il avoir le courage de défendre les intérêts économiques de sa région, pour que nos organismes qui sont chargés du développement économique soient chapeautés par des ministres de notre région et ne deviennent pas des vassaux du ministre de Mississauga ?

M. Ken McDonald: Monsieur le Président, je me range fièrement du côté du ministre de Mississauga responsable de l'APECA parce que, depuis qu'il est entré en fonction, il y a à peine un an, Terre-Neuve est beaucoup plus avantagée qu'au cours des 10 à 12 années précédentes, au total, sans doute. Ma circonscription à elle seule a

reçu des millions de dollars de l'APECA grâce à son aide. Je ne demanderai certainement pas au ministre de présenter des excuses parce qu'il vient de Mississauga.

L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC): Monsieur le Président, nous savons tous que les petites et moyennes entreprises créent des emplois et que les libéraux ont rompu leur promesse en augmentant les impôts. C'est la première question. Pourquoi ont-ils rompu leur promesse?

J'ai aussi une deuxième question. Ce n'est pas en imposant une taxe sur le carbone, qui s'appliquera sur tout, qu'ils vont aider les aînés. Les aînés doivent payer pour leur chauffage et leur épicerie, et c'est le plus important. Le gouvernement libéral a également réduit le plafond des CELI. Les statistiques montrent que ce sont les aînés qui économisent de l'argent pour leur retraite, mais le gouvernement libéral les empêche de le faire.

J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement a rompu toutes ses promesses.

M. Ken McDonald: Monsieur le Président, pour répondre à la première partie de sa question, en tant qu'ancien propriétaire d'une petite entreprise, le plus important à mon avis c'était que mes clients aient l'argent nécessaire pour se prévaloir de mes services. Nous l'avons fait. Grâce aux réductions d'impôt pour la classe moyenne et à la nouvelle Allocation canadienne pour enfants, nous laissons plus d'argent dans les poches des gens qui fréquentent les PME au quotidien, ce qui est bien plus profitable pour elles, à plus long terme, qu'une réduction d'impôt de 0,5 % ou 1 %.

Sur la question des aînés, nous cherchons à améliorer leur sort. Comme je l'ai mentionné dans mon discours, les aînés qui vivent seuls et ceux qui sont les plus vulnérables, ceux qui ont un faible revenu, recevront plus de 900 \$. Il y a également le programme de logements abordables pour aînés. À Terre-Neuve seulement, c'est 200 millions de dollars, je crois, qui y ont été affectés.

Nous nous soucions des aînés, nous nous soucions de la classe moyenne et nous nous soucions des petites entreprises.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue aurait des commentaires à formuler sur le fait de ramener l'âge de la retraite de 67 à 65 ans. Pourrait-il nous faire part de ses réflexions là-dessus?

M. Ken McDonald: Monsieur le Président, en tant que résident, lorsque le gouvernement précédent a instauré ce changement, j'étais contre. Quand je suis devenu membre du gouvernement libéral, ici, maintenant, il va sans dire que je me suis réjoui que l'on ramène l'âge de la retraite à 65 ans. Beaucoup de gens planifient leur retraite. Faire passer le seuil 65 à 67 ans sans consulter la population et sans tenir compte des gens qui n'y sont pas préparés était une attitude totalement irresponsable de la part de l'ancien gouvernement.

M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget de 2016.

J'aimerais me concentrer sur ma circonscription, York-Centre, cette magnifique collectivité diversifiée que je représente, et voir en quoi les mesures budgétaires contenues dans ce projet de loi aident la classe moyenne de ma circonscription.

Initiatives ministérielles

Je crois beaucoup à la communication avec les électeurs, non seulement durant les campagnes électorales, mais aussi entre les élections. C'est en étant à l'écoute de leurs préoccupations et leurs priorités que je peux en faire état à la Chambre et ainsi les représenter pleinement. La fin de semaine dernière, j'ai organisé dans ma circonscription un événement sur le thème du café pris avec le député. Je m'installe dans quatre cafés différents, pendant une heure chaque fois, et j'invite les membres de la collectivité à me faire part de leurs inquiétudes. C'est une excellente façon de communiquer directement avec mes électeurs et aussi d'appuyer de petites entreprises de la région.

Je rencontre des gens de York-Centre et d'autres régions chaque jour. Nous discutons. Ils me disent à quel point ils apprécient les mesures prises jusqu'ici par le gouvernement. Je discute avec des parents ayant de jeunes enfants qui bénéficient désormais du soutien dont ils ont besoin pour joindre les deux bouts. L'Allocation canadienne pour enfants présentée dans ce budget, dont les prestations seraient indexées à l'inflation grâce à ce projet de loi, est un programme révolutionnaire qui aide la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

J'ai rencontré beaucoup trop de familles qui ont de la difficulté à couvrir leurs dépenses. Ce sont des mères seules qui doivent élever leurs enfants avec un seul revenu. Ce sont des parents dont le salaire n'augmente pas, contrairement aux coûts que représente le fait d'élever une famille. Voilà pourquoi le gouvernement a instauré la nouvelle Allocation canadienne pour enfants. Elle aide les familles canadiennes à composer avec le coût élevé associé au fait d'élever des enfants.

L'Allocation canadienne pour enfants est plus simple. La plupart des familles reçoivent un seul paiement par mois, libre d'impôt. Les familles ne paient aucun impôt sur ces prestations. L'Allocation cible mieux ceux qui en ont le plus besoin. Les familles à faible ou à moyen revenu reçoivent plus d'argent, et celles dont le revenu est plus élevé reçoivent moins d'argent qu'elles n'en recevaient en vertu de l'ancien régime.

De plus, l'Allocation est beaucoup plus généreuse. Les familles qui en bénéficient recevront une augmentation moyenne de près de 2 300 \$ au cours de l'année de prestations 2016-2017. En vertu de l'Allocation canadienne pour enfants, neuf familles sur 10 reçoivent des prestations mensuelles plus élevées, ce qui permet de sortir des centaines de milliers d'enfants canadiens de la pauvreté. Pour nous assurer que les prestations correspondent au coût de la vie, elles seront indexées. Je ne saurais trop insister sur l'importance de cet investissement pour la classe moyenne au Canada et, plus particulièrement pour ma circonscription, York-Centre.

Une quantité incroyable de jeunes familles habitent York-Centre et y élèvent leurs enfants. Cependant, alors que notre collectivité croît, notre infrastructure doit croître au même rythme et s'y adapter. Lors de mes discussions avec mes électeurs, plusieurs d'entre eux m'indiquent qu'ils sont inquiets de voir à quel point leur quartier est affecté par une infrastructure vieillissante. Ils se demandent aussi comment s'ajuster à la densité grandissante de leur voisinage. Ils sont préoccupés par le transport, leur capacité à se rendre au travail à l'heure et à rentrer à la maison à une heure raisonnable.

C'est ridicule qu'une personne qui habite dans York-Centre et qui travaille au centre-ville de Toronto doive prendre deux heures pour se rendre au travail, alors que le trajet devrait prendre moins 45 minutes. C'est ridicule d'attendre une heure dans le trafic pour avancer de 500 mètres. Je n'exagère pas. C'est la réalité quotidienne vécue par un nombre beaucoup trop élevé de mes électeurs.

Sur la rue Dufferin, à l'angle de l'avenue Finch, deux voies de communication de York-Centre, l'engorgement est presque constant. Les résidents de ma circonscription qui attendent l'autobus doivent patienter pendant pratiquement une heure avant de pouvoir monter dans un bus. Les résidents, les entreprises et notre économie souffrent en raison de ces dures réalités. Tous les ans, cette intersection est quasiment en tête de liste des pires routes selon le sondage annuel sur la conduite automobile que publie la CAA. C'est un autre exemple de nos infrastructures qui tombent en ruine.

Il existe un consensus selon lequel investir dans l'infrastructure serait la bonne chose à faire. C'est une autre raison qui fait que je suis fier de ce gouvernement qui veut investir dans l'infrastructure de notre pays.

• (1555)

Quand nous investissons dans notre pays et nos collectivités, en plus d'aider les Canadiens dès maintenant, nous investissons dans une croissance économique supérieure à long terme. Nos enfants et les enfants de nos enfants bénéficieront de ces avantages.

Dans le budget de 2016, le gouvernement s'engage à doubler la somme consacrée aux infrastructures au cours des 10 prochaines années, ce qui comprend le financement réservé au transport en commun. Nous travaillons en collaboration avec les trois ordres de gouvernement afin de créer un système de transports en commun rapide qui sera utile aux collectivités pendant des années.

De quoi cela a-t-il l'air? Dans York-Centre, nous constatons que les investissements dans les transports se généralisent. La ligne de métro Spadina, qui se termine dans ma circonscription à Downsview, sera prolongée grâce à des fonds fédéraux, et nous prévoyons que le nouveau tronçon sera inauguré l'an prochain. Et ce n'est que le début. L'ambitieux plan d'investissement sur 10 ans dans les infrastructures que le gouvernement a présenté est effectivement audacieux; il stimulera la croissance et aidera le pays et York-Centre à redémarrer.

Cela ne se limite pas au transport. L'infrastructure communautaire et les investissements dans le logement abordable aideront à rendre nos villes et nos collectivités plus agréables et plus abordables.

York-Centre dispose d'un parc de logements abordables vieillissant, ce qui a des répercussions négatives sur les familles. Il y a 97 000 familles sur la liste d'attente de la société de logement communautaire de Toronto. Et comme notre population vieillit, nous manquerons également de logements abordables pour répondre aux besoins des aînés.

Presque chaque jour, des électeurs me disent qu'ils se demandent s'ils pourront se permettre de prendre leur retraite; cela comprend ceux qui veulent prendre leur retraite et ceux qui y sont déjà. Ils s'inquiètent, car ils ne savent pas s'ils pourront rester dans leur foyer. C'est pourquoi je suis heureux que le budget de 2016 prévoient un investissement de 2,3 milliards de dollars sur deux ans pour faire en sorte que les Canadiens aient davantage accès à des logements abordables.

Beaucoup plus que le simple aspect matériel, les infrastructures sont un élément clé de tout développement social collectif. C'est la raison pour laquelle le gouvernement reconnaît qu'il est essentiel d'investir dans les infrastructures afin de donner aux municipalités les éléments de base dont elles ont besoin pour assurer à tous les Canadiens un niveau de vie élevé.

Initiatives ministérielles

Investir dans les infrastructures publiques, c'est créer de bons emplois bien rémunérés. C'est protéger l'environnement et améliorer la santé publique. C'est aussi créer des centres de loisirs et culturels où les gens peuvent enrichir leur existence et renforcer leurs liens sociaux.

En juin dernier, j'ai eu le privilège d'annoncer le financement du nouveau campus du Centre communautaire juif à York-Centre. Cet investissement permettra d'offrir aux jeunes familles, aux étudiants et aux personnes âgées une incroyable quantité de ressources, soit des installations et des programmes de loisirs et de conditionnement physique, des programmes axés sur le bien-être et sur la santé, sur les activités artistiques et culturelles et sur l'éducation de la petite enfance. Les collectivités en santé, actives et bien reliées entre elles sont plus heureuses et cet investissement changera vraiment la vie de ceux et de celles qui vivent et travaillent à York-Centre et à Toronto-Nord.

Après avoir déménagé ici en provenance de l'Écosse alors que j'étais adolescent, ma mère et moi fréquentions le centre communautaire juif de Bathurst, où cet agrandissement se fera. Il s'agissait d'une ressource essentielle pour nous lorsque nous nous sentions comme des étrangers dans cette grande ville. C'est un sentiment, je sais, qui est partagé par de nombreux nouveaux immigrants aujourd'hui, dont bon nombre qui vivent dans York-Centre. Je me souviens du plaisir que j'avais à suivre des cours d'art dramatique et les programmes de sports dans le gymnase. Mes propres enfants ont aussi vécu cette expérience positive en ce même lieu.

À titre de députés, nous comprenons les besoins criants des jeunes familles, des nouveaux immigrants et des aînés, pour ne nommer que quelques-uns des groupes qui bénéficieront immédiatement de l'investissement dans l'infrastructure communautaire.

Je crois avoir clairement démontré les avantages du plan économique du gouvernement tel que présenté dans le budget de 2016 et qui serait mis en oeuvre par le projet de loi C-29. Je suis fier des investissements que nous avons faits et que nous continuerons de faire pour renforcer et faire croître notre économie.

• (1600)

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, cette même question a été posée aux libéraux à maintes reprises. S'ils avaient souhaité aider les Canadiens de la classe moyenne, pourquoi ont-ils choisi de modifier le régime fiscal afin de privilégier les Canadiens les mieux nantis?

Plus de la moitié des résidents de la circonscription du député gagnent moins de 45 000 \$ et ne bénéficieront donc aucunement de ce supposé avantage fiscal pour la classe moyenne. La prestation pour enfants dont les libéraux aiment parler n'aidera pas ces familles à obtenir l'accès aux services de garde dont elles ont besoin.

Comment ce budget aidera-t-il la classe moyenne et les familles à faible revenu dans la circonscription du député?

• (1605)

M. Michael Levitt: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné au début de mon discours, je passe beaucoup de temps dans ma collectivité à écouter les réactions des gens à notre budget et au plan que nous avons promis et que nous mettons maintenant en place. Je dois dire que j'écoute les familles de la classe moyenne de ma circonscription, j'écoute les aînés et j'écoute les gens qui sont en première ligne. Contrairement à ce que pense le député, ces gens me disent qu'ils sont contents du plan que le gouvernement a mis en place, des mesures qu'il annonce et de celles que nous continuerons à prendre.

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Monsieur le Président, le député a longuement parlé du fait qu'il est à l'écoute de ses électeurs et des résidents de sa collectivité. Je suis curieux de savoir si beaucoup de gens sont venus à lui pour lui dire que la taxe sur le carbone est une bonne chose.

M. Michael Levitt: Monsieur le Président, je peux fournir une réponse non équivoque au député. Partout dans ma circonscription, partout dans ma ville, on m'en a parlé. En fait, partout au pays, des Canadiens m'ont fait part de leurs idées, car ils comprennent que, dans notre monde, la croissance économique et la protection de l'environnement doivent aller de pair. Ce n'est plus une option. En effet, les résidents d'York-Centre, les gens à qui je parle en première ligne, sont conscients du besoin de protéger notre environnement et ils comprennent que ce sera bon pour nous, pour nos enfants et pour les enfants de nos enfants. À la question du député, je réponds oui.

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, étant moi aussi député de la région de Toronto, les observations du député sur les logements abordables m'interpellent parce que, dans Etobicoke—Lakeshore, ma circonscription, je constate le besoin d'améliorer le logement abordable. C'est une des raisons pour lesquelles je me suis présenté aux dernières élections et pour lesquelles je suis très fier de faire partie d'un gouvernement qui fait de grands progrès dans ce domaine.

J'aimerais que mon collègue d'York-Centre élabore un peu et donne des exemples précis en lien avec l'impact du gouvernement sur le logement abordable dans York-Centre.

M. Michael Levitt: Monsieur le Président, c'est une grande priorité, non seulement pour notre gouvernement, mais pour moi aussi, en tant que député de première ligne. Je suis témoin des problèmes associés à la baisse du parc de logements abordables, en particulier dans la ville de Toronto. Le problème est énorme. Comme je l'ai indiqué, 97 000 familles — pas des personnes, des familles — attendent un logement abordable. Il y a véritablement un nombre insuffisant de logements abordables qui ont été construits au cours des 10 dernières années au moins.

Nous avons la ferme intention de nous doter de stratégies diverses qui entraîneront l'accroissement des logements abordables. Dans ma propre circonscription, des groupes de particuliers et des organisations caritatives ont eux aussi participé à l'offre de logements abordables destinés aux personnes âgées. Des organisations sans but lucratif se sont associées aux divers ordres de gouvernement en vue d'accroître le parc de logements abordables.

Cette mesure doit être une priorité. Les besoins sont immenses. Le parc actuel de logements abordables se désagrège. Je suis fier que nous investissions non seulement dans la construction de logements abordables, mais également dans la réparation des logements existants. C'est une priorité qui s'impose et qui demeurera.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, lorsqu'on est confronté à 200 pages de texte de loi, il est parfois très difficile de mettre un visage humain sur les répercussions que les mesures à l'étude pourront avoir. Je suis ici aujourd'hui justement pour faire cela.

Initiatives ministérielles

Les citoyens de ma circonscription m'ont élu pour parler haut et fort en leur nom ici, à Ottawa. C'est ce que je vais faire aujourd'hui. Je veux donner aux députés un petit cours sur ce que c'est que de vivre en Alberta ces jours-ci et sur ce que cela représente pour les citoyens de ma circonscription. En 2014, l'économie de l'Alberta comptait pour 20 % du PIB du Canada, alors que les habitants de cette province ne représentent environ que 12 % de la population du pays. Nous avons toujours fourni plus que notre part. Nous avons toujours appuyé la notion de l'appartenance au pays dans son ensemble. Nous ne nous sommes jamais plaints à ce sujet.

Des gens d'autres parties du pays nous ont regardés et tournés en ridicule et ils ont dénigré nos industries, mais nous avons toujours contribué à l'économie du Canada. Nous avons toujours été là pour le Canada. Nous avons contribué des milliards de dollars pour la péréquation qui ont servi à appuyer des provinces où les gouvernements avaient failli à la tâche, comme cela a été le cas des libéraux en Ontario, qui ont gaspillé des milliards de dollars dans des projets inutiles, et jamais nous ne nous sommes plaints.

Les Albertains, et tout particulièrement les citoyens de ma circonscription, ne sont pas seulement ces statistiques; ce sont des personnes. Actuellement, des milliers de ces gens sont sans travail, des milliers. En un an seulement, le taux de chômage de l'Alberta, tout spécialement à Calgary et dans ma circonscription, est passé à près de 10 %, alors qu'il était auparavant au niveau du taux national. Réfléchissons-y une seconde. Réfléchissons à ce que cela représente pour une région de vivre une chute aussi radicale du taux d'emploi dans une aussi courte période de temps.

Tout le monde est touché. Tous les Albertains connaissent quelqu'un qui a un proche au chômage. Ce peut être la mère, le père, le conjoint, un enfant, un voisin, la gardienne, un professeur, tout le monde. Savons-nous ce que cela fait à une collectivité? Cela l'anéantit. Cela prive une collectivité de son âme.

Lorsque je rentre à la maison et que je parle avec les gens, ils sont furieux parce qu'ils veulent travailler. Nous sommes des gens fiers. Nous ne voulons pas des beaux discours du gouvernement. Nous voulons de l'action. L'âme même de notre province en dépend.

Le taux de vacance s'élève à 30 % au centre-ville de Calgary. Des aires, des étages entiers d'immeubles au centre-ville de Calgary sont vacants actuellement. Pensons à tous ces gens qui sont actuellement assis à la maison et qui attendent simplement de travailler. Ils veulent tout simplement contribuer à l'économie canadienne, mais ils ne le peuvent pas.

De temps à autre, je tiens un salon de l'emploi ou des carrières dans ma circonscription et, habituellement, quelques dizaines de personnes se présentent. C'est un salon de services auquel participent des établissements d'enseignement et divers employeurs. Or, plus de 500 personnes se sont présentées un samedi avant-midi. Il y a eu une liste d'attente pour l'événement organisé dans une église. C'est dire à quel point la situation est mauvaise.

Ces gens ne peuvent pas payer leur pension alimentaire, ils se font saisir leurs véhicules, et le temps des Fêtes approche. Leurs cartes de crédit sont pleines, leur indemnité de départ est épuisée, et ils se demandent comment ils vont arriver à subvenir aux besoins de leur famille. Ils ne pensent même pas aux cadeaux de Noël pour l'instant. On a de plus en plus recours aux banques alimentaires. À la une de notre journal local, il y avait un article suggérant que les femmes de Calgary vont devoir se prostituer pour joindre les deux bouts. Les députés savent-ils ce que c'est que de vivre avec un conjoint qui est sans emploi depuis un an? En ont-ils la moindre idée?

J'espère que personne ici n'aura à vivre cela. C'est ce qui se passe en ce moment dans ma circonscription, et pourtant, nous avons ce document, ici. Les députés savent-ils ce qu'il contient? Absolument rien pour ma circonscription, rien du tout.

Les Albertains regardent cela et se demandent où est leur gouvernement et pourquoi il n'y a rien pour eux dans le projet de loi. Il n'y a rien pour eux, excepté une énorme augmentation d'impôt. Ils sont à plat, ils ont fait leur part, mais le gouvernement veut leur soutirer une plus grande part de l'argent qu'ils ont durement gagné pour le gaspiller sur des mesures inefficaces.

Parlons-en un peu. Comment le gouvernement va-t-il leur soutirer encore plus d'argent? D'abord en imposant une taxe sur le carbone. Il n'y a pas de place pour un débat pragmatique sur le changement climatique, avec le gouvernement, ni au sujet des travailleurs du secteur de l'énergie qui sont sans emploi, dans ma circonscription, en ce moment. On dit d'eux qu'ils sont sales. Le gouvernement utilise des termes comme « emplois propres » ou « emplois sales ». C'est une déclaration morale sur la vie des gens de ma circonscription.

• (1610)

Quand le gouvernement établit ou impose un prix de 50 \$ la tonne sur le carbone, quels effets cela a-t-il? Est-ce que cela contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre? Non. Le gouvernement peut-il produire des données sur l'élasticité des prix du carbone qui démontrent que la demande va réellement diminuer à ce prix? Non, il ne le peut pas.

Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie qu'il instaure essentiellement une TPS, une augmentation de la TPS à un moment où notre province est en très mauvaise posture. C'est une grave erreur et c'est un gros problème, et tout est là-dedans. Voici un cadeau pour l'Alberta.

L'autre chose que le gouvernement essaie de faire, en ce moment, c'est de paralyser les petites entreprises. Le gouvernement a fait un grand numéro à propos des petites entreprises il y a un an. Il a essayé de les courtiser, mais nous en sommes à un point où, selon un sondage publié aujourd'hui même, 94 % des petites entreprises de l'Alberta n'ont aucune confiance dans notre gouvernement provincial. Voici un gros indicateur qui montre que nous devrions investir dans les entreprises en Alberta: 94 % des petites entreprises n'ont plus confiance dans le gouvernement provincial. Et que fait le gouvernement actuel?

Une voix: Il impose une taxe sur le carbone.

L'hon. Michelle Rempel: Une taxe sur le carbone, oui, monsieur le Président, c'est très utile à ce stade-ci.

Le gouvernement augmente les cotisations au RPC. Cela équivaut à une taxe sur la masse salariale. Dans le climat actuel des affaires, cela revient à obliger les petites entreprises à se demander: « Devrais-je conserver deux employés ou un seul? » Voilà ce que cela signifie.

Le gouvernement augmente les cotisations à l'assurance-emploi.

C'est ce qu'il fait avec ce projet de loi. Ce n'est pas un plan. C'est une feuille de route de 200 pages qui indique comment gaspiller l'argent de mes concitoyens. Je ne peux pas appuyer cette mesure.

Initiatives ministérielles

Pourquoi le gouvernement ne parle-t-il pas de la façon de retenir la main-d'œuvre qualifiée? Pourquoi le ministre de l'Infrastructure ne parle-t-il pas de la façon de mettre en œuvre des fonds pour l'infrastructure et de redonner du travail aux travailleurs de la construction en Alberta? Pourquoi le gouvernement traite-t-il l'Alberta comme une petite merde dont tout le monde se fiche? C'est le traitement que le gouvernement actuel réserve à mes concitoyens depuis plus d'un an. Nous en avons assez.

J'ai regardé ce qui est arrivé avec le Brexit — oh, et je voudrais mentionner à mes concitoyens que, tandis que je prononce ce discours, des députés libéraux d'en face se moquent de moi. Ils se moquent des habitants de ma circonscription.

J'ai regardé ce qui est arrivé avec le Brexit et je sais que, si nous n'avons pas un espace où tous peuvent connaître la prospérité et où nous n'émettons pas de jugements de valeur sur l'efficacité d'une industrie ou sur son rôle, si nous n'avons pas une conversation pragmatique, s'il n'y a qu'une politique dictée avec condescendance par les élites intellectuelles qui n'humanisent pas ce qui se passe, alors nous avons échoué dans notre rôle de législateurs. Je ne laisserai pas cela se produire. J'espère vraiment que le gouvernement repensera sa taxe sur le carbone à la lumière de ce qui se passe aux États-Unis. Je suis absolument en faveur d'une politique intelligente sur le changement climatique qui n'a pas de répercussions défavorables sur notre province et notre pays.

L'autre chose que j'espère que le gouvernement fera, tandis qu'il met en œuvre ce gâchis d'augmentation des impôts, c'est de cesser de dénigrer les électeurs de ma circonscription et de commencer à défendre les intérêts de toutes les régions du pays, y compris l'Alberta. Lorsque les députés disent qu'il ne s'agit que des prix des produits de base et que ceux-ci rebondiront, ce n'est pas le cas. Lorsqu'ils demandent ce qu'il faudrait pour que nous appuyions leur taxe sur le carbone, ils devraient comprendre que l'industrie ne se résume pas aux PDG. Il faut penser aux travailleurs, les gens qui sont sans travail à la maison en ce moment même. Ce sont eux que nous devons aider.

La réalité est que nous sommes des gens fiers. Nous ferons notre part. Nous défendrons ce qui est juste. Nous défendrons les intérêts du Canada. Cependant, nous ferons entendre notre voix. Nous ne nous tairons pas. J'encourage tous mes concitoyens qui veulent que leur voix soit entendue à participer aux activités du Groupe de travail pour l'emploi en Alberta que mes collègues conservateurs de l'Alberta ont mis en œuvre. Je les encourage à se manifester, à écrire à ces députés du centre-ville de Toronto qui interviennent à la Chambre et disent qu'il n'y a pas de problème, qu'il ne s'agit que d'emplois sales et que nous n'avons pas besoin de nous en soucier. Il s'agit du Canada, et si nous ne défendons pas les intérêts de l'Alberta, si nous n'avons pas une Alberta forte, nous n'avons pas un Canada fort.

• (1615)

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): La députée de Saanich—Gulf Islands invoque le Règlement.

Mme Elizabeth May: En effet, monsieur le Président. Je regrette d'interrompre le discours de ma collègue, mais j'ai entendu un mot qui, je le sais, est distinctement non parlementaire, et je crois qu'elle souhaitera peut-être le retirer. Le mot était m-e-r-d-e.

L'hon. Michelle Rempel: Êtes-vous sérieux, monsieur le Président? Ma collègue est-elle vraiment sérieuse? Je viens tout juste de livrer un discours passionné sur la nécessité de soutenir les emplois en Alberta, et la chef d'un parti politique prend la parole pour dire cela? Non, je ne retirerai pas mes paroles.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, j'ai beaucoup à dire sur le contenu du discours de ma collègue. Comme tous les députés, je suis profondément préoccupée à l'égard des Canadiens qui souffrent en raison du ralentissement économique.

M. Ron Liepert: Mais oui, c'est sûr.

Mme Elizabeth May: Je serais ravie de parler de cela, mais la première chose importante...

M. Charlie Angus: Un discours, un discours.

Mme Elizabeth May: Pardon.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): La députée de Calgary Nose Hill souhaite-t-elle répondre à cela?

• (1620)

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, la chef du Parti vert est probablement l'une des personnes qui s'est le plus opposée à tous les secteurs de l'économie de l'Alberta au cours des 10 dernières années, alors je n'accepterai aucune leçon de sa part à cet égard.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Je crois que l'échange commence à relever du débat, mais je donne néanmoins la parole à la députée de Saanich—Gulf Islands.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, si je sens qu'il faut faire une histoire avec le choix de mots de la députée, c'est parce qu'elle a ensuite accusé les gens en face d'elle d'y avoir réagi. À cet égard, rappelons qu'ici on doit respecter le décorum et la bienséance.

M. Ron Liepert: Il n'y a pas de rappel au Règlement; assoyez-vous.

M. Kyle Peterson: Ne tombez pas dans l'intimidation.

Mme Elizabeth May: Je rappelle aux personnes qui me chahotent qu'elles enfreignent le Règlement de la Chambre.

M. Charlie Angus: Soyons sérieux, monsieur le Président.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je n'ai jamais chahuté à la Chambre, pas même une fois, et je n'ai jamais utilisé de propos non parlementaires, pas même une fois. Je comprends que la députée s'est laissée emporter, mais je ne pardonne pas et je n'accepte pas non plus...

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Je vais lire ce qui se trouve à la page 619 de l'O'Brien et Bosc. Il est écrit:

Lorsqu'il doit décider si des propos sont non parlementaires, le Président tient compte du ton, de la manière et de l'intention du député qui les a prononcés, de la personne à qui ils s'adressaient [...]

— et cela continue.

Il arrive parfois à la Chambre que les mots dépassent la pensée, que les esprits s'échauffent. Quelquefois, on dit des choses qui enfreignent le Règlement ou qui peuvent être non parlementaires. La députée a dit certaines choses qui frôlent la limite, mais c'est à la députée de dire s'il s'agissait de propos non parlementaires. Quelqu'un s'en est offusqué. Je vais prendre la question en délibéré et je reviendrai ensuite avec ma décision. Nous verrons ensuite.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances a la parole pour les questions et observations.

Initiatives ministérielles

M. François-Philippe Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie tout d'abord la députée de son allocution pleine de fougue. Je crois que tout le monde à la Chambre aujourd'hui et tous les Canadiens qui écoutent à la maison comprennent à quel point elle se soucie des Albertains et de ce qui se passe dans le secteur de l'énergie. Je suis de ceux qui sillonnent le pays pour écouter les Canadiens, découvrir ce qu'ils vivent et déterminer comment nous pouvons améliorer les choses.

Lorsqu'elle parle de l'Alberta, je la comprends. Je viens de Shawinigan. S'il y a un endroit au Canada qui souffre depuis des années, c'est bien ma propre circonscription. Je comprends donc l'ardeur avec laquelle elle demande au gouvernement ce qu'il a fait pour les Canadiens.

Que l'on me permette de faire une mise au point pour les gens qui nous regardent. La première chose que le gouvernement a faite a été de réduire les impôts. Cette mesure aide les Albertains, elle aide les gens à Shawinigan et elle aide les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle aide tous les Canadiens.

Elle a demandé ce que nous avons fait pour les gens de l'Alberta.

Je suis sûr que mes collègues voudront entendre cela parce que c'est important.

Je suis allé de Moncton à Yellowknife pour écouter les gens et, croyez-moi, ils demandent au gouvernement de les aider, eux et leurs familles, et de stimuler l'économie. Qu'avons-nous fait pour aider les familles? Nous avons mis en place l'Allocation canadienne pour enfants. Ainsi, neuf familles sur dix reçoivent plus d'argent que sous le gouvernement précédent. Nous avons ensuite amélioré l'aide destinée aux aînés et aux étudiants.

Pourquoi la députée de Calgary Nose Hill n'appuierait-elle pas des mesures qui aident les familles qu'elle tente elle-même d'aider?

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Avant que la députée réponde, je rappelle aux députés que j'essaie d'entendre ce que disent les intervenants. J'ai eu du mal à entendre le secrétaire parlementaire.

La députée de Calgary Nose Hill a la parole.

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, je vais répondre en racontant une conversation que j'ai eue avec l'un des citoyens de ma circonscription. Il a dit qu'il écoute les libéraux chaque jour lorsque je pose des questions concernant la taxe sur le carbone et les raisons pour lesquelles ils n'appuient pas le projet Keystone XL ou lorsque je demande pourquoi ils ne font rien pour le secteur de l'énergie de l'Alberta, rien. Je me fais toujours répondre que le gouvernement aide la classe moyenne. Cet homme m'a dit que, la prochaine fois qu'on me servira cette réponse, je devrais répliquer de sa part qu'il ne peut pas profiter d'une réduction d'impôt parce qu'il n'a pas de travail.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, l'économie canadienne repose sur les régions. Dans la région que je représente, les familles doivent constamment partir pour travailler parce qu'il n'y a pas d'emplois par chez nous. Il est donc absolument crucial de favoriser le développement économique d'une région laissée pour compte depuis trop longtemps.

J'ai été estomaqué par la première décision que le gouvernement a prise pour le Nord de l'Ontario, soit de couper tous les projets relatifs à Internet à haute vitesse, partout dans le Nord, comme si nous n'avons pas besoin de faire jouer la concurrence. Il a ensuite privé la région de porte-parole au Cabinet. Je suppose que les

libéraux nous prennent pour les dindons de la farce. Ils pensent que nous n'avons pas besoin de nous faire entendre au sein du Cabinet, que quelqu'un de Mississauga suffit. Les libéraux ont ensuite pris les ressources destinées au développement économique du Nord pour les dépenser dans la circonscription du ministre. Si ce n'est pas le cas le plus flagrant de favoritisme ou un exemple de l'idée que le gouvernement se fait de ce qu'il y a au-delà des petites municipalités centrales où il a des députés, on a un gros problème.

J'aimerais questionner la députée sur l'importance de parler au nom des régions qui se trouvent à l'extérieur de la bulle libérale.

• (1625)

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, je suis on ne peut plus d'accord avec mon collègue. Le Canada est supérieur à la somme de ses parties, et cela ne se concrétise qu'autour de la table du Cabinet, où les représentants des différentes régions du pays observent et se demandent si tout le monde est gagnant. Le document n'avantage pas toutes les parties du pays, au contraire. Je ne sais honnêtement pas qui en est avantage, mais ce n'est certainement pas ma circonscription.

Quelqu'un est venu me voir pour me dire que s'il s'agissait d'une usine de ketchup dans le Sud-Ouest de l'Ontario, tout le pays protesterait. Pourquoi le gouvernement ne se porte-t-il pas à la défense de l'Alberta? La force de l'Alberta fait celle du Canada.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens en faveur du projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

D'entrée de jeu, je vais parler de ma circonscription, Surrey—Newton, qui bénéficiera directement des mesures décrites dans le budget du gouvernement.

À l'instar du reste de Surrey, ma circonscription est soumise à la pression provoquée par la migration des 1 200 personnes qui s'établissent chaque mois dans notre ville.

Surrey—Newton accueille une classe moyenne forte et toutes sortes de familles. Il y a des enfants et des personnes âgées. Parce que les résidents s'intéressent vivement aux enjeux économiques et aux mesures budgétaires présentées au printemps dernier, je tiens à souligner quelques-uns des éléments les plus avantageux pour mes concitoyens.

La nouvelle Allocation canadienne pour enfants constitue un grand pas en avant dans la reconnaissance de la pression financière que subissent les familles de la classe moyenne avec enfants. La nouvelle prestation consolidée est plus facile à comptabiliser, elle est indexée en fonction du niveau de revenu et elle est globalement plus généreuse que le système précédent.

Aujourd'hui, les familles peuvent recevoir jusqu'à 6 400 \$ par année par enfant de moins de 6 ans. Pour chaque enfant de 6 à 17 ans, les familles peuvent toucher jusqu'à 5 400 \$ par année. Ce n'est pas négligeable, puisque les statistiques révèlent que 9 familles sur 10 ont vu leurs prestations augmenter dans le cadre du nouveau plan qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016. En moyenne, il s'agit d'une hausse totalisant environ 2 300 \$ par famille.

D'après ce que j'ai pu entendre, cette augmentation a un effet positif considérable sur le budget des ménages dans Surrey—Newton.

Initiatives ministérielles

Par ailleurs, l'immense majorité des aînés apprécie les changements proposés à la Loi sur la sécurité de la vieillesse, qui ramèneront à 65 ans l'âge d'admissibilité tout en faisant augmenter le Supplément de revenu garanti, d'un montant maximal de 947 \$.

Selon la circonscription qu'ils représentent, tous les députés rencontrent des aînés vulnérables à revenu fixe. Le budget vise à remplir la promesse de répondre aux besoins des personnes les plus susceptibles de connaître l'instabilité financière, soit les aînés et les jeunes familles qui tentent de se tailler une place dans la société.

En fait, on peut dire que le budget accorde la priorité aux gens: le gouvernement est résolu à améliorer le sort des familles de la classe moyenne et des aînés au moyen de mesures concrètes et ciblées.

Cela ne signifie pas, toutefois, qu'il ne tient pas compte de la situation dans sa globalité lorsqu'il s'agit de mesures pour améliorer le climat économique du pays.

Je vais parler brièvement de deux choses précises.

La première est le nombre de changements qui permettront d'exercer un meilleur contrôle sur la fiscalité. Le budget le fait en éliminant un grand nombre d'échappatoires et de politiques qui permettent que des milliards de dollars d'impôts non payés passent sous le radar. Le gouvernement estime que les sociétés multinationales ne devraient jamais pouvoir accumuler des avantages fiscaux qui leur valent d'être considérées différemment des travailleurs canadiens de la classe moyenne.

En collaborant avec le G20 et l'OCDE et en veillant à ce que les dispositions des deux sur l'évasion fiscale soient appliquées, nous empêchons les mégacentres commerciaux de fonctionner isolément à l'intérieur du Canada.

• (1630)

Il doit y avoir des conséquences pour celles qui évitent de payer leur juste part tout en menant des activités dans notre pays, car les recettes actuellement perdues par le présent gouvernement sont autant de dollars qui pourraient être consacrés aux citoyens canadiens.

Cela m'amène à dire que le gouvernement examine aussi les besoins en infrastructures du pays et investit dans des travaux pour l'avenir.

Par exemple, dans la ville de Surrey, les résidents et les commerces doivent composer avec un réseau de transport en commun qui ne suffit pas à la demande. Comme je l'ai mentionné plus tôt, 1 200 personnes déménagent à Surrey tous les mois. Pour faire face à cette demande, la ligne du train léger de Surrey est l'un des projets les plus importants et urgents dans le Grand Vancouver en ce moment. Il est absolument indispensable si nous voulons suivre la croissance de la ville de Surrey.

Le fait est que, le Canada affichant le plus faible ratio dette-PIB parmi les pays du G7, le moment est propice pour construire et investir dans l'avenir. Il n'y a pas que le gouvernement qui est de cet avis; des économistes de tout le pays en disent autant.

Pour tout dire, le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a récemment conseillé vivement au gouvernement de dépenser davantage en infrastructure pour stimuler la croissance à long terme et éviter le ralentissement. Je vais citer directement M. Poloz. Il a dit:

Un investissement gouvernemental qui est ciblé et destiné à favoriser la croissance a de fortes chances de rapporter gros. En effet, il stimulera la croissance économique pour tous les utilisateurs des infrastructures, ce qui, bien sûr, génèrera des recettes fiscales et fera rouler le système.

Pour répondre aux propos alarmistes des députés d'en face, je répète ce que M. Poloz a affirmé au sujet du déficit: « Le Canada est en très bonne situation financière, et il n'y a pas lieu de s'inquiéter à l'heure actuelle. »

L'administration précédente faisait des annonces qui ne se matérialisaient jamais et omettait souvent de remettre le financement promis. L'actuel gouvernement entend faire le contraire en faisant des investissements concrets qui dynamiseront notre économie, maintenant et durant les prochaines décennies. En effet, il entend investir dans les Canadiens qui en ont le plus besoin et ceux dont les dépenses stimuleront la croissance économique. Le gouvernement investit dans les infrastructures des villes de partout au Canada, car il sait qu'il ne sert à rien de présenter un budget qui ne profite pas à la population.

Nous comprenons que pour changer la vie quotidienne des personnes et des familles, il faut des mesures énergiques faisant partie d'un plan réalisable, et pas seulement des annonces faites pour des raisons politiques.

Je suis très fier d'appuyer ce projet de loi d'exécution du budget. Je suis à même de constater les changements dans la vie des habitants de la circonscription de Surrey—Newton et de tous les Canadiens. En tant que député, c'est la chose qui me satisfait le plus, et je ne la tiens jamais pour acquise.

• (1635)

L'hon. Alice Wong (Richmond-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté les aînés et leurs familles de ma circonscription, Richmond-Centre, et voici ce que j'ai entendu.

Premièrement, le budget ne contient rien pour les aidants naturels qui doivent, tout en travaillant, s'occuper de leurs parents et grands-parents vieillissants, en plus de leurs enfants. Ils peuvent faire le choix de travailler seulement à temps partiel ou de rester à la maison. C'est une perte de productivité. C'est préjudiciable à la croissance économique.

En second lieu, il n'y a rien dans le budget pour la protection des aînés contre toute forme de mauvais traitements.

Pourquoi le gouvernement ne fait-il rien pour les aînés, et pour ce groupe particulier de personnes qui doivent s'occuper des aînés?

M. Sukh Dhaliwal: Monsieur le Président, je peux certainement indiquer à la députée de Richmond Centre que tous les députés de la Colombie-Britannique, et je peux me porter garant du député de Steveston—Richmond-Est, travaillent avec acharnement pour les aînés et les familles de Richmond.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, c'est le gouvernement conservateur qui voulait repousser l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. C'est le gouvernement libéral qui a ramené l'âge à 65 ans, et je suis très fier d'en faire partie. Je suis persuadé que la députée sera également fière quand, à son retour en Colombie-Britannique, elle parlera aux citoyens de sa région qui ont le plus besoin d'aide.

Comme je l'ai mentionné dans mon discours, nous avons également augmenté le Supplément de revenu garanti de 947 \$. Je suis certain que mon collègue de Steveston—Richmond-Est sera d'accord pour dire que ce sera avantageux pour tous les aînés domiciliés à Richmond et dans ma circonscription, Surrey—Newton, comme partout ailleurs au Canada.

Initiatives ministérielles

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Monsieur le Président, je vais poser au député la même question que j'ai posée à son collègue de York-Centre à propos du fait que le budget ne fait rien pour la classe moyenne. Nous avons un prétendu allègement fiscal qui ne s'adresse qu'aux gens ayant un revenu annuel supérieur à 45 000 \$.

J'ai examiné les données pour Surrey, et de 75 à 80 % des habitants de Surrey ont un revenu annuel inférieur à 45 000 \$. Cela ne va aider personne dans cette ville. Cela ne va pas aider les familles dont les deux parents ont besoin de travailler, parce qu'ils ne peuvent se permettre d'envoyer leurs enfants à la garderie.

Ce budget ne prévoit rien en matière de garderies abordables. L'allocation destinée aux enfants est loin d'être suffisante pour s'offrir ce genre de service. J'ignore si la députée attend l'élection d'un prochain gouvernement néo-démocrate en Colombie-Britannique l'année prochaine — les néo-démocrates ont promis de remédier à la situation —, mais je pense qu'il incombe au gouvernement fédéral actuel d'aider les Canadiens.

Les libéraux disent vouloir aider la classe moyenne, mais qu'ont-ils prévu dans ce budget à cet égard s'ils ne procurent pas d'avantages fiscaux à ces familles et qu'ils n'aident que les mieux nantis?

M. Sukh Dhaliwal: Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier le député de la passion dont il fait montre à l'égard de l'aide aux familles de la classe moyenne. Il n'y a qu'un seul leader au Canada qui parlait de la classe moyenne il y a de nombreuses années, et c'est le député de Papineau, qui est maintenant le premier ministre.

La première chose que nous avons faite quand nous sommes arrivés au pouvoir a été de réduire les impôts pour les familles à revenu faible et modeste, et nous avons augmenté les impôts pour les multimillionnaires, le fameux 1 %. D'autre part, nous pouvons parler des 125 milliards de dollars sur les 10 prochaines années pour l'infrastructure. Qui cela va-t-il aider? Directement ou indirectement, cela va créer des emplois bien rémunérés. Qui va en profiter le plus? Les Canadiens de la classe moyenne.

Le député a mentionné la garde d'enfants. Je me rappelle quand un gouvernement libéral a introduit la prestation universelle pour la garde d'enfants partout au Canada. Ken Dryden était le ministre. Quel était le parti qui a fait tomber le gouvernement? C'était le parti du député qui a fait tomber le gouvernement, et cette prestation pour la garde universelle d'enfants a été abolie à ce moment-là. Je peux dire que nous ramenons...

Des voix: Oh, oh!

• (1640)

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Je rappelle aux députés qu'il est d'usage que tout le monde se calme lorsque la présidence intervient. C'est dans le livre que j'ai cité plus tôt.

[Français]

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Selkirk—Interlake—Eastman, Les affaires étrangères; le député de Port Moody—Coquitlam, Les pêches et les océans.

[Traduction]

M. Vance Badawey (Niagara-Centre, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole à la Chambre ce soir pour parler du projet de loi C-29. Au nom des habitants de Niagara-Centre, je prends la parole aujourd'hui au sujet de ce que ce budget signifiera pour ma collectivité, notre région et les particuliers

et les entreprises de Welland, Thorold, St. Catharines, Port Colborne, et toute la région de Niagara.

Depuis l'année dernière, lorsque j'ai été élu pour la première fois, j'ai participé à trois consultations sur le budget fédéral dans ma circonscription et dans la région de Niagara. La première était en janvier dernier pour veiller à ce que les préoccupations et les aspirations de mes électeurs soient incluses dans le budget de 2016. À l'occasion de cette réunion, j'ai rencontré les représentants de plus de 15 organismes de service social, de groupes d'immigration, de groupes environnementaux, de groupes de lutte contre la pauvreté, d'associations commerciales, de chambres de commerce, de syndicats, et aussi de nombreux autres dirigeants communautaires.

La deuxième consultation au cours de l'hiver dernier a eu lieu en compagnie du secrétaire parlementaire du ministre des Finances, le député de Saint-Maurice—Champlain, qui s'est joint à moi et à 12 maires de la région de Niagara, au président régional de Niagara, à divers membres de conseils et à des agents de développement économique de la région qui souhaitaient tous renouer le dialogue avec le gouvernement fédéral.

À chacune de ces réunions, le message a été très clair. Les résidents de Niagara en général et de Niagara-Centre en particulier tenaient à s'assurer que le gouvernement fédéral respectait ses promesses pour aider les Canadiens: primo, établir un climat propice aux affaires et apte à garantir la compétitivité du Canada dans une économie mondiale en transformation; secundo, aider les Canadiens à acquérir les habiletés et les connaissances nécessaires à leur réussite dans un monde en mutation; tertio, bâtir, en partenariat avec les provinces et les administrations municipales, les infrastructures de base qui sont nécessaires à la santé et à la sécurité de la population et des entreprises, infrastructures qui représenteront un tremplin vers la réussite pour les années à venir; quarto, faire en sorte que ces interventions respectent le principe du triple résultat en répondant aux exigences économiques, environnementales et sociales.

La semaine dernière, le député de St. Catharines et moi avons tenu une consultation prébudgétaire relativement au budget de 2017. La plupart des intervenants ont souligné la qualité des résultats du budget de 2016 et de la vision à long terme qui sous-tend les programmes mis de l'avant en mars dernier. Les autorités régionales, les maires, les groupements d'entreprises, les fournisseurs de services sociaux et les représentants de l'Université Brock et du Collège Niagara, de concert avec les autres chefs de file de la région, ont une fois de plus affirmé vouloir faire fond sur le budget de 2016 et poursuivre la mise en œuvre de partenariats entre le gouvernement fédéral et la population de ma circonscription, Niagara-Centre, sans négliger celle de l'ensemble de la région de Niagara.

Ces trois consultations officielles m'ont permis, à moi comme à mes concitoyens, de nous réunir avec les représentants des administrations municipales, de fournisseurs de services sociaux, de regroupements d'entreprises et d'établissements d'enseignement pour discuter en toute transparence des façons de renforcer les partenariats entre ces groupes et le gouvernement fédéral tout en comblant les besoins de centaines de résidents de ma circonscription ainsi que des Canadiens de la classe moyenne et de ceux qui travaillent fort pour en faire partie.

Initiatives ministérielles

Les résidents de Niagara-Centre ont témoigné des bienfaits du budget de 2016. Dans ma circonscription, nous avons institué un conseil des aînés, un groupe de personnes âgées enthousiastes qui tiennent des rencontres tout au long de l'année avec mon personnel et moi pour discuter des façons dont les gouvernements et les fournisseurs de services peuvent aider les aînés à mener une vie saine, autonome et enrichissante. Le conseil des aînés de Niagara-Centre appuie la Loi sur la sécurité de la vieillesse, qui fournit aux couples à faibles revenus forcés de vivre séparément pour des raisons indépendantes de leur volonté une allocation calculée exclusivement sur le revenu du bénéficiaire.

Dans ma circonscription toujours, nous avons créé un conseil de la jeunesse. Il réunit des jeunes motivés et inspirants qui fréquentent l'école secondaire, un établissement collégial ou l'université ainsi que de jeunes chefs d'entreprises. Ce sont les chefs de file d'aujourd'hui. Leurs réunions tout au long de l'année alimentent ma confiance dans l'avenir de Niagara-Centre et de l'ensemble de la région de Niagara. Le conseil de la jeunesse est galvanisé par l'augmentation des investissements consentis par le gouvernement aux établissements postsecondaires du Canada, comme l'Université Brock ou le Collège Niagara, tous deux établis dans ma circonscription, Niagara-Centre.

• (1645)

Ils sont aussi très favorables à l'augmentation du soutien aux familles de classe moyenne et à celles qui travaillent fort pour en faire partie.

Le montant de l'aide fédérale pour les droits de scolarité collégiaux ayant été augmenté, ils réclament maintenant davantage d'aide pour les services de santé mentale. Ils accordent en fait la priorité, au nom de tous les Canadiens, à l'amélioration des services de santé mentale.

Dans ma circonscription, de nombreuses familles travaillent fort pour subvenir aux besoins de leurs enfants afin qu'ils puissent réussir. C'est précisément ce que fait l'Allocation canadienne pour enfants. Au début de septembre, lorsque nous étions nombreux à préparer nos enfants à la rentrée, j'ai entendu des mères et des pères de ma circonscription dire à quel point l'Allocation canadienne pour enfants leur était utile. Par exemple, une famille ayant un revenu de 65 000 \$ par année et deux enfants d'âge scolaire a reçu un chèque de 500 \$, libre d'impôt, en septembre; cet argent a servi à payer des fournitures scolaires, des vêtements, l'inscription à des équipes sportives, l'inscription à des activités culturelles ou théâtrales et des aliments nutritifs pour le repas du midi.

Mon bureau de circonscription, à Welland, a accueilli de nombreux parents travailleurs de Port Colborne, de Thorold, de Welland, de St. Catharines-Sud ainsi que de l'extérieur de la circonscription, qui sont venus se renseigner sur l'Allocation canadienne pour enfants. J'ai eu de nombreuses conversations avec des parents qui sont passés pour nous remercier et pour me dire à quel point l'Allocation canadienne pour enfants leur est utile. Étant père moi-même, c'était incroyablement pour moi de voir l'effet que ce programme a sur les familles qui tiennent à ce que leurs enfants aient toutes les chances de réussir.

Le budget de 2016 illustre comment le gouvernement fédéral peut créer des partenariats avec les administrations municipales, les fournisseurs de services sociaux et le milieu des affaires, sans oublier les vaillants Canadiens, pour stimuler l'économie, soutenir la prochaine génération de gens d'affaires et d'innovateurs, et faire en sorte que les Canadiens aient le soutien dont ils ont besoin pour réussir aujourd'hui et demain.

Le budget de 2016 est axé sur les partenariats qui mènent à la construction d'infrastructures solides tout en créant de bons emplois. Il fait une grande place au soutien des travailleurs canadiens. Selon trois consultations budgétaires à ce jour, plusieurs réunions de comités consultatifs de jeunes et de personnes âgées ainsi que des consultations auprès de groupes du milieu des affaires, d'universités, de collèges, de groupes de lutte contre la pauvreté, de groupes de défense des immigrants et d'autres organismes communautaires, c'est ce que les gens de Niagara-Centre réclament du gouvernement.

Encore une fois, il s'agit de respecter le principe du triple résultat en répondant aux exigences économiques, sociales et environnementales. Les vaillants Canadiens et les familles de la classe moyenne de Niagara et d'ailleurs constatent ainsi dans le budget de 2016 que le gouvernement du Canada travaille avec eux et qu'il est à l'écoute de leurs besoins et de leurs préoccupations pour favoriser leur succès aujourd'hui tout en assurant celui des générations futures. Il s'agit d'un gouvernement réceptif et responsable.

• (1650)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, il y a une question que je voudrais poser à un représentant du gouvernement aujourd'hui. Je sais que le député n'y a pas fait allusion dans son discours, mais ma question est liée directement au projet de loi C-29, en ce sens que le gouvernement libéral a pris une série d'engagements pendant la campagne électorale.

Il y a un élément, je dois l'avouer, que j'ai été très désappointée de ne pas voir dans le budget de 2016. Je ne suis pas certaine d'avoir entendu le ministre des Finances prendre d'engagement à cet égard pour le budget de 2017.

La plateforme libérale contenait l'engagement d'abolir toutes les subventions accordées à la production de combustibles fossiles, mais le budget de 2016 inclut le maintien des subventions aux combustibles fossiles pour le gaz naturel liquéfié au moins jusqu'en 2025. Je ne veux pas mettre le député sur la sellette, mais peut-être serait-il en mesure de nous indiquer si la promesse libérale en ce qui a trait aux subventions pour les combustibles fossiles se concrétisera en 2017.

M. Vance Badawey: Monsieur le Président, c'est une chose que nous sommes en train d'examiner. En tout respect, je peux revenir avec l'information dont nous disposons à l'heure actuelle et à propos de l'orientation que nous pourrions prendre en 2017.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Je tiens à rappeler aux députés qu'ils doivent s'adresser à la présidence, et non pas directement aux députés d'en face.

Nous passons aux questions et observations. La députée d'Abitibi—Témiscamingue a la parole.

[Français]

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Monsieur le Président, dans son discours, le député a parlé de l'Allocation canadienne pour enfants.

À ce sujet, l'indexation de cette allocation n'a pas été prévue dans le projet de loi, ce qui cause une perte aux familles canadiennes.

Cela est-il simplement causé par un manque d'attention de son gouvernement ou est-ce un manque de planification?

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Vance Badawey: Monsieur le Président, cela a été soulevé tout récemment, la semaine dernière, par les membres de notre caucus, dont moi, et c'est quelque chose que nous allons examiner pour 2017.

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, le député siège au Comité des transports, et je sais, pour m'être entretenue avec lui, qu'il s'intéresse aux transports. Le ministre a manifesté son intérêt envers une stratégie nationale des transports, et le député vient d'une région importante de l'Ontario. J'aimerais l'entendre parler un peu de la stratégie des transports.

M. Vance Badawey: Monsieur le Président, je m'intéresse à la question des transports depuis que je suis à la Chambre et je m'y suis aussi intéressé dans mon ancienne vie, à titre de maire durant 14 ans. Cela me tient à cœur, comme beaucoup de Canadiens, non seulement au regard d'une stratégie des transports, mais aussi d'une stratégie économique globale qui irait de pair et qui s'harmoniserait bien avec une grande stratégie nationale des transports.

À Niagara, nous sommes la première porte d'entrée désignée de l'Ontario, la toute première de la province de l'Ontario. Tout récemment, le gouvernement fédéral a désigné Niagara à titre de seule zone de commerce international désignée de l'Ontario, afin que les activités de planification et de développement économique locales tiennent également compte de la façon de favoriser des possibilités accrues de commerce transfrontalier, de circulation des biens et de tourisme à Niagara.

L'ampleur internationale de telles plaques tournantes exige la mise en place d'importantes infrastructures de transport connexes pour faciliter la circulation rapide et efficiente des biens et des personnes. Il n'y a pas de meilleur moment qu'aujourd'hui pour commencer à envisager ces stratégies, non seulement pour favoriser une meilleure économie, mais aussi pour investir de manière plus appropriée dans les infrastructures.

Le résultat est l'établissement d'une grappe économique, de grappes d'entreprises complémentaires, de compétences, de professions, d'établissements de recherche, d'entités des domaines des arts et du divertissement, d'établissements d'enseignement, et d'autres facteurs se conjuguant pour faire des villes de notre pays, pas seulement de Niagara, des vecteurs de croissance et d'innovation.

En fait, comme l'indique le rapport découlant de l'examen de la Loi sur les transports au Canada: « Les systèmes de transport et de communication favorisent la cohésion urbaine, mais aussi des liens indispensables, autant entre les villes qu'entre les pays du monde, qui sont si essentiels à la prospérité économique. » Le rapport précise également qu'un système de transport intégré renforcera et améliorera la performance économique du Canada sur la scène internationale.

• (1655)

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole à propos du projet de loi C-29, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

J'aimerais profiter de cette occasion pour exposer un certain nombre de préoccupations que suscite ce projet de loi. J'aimerais discuter en particulier des répercussions de la nouvelle banque de l'infrastructure sur les circonscriptions rurales comme celle d'Essex, et sur l'ensemble de l'économie canadienne.

La privatisation éventuelle de nos infrastructures publiques est extrêmement inquiétante. Lorsque le gouvernement ouvre notre pays

aux investisseurs privés qui contrôlent des réserves de capitaux qui valent des billions de dollars, cela affaiblit la capacité du gouvernement de fournir des infrastructures efficaces aux collectivités canadiennes. Les investisseurs privés n'investissent pas au Canada par pure bonté; ils s'attendent à un rendement sur leurs investissements.

Ce rendement aura un coût. Il nuira par exemple à la capacité d'une famille de travailleurs d'inscrire ses enfants à une école de hockey. Ou encore à la capacité d'une personne âgée de payer ses médicaments d'ordonnance dont le prix est déjà élevé. Nous devons nous demander si les autoroutes à péage et les frais d'utilisation sont la meilleure façon de financer nos infrastructures. Quel sera l'effet des projets d'infrastructures privatisées sur l'économie des petites collectivités, sur les propriétaires de petites entreprises et sur le coût de la vie pour les Canadiens qui travaillent dur?

Les libéraux proposent de réunir des capitaux publics pour cette nouvelle banque de l'infrastructure en vendant des biens publics. Ils prévoient ensuite réunir des capitaux privés en privatisant les ponts, les routes et les chemins de fer nouvellement construits. La hausse des tarifs du transport en commun augmentera directement les dépenses des Canadiens. Donner le contrôle de ces nouveaux projets aux investisseurs privés ne fait pas partie du mandat du gouvernement libéral. Le terme « recyclage d'actifs » a été employé pour désigner ce fabuleux plan, mais il s'agit en réalité de « privatisation d'actifs ».

La plateforme libérale proposait de mettre à profit la cote de crédit élevée du gouvernement canadien pour encourager les municipalités et les provinces à investir dans les infrastructures par l'entremise de financement à faible taux, mais ce n'est pas ce que le gouvernement a présenté. Les libéraux veulent plutôt vendre les nouvelles infrastructures aux investisseurs privés pour pouvoir financer les taux de rendement élevés qui seront offerts à ces investisseurs.

Je suis très préoccupée par le fait que le Parti libéral n'a jamais parlé de privatiser nos infrastructures au cours de la dernière campagne électorale. Les députés se rappelleront peut-être que cette campagne a duré plusieurs mois et que les libéraux ont eu amplement l'occasion de mentionner leur plan. Leur plan, qui a maintenant été révélé, expose le motif réel de la banque de l'infrastructure, qui consiste à privatiser encore plus nos infrastructures publiques.

Au nom de la population de la circonscription d'Essex, je dois demander quelles seront les conséquences pour le travailleur moyen de ma circonscription. Les conséquences, ce seront des augmentations des péages et des tickets modérateurs. Les routes à péage n'améliorent pas la santé financière des Canadiens. Elles font gonfler le coût des factures mensuelles.

Les électeurs de ma circonscription connaissent déjà les maux qu'engendre la privatisation des projets d'infrastructure. Le pont Ambassador est un ouvrage privé qui appartient à un milliardaire de 89 ans qui contrôle et tient en otage ce lien commercial vital entre le Canada et les États-Unis. Le pont menace de tomber en ruine et met en péril la sécurité du public. Il est impératif de construire le nouveau pont Gordie Howe.

Initiatives ministérielles

Tous les jours, entre 8 000 et 10 000 camions traversent la frontière. Ce pont représente 700 milliards de dollars d'échanges commerciaux par année entre nos deux pays. La semaine dernière, j'ai rencontré les représentants d'une entreprise de transformation du poisson de Kingsville. Ils m'ont dit que le retour de leurs camions de livraison du Michigan était une source d'énormes retards. Ces retards taxent leur usine en temps comme en argent.

Les péages ne sont pas une solution. Les péages de l'autoroute 407 à Toronto, un exemple des nombreux échecs des partenariats public-privé, ont tellement augmenté que plus personne ne veut l'utiliser. Est-ce un modèle à reproduire ailleurs?

Un peu plus tôt aujourd'hui, j'en ai discuté avec ma mère, qui m'a dit qu'elle n'empruntait jamais la 407 parce que c'est trop cher. Elle n'en a tout simplement pas les moyens. Un aller simple coûte 30 \$ à mes parents. Ce sont des retraités. C'est une dépense additionnelle qu'ils n'ont tout simplement pas les moyens de faire.

Dans ma circonscription, Essex, les petites entreprises créent de bons emplois locaux et jouent un rôle important pour la vitalité de nos collectivités. L'engagement non tenu de la campagne électorale des libéraux sur la réduction du fardeau fiscal des petites entreprises coûtera cher aux propriétaires de ces entreprises et amenuisera leurs marges de manoeuvre. Au lieu d'embaucher un travailleur additionnel, ils mettront de l'argent de côté pour payer leurs impôts. Ce reniement, comme la construction d'autoroutes que les voyageurs n'ont pas les moyens d'emprunter, nuit aux collectivités rurales et aux employeurs locaux.

• (1700)

Les employeurs de ma circonscription éprouvent déjà des difficultés à attirer les citoyens à venir travailler à la campagne. Nous n'avons pas de transports en commun. Pour nous déplacer, nous devons utiliser nos véhicules personnels. J'ai rencontré un bon nombre de ces employeurs qui m'ont fait part de leurs difficultés à maintenir leurs effectifs. L'instauration de nouveaux péages fera du tort à tous les employeurs des circonscriptions rurales du Canada.

Je suis également fière de ma collectivité et de sa production viticole de classe mondiale. Selon les estimations, l'industrie viticole canadienne apporte 8 milliards de dollars par année à notre économie. Ce montant ne représente qu'une fraction de son potentiel. Des viticulteurs comme Colio Estates, Cooper's Hawk, Mastronardi Estates, Oxley Estates, Colchester Ridge Estates, Muscedere, North 42 Degrees, Sprucewood Shores Estates et Viewpointe Estates ne sont que quelques exemples des vignobles de ma région et des entreprises extraordinaires qu'ils ont créées et qui constituent des attractions touristiques importantes et rentables. Ces entreprises viticoles sont des employeurs locaux qui attendent du gouvernement fédéral qu'il soutienne leurs innovations. Ils attendent du gouvernement le dépôt d'un budget qui dirige effectivement l'investissement public vers les entreprises à forte croissance, comme celles de notre secteur agricole. Le présent budget n'apporte rien à ces propriétaires de petites entreprises.

Les services Internet à large bande représentent une autre priorité pour ma circonscription sur le plan de l'infrastructure. Comme députée représentant les collectivités rurales parsemant la circonscription d'Essex, je me réjouis de l'engagement pris par le gouvernement d'améliorer l'accès aux services Internet à large bande. Dans ma circonscription, nous espérons des mises à niveau importantes et une augmentation de la couverture des services sans fil. C'est une très bonne nouvelle.

Par contre, en matière d'aide aux agriculteurs, les engagements prévus dans le budget ne répondent pas aux attentes exprimées par

les intéressés. Le budget ne contient aucune disposition pour donner suite aux promesses de compensations faites aux agriculteurs pour les pertes qu'entraîneront les accords commerciaux comme le Partenariat transpacifique et l'Accord économique et commercial global et l'insistance du gouvernement à ratifier ces accords. La semaine dernière, le gouvernement a enfin annoncé la mise en œuvre d'un plan de compensation pour les agriculteurs, mais ce plan ne compense pas toutes les pertes qu'ils pourraient subir. Ces accords commerciaux menacent les secteurs soumis à la gestion de l'offre alors qu'il serait temps de soutenir les exploitations agricoles familiales et de veiller à ce qu'elles disposent des outils aptes à assurer leur viabilité.

Le budget libéral comporte d'importantes lacunes. Où sont les engagements à aider les aînés qui peinent à joindre les deux bouts et à planifier leur retraite? Où sont les engagements à investir dans les soins à domicile? Où sont les engagements à réduire les frais de garde? Dans mon bureau de circonscription, nous aidons les familles à demander l'Allocation canadienne pour enfants. Il y a seulement une semaine, nous avons aidé une mère seule qui a de la difficulté à obtenir cette prestation parce qu'elle doit se conformer à des exigences très strictes pour prouver qu'elle et son conjoint sont séparés. Nombre de parents se plaignent du manque de places abordables en garderie. La nouvelle Allocation canadienne pour enfants ne contribue nullement à régler ces problèmes.

Il y a également des gens de ma circonscription qui ont été touchés par la débâcle du système de paie Phénix. On m'a souligné des cas d'étudiants qui n'avaient pas été payés convenablement pour leur emploi d'été, de femmes qui reprenaient le travail après un congé de maternité et dont le versement du salaire était interrompu. Ce sont des situations extrêmement stressantes, puisque la plupart des gens vivent d'un chèque de paie à l'autre et ne disposent tout simplement pas de réserves financières suffisantes pour attendre pendant des mois le versement de leur traitement. Ce sont quelques exemples de problèmes auxquels sont confrontés les électeurs de ma circonscription.

Le Parti libéral a fait campagne en promettant un vrai changement. Le budget nous amène à nous interroger sur la signification de ce vrai changement ou, ce qui est plus inquiétant, sur les vrais bénéficiaires de ce prétendu changement.

Le 20 octobre dernier, nous avons appris que les libéraux avaient confié à Credit Suisse, une firme d'investissement spécialisée dans les privatisations, le mandat de les conseiller sur les avantages de privatiser les aéroports canadiens. Selon toutes probabilités, Credit Suisse recommandera la privatisation. En plus de la question de l'augmentation des frais pour les Canadiens, la privatisation des aéroports soulève des préoccupations au sujet de la sécurité. Il pourrait y avoir des conséquences importantes pour les voyageurs, ainsi que pour la sécurité publique en général. Qu'est-ce qu'on va privatiser ensuite? Les postes frontaliers?

Je désire souligner quelques-unes des autres priorités de ma circonscription touchant l'infrastructure. La circonscription d'Essex est desservie par une compagnie de chemin de fer d'intérêt local appelée Essex Terminal Railway. Ce service est essentiel pour nous. L'industrie des chemins de fer d'intérêt local a présenté plusieurs demandes en prévision du budget de 2016, mais elle n'a pas été entendue. Manifestement, des investissements dans les chemins de fer d'intérêt local stimuleraient l'offre de services et les perspectives économiques régionales. Le budget est muet sur cette question.

Initiatives ministérielles

J'invite instamment le gouvernement à revoir en profondeur son projet de banque de l'infrastructure. Les privatisations ont de nombreux effets pervers, et je doute sérieusement que la banque proposée réponde aux intérêts de mes concitoyens et aux besoins de ma circonscription. Pour ces raisons, je voterai contre le projet de loi C-29.

• (1705)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je trouve extraordinaire que les néo-démocrates critiquent tant les nombreuses annonces progressistes qui ont été faites par le gouvernement. Ils se sont engagés à équilibrer le budget pour cet exercice. Je soupçonne qu'ils ont du mal à justifier la façon dont ils vont voter.

Nous sortons des dizaines de milliers d'enfants de la pauvreté. Nous sortons des dizaines de milliers de personnes âgées de la pauvreté. Nous avons ramené l'âge de la retraite de 67 à 65 ans. Nous faisons des investissements records de milliards de dollars dans les infrastructures du Canada. Nous augmentons les impôts des personnes les plus riches du Canada. Nous accordons une réduction d'impôt à la classe moyenne du Canada et faisons bien d'autres choses, tout cela sans même mentionner l'Allocation canadienne pour enfants, qui donne littéralement des centaines de millions de dollars.

Comment la députée justifie-t-elle ceci dans son esprit? La dernière campagne électorale nous a montré quelles étaient les limites. Le NPD a dit qu'il allait équilibrer le budget. Étant donné qu'il souhaitait équilibrer le budget, comment pourrait-il ne pas appuyer le budget?

Je comprendrais si la seule chose que disait le NPD était qu'il y a trop de dettes dans ce budget, ce qui n'est pas le cas, parce qu'alors au moins je comprendrais pourquoi il s'y opposerait.

Comment le NPD justifie-t-il le fait de voter contre toutes ces décisions de politique sociale positives qui vont toucher la vie de millions de Canadiens de toutes les régions du pays?

Mme Tracey Ramsey: Monsieur le Président, je trouve extraordinaire que le député d'en face puisse omettre de parler du fait que les libéraux privatisent les infrastructures publiques. Il n'en avaient certainement pas parlé pendant la campagne électorale. Ils n'ont pas joué franc jeu avec les Canadiens à ce sujet. Pourtant, ils en parlent comme si c'était la solution à tous nos problèmes.

Une telle approche causera un tort considérable à la classe moyenne, que les députés d'en face disent toujours vouloir essayer d'aider. Les droits et les frais causeront du tort aux personnes de la classe ouvrière du Canada.

J'ai aussi du mal à comprendre pourquoi les libéraux n'ont pas haussé le taux d'imposition des sociétés. Je trouve également extraordinaire qu'ils n'aient pas réduit les impôts des petites entreprises. Ils ont laissé de côté tant de personnes dans leur budget et dans la mise à jour économique et financière que la liste est sans fin. Nous pouvons parler des personnes âgées. Où est l'aide pour les personnes âgées de nos collectivités? Il y a tant de choses qui pourraient être faites dans ce budget, mais qui, malheureusement, ne s'y trouvent pas. À l'inverse, ce qui se dessine à l'horizon ne faisait pas partie de ce que le gouvernement libéral avait promis pendant la campagne électorale.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Monsieur le Président, je sais que la circonscription de la députée est semblable à la mienne; la sienne est probablement un peu moins rurale que la mienne.

En ce qui concerne en particulier les difficultés que les Canadiens qui travaillent dur doivent affronter, comme le renouvellement de leurs ordonnances et les frais de garderie qui sont astronomiques, ce budget ne règle d'aucune façon les problèmes des aînés qui doivent prendre soin d'un autre aîné de la famille qui peut être atteint de démence ou de la maladie d'Alzheimer, ou d'autres problèmes qui ont trait à un soignant, même les problèmes liés aux soins palliatifs. La députée pourrait-elle nous dire ce qu'elle pense des problèmes des familles ouvrières canadiennes, qui travaillent dur, dont ce budget ne tient pas compte?

Mme Tracey Ramsey: Monsieur le Président, en effet, ma circonscription est en grande partie rurale. Elle est constituée de cinq municipalités. Les aînés de mes collectivités en arrachent. Ils viennent à mon bureau chaque jour, souvent en larmes — c'est déchirant — parce qu'ils n'ont tout simplement pas les moyens de payer leur logement ou leurs médicaments. Ils doivent faire des choix vraiment difficiles entre prendre une dose complète de médicaments ou payer leur facture d'électricité. C'est inacceptable.

Nous entendons souvent le gouvernement dire qu'il a augmenté le Supplément de revenu garanti. Nous sommes heureux de toutes les augmentations, mais il est simplement faux de croire que 900 \$ par année vont sortir de la pauvreté les aînés qui vivent actuellement dans la pauvreté. Malheureusement, dans ma circonscription, un grand nombre des aînés qui ont reçu ce soutien du revenu ont vu leur loyer augmenter. Les prix des aliments ont augmenté dans les épiceries, et bien d'autres choses encore. Les aînés ont été complètement mis à l'écart dans ce budget.

Il n'y a pas non plus d'engagement à l'égard des soins à domicile dans ce budget. Où sont les soins à domicile qui ont été promis dans le budget, et maintenant dans cette mise à jour, que nous ne voyons tout simplement pas?

La réduction des crédits alloués à la santé que le gouvernement actuel va imposer l'an prochain sera terrible pour les aînés de nos collectivités et tous les Canadiens.

• (1710)

M. Kyle Peterson (Newmarket—Aurora, Lib.): Monsieur le Président, il y a juste un an aujourd'hui, les Canadiens nous ont demandé de faire deux choses: les aider, eux et leur famille, et faire croître notre économie.

S'il y a bien eu une croissance économique au cours de la dernière décennie, nous savons qu'elle a été trop lente et que ses retombées n'ont pas été assez vastes. Les familles de la classe moyenne voient croître l'économie, mais elles n'ont pas eu l'impression de prendre le dessus. C'est pourquoi nous avons fait campagne en promettant d'appuyer la classe moyenne tout en favorisant la croissance économique.

Nous avons été parmi les premiers pays du monde à appliquer une démarche de croissance qui renforce la classe moyenne, et les gens sont à l'écoute. Notre démarche qui consiste à appuyer la classe moyenne tout en favorisant la croissance de notre économie nous attire les éloges et une attention positive dans le monde.

Le *Financial Times* a écrit que le Canada est une lueur d'espoir. D'après le *Wall Street Journal*, le Canada illustre à merveille la stratégie de croissance globale du Fonds monétaire international. La présidente du FMI, Christine Lagarde, a salué notre approche et a dit qu'elle espérait qu'elle deviendrait virale.

Initiatives ministérielles

Dans un numéro récent, le magazine *The Economist* a traité de l'approche du Canada avec un article annoncé en page couverture et intitulé « Liberty moves north ». Je cite l'article: « [...] le monde devrait remercier le Canada de lui rappeler ce que bien des gens risquent d'oublier, soit que la tolérance et l'ouverture favorisent la sécurité et la prospérité au lieu de les menacer. »

Si le budget et l'approche du gouvernement remportent ce genre d'appui, je suis fermement convaincu que c'est parce que nous axons nos efforts sur les bonnes choses.

Le gouvernement est tout particulièrement fier de son premier budget. C'est un budget qui accorde la priorité aux gens et aux familles. Il prévoit des investissements qui aideront considérablement à faire croître la classe moyenne. C'est la première étape d'un plan à long terme qui a pour objectif de redonner espoir à la population et de relancer l'économie, dans l'intérêt de tous les Canadiens. Le budget est axé sur les gens. Il est axé sur une croissance économique à long terme qui profitera à tous les Canadiens.

Le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016, mettra en vigueur les mesures présentées dans le budget de 2016. Ce budget donne un coup de pouce à la classe moyenne du Canada, qui est au coeur de l'économie du pays.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a réduit les impôts de neuf millions de Canadiens et a instauré l'Allocation canadienne pour enfants, ce qui améliorera le sort de neuf Canadiens sur 10. La nouvelle allocation, que les Canadiens reçoivent depuis juillet dernier, sortira 300 000 enfants de la pauvreté. C'est tout un exploit.

Cette année, les familles ont plus d'argent à dépenser pour des programmes sportifs, des leçons de musique et d'autres activités pour leurs enfants. Mieux encore, l'Allocation canadienne pour enfants est plus simple, plus juste et libre d'impôt, contrairement au régime de prestations pour enfants ambigu et injuste qu'elle remplace.

En gros, depuis le 1^{er} juillet, les familles peuvent recevoir chaque année jusqu'à 6 400 \$ par enfant de moins de 6 ans et 5 400 \$ par enfant de 6 à 17 ans. La deuxième loi d'exécution du budget indexe cette prestation au taux d'inflation afin qu'elle serve les Canadiens, aussi bien aujourd'hui que dans l'avenir.

Une politique publique ambitieuse de ce genre nécessite une assiette fiscale fiable. Il faut donc demeurer vigilant face aux problèmes croissants de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal à l'échelle internationale. Partout dans le monde, les gouvernements s'unissent pour lutter contre ces pratiques. Dans le budget de 2016, nous avons adopté une mesure importante pour renforcer cette lutte: 444 millions de dollars en nouveaux fonds sont affectés à l'Agence du revenu du Canada pour sévir contre les fraudeurs fiscaux.

● (1715)

La deuxième loi d'exécution du budget mettra en oeuvre des dispositions clés liées à la lutte internationale. En vertu de la norme commune de déclaration, on s'attend à ce que les institutions financières canadiennes mettent en place des procédures destinées à cibler les comptes appartenant à des non-résidents et qu'elles déclarent l'information concernant ces comptes à l'Agence du revenu du Canada. De la même façon, les autorités fiscales étrangères recueilleront auprès de leurs institutions financières des informations sur les comptes détenus par les ressortissants d'autres pays, dont le Canada. L'Agence du revenu du Canada officialisera les ententes d'échange de renseignements avec les pays étrangers, après s'être assurée que chacun d'eux possède une capacité adéquate et dispose

de mesures de protection appropriées. Ensuite, les renseignements des comptes financiers commenceront à être échangés de façon réciproque et bilatérale. L'adoption de la norme commune de déclaration est une nouveauté importante à l'échelle internationale, nouveauté qui facilitera l'observation de la loi et éliminera les possibilités d'évasion fiscale. Voilà un objectif que partage l'ensemble des députés de la Chambre. Le Canada continuera de collaborer avec la communauté internationale afin d'assurer une réaction cohérente et uniforme aux pratiques d'évitement fiscal.

Comme tous les députés le savent, le budget de 2016 prévoit également d'importants investissements dans les infrastructures, une étape cruciale qui permettra d'assurer la croissance de l'économie canadienne et le renforcement de la classe moyenne. Les investissements dans le logement abordable, la large bande, les routes, le transport en commun et le traitement des eaux usées sont tous importants aux yeux des gens de Newmarket—Aurora et, je le suppose, de tous les Canadiens. Il s'agit d'une facette importante du budget, laquelle contribuera à la croissance de l'économie pour les années à venir.

En ce moment, le Canada a le meilleur ratio dette-PIB de tous les pays du G7. C'est le temps de faire des emprunts. C'est le temps d'investir dans les Canadiens. C'est le temps d'investir dans une croissance durable. Ce sont des investissements grandement nécessaires. C'est le moment parfait. Il n'existe pas de meilleure politique pour stimuler l'économie à court terme, à moyen terme et à long terme que ces engagements importants en matière d'investissements dans l'infrastructure. C'est pourquoi je suis tellement fier de cet élément du budget.

Nous avons organisé une consultation prébudgétaire dans ma circonscription, Newmarket—Aurora, en vue du budget de 2017. Cela m'a permis de parler avec des membres de mon conseil régional et de leur demander quelles étaient leurs plus grandes priorités en infrastructure. Personne ne sera surpris d'apprendre que les réseaux d'aqueduc, les routes, les transports en commun, et surtout les logements abordables étaient au haut de leurs listes. Je vis dans une région du pays qui connaît une forte croissance. Cela pose des difficultés aux administrations municipales et régionales. Comme député qui les représente, je suis content de défendre leurs priorités en leur offrant des investissements importants dans l'infrastructure. Cela aidera mes partenaires régionaux et municipaux à mieux servir les gens de Newmarket et d'Aurora. Quand nous nous penchons sur ces importantes politiques, nous pensons tous à la façon dont elles vont toucher nos circonscriptions. Une chose est sûre, la situation est bonne pour les gens de Newmarket—Aurora. Ces investissements sont bien nécessaires et appréciés.

Un autre élément important du budget de 2016, et bien sûr de la loi d'exécution correspondante, est la volonté d'aider les jeunes Canadiens à réussir. Plus que jamais, il est important que l'éducation postsecondaire demeure abordable et accessible. Les jeunes Canadiens doivent pouvoir trouver de bons emplois au début de leur carrière sans crouler sous le fardeau de plus en plus lourd des dettes d'études. Le budget de 2016 propose de rendre les études postsecondaires plus abordables pour les étudiants de familles à revenu faible ou moyen et de faciliter le remboursement des dettes d'étude. Par ailleurs, le budget de 2016 aidera aussi les jeunes Canadiens à acquérir de l'expérience, à trouver un emploi et à gagner un salaire plus élevé une fois diplômés.

Initiatives ministérielles

Le budget de 2016 représente un premier grand pas en avant, car il nous permettra de remplir notre engagement de placer la population au cœur de nos préoccupations et de lui offrir le soutien dont elle a besoin maintenant, tout en investissant pour les années et les décennies à venir. Grâce à ces investissements qui s'accordent avec notre souci d'équité, nous assurons un avenir meilleur au Canada. J'invite donc tous les députés à appuyer ce projet de loi.

● (1720)

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Monsieur le Président, faisant abstraction de l'hilarité évidente provoquée par les propos du député au début de son discours sur l'orientation qu'il entend donner à l'économie, j'aimerais lui demander ce que pensent les gens de sa circonscription des changements proposés au RPC et de la taxe imminente sur le carbone, particulièrement les petites entreprises. Parce qu'il les a bien sûr longuement consultés. Les gens de l'Alberta estiment qu'il n'y a pas un seul élément positif dans ce budget, mais je n'ai pas entendu le député mentionner quoi que ce soit de négatif à ce sujet.

Je suis curieux de savoir si le député se sent à l'aise de discuter de l'une ou l'autre de ces deux mesures avec les gens de sa circonscription.

M. Kyle Peterson: Monsieur le Président, mon collègue d'Edmonton Riverbend a à cœur les intérêts des gens de sa circonscription. Comme nous tous et comme notre devoir l'exige, il se dévoue pour eux.

Malgré cela, les habitants de ma circonscription me disent qu'ils sont très contents des dispositions que nous prenons pour stimuler l'économie. Ils sont encouragés par les investissements que nous faisons dans notre avenir. Ils sont également conscients de l'importance de soutenir la pérennité et le financement à long terme du Régime de pensions du Canada. Ils approuvent ces volets du budget, de même que les éléments de notre politique qui sont déjà en voie d'être mis en oeuvre.

Je ne surprendrai pas mon collègue en lui annonçant que j'approuve ce budget et que je n'ai pas grand-chose de négatif à dire à son sujet. Je vais donc insister sur les aspects positifs du budget et sur ses répercussions pour ma circonscription.

Comme le député le sait sans doute, la tarification de la pollution que notre gouvernement entend mettre en oeuvre n'est qu'un cadre qui sera appliqué seulement dans les provinces dont le gouvernement n'aura pas implanté de mécanismes suffisants. Je représente une circonscription de l'Ontario, et les mécanismes adoptés par ma province seront plus contraignants que les normes fédérales. La tarification fédérale de la pollution ne s'appliquera donc pas en Ontario parce les mécanismes provinciaux seront suffisamment contraignants pour assurer le respect de toutes les normes fédérales. Les gens de ma circonscription sont d'avis que les pollueurs doivent payer pour la pollution dont ils sont responsables.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NDP): Monsieur le Président, je souhaite poser une question sur une politique qui a peut-être surpris certains Canadiens puisqu'on en a pas beaucoup parlé au cours de la dernière campagne électorale. Ma question porte sur la privatisation totale ou partielle de certains biens publics. Il est question de privatiser des aéroports, des administrations portuaires ou des ports eux-mêmes. Cette politique pourrait avoir de graves conséquences. Nous avons déjà eu quelques exemples de privatisation au Canada.

Mon collègue se souvient certainement que le gouvernement de Mike Harris en Ontario a participé à la construction d'une importante autoroute à péage de la ceinture nord de Toronto qui a fini par coûter

des millions de dollars aux contribuables de la province, comme le député. Je ne me souviens pas du montant total de la facture, mais pourtant, il ne s'agissait pas d'un bien public. Les frais d'utilisation sont très élevés et ils vont directement dans les coffres de l'entreprise privée.

Les sociétés de capital de risque étrangères ou les autres investisseurs étrangers exigent un retour sur leur investissement. Ce concept est au cœur même de leurs affaires. Ils n'investissent ni pour nos beaux yeux ni par bonté d'âme. Ils n'investissent pas dans l'infrastructure publique par souci du bien-être du public. Est-ce que le gouvernement a effectué des analyses économiques ou des analyses de rentabilité applicables aux partenariats avec le privé ou à la vente des aéroports, des ports ou de tout autre actif susceptible d'être vendu? Quelles limites seraient imposées à ces investisseurs en matière de retour sur leurs investissements par l'augmentation des frais d'utilisations imposés aux Canadiens, ce qui frapperait durement la classe moyenne dont le gouvernement actuel prétend être le champion?

● (1725)

M. Kyle Peterson: Monsieur le Président, mon collègue d'en face travaille fort pour les électeurs de sa circonscription et il les sert honorablement.

Pour ce qui est des infrastructures, tout ce que nous pouvons faire pour que des infrastructures adéquates soient construites va aider, que ce soit à court, à moyen ou à long terme. Nous investissons des sommes colossales dans les infrastructures. S'il est possible de maximiser les forces en présence en sollicitant la participation du secteur privé, alors c'est la responsabilité de tout bon gouvernement de le faire.

Nous devons créer des modèles économiques afin de déterminer ce qui fonctionne, ce qui est préférable et ce qui permet d'améliorer le processus et d'obtenir sans tarder les investissements en infrastructures dont nous avons tant besoin. Toutes les mesures qu'un gouvernement responsable peut prendre pour attirer des investissements et faire en sorte que les projets d'infrastructures se mettent en branle, il doit les prendre, de la manière la plus responsable qui soit. C'est exactement ce que notre gouvernement a l'intention de faire.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je parlerai aujourd'hui du projet de loi C-29, la mise à jour budgétaire automnale du gouvernement.

Il y a près de deux semaines, le ministre des Finances a présenté sa mise à jour économique de l'automne à la Chambre afin de rassurer les Canadiens et les convaincre que, peu importe ce qui les tracasse, il s'agit toujours de la priorité numéro un des libéraux et que le gouvernement prend leur situation très au sérieux.

C'est hélas une bien piètre consolation pour les dizaines de milliers de Canadiens qui ont perdu leur emploi, qui ont vu leur salaire fondre comme neige au soleil et leurs épargnes s'amenuiser comme peau de chagrin. C'est drôle que les libéraux, qui sont prêts à dire n'importe quoi pour se faire élire et qui ont poussé l'art de manquer à sa parole à des niveaux encore jamais vus depuis un an, demandent encore une fois à la Chambre et aux Canadiens de leur faire confiance les yeux fermés, sous prétexte qu'ils savent ce qu'ils font.

Initiatives ministérielles

Depuis que je suis un adulte, j'ai appris que certaines personnes vous diront n'importe quoi pour obtenir ce qu'elles veulent. De la poudre aux yeux, voilà à quoi me font penser leurs beaux discours. Le gouvernement nous demande de lui accorder de nouveaux milliards en nous promettant que vous va bien aller et en nous suppliant de ne pas nous inquiéter. Au rayon des excuses, on en est presque à « Ne vous inquiétez pas, votre chèque est dans la poste » ou à « Papa, achète-nous un chien; je te promets que nous irons le promener et que nous ramasserons ses dégâts ». « Tu m'y prends une fois, tu es une fripouille; tu m'y prends deux fois, je suis une andouille ». Tu m'y prends trois fois et commencent les embrouilles.

Nous vivons dans un monde très incertain et à une époque où on ne peut tout simplement pas prédire ce qui arrivera dans cinq ans. Cependant, lorsque nous devons faire face à beaucoup d'incertitude, la solution n'est pas d'investir à tort et à travers dans l'espoir improbable que cela puisse créer un emploi.

Voyons où nous en sommes maintenant. Depuis leur arrivée au pouvoir, les libéraux ont transformé un excédent confortable en un déficit illimité. Ils ont haussé les impôts et promis d'alourdir encore davantage le fardeau fiscal tout en évitant de répondre aux questions à ce sujet. Des projets sont annoncés, puis retardés, remis à plus tard, laissés de côté ou relégués aux oubliettes. Les libéraux promettent un financement en grande pompe et publient des communiqués remplis d'éloges envers eux-mêmes, mais la première pelletée de terre n'arrive jamais. Jusqu'à présent, seulement un projet a été lancé. Pour le moment, il semble y avoir 100 communiqués pour chaque projet concrétisé. Pendant ce temps, il ne s'est pas créé, net, un seul emploi à temps plein au cours de la dernière année.

Lorsque le ministre des Finances a présenté sa mise à jour économique, j'espérais obtenir trois renseignements essentiels: combien d'emplois seront créés; comment on compte revenir à un budget excédentaire et rembourser la dette; comment le gouvernement libéral compte stimuler la croissance économique. Or, le ministre des Finances n'a fourni aucune réponse à mes questions. Il s'est plutôt contenté de dire aux Canadiens de ne pas s'inquiéter et de lui faire confiance parce qu'il sait ce qu'il fait.

Les députés m'excuseront d'être un peu inquiet de l'avenir de notre pays, compte tenu de ce que le gouvernement a fait et n'a pas fait depuis qu'il détient la majorité. Il a notamment fait fi de données économiques et de l'avis d'économistes. Il a trafiqué des données afin qu'elles correspondent à ses arguments. Il a refusé de revenir sur des décisions lorsqu'il a été démontré que sa stratégie ne fonctionne pas.

Nous vivons dans le meilleur pays du monde, et les Canadiens ont accordé leur confiance à un gouvernement qui leur a dit de suivre les voies ensoleillées. Nous attendons toujours que le soleil apparaisse, et l'horizon n'est pas plus radieux.

Jetons un coup d'oeil à ce que le gouvernement a présenté.

D'abord, le ministre des Finances a reconnu combien son gouvernement avait dépensé jusqu'à présent et il a indiqué qu'il lui faudrait faire d'autres dépenses, étant donné que les premiers milliards investis n'offriront aucun rendement. Il faudra donc dépenser des milliards de dollars de plus.

Il a parlé de nobles idées, comme créer une banque de l'infrastructure, dépenser des fonds pour le transport en commun et acheminer les produits canadiens vers les marchés. Ce sont de belles idées, mais elles n'ont rien de nouveau. Le gouvernement a les mêmes réponses depuis le premier jour, et les milliards de dollars de fonds publics qu'il a dépensés n'ont rien rapporté aux Canadiens jusqu'à maintenant.

Ce que l'on nous présente, ce sont des prévisions de croissance économique de plus en plus anémiques. Nous avons pu constater une diminution des emplois à temps plein. Les libéraux nous ont fait une autre promesse et nous ont dit encore une fois d'attendre et de leur faire confiance parce qu'ils savent ce qu'ils font.

Le gouvernement affirme n'avoir aucune emprise sur le contexte économique. On peut toutefois s'étonner que la croissance économique demeure très anémique malgré un dollar canadien plus concurrentiel, une hausse des prix du pétrole et une énorme augmentation des dépenses gouvernementales. Le plan initial n'a pas porté ses fruits. On peut imaginer qu'il serait inutile de continuer dans la même voie.

Ensuite, le gouvernement parle de « mettre en place un gouvernement plus ouvert et plus transparent », notamment grâce à « une plus grande clarté quant aux dépenses du gouvernement ». Nous sommes d'accord avec cette idée, en principe. Jusqu'à maintenant, toutefois, la clarté promise s'est traduite par une restriction des débats sur le budget des dépenses; il devient donc ardu pour les parlementaires d'examiner les dépenses comme il se doit, le temps étant limité.

Dans le but de fournir la clarté promise, le gouvernement souhaite modifier des règles bien établies du Parlement pour mieux les adapter à la charge de travail. On nous dit toutefois qu'il s'agirait d'un changement temporaire et que les choses reviendraient à la normale dans quelques années. Si un rôle incombe au Parlement dans le système parlementaire de Westminster, c'est bien celui de surveiller les dépenses. Le gouvernement souhaite toutefois modifier les lois de façon à restreindre cette surveillance; il nous demande de lui faire confiance et assure que tout ira bien.

● (1730)

Après un bout de temps, les assurances, les promesses et les appels à la confiance répétés deviennent éculés lorsque rapport après rapport montre que le plan ne fonctionne pas. De plus en plus de Canadiens perdent confiance. À la lecture de ce document, on comprend que c'est pour cause.

Le ministre des Finances fait de beaux discours sur la conjoncture mondiale. Il la mentionne, puis il en fait fi, indiquant que le gouvernement est résolu à adopter des politiques qui vont à l'encontre de cette conjoncture, des politiques telles que sa bien-aimée taxe sur le carbone, malgré le manque de coopération multilatérale avec notre principal partenaire commercial et concurrent ainsi que la résistance des provinces à qui il impose ce stratagème.

En tant que Canadiens, nous faisons souvent des pieds et des mains pour affirmer notre indépendance par rapport à nos cousins et amis américains, mais le gouvernement prévoit faire un effort supplémentaire.

La meilleure stratégie pour différencier deux pays géographiquement et économiquement similaires afin d'attirer le nouveau talent et les investissements mondiaux, ce n'est pas la stratégie des libéraux axée sur des impôts élevés, une réglementation de plus en plus lourde et un État omniprésent. Là n'est pas la clé de la réussite.

Les libéraux ne reculent pas. Ils ne tiennent pas compte de la conjoncture mondiale, du gros bon sens ou des principes économiques de base qui régissent la concurrence. Non, ils ne reculent pas. C'est vraiment décevant parce que personne ne bénéficie de cette prise de position, ni les personnes vulnérables, ni les aînés, et certainement pas la classe moyenne, dont les libéraux aiment tant parler.

Initiatives ministérielles

Les libéraux adorent parler de la classe moyenne. Ils adorent dire que le gouvernement accorde la priorité absolue à la classe moyenne, comme s'ils comprenaient vraiment le sort du Canadien moyen. Ils disent avec condescendance aux Canadiens comment vivre leur vie, combien ils peuvent épargner et comment le faire, tout en prétendant qu'ils ouvrent de nouvelles voies pour la classe moyenne. Pourtant, le premier ministre et le ministre des Finances n'ont jamais fait partie de la classe moyenne.

Il est extrêmement facile pour les membres du gouvernement d'augmenter légèrement les taxes et les impôts, d'alourdir légèrement la dette ou de rendre les choses légèrement plus difficiles pour les Canadiens, car ils n'ont aucune idée des répercussions de tous ces petits gestes sur une famille canadienne.

La situation des personnes qui, enfants, se voient offrir un avenir doré par leurs parents ne se compare pas à celle de la majorité des contribuables. Chaque fois que le gouvernement instaure de nouvelles taxes ou qu'il alourdit la dette, il prouve une fois de plus qu'il ne comprend pas les répercussions de ses politiques.

Le ministre des Finances et le premier ministre montrent à quel point ils sont déconnectés de la réalité de leurs concitoyens lorsqu'ils défendent leurs politiques fiscales en affirmant que les Canadiens et les petites entreprises peuvent absorber une hausse des charges sociales au titre du RPC de 1 100 \$ par année ou une augmentation des taxes sur l'essence de 10 ¢, 15 ¢ ou 20 ¢ le litre pour payer leur taxe sur le carbone.

Hier, le *Globe and Mail* a publié une étude qui suggère que près du quart des Canadiens craignent de ne pas pouvoir payer l'épicerie. Les banques alimentaires ont signalé aujourd'hui une hausse record de leur utilisation. Les Canadiens ont de la difficulté à joindre les deux bouts. De plus en plus de personnes utilisent les banques alimentaires à l'échelle nationale, particulièrement en Alberta, mais le ministre des Finances et le premier ministre font la sourde oreille.

Ce n'est pas notre cas. Les Canadiens nous disent qu'ils ne veulent pas payer plus d'impôts, pas tant qu'ils sont aux prises avec une telle incertitude; pas tant qu'ils ne savent pas si leur emploi est assuré pour les cinq prochaines années, pour deux ans ou même pour une seule année; pas tant que le gouvernement fédéral trahit la raison et le bon sens afin de satisfaire en coulisses aux désirs de ses donateurs élitistes; et surtout pas tant que le gouvernement tient des discours préparés à l'avance, fait des promesses et nous demande de lui faire confiance, sans fournir de résultats concrets.

Je souhaite répéter ce que j'espérais voir dans la mise à jour économique. J'espérais que le ministre des Finances reconnaisse que les temps sont durs et que les Canadiens ne peuvent pas se permettre de payer plus d'impôts. J'espérais qu'il reconnaisse que ce n'est pas le moment d'instaurer des taxes sur le carbone punitives et unilatérales considérant qu'il n'a pas créé un seul emploi à temps plein en un an. J'espérais qu'il reconnaisse la nécessité de rembourser un jour le déficit de plusieurs dizaines de milliards de dollars. Surtout, j'espérais que le ministre des Finances assure à la Chambre et aux Canadiens que ce plan est un véritable plan.

Les plans comportent des cibles, des objectifs et des buts de même que des méthodes tangibles pour les atteindre. Or, cette mise à jour ressemble davantage à un rapport de pertes: ajout de quelques milliards de dollars au déficit chaque année, absence d'un plan réaliste de création d'emplois et absence de résultats concrets en dépit des efforts déjà déployés.

Notre avenir me préoccupe, et à juste titre. Le monde est confronté à énormément d'incertitude et nous avons besoin d'un véritable plan. Que dirons-nous à nos enfants dans 30 ans lorsqu'ils seront en

chômage parce que l'économie bat de l'aile, et qu'ils crouleront sous des milliards de dollars de dette, de déficits et de paiements d'intérêts et qu'ils seront incapables d'envisager l'avenir? Les Canadiens méritent mieux.

● (1735)

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière a eu lieu, à Guelph, une assemblée publique prébudgétaire où il a été question du Régime de pensions du Canada. Nous avons parlé de l'aide à fournir aux retraités, dont les besoins grandissent chaque année, ainsi que des problèmes liés au logement abordable.

Tandis que je frappais aux portes samedi, j'entendais le même son de cloche dans le quartier de Brant, à Guelph. Un directeur de salon funéraire est venu me voir à mon bureau. Selon lui, il faut examiner la question des prestations du Régime de pensions du Canada versées aux survivants, et c'est d'ailleurs ce que nous sommes en train de faire.

Cette année, des ministres des Finances du Canada ont conclu un accord historique dans le cadre de la fédération. Ils ont convenu de bonifier le Régime de pensions du Canada.

Le député d'Edmonton-Ouest a-t-il entendu des gens lui exprimer des inquiétudes semblables au sujet de la retraite et de la nécessité d'aider les retraités dans les années à venir?

M. Kelly McCauley: Monsieur le Président, j'ai effectivement parlé à beaucoup de personnes âgées. D'ailleurs, j'ai déjà dirigé une fondation hospitalière qui venait en aide à six hôpitaux pour les personnes âgées. Nous devons prendre soin d'elles, mais l'orientation donnée au Régime de pensions du Canada n'est pas la bonne. Les personnes âgées qui vivent dans la pauvreté sont surtout des femmes célibataires, et hausser les cotisations du Régime de pensions du Canada ne leur serait d'aucune utilité. Je suis d'accord pour qu'on augmente le Supplément de revenu garanti et d'autres prestations, mais verser plus d'argent dans le Régime de pensions du Canada ne serait d'aucune utilité pour les gens qui n'ont pas été sur le marché du travail, soit en raison d'une invalidité, soit pour élever des enfants à la maison. Ils n'en retireraient strictement rien. Ce serait une façon de mettre de l'argent là où il n'y a aucun besoin. Ce plan n'aiderait ni les personnes âgées vivant dans la pauvreté ni les autres personnes démunies. Les gens verraient le fisc leur prendre plus d'argent, mais n'en retireraient rien.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, une chose a abouti au cours du processus budgétaire: ce sont les négociations collectives entre Unifor et trois grands constructeurs d'automobiles, c'est-à-dire la General Motors, Ford et Fiat Chrysler. Je félicite le syndicat. Ce qu'il faut absolument noter, c'est que le principal gain remporté à l'issue des négociations — et c'est tout à l'honneur des entreprises et du syndicat — ne vise pas strictement à procurer un avantage aux employés eux-mêmes: il s'agit d'un investissement de presque 1 milliard de dollars au Canada.

Selon le député, que pense son parti de l'idée d'investir ainsi de l'argent afin de créer des emplois de qualité pour les Canadiens? Quel rôle le gouvernement devrait-il jouer à ce chapitre?

Initiatives ministérielles

M. Kelly McCauley: Monsieur le Président, je vais être honnête: je ne connais pas avec exactitude la convention négociée par Unifor. Par contre, je dirai que le gouvernement fait tout en son pouvoir pour contrer tout le bon travail de création d'emplois accompli par Unifor et les trois Grands en imposant une taxe sur le carbone punitive. À cause d'elle, nos emplois deviendront non concurrentiels par rapport à ceux du Michigan, du Mexique et des autres pays avec lesquels nous traitons. C'est la même chose avec la hausse des cotisations au Régime de pensions du Canada. Ajouter des charges sociales ne favorisera pas du tout l'emploi.

• (1740)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Ce qui m'inquiète, monsieur le Président, au sujet des observations du député, c'est qu'elles contenaient beaucoup d'exagérations et de renseignements erronés. Le député a déclaré que l'augmentation des cotisations au RPC serait de 1 100 \$ par année afin d'investir dans le régime pour l'avenir, et c'est tout à fait faux. Des fonctionnaires du ministère des Finances ont témoigné devant le comité hier et ont signalé que très peu de personnes seraient tenues de verser 1 000 \$ ou plus. Le montant serait plutôt de l'ordre de 700 \$.

Le député a parlé du recours aux banques alimentaires. Sait-il qui a recours aux banques alimentaires à Edmonton? Ne serait-ce pas les aînés? Oui, ils ont des besoins en ce moment même, mais le gouvernement regarde vers l'avenir et tente de trouver des façons de faire en sorte que les futurs aînés n'aient pas à avoir recours à des banques alimentaires. Cette déclaration trompeuse d'un député ne me plaît pas du tout.

J'aimerais que le député me dise où se trouvent les données faisant état du montant de 1 100 \$. Elles n'existent pas. N'est-il pas d'avis que les gouvernements ont le devoir d'investir dans l'avenir?

M. Kelly McCauley: Monsieur le Président, j'ai en effet parlé avec des responsables de banque alimentaire. En fait, certains d'entre eux ont participé à la table ronde du Groupe de travail pour l'emploi en Alberta. Leur principale préoccupation, c'est la taxe sur le carbone, parce qu'il n'y a pas de façon de transférer cette taxe aux clients. Il y a 5 000 personnes de plus qui ont recours aux banques alimentaires chaque mois à Edmonton. Ce sont des personnes qui ont perdu leur emploi dans l'industrie de l'énergie, qui n'a reçu aucune aide du gouvernement. Il y a 100 000 Albertains au chômage, et la seule chose que le député trouve à faire, c'est de scander des paroles creuses. Le gouvernement et lui devraient avoir honte.

M. Dan Ruimy (Pitt Meadows—Maple Ridge, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui au nom des électeurs de ma circonscription, Pitt Meadows—Maple Ridge, au sujet d'un projet de loi qui nous rapproche d'une société plus juste, plus progressiste et plus inclusive.

Je veux prendre quelques minutes pour parler de l'importance que revêt le projet de loi C-29, non seulement en raison de l'effût direct et bénéfique qu'il aura sur des milliers de familles dans ma collectivité, mais aussi parce qu'il reflète le désir de notre pays de voir ses intérêts collectifs pris en compte en vue d'assurer un avenir meilleur pour nous tous.

J'aimerais tout d'abord raconter rapidement une anecdote concernant un électeur de ma circonscription. Le premier jour où les chèques de l'Allocation canadienne pour enfants ont été envoyés, cet électeur a appelé à mon bureau pour remercier notre gouvernement pour cette nouvelle façon, plus juste, d'aider les familles à avancer et de sortir des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté.

Toutefois, il est important de préciser que cet électeur n'a pas droit à cette allocation parce que son revenu est trop élevé. Il a expliqué qu'il a grandi dans la pauvreté et que, même s'il n'a plus besoin de l'aide, il est extrêmement fier que le présent gouvernement veille à ce que des centaines de milliers d'enfants n'aient pas à vivre dans les mêmes conditions que celles qu'il a connues.

Cet électeur n'est pas le seul à penser ainsi. D'autres sont d'avis, comme lui, que lorsqu'on tend la main à son voisin, tout le monde y gagne. Ils reflètent une mentalité selon laquelle le bien collectif sert les intérêts de tous les Canadiens, maintenant et pour les générations à venir. Les principes économiques sont clairs. Quand les familles reçoivent un coup de pouce, ce n'est pas simplement de la charité. Les sommes que nous leur versons ne serviront pas uniquement à améliorer le sort et à hausser le niveau de vie de 9 familles canadiennes sur 10, mais c'est de l'argent qui sera bel et bien réinjecté dans l'économie pour stimuler la croissance.

Un programme financier progressiste et réussi s'attaque aux problèmes à court terme pour donner des résultats à long terme. Pour les familles de Pitt Meadows—Maple Ridge, le budget signifie que les parents de Stephen pourront l'inscrire dans l'équipe de football des Knights pour la saison ou qu'Allison pourra aller au camp de vacances du ranch Timberline. Cela revitalise un peu l'économie.

Quand les familles de la classe moyenne ont de l'argent dans leurs poches, elles peuvent en dépenser plus pour leurs membres et stimuler l'économie. Les familles en profitent; l'économie aussi.

L'une des nombreuses lacunes du gouvernement conservateur qui nous a précédés a été de ne pas comprendre que l'argent donné aux plus riches n'engendre pas la croissance économique, pas plus qu'il ne rend le pays plus prospère et plus juste. Nous sommes conscients de la réalité.

L'Allocation canadienne pour enfants est une prestation non imposable, ciblée et simplifiée. Au cours des derniers mois, j'ai parlé à des gens de ma circonscription qui m'ont dit que cette nouvelle mesure les a aidés à offrir des aliments plus sains à leur famille, à acheter des fournitures scolaires à leurs enfants ou à remplacer des espadrilles usées. C'est ce que vivent de vraies familles de ma circonscription.

Appelons les choses par leur nom: c'est un vrai changement pour ces familles de ma circonscription. Soulignons également que tous les ministères sont fiers de mettre en oeuvre cette vision qui consiste à investir dans notre avenir, et je sais que les résidents de ma circonscription, Pitt Meadows—Maple Ridge, en bénéficieront de bien des façons.

Les investissements ne se font pas du jour au lendemain. Le mot « investissement » suppose qu'il faut du temps. Nous investissons dans l'avenir de nos enfants et de nos familles, ainsi que dans nos logements. C'est une stratégie à long terme. Le projet de loi C-29 donne suite à cette vision du Canada façonnée par les Canadiens eux-mêmes.

Lorsque je parle à des gens de ma collectivité et que je les entends parler de leurs espoirs et de leurs préoccupations, leurs opinions ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd. Les Canadiens étaient et sont toujours au coeur de nos décisions politiques.

Initiatives ministérielles

Il s'agit non seulement de répondre directement aux besoins des familles, mais aussi de tenir compte de ce qui importe pour nos collectivités. Le gouvernement a répondu aux préoccupations des gens des collectivités côtières et riveraines comme la mienne en investissant 1,5 milliard de dollars dans un plan de protection des océans, une mesure sans précédent dont nous avons désespérément besoin. Le gouvernement précédent n'a pas fait d'investissement de cette ampleur. Nous en avons besoin. Nous avons entendu les jeunes de ma collectivité qui peinent à payer leurs études postsecondaires et nous avons répondu en bonifiant le Programme canadien de bourses aux étudiants.

● (1745)

Il faut penser à l'avenir. Parlons-en un peu. J'ai rencontré beaucoup de jeunes de ma circonscription, des jeunes déterminés et optimistes. Le conseil jeunesse que j'ai lancé dernièrement a déjà tenu quelques réunions. Ces jeunes leaders de 14 à 24 ans sont prêts à s'attaquer à des sujets épineux, par exemple le transport, la santé mentale des jeunes, les changements climatiques, l'éducation et l'immigration. Leur exemple montre qu'il faut investir dans les jeunes de nos collectivités, des jeunes dotés d'un esprit brillant et critique. Des études révèlent que les jeunes de cette génération sont plus avancés que les autres sur le plan intellectuel. Quand on parle aux jeunes Canadiens, on constate toutefois qu'eux-mêmes et leur famille se butent encore à des obstacles qui les empêchent d'atteindre leur plein potentiel.

Nous investissons dans la jeunesse canadienne. Nous avons doublé les prêts aux étudiants. Nous soutenons les étudiants à faible revenu. Pour faciliter le remboursement de leurs dettes d'études, nous attendons qu'ils aient un salaire annuel de 25 000 \$ ou plus. Le remboursement ne commencera qu'à ce moment-là. Ils n'auront pas à payer l'intérêt. Voilà une mesure qui les aidera.

Nous augmentons en outre le financement accordé à Emplois d'été Canada. Cet été, je suis parti en mission et j'ai rencontré 80 des 100 étudiants qui ont obtenu un emploi grâce à ce programme. Il n'y a pas une entreprise, une église ou un organisme où je ne me suis pas rendu pour rencontrer ces jeunes de notre époque. Le potentiel qu'ils représentent pour le pays m'a rempli de fierté, car ils m'ont fait comprendre que nous devons investir davantage dans l'avenir du Canada et dans ses jeunes.

Nous nous employons à régler des problèmes bien réels en songeant à l'avenir. Il n'est pas ici question de créer des politiques pour le principe d'en créer et de les cocher sur une liste, ni de mettre en oeuvre des crédits d'impôt ultraspécialisés qui s'éparpillent dans tous les sens et viennent parfois en aide à des familles qui n'en ont même pas besoin. Nos politiques sont directement liées aux besoins et aux valeurs des Canadiens et elles font suite aux centaines de milliers de discussions que nous avons eues avec les habitants de ma circonscription — de toutes les circonscriptions, en fait. J'ai organisé plus d'une assemblée publique et je ne sais plus combien de tables rondes. Les gens que je rencontre sont ouverts et ils me parlent franchement.

Notre responsabilité, en tant que gouvernement, consiste notamment à faire en sorte que les programmes et les services offerts par le gouvernement correspondent aux besoins et aux souhaits des Canadiens. C'est exactement ce que nous faisons. Depuis que nous sommes au pouvoir, ce sont les Canadiens, et non les intérêts personnels d'un tel ou d'une telle, qui sont au coeur de tout ce que nous faisons.

Le projet de loi C-29 est important. Je le dis franchement, respecter notre engagement quant à un système économique plus

juste me tient beaucoup à coeur. Les députés d'en face peuvent bien tourner en dérision les nombreux propos du gouvernement concernant l'équité et les investissements dans l'économie, j'estime qu'il faut continuer à en parler. Je vais donc continuer d'insister sur l'importance d'établir l'équité, de faire des investissements et d'assurer un brillant avenir pour tous les Canadiens. Je vais continuer à faire part à la Chambre de mon enthousiasme pour les politiques proposées dans le projet de loi C-29 et les répercussions qu'elles auront dans la circonscription de Pitt Meadows—Maple Ridge.

Depuis trop longtemps, les familles de ma circonscription ont du mal à joindre les deux bouts et les mesures prévues dans le projet de loi C-29, de même que celles que l'actuel gouvernement continue de présenter, visent une société en laquelle les Canadiens peuvent croire.

● (1750)

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Monsieur le Président, je suis encore quelque peu perplexe. Le député était propriétaire d'une petite entreprise avant de devenir député. Or, tout dans le budget est contraire aux intérêts des petites entreprises. J'espère qu'il n'a pas oublié ses origines, car je crains qu'il lui soit difficile d'expliquer aux gens de Pitt Meadows les changements au RPC et la taxe sur le carbone.

Le député pourrait-il dire à ce côté-ci de la Chambre quand, selon lui, l'équilibre budgétaire sera rétabli? Il a beaucoup parlé des jeunes, de leur avenir et de leur optimisme. Toutefois, nous ne savons nullement à quelle date le budget sera rééquilibré et la génération actuelle, de même que plusieurs après elle, devront payer la dette. Nous aimerions entendre les observations du député à ce sujet.

M. Dan Ruimy: Monsieur le Président, je remercie mon distingué collègue, en face, de souligner que je suis un petit entrepreneur. En fait, j'appuie le budget parce que si nous voulons que les petites entreprises connaissent du succès, il doit y avoir des gens qui peuvent se permettre de sortir et de dépenser. Nos efforts visant l'Allocation canadienne pour enfants sont un bon exemple des mesures prises. Si les gens visitent les entreprises et les restaurants parce qu'ils disposent d'un peu plus d'argent dans leurs poches, c'est un des moyens d'aider les petites entreprises. Ce n'est pas l'inverse: si tout un chacun n'a plus un cent à dépenser, les petites entreprises en souffrent.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Comme nous travaillons ensemble à un comité où on étudie la pauvreté, il ne sera pas étonné de ma question. Celle-ci concerne l'indexation, ou plutôt la non-indexation de l'Allocation canadienne pour enfants d'ici 2020. Pour les familles, cela diminue la valeur de cette allocation jusqu'en 2020. Pour des familles à faible revenu, cela peut représenter 500 \$. En fait, l'allocation du gouvernement libéral accorde à une famille à faible revenu 6,50 \$ par mois de plus que ce que leur donnait celle des conservateurs.

Comment peut-on penser sortir une famille à faible revenu de la pauvreté avec 6,50 \$ par mois? À mon avis, le véritable changement ne concerne pas du tout les familles à faible revenu.

Alors, quand mon collègue parle des familles de sa circonscription, de quelles familles parle-t-il?

M. Dan Ruimy: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Lorsqu'il est question de l'Allocation canadienne pour enfants, la tentation de s'arrêter à des détails semble forte. Nous devons plutôt nous attarder à ses effets réels. Dans ma circonscription, des électeurs de la classe moyenne croyaient lors des consultations prébudgétaires qu'ils ne profiteraient pas de cette mesure. Lorsqu'ils me téléphonaient pour me dire qu'ils obtiennent 2 500 \$ supplémentaires, c'est ce que j'appelle un véritable changement. C'est l'orientation que nous voulons faire prendre au gouvernement et au pays. Nous permettons aux contribuables d'avoir plus d'argent dans leurs poches, voilà le message que nous devons continuer à faire passer.

• (1755)

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je veux seulement donner au député l'occasion de faire quelques commentaires. Il a affirmé que l'alourdissement du fardeau fiscal, sous la forme d'une taxe sur le carbone et d'une augmentation des charges sociales au titre du RPC, permettrait aux gens de garder plus d'argent dans leurs poches. Comment est-ce possible? La population ne tirera pas le moindre avantage des modifications au RPC avant 25 ou 35 ans. Alors, comment l'imposition de la taxe sur le carbone et la hausse des cotisations au RPC permettraient-elles aux gens de garder plus d'argent dans leurs poches?

M. Dan Ruimy: Monsieur le Président, je viens de la Colombie-Britannique, qui a mis en place un mécanisme de tarification du carbone il y a quelques années. La province a choisi de redonner cet argent grâce à des réductions d'impôt sur le revenu.

Le député a affirmé que l'augmentation des cotisations au RPC constituait un alourdissement du fardeau fiscal, mais ce n'est pas vrai. Elle permet plutôt aux gens d'investir de l'argent et de le récupérer plus tard.

Je vais répéter ce que j'ai déjà dit. Les investissements sont des stratégies à long terme et, quand nous examinons sérieusement l'Allocation canadienne pour enfants, nous constatons qu'elle vise avant tout à permettre aux personnes de garder plus d'argent dans leurs poches. L'objectif n'est pas de tromper les gens en taxant les crédits d'impôt qu'ils reçoivent. Non, il s'agit d'une allocation non imposable, facilement accessible et versée directement dans les poches des contribuables. C'est ce que les Canadiens cherchent, et c'est ce qui les aiderait le plus.

Le vice-président: Avant de reprendre le débat, je tiens à informer le député de Windsor-Ouest qu'il ne reste qu'environ quatre minutes à la période prévue pour les initiatives ministérielles cet après-midi, mais je lui accorderai tout de même la parole. Il disposera de quatre minutes pour ses remarques.

Le député de Windsor-Ouest a la parole.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NDP): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour participer à un débat très important au sujet de l'argent des contribuables et de ce que devient notre pays.

L'un des aspects intéressants du processus d'affectation budgétaire est que le gouvernement a pris la décision de multiplier les partenariats public-privé dans le domaine de l'infrastructure. Ils n'ont pas fait campagne là-dessus au cours des dernières élections. Or, c'est ce qui motive leurs actions en ce moment en raison de leur besoin pressant de financer certaines de leurs promesses électorales et en raison de leurs pratiques budgétaires qui sont vraiment hors de contrôle. En effet, nous sommes passés d'un déficit prévu de 10 milliards de dollars à un déficit prévu de 40 milliards de dollars. À

mon avis, au bout du compte, le déficit sera encore plus élevé que cela.

Lundi, le premier ministre et son cabinet ont passé l'après-midi au Ritz-Carlton à Toronto pour vanter et ni plus ni moins vendre des portions du Canada, surtout les infrastructures, au secteur privé. Voilà une situation intéressante. Ce jour-là, le secteur privé était composé non seulement de sociétés financières privées dont nous ne connaissons pas les investisseurs, mais aussi de pays antidémocratiques qui ont leurs propres banques d'infrastructure et apports de capitaux leur permettant d'acheter des entreprises canadiennes.

Cela me rappelle l'une de mes premières interventions à la Chambre des communes, lorsque la China Minmetals souhaitait acheter des ressources naturelles canadiennes mais que la Loi sur Investissement Canada ne prévoyait aucune disposition en matière de sécurité nationale. J'avais travaillé avec acharnement pour faire ajouter de telles dispositions à la Loi sur Investissement Canada, car un gouvernement communiste non démocratique utilisait ses assises financières pour acheter des ressources naturelles canadiennes. L'ironie est qu'à la même époque, le gouvernement de Paul Martin vendait Petro-Canada. On jugeait donc acceptable que le gouvernement communiste de la Chine achète des ressources naturelles ainsi que des actifs et des entreprises du secteur gazier du Canada, mais pas que les Canadiens demeurent propriétaires de leurs propres entreprises et ressources naturelles, dans lesquelles leurs investissements passés avaient rapporté des dividendes.

Lorsqu'on examine les états financiers, on constate que ces ventes à rabais ont fait perdre des centaines de millions de dollars au gouvernement, car les prix sont montés en flèche dans les mois qui ont suivi la vente. Les choses ont pris un tournant imprévu et, à ce jour, le Canada en subit encore les conséquences.

Lorsqu'on examine la question sous l'angle économique, il faut souligner que l'on parle de partenariats public-privé qui seront formés dans un pays comme le Canada, qui a l'un des niveaux d'endettement les plus bas et qui possède déjà de très nombreuses infrastructures. Nos capacités à cet égard ne font aucun doute. Nous avons également l'un des taux d'emprunt les plus bas et c'est important de le faire remarquer, car la faiblesse de ces taux crée des possibilités. Or, le gouvernement veut tout de même faire appel à d'autres pays et à des sociétés de capitaux privées qui feront des profits sur des infrastructures que les Canadiens ont déjà payées.

Quelle étrange situation. Si l'on songe à l'avenir de nos enfants, c'est une façon de les assommer, comme nous l'avons fait avec l'autoroute 401, qui a permis à ces entreprises d'obtenir des actifs et de financer leurs profits en hypothéquant l'avenir de nos enfants.

Je sais que je dois conclure, mais c'est un moyen étrange de laisser à nos enfants un héritage censé être fondé sur la responsabilité économique et financière.

• (1800)

Le vice-président: Comme il est 17 h 59, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions nécessaires pour terminer l'étude à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur le sous-amendement. Puis-je me dispenser d'en faire lecture?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture du sous-amendement.]

Initiatives ministérielles

Plait-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le vice-président: Convoquez les députés.

● (1840)

[Français]

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 146)

POUR

Députés

Abouitaif	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Anderson
Angus	Arnold
Ashton	Aubin
Barlow	Barsalou-Duval
Beaulieu	Benson
Bergen	Bernier
Berthold	Bezan
Blaikie	Blaney (North Island—Powell River)
Block	Boucher
Boudrias	Boulerice
Boutin-Sweet	Brassard
Brousseau	Brown
Calkins	Cannings
Caron	Carrie
Chong	Choquette
Christopherson	Clarke
Clement	Cooper
Cullen	Davies
Deltell	Diotte
Donnelly	Dreeschen
Dubé	Dusseault
Duvall	Eglinski
Falk	Fortin
Gallant	Garrison
Généreux	Genuis
Gill	Gladu
Godin	Gourde
Harder	Hoback
Hughes	Jeneroux
Johns	Julian
Kelly	Kent
Kitchen	Kmiec
Kwan	Lake
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Laverdière
Leitch	Liepert
Lobb	Lukiwski
MacGregor	MacKenzie
Maguire	Malcolmson
Masse (Windsor West)	Mathysen
McCauley (Edmonton West)	McColeman
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)
Moore	Mulcair
Nantel	Nater
Nicholson	Nuttall
Obhrai	Paul-Hus
Plamondon	Poillievre
Quach	Raitt
Ramsey	Rankin
Rayes	Reid
Rempel	Richards
Sansoucy	Saroya
Scheer	Schmale
Shields	Shipley

Sopuck	Sorenson
Stanton	Stetski
Stewart	Strahl
Stubbs	Sweet
Thériault	Tilson
Trost	Trudel
Van Kesteren	Van Loan
Vecchio	Viersen
Wagantall	Warawa
Warkentin	Waugh
Webber	Weir
Wong	Yurdiga
Zimmer — 135	

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Arseneault
Arya	Ayoub
Badawey	Bagnell
Bains	Baylis
Beech	Bennett
Bibeau	Bittle
Blair	Boissonnault
Bossio	Bratina
Breton	Brison
Caesar-Chavannes	Carr
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Champagne
Chan	Chen
Cuzner	Dabrusin
Damoff	DeCoursey
Dhaliwal	Dhillon
Di Iorio	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Eyking	Eyolfson
Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Foote
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Fry
Fuhr	Garneau
Gerretsen	Goldsmith-Jones
Goodale	Graham
Grewal	Hajdu
Hardie	Harvey
Hehr	Holland
Housefather	Hussen
Hutchings	Iacono
Joly	Jones
Jordan	Jowhari
Kang	Khalid
Khera	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemieux	Leslie
Levitt	Lightbound
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
May (Cambridge)	May (Saanch—Gulf Islands)
McCallum	McCrimmon
McDonald	McGuinity
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod (Northwest Territories)	Mendès

Initiatives ministérielles

Medicino	Mihychuk
Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs)	
Monsef	
Morrissey	Murray
Nassif	Nault
O'Connell	Oliphant
Oliver	O'Regan
Ouellette	Paradis
Peschisolido	Peterson
Petipas Taylor	Philpott
Picard	Poissant
Qualtrough	Ratansi
Rioux	Robillard
Rodriguez	Romanado
Rota	Rudd
Ruimy	Rusnak
Sahota	Saini
Sajjan	Samson
Sangha	Sarai
Scarpaleggia	Schiefke
Schulte	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton South)
Sikand	Simms
Sohi	Sorbara
Spengemann	Tabbara
Tan	Tassi
Tootoo	Vandal
Vandenbeld	Vaughan
Virani	Whalen
Wilkinson	Wilson-Raybould
Wrzesniewski	Young
Zahid — 175	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

La prochaine mise aux voix porte sur l'amendement. La question est la suivante.

[Traduction]

Puis-je me dispenser de lire l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de l'amendement.]

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (1850)

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 147)

POUR

Députés

Aboultouf	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Anderson
Angus	Arnold
Ashton	Aubin
Barlow	Barsalou-Duval
Beaulieu	Benson
Bergen	Bernier
Berthold	Bezan

Blaikie	Blaney (North Island—Powell River)
Block	Boucher
Boudrias	Boulter
Boutin-Sweet	Brassard
Brosseau	Brown
Calkins	Cannings
Caron	Carrie
Chong	Choquette
Christopherson	Clarke
Clement	Cooper
Cullen	Davies
Deltell	Diotte
Donnelly	Dreeschen
Dubé	Dusseault
Duvall	Eglinski
Falk	Fortin
Gallant	Garrison
Généreux	Genius
Gill	Gladu
Godin	Gourde
Harder	Hoback
Hughes	Jeneroux
Johns	Julian
Kelly	Kent
Kitchen	Kmiec
Kwan	Lake
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Laverdière
Leitch	Liepert
Lobb	Lukiwski
MacGregor	MacKenzie
Maguire	Malcolmson
Masse (Windsor West)	Mathysen
McCaughey (Edmonton West)	McColeman
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)
Moore	Mulcair
Nantel	Nater
Nicholson	Nuttall
Obhrai	Paul-Hus
Plamondon	Poillievre
Quach	Raitt
Ramsey	Rankin
Rayes	Reid
Rempel	Richards
Sansoucy	Saroya
Scheer	Schmale
Shields	Shipley
Sopuck	Sorenson
Stanton	Stetski
Stewart	Strahl
Stubbs	Sweet
Thériault	Tilson
Trost	Trudel
Van Kesteren	Van Loan
Vecchio	Viersen
Wagantall	Warawa
Warkentin	Waugh
Webber	Weir
Wong	Yurdiga
Zimmer — 135	

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Arseneault
Arya	Ayoub
Badawey	Bagnell

Initiatives ministérielles

Bains	Baylis
Beech	Bennett
Bibeau	Bittle
Blair	Boissonnault
Bossio	Bratina
Breton	Brison
Caesar-Chavannes	Carr
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Champagne
Chan	Chen
Cuzner	Dabrusin
Damoff	DeCoursey
Dhaliwal	Dhillon
Di Iorio	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Eyking	Eyolfson
Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Foote
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Fry
Fuhr	Gameau
Gerretsen	Goldsmith-Jones
Goodale	Graham
Grewal	Hajdu
Hardie	Harvey
Hehr	Holland
Housefather	Hussen
Hutchings	Iacono
Joly	Jones
Jordan	Jowhari
Kang	Khalid
Khera	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemieux	Leslie
Levitt	Lightbound
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
May (Cambridge)	May (Saarich—Gulf Islands)
McCallum	McCrimmon
McDonald	McGuinty
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod (Northwest Territories)	Mendès
Mendicino	Mihychuk
Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs)	
Monsef	Murray
Morrissey	Nault
Nassif	Oliphant
O'Connell	O'Regan
Oliver	Paradis
Ouellette	Peterson
Peschisolido	Philpott
Petitpas Taylor	Poissant
Picard	Ratansi
Qualtrough	Robillard
Rioux	Romanado
Rodriguez	Rudd
Rota	Rusnak
Ruimy	Saini
Sahota	Samson
Sajjan	Sarai
Sangha	Schiefke
Scarpaleggia	Serré
Schulte	Shanahan
Sgro	Sidhu (Brampton South)
Sheehan	Simms
Sikand	Sorbara
Sohi	Tabbara
Spengemann	Tassi
Tan	Vandal
Tootoo	Vaughan
Vandenbeld	Whalen
Virani	Wilson-Raybould
Wilkinson	Young
Wrzesnewskyj	
Zahid — 175	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

Le prochain vote porte sur la motion principale. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

● (1900)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 148)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Arseneault
Arya	Ayoub
Badawey	Bagnell
Bains	Baylis
Beech	Bennett
Bibeau	Bittle
Blair	Boissonnault
Bossio	Bratina
Breton	Brison
Caesar-Chavannes	Carr
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Champagne
Chan	Chen
Cuzner	Dabrusin
Damoff	DeCoursey
Dhaliwal	Dhillon
Di Iorio	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Eyking	Eyolfson
Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Foote
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Fry
Fuhr	Gameau
Gerretsen	Goldsmith-Jones
Goodale	Graham
Grewal	Hajdu
Hardie	Harvey
Hehr	Holland
Housefather	Hussen
Hutchings	Iacono
Joly	Jones
Jordan	Jowhari
Kang	Khalid
Khera	Lametti

Lamoureux
Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
Lebouthillier
Lemieux
Levitt
Lockhart
Longfield
MacAulay (Cardigan)
Maloney
May (Cambridge)
McCrimmon
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
Mendès
Mihychuk
Soeurs)
Monsef
Murray
Nault
Oliphant
O'Regan
Paradis
Peterson
Philpott
Poissant
Ratansi
Robillard
Romanado
Rudd
Rusnak
Saini
Samson
Sarai
Schieffe
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton South)
Simms
Sorbara
Tabbara
Tassi
Vandal
Vaughan
Whalen
Wilson-Raybould
Young

Lapointe
LeBlanc
Lefebvre
Leslie
Lightbound
Long
Ludwig
MacKinnon (Gatineau)
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
McCallum
McDonald
McKay
McLeod (Northwest Territories)
Mendicino
Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-
Morrissey
Nassif
O'Connell
Oliver
Ouellette
Peschisolido
Petitpas Taylor
Picard
Qualtrough
Rioux
Rodríguez
Rota
Ruimy
Sahota
Sajjan
Sangha
Scarpaleggia
Schulte
Sgro
Sheehan
Sikand
Sohi
Spengemann
Tan
Tootoo
Vandenbeld
Virani
Wilkinson
Wrzesnewskyj
Zahid— 174

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albrecht
Ambrose
Angus
Ashton
Barlow
Beaulieu
Bergen
Berthold
Blaikie
Block
Boudrias
Boutin-Sweet
Brousseau
Calkins
Caron
Chong
Christopherson
Clement
Cullen
Deltell
Donnelly
Dubé
Duvall
Falk
Gallant
Généreux
Gill
Godin
Harder
Hughes
Johns
Kelly
Kitchen
Kwan
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Leitch
Lobb

Albas
Allison
Anderson
Arnold
Aubin
Barsalou-Duval
Benson
Bernier
Bezan
Blaney (North Island—Powell River)
Boucher
Boulerice
Brassard
Brown
Cannings
Carrie
Choquette
Clarke
Cooper
Davies
Diotte
Dreeschen
Dusseault
Egliniski
Fortin
Garrison
Genuis
Gladu
Gourde
Hoback
Jeneroux
Julian
Kent
Kmieciak
Lake
Laverdière
Liepert
Lukiwski

Initiatives ministérielles

MacGregor
Maguire
Masse (Windsor West)
May (Saanic—Gulf Islands)
McColeman
Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)
Mulcair
Nater
Nuttall
Paul-Hus
Poilievre
Raitt
Rankin
Reid
Richards
Saroya
Schmale
Shipley
Sorenson
Stetski
Strahl
Sweet
Tilson
Trudel
Van Loan
Viersen
Warawa
Waugh
Weir
Yurdiga
MacKenzie
Malcolmson
Mathysen
McCauley (Edmonton West)
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Moore
Nantel
Nicholson
Obhrai
Plamondon
Quach
Ramsey
Rayes
Rempel
Sansoucy
Scheer
Shields
Sopuck
Stanton
Stewart
Stubbs
Thériault
Trost
Van Kesteren
Vecchio
Wagantall
Warkentin
Webber
Wong
Zimmer— 136

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, ce projet de loi est renvoyé au Comité permanent des finances.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

* * *

[Traduction]

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 14 novembre, de la motion portant que le projet de loi C-26, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Le Président: La Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur le sous-amendement.

● (1905)

[Français]

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n^o 149)

POUR

Députés

Aboultaif
Albrecht
Ambrose
Arnold
Bergen
Berthold
Block
Brassard
Chong

Albas
Allison
Anderson
Barlow
Bernier
Bezan
Boucher
Brown
Carrie
Clarke

Initiatives ministérielles

Clement	Cooper
Deltell	Diotte
Dreeshen	Eglinski
Falk	Gallant
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Gourde	Harder
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kent
Kitchen	Kniec
Lake	Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Leitch	Liepert
Lobb	Lukiwski
MacKenzie	Maguire
McCauley (Edmonton West)	McColeman
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)
Nater	Nicholson
Nuttall	Obhrai
Paul-Hus	Poilievre
Raitt	Rayes
Reid	Rempel
Richards	Saroya
Scheer	Schmale
Shields	Shipley
Sopuck	Sorenson
Stanton	Strahl
Stubbs	Sweet
Tilson	Trost
Van Kesteren	Van Loan
Vecchio	Viersen
Wagantall	Warawa
Warkentin	Waugh
Webber	Wong
Yurdiga	Zimmer — 88

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Aubin
Ayoub	Badawey
Bagnell	Bains
Baylis	Beech
Bennett	Benson
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blaney (North Island—Powell River)	Boissonnault
Bossio	Boulerice
Boutin-Sweet	Bratina
Breton	Brisson
Brosseau	Caesar-Chavannes
Cannings	Caron
Carr	Casey (Cumberland—Colchester)
Casey (Charlottetown)	Chagger
Champagne	Chan
Chen	Choquette
Christopherson	Cullen
Cuzner	Dabrusin
Damoff	Davies
DeCoursey	Dhaliwal
Dhillon	Di Iorio
Donnelly	Drouin
Dubé	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Dusseault
Duvall	Dzerowicz
Easter	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Erskine-Smith	Eyking
Eyolfson	Fergus
Fillmore	Finnigan
Fisher	Fonseca
Foote	Fragiskatos
Fraser (West Nova)	Fraser (Central Nova)
Fry	Fuhr
Garneau	Garrison
Gerretsen	Goldsmith-Jones
Goodale	Graham
Grewal	Hajdu
Hardie	Harvey
Hehr	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Johns
Joly	Jones

Jordan	Jowhari
Julian	Kang
Khalid	Khera
Kwan	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)	Laverdière
LeBlanc	Lebouthillier
Lefebvre	Lemieux
Leslie	Levitt
Lightbound	Lockhart
Long	Longfield
Ludwig	MacAulay (Cardigan)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Malcolmson	Maloney
Masse (Windsor West)	Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McCallum
McCrimmon	McDonald
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
Mendès	Medicino
Mihychuk	Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Socurs)
Monsef	Moore
Morrissey	Mulcair
Murray	Nantel
Nassif	Nault
O'Connell	Oliphant
Oliver	O'Regan
Ouellette	Paradis
Peschisolido	Peterson
Petitpas Taylor	Philpott
Picard	Poissant
Quach	Qualtrough
Ramsey	Rankin
Ratansi	Rioux
Robillard	Rodriguez
Romanado	Rota
Rudd	Ruimy
Rusnak	Sahota
Saini	Sajjan
Samson	Sangha
Sansoucy	Sarai
Scarpaleggia	Schiefke
Schulte	Serré
Sgro	Shanahan
Sheehan	Sidhu (Brampton South)
Sikand	Simms
Sohi	Sorbara
Spengemann	Stetski
Stewart	Tabbara
Tan	Tassi
Tootoo	Trudel
Vandal	Vandenbeld
Vaughan	Virani
Weir	Whalen
Wilkinson	Wilson-Raybould
Wrzesnewskyj	Young
Zahid — 215	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

[Traduction]

Je tiens à informer la Chambre qu'en raison du retard il n'y aura pas d'heure réservée aux initiatives parlementaires aujourd'hui. Par conséquent, l'article est reporté à une séance ultérieure.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

● (1910)

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour revenir sur une question que j'ai posée il y a un peu moins de deux semaines. Le 4 novembre dernier, j'ai demandé au ministre de la Défense quelles étaient les régions de l'Afrique où nous comptons envoyer nos soldats participer à une mission des Nations unies. On parlait particulièrement de cerner les causes profondes du mouvement terroriste et de comprendre pourquoi les choses vont de mal en pis dans ce continent. Nous avons essentiellement affaire à des terroristes radicalisés; des individus motivés par une idéologie tordue et une vision complètement déformée de la religion souhaitant faire le djihad et se servir des Casques bleus comme cible.

Nous savons qu'Al-Qaïda au Maghreb, la principale organisation terroriste au Mali, l'un des pays où le gouvernement veut envoyer nos troupes, a déclaré son intention d'utiliser les Casques bleus des Nations unies comme cibles d'entraînement. Depuis le début de la mission des Nations unies au Mali il y a quelques années, plus de 106 Casques bleus ont d'ailleurs été tués, la plupart par des terroristes.

Ce qu'il ne faut pas oublier — surtout quand tout le monde veut parler des causes profondes de ce mal —, c'est que ces organisations, ces gangs, ces bandits, ces terroristes recrutent les individus radicalisés avec beaucoup de succès et les gardent dans leurs rangs. Nous devons aussi nous souvenir que les principaux groupes contre lesquels nous lutterons et auxquels nos soldats seront confrontés font partie des organisations terroristes majeures. Même l'organisation Al-Qaïda au Maghreb, présente au Mali, s'est fragmentée et une partie du groupe, dirigée par al-Zawahiri, a déclaré son allégeance au groupe État islamique.

L'organisation que nous combattons en Irak, qui a semé le chaos et la mort et causé tant d'atrocités en Syrie, est donc la même que celle à qui nous avons maintenant affaire au Mali.

Nous avons envoyé nos troupes en Afghanistan pour combattre les talibans et Al-Qaïda. Al-Qaïda est toujours présent. Le groupe perdure et continue de commettre des actes terroristes et toutes sortes d'atrocités envers des civils innocents. Il ne joue pas selon ce que nous appelons les règles de guerre. Cela dit, il perd du terrain. Même s'il peut toujours compter sur l'allégeance d'al-Chabaab en Somalie et au Kenya, il a perdu le contrôle de Boko Haram, qui prête maintenant allégeance au groupe armé État islamique. De plus, il est important de savoir que Boko Haram est présent au Nigeria, au Niger, au Tchad et dans le Nord du Cameroun, là où nos troupes peuvent se rendre.

Pourquoi chercher les causes profondes? Pourquoi envoyer nos troupes là-bas dans le cadre d'une mission des Nations unies, ensevelies sous des couches de bureaucratie qui visent à gérer les organisations terroristes présentes? Pourquoi le gouvernement n'opte-t-il pas pour une mission de l'OTAN ou une mission sous l'égide des Nations unies pour véritablement éradiquer ce mal? Oublions les causes profondes et visons à nous débarrasser de ces terroristes et à ramener un véritable climat de civilité et de protection pour les populations civiles d'Afrique du Nord.

Motion d'ajournement

Nous sommes surtout inquiets que les Nations unies ne soient pas la bonne organisation pour mener un effort de guerre. Lorsque nous luttons contre le terrorisme, nous sommes en guerre. Même le gouvernement a laissé tomber le terme « maintien de la paix », car il n'y a aucune paix à maintenir.

J'ai hâte d'entendre la réponse du secrétaire parlementaire.

● (1915)

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, c'est la première fois que mon collègue s'intéresse à ce que j'ai à dire à ce sujet.

La question porte sur les causes profondes. Le député a mentionné à quelques reprises qu'il trouvait que c'était une perte de temps de chercher et de cerner les causes profondes. Cela ne me surprend pas. Nos philosophies divergent complètement en ce qui concerne les affaires mondiales.

Il est important de connaître les causes profondes. Il ne faudrait surtout pas qu'il nous vienne à l'esprit de demander à un protagoniste de nous expliquer les causes profondes d'un conflit. L'autre approche est de tirer d'abord et de poser les questions plus tard. Cette approche veut également que l'on fasse la morale aux méchants — et il n'en manque pas — dans le confort de sa petite cachette. L'Iran est le principal exportateur mondial du terrorisme d'État. Les Russes font preuve d'agressivité et déstabilisent l'Europe de l'Est — les pays baltes, l'Ukraine, et cetera. Les djihadistes se trouvent dans de nombreux pays. Le président Assad est d'une brutalité jamais vue. En toute franchise, il n'est pas particulièrement utile de se tenir dans sa cachette et de faire la morale aux méchants.

Notre approche consiste à tenter de déterminer les causes. Afin de décider si nous allons participer à des opérations de maintien de la paix — et je répète qu'aucune décision n'a été prise à cet égard —, le ministre s'est rendu en Afrique à deux reprises. Il a visité sept pays. Il a rencontré des représentants d'organisations non gouvernementales, du gouvernement et de l'opposition. Dans l'un de ses voyages, il était accompagné de deux des Canadiens les mieux renseignés sur la résolution des conflits, à savoir la juge Arbour et le général Dallaire. Ces deux personnes se spécialisent toutes les deux dans les conflits, notamment leur réduction.

Je sais qu'il est naïf de penser que, si nous comprenons les causes profondes, nous pourrions contribuer à la résolution de certains de ces conflits. Il est possible que les changements climatiques fassent partie de ces causes profondes, par exemple dans une situation où ils forcent la migration de la population. Ces migrations provoquent des conflits. Cela peut être attribuable à l'interprétation faussée de certaines des grandes religions du monde ou à un conflit qui existe depuis toujours, par exemple une ancienne guerre tribale. Le Moyen-Orient est secoué par les conflits depuis 4 000 ans: des conflits ethniques, des conflits religieux, des conflits tribaux, des conflits au sujet des ressources.

Si nous comprenons certaines des causes profondes de ces conflits, nous n'aurons peut-être pas à recourir aux armes si souvent.

Je signale que le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Développement international se sont rendus sur les lieux. Nous préconisons une approche pangouvernementale. Nous ne pouvons pas continuer de tirer sur les gens et nous attendre à ce que les conflits se résolvent. Si nous comprenons les racines des conflits, nous pourrions peut-être adopter une approche qui contribuerait aux opérations de maintien de la paix.

Motion d'ajournement

● (1920)

M. James Bezan: Monsieur le Président, malheureusement, les observations du secrétaire parlementaire ne tiennent pas compte du fait que les interventions qui se déroulent actuellement ont déjà été ratifiées. Il est trop tard pour commencer à parler de causes profondes de ce à quoi nos militaires vont devoir faire face.

L'idée de pouvoir un jour prévenir les conflits est un objectif louable, mais c'est maintenant qu'il faut éliminer ces terroristes. Le mouvement djihadiste attire des gens de tous les horizons, pour une variété de raisons. Leur radicalisation trouve racine dans la religion, ou la philosophie, ou leur haine de l'Occident. C'est pourquoi cette lutte exige un équipement et un commandement appropriés.

Le général Vance, chef d'état-major de la Défense, a comparu devant le comité aujourd'hui. Il a déclaré clairement qu'il verrait à avoir de l'emprise sur les règles d'engagement des militaires et sur leur commandement.

Rappelons que nous travaillons avec les Nations unies, auxquelles on doit le fiasco de la Bosnie et celui du Rwanda. Après avoir servi là-bas, des militaires, dont le général Roméo Dallaire, souffraient de stress post-traumatique et de terribles blessures de stress opérationnel.

Il faut prendre les choses en main. Il faut voir à ce que nos militaires aient l'équipement dont ils ont besoin pour éliminer les terroristes et protéger les civils, et faire en sorte qu'ils soient placés sous le commandement d'une autre entité que les Nations unies.

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, je vais répondre au député en citant en gros les paroles du ministre, qui, hier, en réponse à une question de mon collègue, a parlé de ses voyages, dont son plus récent, au Mali et au Sénégal. Le ministre a abordé ces voyages de la même manière qu'un soldat examine une zone de conflit. En fait, il a visité à maintes reprises des zones de conflit. Il sait donc de quoi il parle. Le ministre et le chef d'état-major de la Défense ne mettront jamais la vie de nos soldats en danger.

Le député a parlé du chef d'état-major de la Défense, le général Vance, qui, aujourd'hui, a déclaré ce qui suit devant un comité: « Pour ce qui est de notre capacité de nous protéger, nous avons appris beaucoup de choses au Rwanda [...] Je vais veiller à ce que les militaires disposent des règles d'engagement dont ils ont besoin pour se défendre et pour défendre les personnes avec lesquelles ils travaillent. » Par extension, je dirais qu'il s'agit des civils. Il a ajouté: « Ils disposeront des règles d'engagement dont ils ont besoin au cours d'une opération prévue au chapitre 7 [...] en vue de contribuer efficacement à une telle mission. »

Je suis persuadé que ces observations ne répondent pas nécessairement à la question du député.

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Fin Donnelly (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'ai posé une question concernant la décision du gouvernement libéral de faire passer d'un an à six ans la durée de validité des permis de salmoniculture dans des cages en filet. Le gouvernement a pris cette décision sans consulter ni le public en général ni les Premières Nations et sans procéder à une évaluation environnementale.

Le ministre a dit que le gouvernement fonderait ses décisions « sur les avis scientifiques et les normes en vigueur ». Mais ce n'est pas ce que fait le gouvernement. Les données scientifiques sont claires, et le gouvernement choisit de les ignorer. La salmoniculture dans des cages en filet menace gravement le saumon sauvage, et faire passer à six ans la durée de validité des permis est contraire à la responsabilité

de protection du saumon sauvage qui incombe au ministère. Je ne comprends pas comment le gouvernement peut prétendre qu'il veut appliquer les recommandations de la commission Cohen, tisser des relations de nation à nation avec les Premières Nations et prendre des décisions à partir des données objectives, puis délivrer des permis de six ans de salmoniculture dans des cages en filet. Le gouvernement choisit tout bonnement d'ignorer les travaux scientifiques et les objections des Premières Nations.

Je voudrais rappeler au gouvernement l'une des conclusions principales du juge Cohen au sujet de la salmoniculture dans des cages en filet. Il écrit ceci:

[...] l'élevage salmonicole expose le saumon rouge du Fraser à un risque de préjudice grave ou irréversible. Les maladies se transmettent entre les saumons sauvages et les saumons d'élevage et je suis convaincu que les fermes salmonicoles se trouvant le long des voies de migration du saumon rouge peuvent introduire des maladies exotiques et aggraver les maladies endémiques de sorte à entraîner un impact négatif.

J'aimerais également rappeler au gouvernement que, selon les recommandations 18 et 19, si les fermes d'élevage de saumon des îles Discovery posent plus qu'un risque minime de préjudice grave, elles devraient cesser leurs activités, et aucune autre ne devrait voir le jour. Il est tout à fait incohérent de conserver les permis d'un an pour les îles Discovery tout en accordant des permis de six ans ailleurs, tout particulièrement parce qu'on a obtenu cette année encore plus de preuves quant aux risques accrus de maladies provenant des fermes salmonicoles.

Kristi Miller, une scientifique du ministère des Pêches et des Océans, a confirmé la présence d'une inflammation cardiaque et musculo-squelettique dans des échantillons de saumons atlantiques prélevés dans une ferme salmonicole en Colombie-Britannique. Cette découverte prouve qu'il faut prendre des mesures pour éviter la propagation de cette maladie mortelle pour le saumon, qui aurait un effet dévastateur si elle se propageait au saumon sauvage du Pacifique.

De nombreuses études ont été publiées au sujet des répercussions négatives sur le saumon sauvage du pou du poisson lié aux élevages de saumon. Absolument rien ne prouve que ces risques ont été éliminés. Autoriser l'industrie de l'élevage du saumon dans des parcs en filet à étendre de façon officielle ses activités au moyen de permis de six ans, malgré l'absence de données scientifiques à l'appui, va tout à fait à l'encontre d'une approche préventive. Le gouvernement nie-t-il les données confirmant que les fermes piscicoles élevant le saumon dans des parcs en filet posent plus qu'un risque minime de préjudice à l'égard du saumon sauvage? A-t-il des preuves à présenter à l'appui?

En outre, la commission Cohen a demandé au gouvernement de mettre un frein à la promotion des exploitations industrielles qui font l'élevage du saumon dans des parcs en filet et de leur produit, le saumon d'élevage, afin de revenir à l'objectif premier, qui est de protéger le saumon sauvage. La décision d'accorder des permis montre que le ministère va à l'encontre de son mandat. La promotion de l'élevage du saumon dans des parcs en filet semble passer avant le mandat constitutionnel du ministère, qui est de protéger le poisson sauvage et l'industrie de la pêche.

Le secrétaire parlementaire doit expliquer pourquoi le gouvernement a choisi de s'écarter ainsi de la bonne direction.

Motion d'ajournement

• (1925)

M. Sean Casey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour dire à quel point j'ai confiance en la gestion de la réglementation de l'aquaculture dans tout le Canada, et particulièrement en Colombie-Britannique. Afin de gérer l'incidence de l'industrie sur l'environnement, des règlements et des conditions de licences ont été instaurés afin de faire respecter des seuils et des normes fondés sur des données probantes. De plus, on oblige l'industrie à faire rapport sur toutes ses activités au ministère des Pêches et des Océans.

Ces règles et ces exigences en matière de rapports rendent l'aquaculture des poissons à nageoires en Colombie-Britannique la plus sévèrement réglementée et la plus transparente au Canada. Résultat: nous en savons beaucoup sur la gestion et les activités de cette industrie, y compris les résultats selon les rapports, les vérifications, les mesures de surveillance et d'autres mesures de gestion.

Que nous révèlent toutes ces données accumulées au cours des cinq dernières années? Indiquent-elles des problèmes importants dans l'industrie de l'aquaculture des poissons à nageoires en Colombie-Britannique? En fait, elles montrent que l'industrie a réduit de manière constante son impact sur l'environnement, atténué les effets des répercussions qu'elle a eues et réduit au minimum ses interactions avec les populations sauvages et leur habitat.

Nous sommes un pays et un gouvernement qui se fient aux meilleurs avis scientifiques pour documenter nos régimes réglementaires. Nous fondons nos décisions sur des preuves et nous n'avons aucune preuve que l'environnement est sacrifié au profit du développement économique de l'industrie aquacole en Colombie-Britannique. L'industrie aquacole du Canada en général a un bilan exemplaire et se conforme chaque année à hauteur de 99 % aux règlements afférents à la Loi sur les pêches.

Selon les preuves dont il dispose, Pêches et Océans Canada a accepté d'autoriser les permis pluriannuels pour les aquaculteurs de la Colombie-Britannique. Ce type de permis est la norme dans d'autres pays et en l'utilisant en Colombie-Britannique, nous offrons à notre industrie des conditions équitables par rapport à celles de ses concurrents. L'initiative a été prise après avoir pleinement consulté l'industrie aquacole et d'autres parties prenantes, ainsi que les peuples autochtones.

Il faut souligner que le gouvernement conserve en tout temps la possibilité de modifier les conditions d'octroi des permis, quelle que soit la durée de ces derniers, aux fins de conservation et de protection du poisson. Ce changement réduit le fardeau administratif de l'industrie et de Pêches et Océans Canada, mais il n'a aucune incidence sur notre capacité de gérer l'industrie.

En nous fondant sur tous les éléments probants, nous estimons que le régime réglementaire est assez rigoureux et solide pour garantir des emplois stables et bien rémunérés à des milliers de gens vivant dans des régions rurales et éloignées, et dans les collectivités côtières. Il permet d'appuyer une industrie aquacole novatrice et de calibre mondial, et de protéger les populations sauvages et l'environnement aquatique.

Par conséquent, j'exprime aujourd'hui à la Chambre mon appui à l'industrie de l'aquaculture, non seulement en Colombie-Britannique, mais aussi partout au pays, de même qu'à notre régime de réglementation rigoureux, aux bons emplois et aux fruits de mer de culture sains et nutritifs qui nourrissent les Canadiens et d'autres personnes ailleurs dans le monde.

• (1930)

M. Fin Donnelly: Monsieur le Président, le gouvernement devrait prendre la bonne décision de rétablir immédiatement le régime de délivrance de permis d'un an, de respecter les recommandations du juge Cohen et de s'engager à protéger les saumons sauvages en appuyant mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-228, qui vise à appuyer la transition de l'élevage du saumon dans des parcs en filet à l'élevage dans des parcs clos sur la côte Ouest d'ici cinq ans.

Au lieu de cela, le gouvernement a tout simplement décidé de ne pas tenir compte des données scientifiques et des préoccupations des Premières Nations. Il n'y a pas eu de consultation ou d'entente avec les Premières Nations en ce qui a trait à la délivrance de ces permis de salmoniculture. Soulignons notamment l'absence de consultation auprès du conseil tribal de la nation Musgamagw Dzawada'enuxw, alors qu'environ le tiers des élevages de saumon de la Colombie-Britannique se trouvent sur leur territoire.

Le gouvernement s'engagera-t-il à consulter immédiatement le conseil tribal de la nation Musgamagw Dzawada'enuxw et les autres nations autochtones dont les droits de pêche au saumon sauvage sont menacés par l'élevage du saumon dans des parcs en filet?

M. Sean Casey: Monsieur le Président, je répète que je suis convaincu que, dans la gestion de la réglementation de l'industrie de l'aquaculture dans l'ensemble du Canada, mais tout particulièrement en Colombie-Britannique, l'effet de toute la réglementation et des exigences de reddition de comptes en place rend l'aquaculture de poissons à nageoires en Colombie-Britannique le secteur de l'aquaculture le plus lourdement réglementé et le plus transparent au Canada.

Pêches et Océans Canada a convenu d'autoriser la délivrance de permis pluriannuels pour les exploitants aquacoles en Colombie-Britannique. Toutefois, le gouvernement maintient la capacité de modifier les conditions de délivrance de permis en tout temps pour la conservation et la protection du poisson, quelle que soit la durée du permis. Cette initiative a été entreprise en consultation avec l'industrie de l'aquaculture et les autres parties intéressées, ainsi qu'avec les Autochtones.

Nous estimons que le régime de réglementation est suffisamment robuste et fort pour assurer des emplois bien rémunérés et stables pour des milliers de personnes vivant dans des collectivités rurales, éloignées et côtières, tout en protégeant les populations de poisson sauvage.

[Français]

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 14 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 32.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 15 novembre 2016

AFFAIRES COURANTES

Les délégations interparlementaires

Le Président 6719

Le code criminel

Mme Wilson-Raybould 6719

Projet de loi C-32. Présentation et première lecture 6719

Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi 6719

Pétitions

Les aliments génétiquement modifiés

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 6719

L'environnement

M. Donnelly 6719

Le bien-être des animaux

M. Donnelly 6719

L'environnement

Mme Quach 6719

Questions au *Feuilleton*

M. Lamoureux 6720

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016

Projet de loi C-29 — Motion d'attribution de temps

Mme Chagger 6720

Motion 6720

Mme Bergen 6720

M. Rankin 6720

M. Doherty 6721

M. Blaikie 6721

Mme Damoff 6721

M. Albas 6722

Mme Malcolmson 6722

M. Eglinski 6723

M. Bittle 6723

M. Liepert 6724

M. Deltell 6724

Mme Quach 6724

Mme Chagger 6724

Adoption de la motion 6726

Deuxième lecture

Projet de loi C-29. Deuxième lecture 6726

M. Aubin 6726

M. Champagne 6727

Mme Quach 6727

M. Lamoureux 6728

M. Chen 6728

M. Kmiec 6729

M. Stewart 6729

M. Albas 6729

M. Albas 6730

M. Champagne 6731

M. Boulerice 6732

M. Champagne 6732

M. Doherty 6734

M. Boulerice 6734

M. Kmiec 6735

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 6736

M. Stewart 6737

Mme Ratansi 6737

M. Doherty 6738

Mme Malcolmson 6738

Mme Sidhu (Brampton-Sud) 6738

M. Kitchen 6740

M. Boulerice 6740

M. Cuzner 6740

M. Genuis 6741

M. Graham 6742

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 6743

M. Fillmore 6743

M. Genuis 6744

M. Boulerice 6745

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 6745

Mme Quach 6745

M. Lamoureux 6746

M. Genuis 6747

M. Graham 6747

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le Parti québécois

M. Fortin 6749

Pat Quinn

M. Bratina 6749

Les élections 2016 aux États-Unis

M. Falk 6749

Leonard Cohen

M. Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs) 6749

SaskTel

M. Weir 6750

La communauté sikhe

M. Grewal 6750

La Semaine des anciens combattants

M. Miller (Bruce—Grey—Owen Sound) 6750

Les services communautaires New Circles

Mme Ratansi 6750

La journée pour l'amélioration de l'estime de soi

M. Rota 6750

La violence faite aux femmes

Mme Vecchio 6751

La violence faite aux femmes

M. Longfield 6751

Louis Riel

M. Vandal 6751

Le cancer du pancréas

M. Clement 6751

La violence faite aux femmes	
Mme Young	6751
L'Opération Nez rouge	
Mme Quach	6752
Les ressources naturelles	
M. Barlow	6752
L'antisémitisme	
M. McGuinty	6752
QUESTIONS ORALES	
La condition féminine	
Mme Ambrose	6752
Mme Hajdu	6752
La fiscalité	
Mme Ambrose	6753
M. Brison	6753
Les ressources naturelles	
Mme Ambrose	6753
M. Carr	6753
L'infrastructure	
Mme Ambrose	6753
M. Garneau	6753
Mme Ambrose	6753
M. Garneau	6753
Les pensions	
M. Mulcair	6753
M. Duclos	6754
M. Mulcair	6754
M. Duclos	6754
Les ressources naturelles	
M. Mulcair	6754
M. Carr	6754
M. Mulcair	6754
M. Carr	6754
Les finances	
M. Deltell	6754
M. Champagne	6754
M. Deltell	6755
M. Champagne	6755
L'infrastructure	
M. Rayes	6755
M. Rodriguez	6755
M. Rayes	6755
M. Rodriguez	6755
M. Poilievre	6755
M. Champagne	6755
M. Poilievre	6756
M. Rodriguez	6756
Mme Blaney (North Island—Powell River)	6756
M. Rodriguez	6756
M. Caron	6756
M. Garneau	6756
L'éthique	
M. Gourde	6756
Mme Chagger	6756
M. Gourde	6756

Mme Chagger	6756
M. Calkins	6757
Mme Chagger	6757
M. Calkins	6757
Mme Chagger	6757
La sécurité publique	
M. Dubé	6757
M. Goodale	6757
Les affaires autochtones	
M. Angus	6757
Mme Bennett	6757
Le transport maritime	
Mme Jordan	6758
M. Garneau	6758
Les affaires étrangères	
M. Bezan	6758
M. Sajjan	6758
M. Paul-Hus	6758
M. Sajjan	6758
La défense nationale	
M. Bezan	6758
M. Sajjan	6758
M. Paul-Hus	6758
M. Sajjan	6759
La pauvreté	
Mme Sansoucy	6759
M. Duclos	6759
La condition féminine	
Mme Malcolmson	6759
Mme Hajdu	6759
La défense nationale	
M. Brassard	6759
M. Sajjan	6759
Les affaires autochtones	
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	6760
Mme Bennett	6760
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	6760
Mme Bennett	6760
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Grewal	6760
M. McCallum	6760
Mme Rempel	6760
M. McCallum	6760
L'environnement	
M. MacGregor	6760
M. Sajjan	6761
Les sciences	
M. Robillard	6761
Mme Duncan (Etobicoke-Nord)	6761
Les ressources naturelles	
M. Strahl	6761
M. Carr	6761
M. Plamondon	6761
M. Carr	6761
M. Fortin	6761
M. Carr	6761

Présence à la tribune	
Le Président	6761
Recours au Règlement	
Les comités de la Chambre	
M. Dubé	6762

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — L'accès préférentiel au gouvernement	
Rejet de la motion	6764
Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016	
Projet de loi C-29. Deuxième lecture	6764
M. Shipley	6764
M. Hardie	6765
M. Lamoureux	6765
M. McDonald	6765
M. Angus	6767
Mme Wong	6767
M. Lamoureux	6767
M. Levitt	6767
M. Cannings	6769
M. Jeneroux	6769
M. Maloney	6769
Mme Rempel	6769
M. Champagne	6772
M. Angus	6772
M. Dhaliwal	6772
Mme Wong	6773
M. Cannings	6774
M. Badawey	6774
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	6775

Mme Moore	6775
Mme Sgro	6776
Mme Ramsey	6776
M. Lamoureux	6778
M. Lobb	6778
M. Peterson	6778
M. Jeneroux	6780
M. Cullen	6780
M. McCauley	6780
M. Longfield	6782
M. Masse (Windsor-Ouest)	6782
M. Easter	6783
M. Ruimy	6783
M. Jeneroux	6784
Mme Sansoucy	6784
M. McCauley	6785
M. Masse (Windsor-Ouest)	6785
Rejet du sous-amendement	6787
Rejet de l'amendement	6788
Adoption de la motion	6789
Deuxième lecture du projet de loi, renvoi à un comité ..	6789
Le Régime de pensions du Canada	
Projet de loi C-26. Deuxième lecture	6789
Rejet du sous-amendement	6790

MOTION D'AJOURNEMENT

Les affaires étrangères	
M. Bezan	6791
M. McKay	6791
Les pêches et les océans	
M. Donnelly	6792
M. Casey (Charlottetown)	6793

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>